

Archives départementales de l'Aube

Chapitre collégial de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube

(1160 ~ 1791)

Sous-série 7 G

Sous la direction de Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du Patrimoine de
l'Aube, et Arnaud Baudin, directeur adjoint.

Version

2024

INTRODUCTION

1. Zone d'identification

Référence

7 G 1-647

Intitulé/analyse

Fonds d'archives du chapitre collégial Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Dates :

1160-1791.

Niveau de description

Le fonds d'archives a bénéficié d'une description à la pièce ; seuls les baux ont parfois été traités au niveau de l'article.

1.5. Importance matérielle

8, 26 mètres linéaires.

2. Zone du contexte

Nom du producteur :

Chapitre collégial Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Histoire administrative :

Le comté de Bar-sur-Aube entre dans le patrimoine des comtes de Champagne lors du mariage de Thibaud I^{er} (1037-1090), comte de Blois, avec Adèle de Bar-sur-Aube, vers 1060.

Henri I^{er}, fils du comte de Blois, Thibaud II (1125-1152), , reçoit, de son père, lors de son retour de Terre Sainte, une part de son héritage, soit les seigneuries de Vitry et de Bar-sur-Aube ; il hérite du comté de Champagne, à sa mort, en 1152.

Bar-sur-Aube est une agglomération urbaine dynamique : une foire de la mi-carême est attestée dès le milieu du XII^e siècle ; l'abbaye de Clairvaux, fondée par Bernard de Fontaine, en 1115, est distante d'à peine 15 kilomètres.

En 1160, le comte Henri I^{er} le Libéral (1152-1181), fonde un chapitre séculier, dans son château de Bar-sur-Aube.

L'église Saint-Maclou existait avant la fondation du chapitre. Il existait également une chapelle au sein du château de Bar, mais aucun document la concernant n'a été retrouvé dans ce fonds ; les plus anciens documents conservés concernent uniquement la fondation du chapitre.

L'église Saint-Maclou est, à l'origine, une paroisse de Sainte-Germaine de Bar-sur-Aube, dépendante de l'abbé de Saint-Oyand du Jura ; aussi, le comte demande son autorisation pour fonder le chapitre.

Cette fondation s'inscrit dans un contexte de création de collégiales séculières voulues par le comte Henri : il crée un chapitre à Pougy, entre 1149 et 1154 ; vers 1157, il rétablit les chanoines séculiers à Saint-Quiriace de Provins, et fonde Saint-Étienne de Troyes entre 1150 et 1158.

Il dote le chapitre de biens et de droits, dès 1160, et renouvelle en augmentant cette dotation en 1170 ; il y établit 29 chanoines.

L'évêque de Langres possède également des droits sur le chapitre.

Ce chapitre collégial est établi sous la règle de Saint Augustin.

Le chanoine est un clerc dont la mission essentielle est la célébration quotidienne de l'office divin et la liturgie obituaire en mémoire des défunts ayant fondé leur anniversaire.

Ces missions sont attachées à des prébendes que le chanoine percevait.

La règle canonique suppose la présence d'une école dans la collégiale ; il est fait mention dans les actes, de recteurs d'écoles.

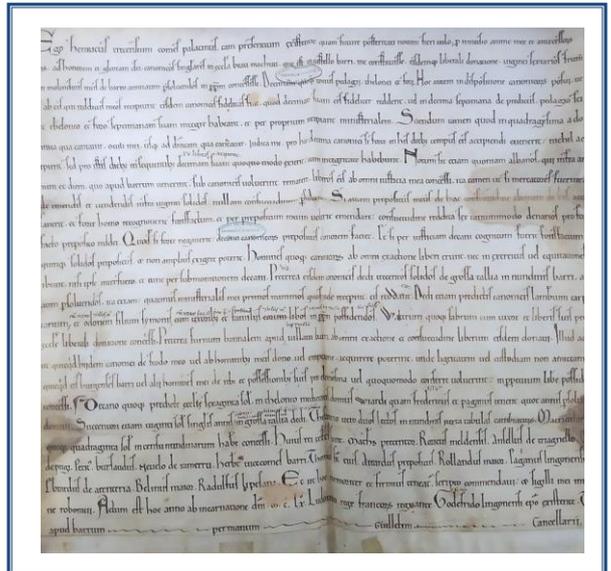
Les chanoines séculiers sont assistés d'un clergé auxiliaire (*succentor*, *hebdomarius*, vicaires, chapelains) que l'on rencontre au fil des actes. Mais les dignités les plus importantes citées dans les documents sont, le plus souvent, le doyen du chapitre, le chantre et le prévôt.

Le chapitre collégial avait des droits sur les cures suivantes : Ailleville, Baroville, Courcelles, Couvignon, Proverville, Urville et Vitry-le-Croisé. Il possédait notamment un droit de nomination sur les prêtres et vicaires desservant les paroisses.

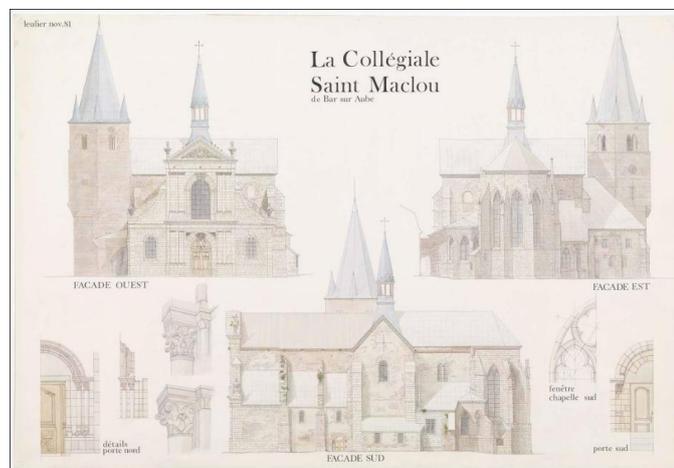
Au XV^e siècle, les cures d'Ailleville et de Baroville sont unies à celles de Saint-Maclou.

La Révolution supprime les établissements ecclésiastiques ; les documents les plus récents du chapitre sont datés de 1791.

La Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie conserve dans son fonds d'archives des monuments historiques et de l'archéologie, une représentation de l'église Saint-Maclou en 1845.



Archives départementales de l'Aube, 7 G 1.



Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (Paris) : G/82/10/1003-052753, Bar-sur-Aube (Aube). Église Saint-Maclou

2.3. Historique de la conservation :

Confisquées lors de la Révolution française, les archives des établissements ecclésiastiques supprimés sont rassemblées, dès 1796, dans le dépôt de chef-lieu du département, à Troyes.

Au début du XIX^e siècle, les archives sont conservées dans les greniers de la préfecture ; en 1849, transférées dans la Halle aux grains, située sur la place de la Préfecture ; en 1853, un nouveau dépôt spécifique aux Archives est construit sur le quai du comte Henri, sur l'emplacement de l'ancienne église des Jacobins. Dès 1909, des dépôts annexes sont ouverts, rue des Terrasses ; à partir de 1916, différents lieux de l'ancien évêché sont investis¹.

En 1956, l'ensemble des archives est transféré dans des locaux industriels désaffectés, au 21 rue Étienne Pédron, pour, enfin, être abrité dans un bâtiment dédié, au 131 de la même rue, en 1988.

Cette sous-série avait fait l'objet de conditionnement et d'un pré-classement. Les documents étaient conservés dans 56 cartons. Une majeure partie de ces cartons rassemblait des liasses, regroupant des documents concernant des propriétés foncières par communes ; d'autres cartons reflétaient un classement thématique différent ou non apparent² ; de nombreux parchemins étaient isolés.

Pour plus de facilité lors du classement, et surtout afin de repérer des cotes anciennement publiées, les chemises présentes dans les cartons ont été numérotées : on les trouvera dans la table de concordance ci-dessous.

Les registres étaient déjà classés et communicables sous la forme **7G*** et concernaient notamment les délibérations et des censiers du chapitre.

Les liasses et les registres ont été rassemblés afin de constituer un instrument de recherche thématique. On trouvera donc ci-dessous une table de concordance entre les cotes anciennes (boîtes et chemises) et les nouvelles cotes à demander.

Table de concordance

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
Registres	Cotes à demander
7 G1 *	7 G 619
7 G2 *	7 G 155
7 G3 *	7 G 155
7 G4 *	7 G 155
7 G5 *	7 G 155
7 G6 *	7 G 155
7 G7 *	7 G 155
7 G8 *	7 G 155
7 G9 *	7 G 155
7 G10 *	7 G 155
7 G11 *	7 G 155
7 G 12 *	7 G 155
7 G12 A*	7 G 155
7 G 12 B *	7 G 155

¹ Pour en savoir plus sur l'historique et les différents locaux des Archives, se reporter à l'introduction rédigée par Pietresson de Saint-Aubin, *Les Archives de l'Aube*, dans *l'Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, Série G, tome 3, Troyes 1930, p. I-LV.1930.

² M. Jean-Marc Roger, ancien directeur des Archives de l'Aube, a établi une liste des prévôts de Bar-sur-Aube à partir de ce fonds : *Gardes du scel et notaires de la prévôté de Bar-sur-Aube (fin du XIII^e-milieu du XVI^e siècle)*, dans *Bulletin philologique et historique*, 1974, p. 11-72.

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
Registres	Cotes à demander
7 G 14 B	7 G 620
7 G 14 C	7 G 618
7 G15 *	7 G 620
7 G16 *	7 G 620
7 G17 *	7 G 616
7 G18 *	7 G 616
7 G19 *	7 G 618
7 G20 *	7 G 617
7 G21 *	7 G 617
Boîtes	
Boite 7 G 1	
7 G 1/1	7 G 7
7 G 1 / 2	7 G 7 ; 7 G 301 ; 7 G 96 ; 7 G 218
7 G 1/3	7 G 614
7 G 1 / 4	7 G 1
7 G 1/5	7 G 596; 7 G 612
7 G 1/6	7 G 7 ; 7 G 595
7 G 1/7	7 G 303 ; 7 G 603 ; 7 G 618
7 G 1/8	7 G 8
7 G 1/9	7 G 300 ; 7 G 614 ; 7 G 628
7 G 1/10	7 G 300 ; 7 G 313 ; 7 G 319 ; 7 G 637
Boite 7 G 2	
7 G 2 /22	7 G 51
7 G 2 /23	7 G 30 ; 7 G 58-59 ; 7 G 62-63 ; 7 G 66 ; 7 G 350 ; 7 G 385 ; 7 G 579 ; 7 G 591 ; 7 G 596 ; 7 G 607 ; 7 G 608 ; 7 G 612
7 G 2 /26	7 G 30 ; 7 G 51 ; 7 G 59 ; 7 G 591 ; 7 G 596 ; 7 G 611
Boite 7 G 3	
7 G 3 /11	7 G 5 ; 7 G 52 ; 7 G 60 ; 7 G 404 ; 7 G 591
7 G 3 / 12	7 G 94
7 G 3 / 13	7 G 94
7 G 3 / 14	7 G 86
7 G 3 /15	7 G 94
7 G 3 / 16	7 G 117

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 3 / 17	7 G 88
7G 3 /18	7 G 213
7 G 3 /19	7 G 87
7 G 3 / 20	7 G 117
7 G 3 / 21	7 G 67 ; 7 G 68 ; 7 G 71 ; 7 G 129 ; 7 G 132 ; 7 G 154
Boite 7 G 4	
7 G 4 / 24	7 G 2 ; 7 G 3 ; 7 G 6 ; 7 G 56 ; 7 G 58 ; 7 G 67 ; 7 G 74 ; 7 G 162-166 ; 7 G 169 ; 7 G 174 ; 7 G 177 ; 7 G 186
7 G 4 / 25	7 G 37 ; 7 G 52 ; 7 G 56
7 G 4 / 27	7 G 16 ; 7 G 31 ; 7 G 67 ; 7 G 365 ; 7 G 404 ; 7 G 610
7 G 4 / 28	7 G 296
7 G 4 / 29	7 G 82 ; 7 G 88 ; 7 G 117 ; 7 G 125 ; 7 G 146 ; 7 G 340 ; 7 G 358 ; 7 G 362 ; 7 G 435 ; 7 G 446 ; 7 G 458 ; 7 G 465 ; 7 G 476 ; 7 G 481 ; 7 G 520 ; 7 G 554 ; 7 G 575 ; 7 G 592
7 G 4 / 30	7 G 8 ; 7 G 21 ; 7 G 25 ; 7 G 27 ; 7 G 31 ; 7 G 53 ; 7 G 58 ; 7 G 60 ; 7 G 61 ; 7 G 64 ; 7 G 82-84 ; 7 G 90 ; 7 G 105 ; 7 G 125-127 ; 7 G 133 ; 7 G 149 ; 7 G 154 ; 7 G 196 ; 7 G 217 ; 7 G 255 ; 7 G 337 ; 7 G 355 ; 7 G 363 ; 7 G 385 ; 7 G 453 ; 7 G 455 ; 7 G 457 ; 7 G 546 ; 7 G 595 ; 7 G 608 ; 7 G 618 ; 7 G 621 ; 7 G 628 ; 7 G 632-634 ; 7 G 638-640 ; 7 G 643
Boite 7 G 5	
7 G 5 / 31	7 G 82 ; 7 G 158
7 G 5 / 32	7 G 4 ; 7 G 6 ; 7 G 9 ; 7 G 12 ; 7 G 94
7 G 5 / 33	7 G 202
7 G 5 / 34	7 G 192
7 G 5 / 35	7 G 167 ; 7 G 173
7 G 5 / 36	7 G 634
7 G 5 / 37	7 G 168
7 G 5 / 38	7 G 173
7 G 5 / 39	7 G 168 ; 7 G 184
7 G 5 / 40	7 G 117 ; 7 G 129 ; 7 G 184-185 ; 7 G 303 ; 7 G 364
7 G 5 / 41	7 G 175
7 G 5 / 42	7 G 2 ; 7 G 10
7 G 5 / 43	7 G 176
7 G 5 / 44	7 G 26 ; 7 G 110 ; 7 G 165 ; 7 G 171-173 ; 7 G 186-187 ; 7 G 189

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
Boite 7 G 6	
7 G 6 /45	7 G 10 ; 7 G 75 ; 7 G 77
7 G 6 /46	7 G 75 ; 7 G 295
7 G 6 /47	7 G 178 ; 7 G 195 ; 7 G 201
Boîte 7 G 7	
7 G 7	7 G 5 ; 7 G 7 ; 7 G 57-58 ; 7 G 60 ; 7 G 62 ; 7 G 106 ; 7 G 127 ; 7 G 158 ; 7 G 161 ; 7 G 169 ; 7 G 179 ; 7 G 182 ; 7 G 191 ; 7 G 194-195 ; 7 G 197 ; 7 G 202-203 ; 7 G 225 ; 7 G 230 ; 7 G 235 ; 7 G 251 ; 7 G 262 ; 7 G 295 ; 7 G 434 ; 7 G 455 ; 7 G 461 ; 7 G 489 ; 7 G 539 ; 7 G 613
7 G 7 / 48	7 G 37
7 G 7 /49	7 G 86 ; 7 G 158
Boite 7 G 8	
7 G 8 / 55	7 G 54 ; 7 G 120 ; 7 G 235 ; 7 G 314-315 ; 7 G 387 ; 7 G 550-553 ; 7 G 583
7 G 8 / 56	7 G 235 ; 7 G 246 ; 7 G 425 ; 7 G 575
7 G 8 / 57	7 G 7 6
7 G 8 / 58	7 G 7
7 G 8 / 59	7 G 14
7 G 8 / 60	7 G 434
7 G 8 / 61	7 G 636
7 G 8 / 62	7 G 259 ; 7 G 297
7 G 8 / 63	7 G 7
7 G 8 / 64	7 G 127
7 G 8 / 65	7 G 550
7 G 8 / 66	7 G 200
7 G 8 / 67	7 G 7
7 G 8 / 68	7 G 7
7 G 8 / 69	7 G 297
Boîte 7 G 9	
7 G 9 /50	7 G 53 ; 7 G 60-61 ; 7 G 65 ; 7 G 202
7 G 9/ 51	7 G 76-77
7 G 10	
7 G 10 / 52	7 G 5 ; 7 G 62 ; 7 G 259 ; 7 G 353 ; 7 G 590 ; 7 G 595
7 G 10 / 53	7 G 70

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 10 / 54	7 G 7 ; 7 G 16 ; 7 G 30 ; 7 G 51 ; 7 G 59 ; 7 G 111 ; 7 G 272 ; 7 G 373 ; 7 G 376 ; 7 G 600
Boite 7 G 11	
7 G 11 / 70	7 G 30 ; 7 G 598
7 G 11/ 71	7 G 37 ; 7 G 41 ; 7 G 51 ; 7 G 59 ; 7 G 62 ; 7 G 81 ; 7 G 349 ; 7 G 373-374 ; 7 G 390 ; 7 G 408 ; 7 G 411 ; 7 G 421 ; 7 G 603 ; 7 G 608 ; 7 G 633
7 G 11/ 72	7 G 88 ; 7 G 157 ; 7 G 222-223 ; 7 G 225 ; 7 G 247 ; 7 G 251 ; 7 G 594 ; 7 G 613
7 G 11/73	7 G 30 ; 7 G 31 ; 7 G 59 ; 7 G 62 ; 7 G 157 ; 7 G 259-250 ; 7 G 269 ; 7 G 344 ; 7 G 404 ; 7 G 590-591 ; 7 G 603
7 G 11/74	7 G 5 ; 7 G 18 ; 7 G 24 ; 7 G 30 ; 7 G 51 ; 7 G 52 ; 7 G 57 ; 7 G 138 ; 7 G 158-159 ; 7 G 249 ; 7 G 251 ; 7 G 259 ; 7 G 269-270 ; 7 G 273 ; 7 G 277 ; 7 G 345 ; 7 G 349 ; 7 G 351 ; 7 G 361 ; 7 G 382 ; 7 G 390 ; 7 G 588 ; 7 G 592-593 ; 7 G 597-598 ; 7 G 605 ; 7 G 611 ; 7 G 632
7 G 11/75	7 G 53 ; 7 G 76 ; 7 G 86 ; 7 G 201 ; 7 G 572
Boite 7 G 12	
7 G 12 / 87	7 G 61 ; 7 G 68 ; 7 G 69 ; 7 G 75 ; 7 G 80 ; 7 G 84 ; 7 G 96 ; 7 G 113 ; 7 G 117 ; 7 G 121 ; 7 G 127-128 ; 7 G 130-131 ; 7 G 141 ; 7 G 148 ; 7 G 220 ; 7 G 229 ; 7 G 289 ; 7 G 300 ; 7 G 302-303 ; 7 G 327 ; 7 G 391 ; 7 G 400 ; 7 G 580 ; 7 G 621 ; 7 G 632-633 ; 7 G 639 ; 7 G 646
Boite 7 G 13	
7 G 13 / 76	7 G 21 ; 7 G 23 ; 7 G 28 ; 7 G 31 ; 7 G 35 ; 7 G 37 ; 7 G 38 ; 7 G 43 ; 7 G 44 ; 7 G 49 ; 7 G 60 ; 7 G 61 ; 7 G 63 ; 7 G 64 ; 7 G 67 ; 7 G 596-597 ; 7 G 602
7 G 13 / 83	7 G 13 ; 7 G 31 ; 7 G 37 ; 7 G 42 ; 7 G 53 ; 7 G 54 ; 7 G 61 ; 7 G 63 ; 7 G 64 ; 7 G 125 ; 7 G 161
Boite 7 G 14	
7 G 14 / 86	7 G 622
Boîte 7 G 15	
7 G 15	7 G 50 ; 7 G 54 ; 7 G 79 ; 7 G 101 ; 7 G 104-105 ; 7 G 113 ; 7 G 147 ; 7 G 150 ; 7 G 169 ; 7 G 181 ; 7 G 234 ; 7 G 237 ; 7 G 263 ; 7 G 310 ; 7 G 322-323 ; 7 G 341 ; 7 G 345 ; 7 G 350 ; 7 G 371 ; 7 G 395 ; 7 G 403 ; 7 G 426 ; 7 G 437 ; 7 G 444 ; 7 G 450 ; 7 G 456 ; 7 G 459 ; 7 G 461 ; 7 G 472 ; 7 G 487 ; 7 G 489 ; 7 G 497-498 ; 7 G 513 ; 7 G 515 ; 7 G 518 ; 7 G 548 ; 7 G 565 ; 7 G 587 ; 7 G 626 ; 7 G 631 ; 7 G 646
Boîte 7 G 16	

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 16	7 G 7 ; 7 G 55 ; 7 G 68 ; 7 G 76 ; 7 G 80 ; 7 G 94 ; 7 G 99 ; 7 G 106 ; 7 G 127 ; 7 G 129-130 ; 7 G 142 ; 7 G 154 ; 7 G 156 ; 7 G 160 ; 7 G 188 ; 7 G 199 ; 7 G 215 ; 7 G 219-220 ; 7 G 226 ; 7 G 239 ; 7 G 241 ; 7 G 287 ; 7 G 302 ; 7 G 305 ; 7 G 308 ; 7 G 320-321 ; 7 G 325 ; 7 G 331-333 ; 7 G 335-336 ; 7 G 344 ; 7 G 350 ; 7 G 387 ; 7 G 400 ; 7 G 404 ; 7 G 408 ; 7 G 435 ; 7 G 439 ; 7 G 444 ; 7 G 483 ; 7 G 527 ; 7 G 573 ; 7 G 614 ; 7 G 617 ; 7 G 621 ; 7 G 630 ; 7 G 633-634 ; 7 G 641 ; 7 G 644
Boite 7 G 17	
7 G 17	7 G 68 ; 7 G 129 ; 7 G 252 ; 7 G 271 ; 7 G 284 ; 7 G 347 ; 7 G 360 ; 7 G 363 ; 7 G 368 ; 7 G 416-417 ; 7 G 469 ; 7 G 477 ; 7 G 503 ; 7 G 515-516 ; 7 G 518 ; 7 G 520-521 ; 7 G 539 ; 7 G 572 ; 7 G 575
Boite 7 G 18	
7 G 18	7 G 156
7 G 18 / 192	7 G 55 ; 7 G 120-121 ; 7 G 184 ; 7 G 240 ; 7 G 263 ; 7 G 320 ; 7 G 446 ; 7 G 482 ; 7 G 606 ; 7 G 617 ; 7 G 621
Boite 7 G 19	
7 G 19 / 96	7 G 435-436
7 G 19 / 97	7 G 436-437
Boite 7 G 20	
7 G 20 / 149	7 G 115 ; 7 G 123 ; 7 G 248 ; 7 G 301 ; 7 G 328 ; 7 G 341 ; 7 G 435 ; 7 G 437-438 ; 7 G 568
Boite 7 G 21	
7 G 21 / 77	7 G 92 ; 7 G 354 ; 7 G 462
7 G 21 / 78	7 G 127 ; 7 G 252
7 G 21 / 79	7 G 127 ; 7 G 331 ; 7 G 474 ; 7 G 476 ; 7 G 497
7 G 21 / 80	7 G 415 ; 7 G 454 ; 7 G 498
7 G 21 / 81	7 G 269 ; 7 G 474
7 G 21 / 82	7 G 461 ; 7 G 511 ; 7 G 514
7 G 21 / 84	7 G 511-512 ;
7 G 21 / 85	7 G 125 ; 7 G 253 ; 7 G 279-280 ; 7 G 414 ; 7 G 472 ; 7 G 491-492 ; 7 G 501 ; 7 G 573
7 G 21 / 89	7 G 129 ; 7 G 282 ; 7 G 459 ; 7 G 502 ; 7 G 514
7 G 21 / 90	7 G 37 ; 7 G 127 ; 7 G 252 ; 7 G 507-510
Boite 7 G 22	

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 22 / 91	7 G 201
7 G 22 / 92	7 G 105 ; 7 G 195 ; 7 G 214
7 G 22 / 93	7 G 201
7 G 22 / 94	7 G 214
7 G 22 / 95	7 G 31 ; 7 G 60 ; 7 G 191 ; 7 G 201 ; 7 G 207
Boite 7 G 23	
7 G 23 / 98	7 G 355 ; 7 G 478
7 G 23 /99	7 G 478
7 G 23 /100	7 G 127 ; 7 G 253 ; 7 G 478-479 ; 7 G 496
7 G 23 /102	7 G 461
7 G 23 /103	7 G 416
7 G 23 /104	7 G 61 ; 7 G 67 ; 7 G 125-126 ; 7 G 249-250 ; 7 G 252 ; 7 G 260 ; 7 G 263 ; 7 G 265 ; 7 G 275 ; 7 G 281 ; 7 G 626
7 G 23 /105	7 G 31 ; 7 G 275-276 ; 7 G 570-575 ; 7 G 581
7 G 23 /106	7 G 276 ; 7 G 408 ; 7 G 417 ; 7 G 456 ; 7 G 471 ; 7 G 476 ; 7 G 478 ; 7 G 485-487
7 G 23 /107	7 G 452 ; 7 G 581
7 G 23 /108	7 G 76 ; 7 G 581
Boite 7 G 24	
7 G 24 / 109	7 G 37 ; 7 G 340 ; 7 G 466 ; 7 G 523
7 G 24 / 110	7 G 465
7 G 24 / 111	7 G 251
7 G 24 / 112	7 G 466
7 G 24 / 113	7 G 252
7 G 24 / 114	7 G 37 ; 7 G 278 ; 7 G 366 ; 7 G 506 ; 7 G 595
7 G 24 / 115	7 G 494
7 G 24 / 116	7 G 624
7 G 24 / 117	7 G 489
7 G 24 / 118	7 G 64 ; 7 G 128 ; 7 G 273 ; 7 G 356 ; 7 G 412 ; 7 G 479 ; 7 G 489 ; 7 G 517 ; 7 G 599
7 G 24 / 119	7 G 253
7 G 24 / 120	7 G 21 ; 7 G 37 ; 7 G 64 ; 7 G 126 ; 7 G 352 ; 7 G 462-464 ; 7 G 477 ; 7 G 480
7 G 24 /121	7 G 451 ; 7 G 480

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
Boîte 7 G 25 Bligny, Colombé Le Sec	
7 G 25	7 G 13
7 G 25 / 150	7 G 55 ; 7 G 133 ; 7 G 285 ; 7 G 304 ; 7 G 306 ; 7 G 395 ; 7 G 419 ; 7 G 526 ; 7 G 528
7 G 25 / 151	7 G 400 ; 7 G 456
7 G 25 / 152	7 G 345
7 G 25 / 153	7 G 528
7 G 25 / 154	7 G 398
7 G 25 / 155	7 G 381 ; 7 G 428 ; 7 G 560
7 G 25 / 156	7 G 58
7 G 25 / 157	7 G 321
7 G 25 / 158	7 G 371
Boîte 7 G 26 Baroville	7 G 221
7 G 26 / 148	7 G 27 ; 7 G 99 ; 7 G 104 ; 7 G 108-109 ; 7 G 117 ; 7 G 123-124 ; 7 G 127-132 ; 7 G 152 ; 7 G 179 ; 7 G 185 ; 7 G 192-194 ; 7 G 199 ; 7 G 209 ; 7 G 220 ; 7 G 229-230 ; 7 G 233-236 ; 7 G 242 ; 7 G 244 ; 7 G 253 ; 7 G 343 ; 7 G 396 ; 7 G 401 ; 7 G 424 ; 7 G 435 ; 7 G 460 ; 7 G 564 ; 7 G 615
Boîte 7 G 27	
7G 27 / 140	7 G 116
7G 27 / 141	7 G 345 ; 7 G 442
7G 27 / 142	7 G 440
7G 27 / 143	7 G 249 ; 7 G 259 ; 7 G 345 ; 7 G 443
7G 27 / 144	7 G 15 ; 7 G 53 ; 7 G 60 ; 7 G 293
7G 27 / 145	7 G 116 ; 7 G 192 ; 7 G 228
7G 27 / 146	7 G 116
7G 27 / 147	7 G 80 ; 7 G 211
Boîte 7 G 28 Fresnoy, Lévigny	
7 G 28	7 G 122
7 G 28 / 159	7 G 562
7 G 28 / 160	7 G 380
7 G 28 / 161	7 G 397
7 G 28 / 162	7 G 294
7 G 28 / 163	7 G 378 ; 7 G 422
7 G 28 / 164	7 G 64 ; 7 G 541

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 28 / 165	7 G 431
7 G 28 / 166	7 G 423
7 G 28 / 167	7 G 432
7 G 28 / 168	7 G 216
7 G 28 / 169	7 G 547
7 G 28 / 170	7 G 199 ; 7 G 399
7 G 28 / 171	7 G 139 ; 7 G 311 ; 7 G 379 ; 7 G 542 ; 7 G 631
7 G 28 / 172	7 G 324 ; 7 G 565
Boîte 7 G 29 Trannes	
7 G 29/ 173	7 G 552
7 G 29/ 174	7 G 291 ; 7 G 392
7 G 29/ 175	7 G 145
7 G 29/ 176	7 G 146 ; 7 G 556
7 G 29/ 177	7 G 299
7 G 29/ 178	7 G 103 ; 7 G 235 ; 7 G 388 ; 7 G 553 ; 7 G 584
7 G 29/ 179	7 G 256 ; 7 G 316 ; 7 G 389 ; 7 G 555
Boîte 7 G 30 Voigny	
7 G 30 / 180	7 G 239 ; 7 G 257 ; 7 G 558 ; 7 G 586
7 G 30 / 181	7 G 16 ; 7 G 427 ;
7 G 30 / 182	7 G 20 ; 7 G 43 ; 7 G 60 ; 7 G 63 ; 7 G 637
7 G 30 / 183	7 G 148
Boîte 7 G 31 Bar-sur-Aube	
7 G 31	7 G 16 ; 7 G 36 ; 7 G 37 ; 7 G 129 ; 7 G 250 ; 7 G 253 ; 7 G 286 ; 7 G 349 ; 7 G 362 ; 7 G 446-447 ; 7 G 449 ; 7 G 454-456 ; 7 G 468 ; 7 G 502 ; 7 G 519
7 G 31 /122	7 G 448 ; 7 G 253 ; 7 G 267 ; 7 G 450 ; 7 G 504 ; 7 G 506
7 G 31 /123	7 G 437 ; 7 G 450 ; 7 G 465
7 G 31 /124	7 G 349 ; 7 G 458
7 G 31 /125	7 G 86 ; 7 G 93 ; 7 G 113 ; 7 G 469
7 G 31 /126	7 G 239
7 G 31 /128	7 G 457-458 ; 7 G 470
7 G 31 / 129	7 G 47

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
Boîte 7 G 32 Bar-sur-Aube	
7 G 32 / 193	7 G 446-447 ; 7 G 450 ; 7 G 452 ; 7 G 454-456 ; 7 G 475
Boîte 7 G 33 Courcelles	
7 G 33 / 130	7 G 530-532
Boîte 7 G 34 Courcelles	
7 G 34 / 131	7 G 530-532
Boîte 7 G 35 Courcelles	
7 G 35 / 132	7 G 127 ; 7 G 529
7 G 35 / 133	7 G 134
7 G 35 / 134	7 G 534-535
7 G 35 / 135	7 G 39 ; 7 G 40 ; 7 G 48
7 G 35 / 136	7 G 604
7 G 35 / 137	7 G 23 ; 7 G 48
7 G 35 / 138	7 G 286 ; 7 G 373
7 G 35 / 139	7 G 48 ; 7 G 248 ; 7 G 286 ; 7 G 333 ; 7 G 530 ; 7 G 533 ; 7 G 577 ; 7 G 604
Boîte 7 G 36 Sompsois	
7 G 36	7 G 153 ; 7 G 258 ; 7 G 326 ; 7 G 566 ; 7 G 589
Boîte 7 G 37	
7 G 37	7 G 76 ; 7 G 78 ; 7 G 106 ; 7 G 127 ; 7 G 130 ; 7 G 152 ; 7 G 182-183 ; 7 G 209 ; 7 G 217 ; 7 G 245 ; 7 G 283 ; 7 G 296 ; 7 G 430 ; 7 G 457 ; 7 G 476 ; 7 G 479-480 ; 7 G 482 ; 7 G 489 ; 7 G 494 ; 7 G 496-497 ; 7 G 499 ; 7 G 503 ; 7 G 509 ; 7 G 513 ; 7 G 515-518 ; 7 G 521-522 ; 7 G 524 ; 7 G 632
Boîte 7 G 38	
7 G 38	7 G 80 ; 7 G 102 ; 7 G 106 ; 7 G 126 ; 7 G 129-131 ; 7 G 138 ; 7 G 154 ; 7 G 176 ; 7 G 178 ; 7 G 182 ; 7 G 194 ; 7 G 196 ; 7 G 228-229 ; 7 G 300 ; 7 G 303 ; 7 G 312 ; 7 G 382 ; 7 G 406-408 ; 7 G 421 ; 7 G 429 ; 7 G 436 ; 7 G 473 ; 7 G 544 ; 7 G 571 ; 7 G 581 ; 7 G 629
Boîte 7 G 39 Montier-en-L'Île	
7 G 39	7 G 17 ; 7 G 119 ; 7 G 213 ; 7 G 385 ; 7 G 545 ;
Boîte 7 G 40	

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 40	7 G 32 ; 7 G 73 ; 7 G 88 ; 7 G 117 ; 7 G 161 ; 7 G 182 ; 7 G 196 ; 7 G 220 ; 7 G 297 ; 7 G 394 ; 7 G 330 ; 7 G 338 ; 7 G 367 ; 7 G 384-386 ; 7 G 408 ; 7 G 410 ; 7 G 412 ; 7 G 444-445 ; 7 G 447 ; 7 G 460-461 ; 7 G 493 ; 7 G 509 ; 7 G 549 ; 7 G 621 ; 7 G 623 ; 7 G 630 ; 7 G 635
Boîte 7 G 41 Couvignon	
7 G 41	7 G 135 ; 7 G 222 ; 7 G 287 ; 7 G 307 ; 7 G 372 ; 7 G 374 ; 7 G 536-537 ; 7 G 578 ; 7 G 605
Boîte 7 G 42 Baroville	
7 G 42	7 G 142 ; 7 G 234 ; 7 G 290 ; 7 G 336 ; 7 G 345 ; 7 G 385 ; 7 G 420 ; 7 G 438 ; 7 G 546 ; 7 G 548-549 ; 7 G 582 ; 7 G 609
Boîte 7 G 43	
7 G 43	7 G 63 ; 7 G 68 ; 7 G 72 ; 7 G 74 ; 7 G 88 ; 7 G 95 ; 7 G 106 ; 7 G 114 ; 7 G 128 ; 7 G 130 ; 7 G 132 ; 7 G 151 ; 7 G 161 ; 7 G 175 ; 7 G 184 ; 7 G 198 ; 7 G 219 ; 7 G 226-229 ; 7 G 232-233 ; 7 G 235 ; 7 G 243 ; 7 G 250 ; 7 G 263 ; 7 G 347 ; 7 G 349 ; 7 G 359 ; 7 G 371 ; 7 G 393 ; 7 G 429 ; 7 G 444 ; 7 G 456 ; 7 G 461-462 ; 7 G 567 ; 7 G 601 ; 7 G 617 ; 7 G 626 ; 7 G 630 ; 7 G 633 ; 7 G 645
Boîte 7 G 44	
7 G 44	7 G 68 ; 7 G 78 ; 7 G 80 ; 7 G 91 ; 7 G 94 ; 7 G 99 ; 7 G 105 ; 7 G 142 ; 7 G 154 ; 7 G 161 ; 7 G 175 ; 7 G 224 ; 7 G 244 ; 7 G 317 ; 7 G 367 ; 7 G 408 ; 7 G 418 ; 7 G 424 ; 7 G 434 ; 7 G 445 ; 7 G 455 ; 7 G 460-461 ; 7 G 475-477 ; 7 G 479 ; 7 G 482 ; 7 G 488 ; 7 G 495 ; 7 G 500 ; 7 G 503 ; 7 G 510 ; 7 G 512-513 ; 7 G 515 ; 7 G 521 ; 7 G 545 ; 7 G 558 ; 7 G 625
Boîte 7 G 45	
7 G 45	7 G 16 ; 7 G 20 ; 7 G 23 ; 7 G 38 ; 7 G 45 ; 7 G 53-54 ; 7 G 60 ; 7 G 94 ; 7 G 161 ; 7 G 182 ; 7 G 195 ; 7 G 248 ; 7 G 254 ; 7 G 276 ; 7 G 286 ; 7 G 297 ; 7 G 302 ; 7 G 357 ; 7 G 387 ; 7 G 394 ; 7 G 467 ; 7 G 509 ; 7 G 511 ; 7 G 544 ; 7 G 572 ; 7 G 585 ; 7 G 609 ; 7 G 624 ; 7 G 633 ; 7 G 642
Boîte 7 G 46 Arconville, Arrentières	
7 G 46	7 G 20 ; 7 G 29 ; 7 G 36 ; 7 G 54 ; 7 G 98 ; 7 G 263 ; 7 G 329 ; 7 G 339 ; 7 G 342 ; 7 G 344 ; 7 G 441 ; 7 G 569-570
Boîte 7 G 47	
7 G 47 /87	7 G 616 ; 7 G 618
7 G 47 /88	7 G 6 ; 7 G 57 ; 7 G 251 ; 7 G 264 ; 7 G 490
Boîte 7 G 48 Vitry	

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 48	7 G 97 ; 7 G 180 ; 7 G 204-206 ; 7 G 214 ; 7 G 236 ; 7 G 318 ; 7 G 557 ; 7 G 590
Boite 7 G 49	
7 G 49	7 G 7 ; 7 G 89 ; 7 G 101 ; 7 G 105-106 ; 7 G 114 ; 7 G 117 ; 7 G 144 ; 7 G 170 ; 7 G 178 ; 7 G 180 ; 7 G 202 ; 7 G 208 ; 7 G 236 ; 7 G 311 ; 7 G 457 ; 7 G 621 ; 7 G 623 ; 7 G 633
Boite 7 G 50	
7 G 50	7 G 74 ; 7 G 87 ; 7 G 117 ; 7 G 128-129 ; 7 G 131 ; 7 G 134 ; 7 G 136 ; 7 G 192 ; 7 G 196 ; 7 G 228-229 ; 7 G 231 ; 7 G 235-236 ; 7 G 274 ; 7 G 350 ; 7 G 354 ; 7 G 460y ; 7 G 462 ; 7 G 469 ; 7 G 477 ; 7 G 487-488 ; 7 G 491 ; 7 G 495 ; 7 G 509 ; 7 G 512-516 ; 7 G 518 ; 7 G 520 ; 7 G 524
Boite 7 G 51	
7 G 51	7 G 7 ; 7 G 20 ; 7 G 34 ; 7 G 22 ; 7 G 37 ; 7 G 42 ; 7 G 46-47 ; 7 G 52 ; 7 G 60-61 ; 7 G 63 ; 7 G 67-68 ; 7 G 82 ; 7 G 85 ; 7 G 107 ; 7 G 117 ; 7 G 125-126 ; 7 G 129-130 ; 7 G 132 ; 7 G 140 ; 7 G 147 ; 7 G 154 ; 7 G 176 ; 7 G 184 ; 7 G 190 ; 7 G 234 ; 7 G 260-263 ; 7 G 266 ; 7 G 268 ; 7 G 275 ; 7 G 286 ; 7 G 290 ; 7 G 292 ; 7 G 340-341 ; 7 G 347-349 ; 7 G 355 ; 7 G 369 ; 7 G 375 ; 7 G 385 ; 7 G 405 ; 7 G 407 ; 7 G 420 ; 7 G 433 ; 7 G 465 ; 7 G 443 ; 7 G 446-447 ; 7 G 456 ; 7 G 461 ; 7 G 479 ; 7 G 484-485 ; 7 G 501 ; 7 G 505 ; 7 G 508-509 ; 7 G 520-521 ; 7 G 533 ; 7 G 540 ; 7 G 543 ; 7 G 549 ; 7 G 567 ; 7 G 573 ; 7 G 582 ; 7 G 584 ; 7 G 592-593 ; 7 G 595 ; 7 G 609 ; 7 G 613
Boite 7 G 52	
7 G 52	7 G 68 ; 7 G 94 ; 7 G 106 ; 7 G 109 ; 7 G 295 ; 7 G 639
Boite 7 G 53 Fontaines	
7 G 53	7 G 33 ; 7 G 112 ; 7 G 136 ; 7 G 212 ; 7 G 288 ; 7 G 298 ; 7 G 309 ; 7 G 334 ; 7 G 377 ; 7 G 396 ; 7 G 538-539 ; 7 G 561 ; 7 G 627
Boite 7 G 54 Rennepont, Thil	
7 G 54	7 G 42 ; 7 G 58 ; 7 G 238 ; 7 G 293 ; 7 G 371 ; 7 G 387 ; 7 G 389 ; 7 G 402 ; 7 G 550 ; 7 G 563-564 ; 7 G 579 ; 7 G 607
Boite 7 G 55	
7 G 55	7 G 16 ; 7 G 68 ; 7 G 182 ; 7 G 252 ; 7 G 346 ; 7 G 409 ; 7 G 413 ; 7 G 481-482
Boite 7 G 56	
7 G 56 /184	7 G 369 ; 7 G 394
7 G 56 /185	7 G 524

Cotation ancienne	Cotation nouvelle
7 G 56 /186	7 G 263 ; 7 G 626 ; 7 G 630
7 G 56 /187	7 G 639
7 G 56 /188	7 G 444
7 G 56 /189	7 G 332
7 G 56 /190	7 G 100
7 G 56 /191	7 G 118 ; 7 G 210 ; 7 G 320 ; 7 G 370 ; 7 G 389 ; 7 G 525 ; 7 G 559 ; 7 G 576

Modalité d'entrée :

Saisie révolutionnaire.

3. Zone du contenu et de la structure

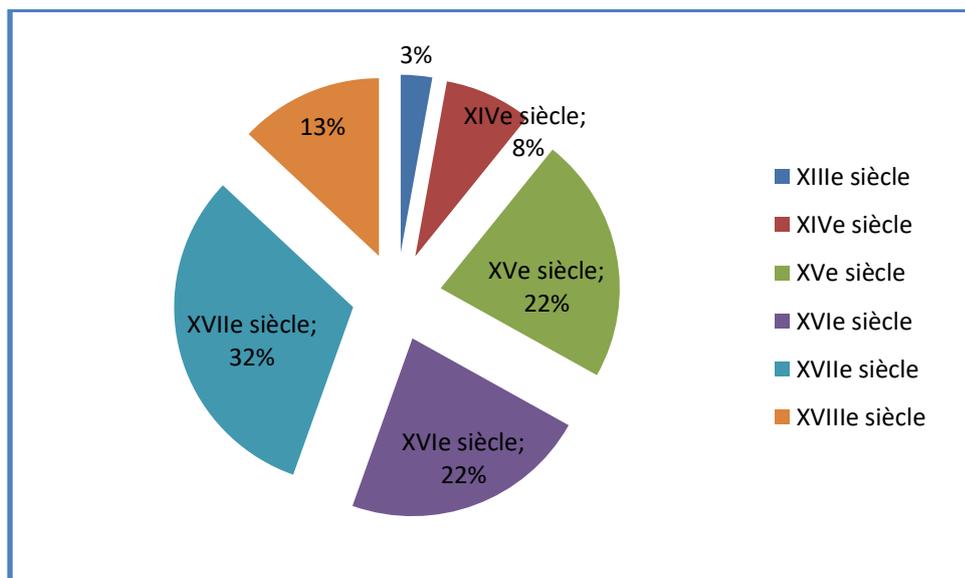
Présentation du contenu

Collégiale comtale lors de sa fondation, elle devient royale lors de l'union en 1284, de Jeanne de Champagne, arrière-arrière-petite fille d'Henri I^{er} le Libéral, avec Philippe le Bel, futur roi de France (1285-1314), et de l'incorporation de la Champagne au domaine royal.

Le champ chronologique de ce fonds d'archives s'étend de 1160 à 1791. Il contient plus de 5 000 actes. Au fil des aléas de la conservation et des déménagements, il est probable que des documents aient été perdus.

Ce fonds ne contient que 7 actes du XII^e siècle ; la fondation ne remontant qu'en 1160. Le fonds est majoritairement constitué de textes datés entre le XV^e et le XVII^e siècles.

Chapitre Saint-Maclou de Bar :
proportion d'actes selon la période chronologique³.



À la différence d'autres collégiales fondées pendant cette même période, le comte Henri n'intervient plus dans la vie du chapitre. Ses successeurs n'octroient plus de biens au chapitre. Le temporel du chapitre s'accroît tout de même, grâce aux fondations d'anniversaires, testaments et donations de seigneurs et bourgeois locaux.

Les actes conservés de la collégiale relèvent majoritairement de la juridiction gracieuse. Dans ce fonds, les particuliers comparaissent à la fois devant une autorité religieuse et une autorité laïque dès le XIII^e siècle : ainsi, le doyen ou le chantre de Saint-Maclou scellent les actes en compagnie du prévôt de Bar-sur-Aube ou le garde du sceau de la prévôté⁴.

De nombreux actes relatifs aux dons et legs, ainsi que des documents liés à la gestion foncière du domaine (baux, ventes, échanges de biens) permettent d'appréhender l'importance des propriétés du chapitre, et son rayonnement, notamment à Bar-sur-Aube.

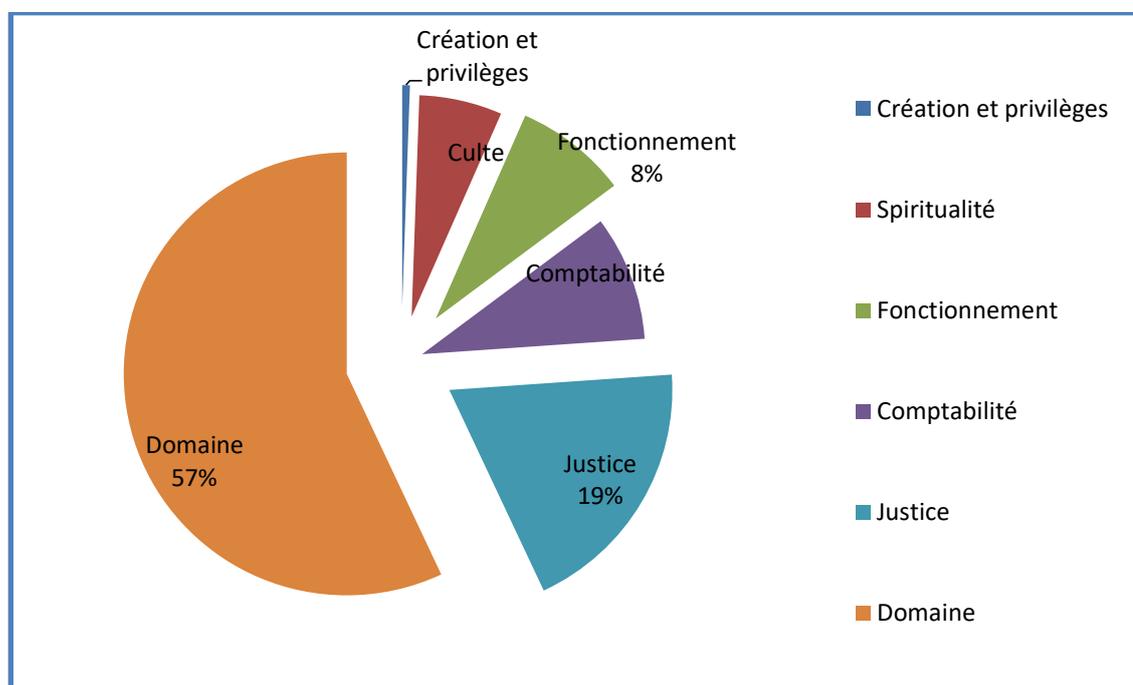
³ Les actes du XII^e siècle n'ont pas été retenus dans le graphique. Les feuillets contenus dans les articles ont été comptabilisés comme des pièces, sauf s'ils étaient regroupés en cahiers.

⁴ Pour en savoir davantage sur la juridiction gracieuse, se reporter à la bibliographie de Robert-Henri Bautier.

Il est possible de répartir les actes, suivant le plan de classement suivi dans cet inventaire : création du chapitre et privilèges, culte et spiritualité, justice, administration, comptabilité et ce qui relève du domaine.

Le graphique ci-dessous en rend compte.

Les actes de la collégiale Saint-Maclou : répartition thématique.



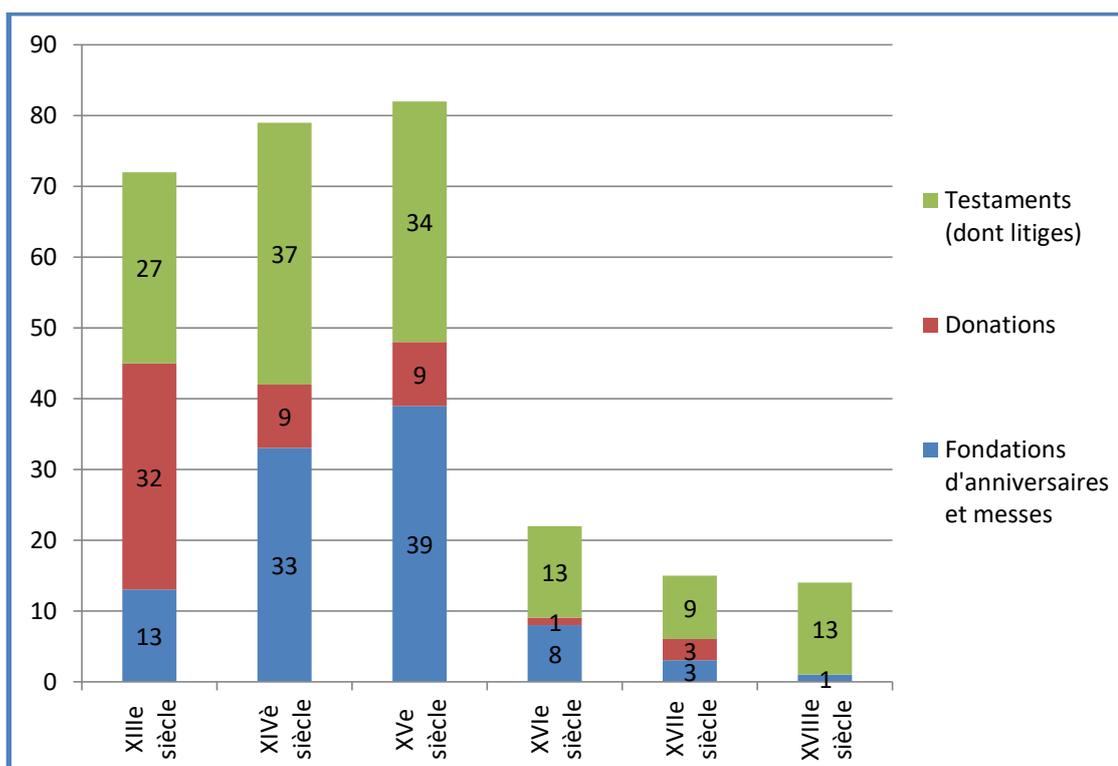
On trouvera, dans ce fonds, des actes liés à la spiritualité des donateurs, laïcs et religieux confondus (6% seulement des actes sur la totalité du fonds) ; plus nombreux entre le XIII^e et le XV^e siècle. Les testaments sont en augmentation au XIV^e et XV^e siècle, puis s'amenuisent (seuls 13 actes sont comptabilisés pour le XVIII^e siècle).

Il est à noter que les testaments et la fondation de messes se retrouvent parfois dans un même acte ; dans ce cas, le testament accorde une importance au déroulement des obsèques, et à la célébration de la messe de funérailles (requiem, chants, prières). Lorsque l'acte comporte à la fois testament et donations, fondations diverses, on le retrouvera dans la partie « Testaments ».

Les legs, testaments et donations, ne sont pas tous destinés au chapitre de Saint-Maclou ; d'autres ordres et établissements monastiques ou séculiers sont cités et sont bénéficiaires des largesses. Les ordres mendiants sont également représentés et profitent de la générosité des donateurs. Les donateurs sont des religieux, majoritairement membres de la collégiale, des laïcs, hommes et femmes.

On trouvera ci-dessous un schéma indiquant la répartition des actes liés à la spiritualité selon la période chronologique. Les litiges permettant de constater l'existence d'un testament ont été comptabilisés comme des testaments.

Spiritualité : donations, fondations, testaments.

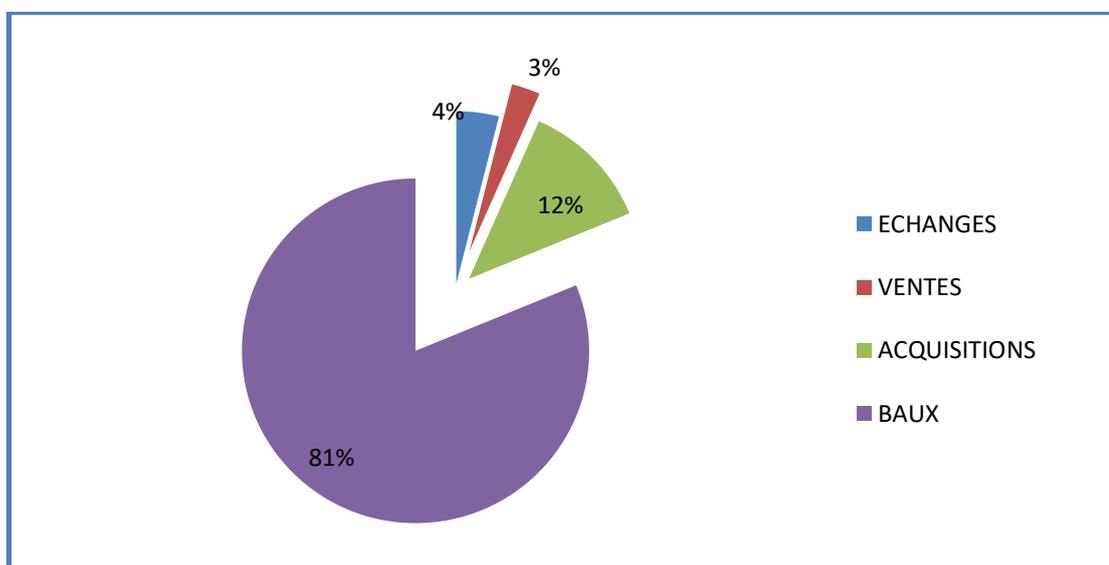


Les documents liés au fonctionnement de la collégiale sont peu nombreux. Quelques délibérations capitulaires couvrent une période allant de 1612 à 1784.

Il reste peu de documents liés à la comptabilité.

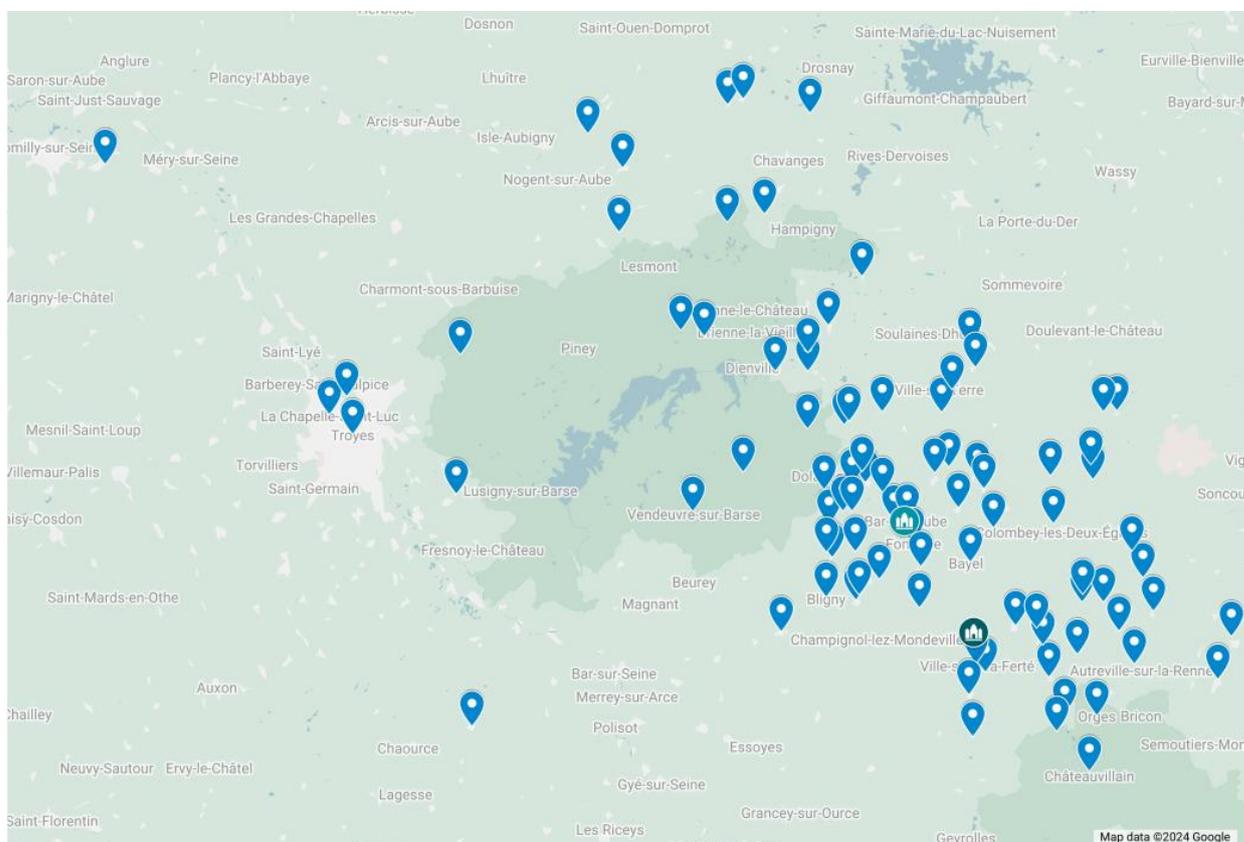
C'est la gestion du domaine qui fournit le plus de renseignements. Il est ainsi possible de reconstituer l'ensemble des propriétés du chapitre en prenant en compte les fondations, les testaments, les donations, basés sur des biens, ainsi que les documents liés aux échanges, ventes, acquisitions et baux du domaine.

Les actes relatifs au domaine foncier du chapitre.



L'espace géographique de ce fonds recouvre une aire d'influence et de possessions qui se concentrent sur la ville de Bar-sur-Aube et aux alentours, et dépassent l'actuel département de l'Aube, pour s'étendre en Haute-Marne et dans la Marne.

Ci-dessous, une vision d'ensemble des possessions du chapitre *via* les actes liés au domaine. Les biens sont assez étendus, de Maizières-la-Grande Paroisse dans le nord de l'actuel département de l'Aube, à la Haute Marne, de Bouzancourt à Châteauvillain, mais avec une concentration de biens aux alentours de Bar-sur-Aube.



Carte extraite de *Google Maps*.

Évaluation, tris et éliminations, sort final

Aucun tri, ni élimination n'ont été pratiqués dans ce fonds.

Accroissement

Aucun accroissement n'est à prévoir.

Mode de classement

Le mode de classement retenu est thématique.
Le plan est structuré par grandes rubriques.

Plan thématique retenu

I.	Fondation et privilèges de la Collégiale.....p 31	
	Actes fondateurs	
	Privilèges	
II.	Culte et spiritualité.....p 35	
	Célébrations publiques	
	Célébrations funéraires	
	Dernières volontés et legs pieux : <i>Pro remedio anima</i> et testaments	
III.	Exercice de la justice par la collégiale.....p 77	
	Justice ecclésiastique	
	Justice seigneuriale	
IV.	Administration temporelle..... p 109	
	Le chapitre	
	Les bénéfices	
	Les cures et cures primitives	
V.	Le domaine de la collégiale.....p 129	
	Les droits seigneuriaux	
	Propriétés et revenus	
	Augmentation du temporel <i>via</i> les donations	
VI.	Comptabilité.....p 250	
	Revenus	
	Charges	
VII.	Documents non identifiés	p 259
VIII.	Index	p 261
IX.	Table des matières	p. 264

4. Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Condition d'accès :

Les documents sont des archives publiques, et à ce titre, sont communicables ; cependant certains actes sont tellement abimés que leur consultation en est impossible.

Conditions de reproduction :

Les documents peuvent être photographiés, sans flash uniquement, l'utilisation du scanner et de la photocopieuse est interdite.

Langue et écriture des documents :

Les documents sont écrits en latin et français.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Les documents sont soit enliassés, soit sous forme de registres, ou de pièces isolées. On notera la présence de sceaux et cachets. Certains sont abimés, partiels et même parfois détériorés.

Pour des raisons de conservation préventive, les documents ne pourront être ni déreliés ni défaits, s'ils sont assemblés par une cordelette.

5. Zone des sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux

Il existe un cartulaire du XIII^e siècle, donné à la Bibliothèque nationale de France, entre 1924 et 1928, qui recense des actes du chapitre Saint-Maclou :

Bibliothèque nationale de France, *Cartulaire du chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube* (cote NAL 110), 128 feuillets. 250 × 170 mm. Manuscrit en latin.

Archives départementales de la Côte d'Or : Fonds de l'abbaye Saint-Claude, 2H, rubrique des Prieurés de Champagne : 2 H 1613-1614 (actes concernant Saint-Maclou).

Sources complémentaires :

Archives départementales de l'Aube

Série C. intendance de Champagne :

C 344. 1691-1790. Exemptions. Dont un arrêt de la cour des aides contre le fermier des Aides pour le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

C 367. 1481-1780.

- Mémoire résumant les principaux faits de l'histoire du chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.
- Etat général des chapitre, communautés d'hommes et de femmes, confréries et hôpitaux de la ville de Bar-sur-Aube.

C. 910.(1777-1789) - Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vauchonvilliers (Aube), pour l'année 1790. Dont le chapitre de St-Maclou de Bar-sur-Aube.

C. 949. (1754-1784). - Rôles d'impositions extraordinaires de la communauté de Vitry-le-Croisé. Dont : Requête adressée à l'intendant par les habitants, qui demandent l'autorisation de poursuivre le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, et les abbé, prieur et religieux de Beaulieu, sous prétexte que les uns et les autres n'auraient pas rempli les obligations qui leur incombent comme gros décimateurs ; procès-verbal d'expertise ; ordonnance de l'intendant qui les déboute.

C. 960. (1782-1785). - Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Urville (Aube), pour l'année 1790 ; Anciens privilégiés dont le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Série G

G 552 : Ville de Bar-sur-Aube (Aube), au diocèse de Langres.

- Déclaration des biens que le chapitre de Saint-Maclou possède dans le diocèse de Troyes, aux finages d'Argançon, Éclance, Brienne-la-Vieille, Maizières, Fresnay, Jessains, Lévigny, Margerie, La Rothière, Thil, Trannes, Vernonvilliers ; le revenu, en 1729, est estimé à 535 livres.

Procès à la requête de l'évêque et du clergé de Troyes, contre Jacques Martin, chanoine et sous-chantre de Saint-Maclou, accusé d'avoir composé deux billets diffamatoires contre le clergé de Troyes (1670).

G 4288 : 1737. Comptes du greffe de l'officialité, monitoires obtenus par Alexandre Maury, chanoine et chantre de Saint-Maclou.

G 4516 : 1737-1740, monitoires, pour Alexandre Maury, chanoine et chantre de Saint-Maclou.

G 4524 : 1634-1638, Procès en l'officialité de Langres et en appel de celle de Lyon, et requête de René de Breslay, évêque de Troyes, et des syndics et députés du clergé du diocèse, contre Bonaventure Guillot, chanoine de Saint-Maclou et curé de la Madeleine de Bar-sur-Aube, et Jacques Martin, aussi chanoine de Saint-Maclou, accusés de recel et de propagation d'un libelle diffamatoire contre le clergé de Troyes.

Sous-série 3H, abbaye de Clairvaux :

3 H 9, 3H 10 : cartulaires de Clairvaux : nombreuses donations où sont mentionnés des chanoines du chapitre Saint-Maclou (cf. site internet des Archives de l'Aube [Clairvaux \(archives-aube.fr\)](http://Clairvaux.archives-aube.fr))

3 H 336 : testaments dont celui de Pierre-le-Juif (1256) ; Gauthier de la Porte, chanoine de Saint-Maclou (1286)...

3 H 485 : procès avec le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube au sujet des dîmes.

3 H 702 : donation de Robert de Chacenay, chanoine de Saint-Maclou, 1209.

3 H 715 : donation de Richier de la Porte, chanoine de Saint-Maclou, 1256.

3 H 750 : Ailleville. Union des églises d'Ailleville et de Proverville au chapitre de Saint-Maclou (1454).

3 H 914 : Baroville. Dîmes : procès avec le chapitre de Saint-Maclou. (1500-1617).

3 H 983-984 : Bar-sur-Aube. Dîmes : procès avec le chapitre de Saint-Maclou. (1396-1546).

3 H 985 : Bar-sur-Aube. Cure : procès avec Saint-Maclou. (1493).

3 H 1029 : Bar-sur-Aube. Procès avec Saint-Maclou, Sainte-Madeleine et Saint-Pierre (1260-1630).

3 H 1080 : Bayel. Moulin du Meix : procès avec le chapitre de Saint-Maclou. (1492-1681).

3 H 1762 : Couvignon. Dîmes : procès avec l'abbaye Basse-Fontaine et Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Parmi les pièces jointes un acte original de Bernard, doyen de Bar-sur-Aube (1203). (1489-1516).

3 H 3183 : Voigny. Dîmes : procès avec Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (1488-XVI^e siècle.).

3 H 2824-2825 : Silvarouvres (Haute-Marne). Dîmes : procès contre le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. (1488-1599).

Fonds des hôpitaux

HD 33 : Archives anciennes de l'Hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube

HD 33 /16 Transaction, relative à des dîmes, passée entre Monsieur de Saint-Nicolas et Monsieur de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (1300).

HD 33 /227 Procédure suivie par Messire Jean Baptiste Geoffroy, prieur de Saint-Nicolas et chanoine de l'église collégiale de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, contre Nicolas Barat, curé de Lignol, au sujet d'une rente due par l'église de Lignol au prieuré, rente que le défendeur prétendait être une servitude, mais que le demandeur disait être un droit (1676-1677).

HD 33 /242 Procédure suivie par les administrateurs de l'hôpital de Bar-sur-Aube contre le fermier des droits de franc-fief et amortissement pour obtenir décharge, en faveur de l'hôpital, d'une somme de 86 livres 13 sols 4 derniers à laquelle ledit fermier l'avait taxé pour droits d'amortissement à cause d'une donation de 2 000 livres faites aux pauvres dudit hôpital par le sieur Letord, curé de Saint-Maclou dudit Bar (1746-1747).

HD 33/ 31 Sentence rendue par le prévôt de Bar-sur-Aube contre Maclou Mutinot (1601-1601).

HD 33 323 Mémoire des reliques trouvées à Saint-Nicolas (1630). Assemblée pour affaires de la Confrérie Saint-Anne (1669). Extrait des registres de l'église collégiale de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube ; délibération du chapitre de ladite église au sujet d'un jubilé universel (1682).

HD 33 /53 Donations par Nicolas Le Tort, chanoine et curé de Saint-Maclou, à l'hôpital (1742-1747). Acte de prise de possession par M. Nicolas Ruotte pour et au nom de l'hôpital de Bar, des immeubles (1742). Opposition par les administrateurs de l'hôpital Saint-Nicolas à la levée des scellés apposés par la prévôté de Bar sur les effets délaissés par Nicolas Le Tort (1754).

HD 33 /61 Baux à vie d'une maison (1334-1481). Bail à cens de 3 fauchées de pré, situées au finage de Bar (1489). Deux baux faits à Etienne Morel, vigneron à Bar-sur-Aube d'une maison sise à Bar et d'un jardin (1506-1527). Baux à Maclou Breton d'une maison (1535) et de 2 fauchées, de 4 journaux de terre à faire vigne au finage de Courcelles, d'un homme de vigne, de 3 journaux de terre (1539).

HD 33/ 76 Reconnaissances diverses passée par le chanoine de l'église collégiale Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et par des villageois, au profit du prieuré Saint-Nicolas dudit Bar (1779- 1781).

HD 33/ 85 Bar-sur-Aube. Finage de Courcelles. Reconnaissance par Pierre, fils de Chrétien de Beurville, qu'une pièce de vigne lieudit Epinvaux doit à l'église Saint-Nicolas douze deniers de cens annuel (1219). Quittance donnée par Gilles Deschamps, doyen de Saint-Maclou, par l'abbesse et le couvent de Saint-Nicolas pour le patronage de la cure de Courcelles (1401). Reconnaissances diverses de dettes (1622-1778).

Série J Fonds privés

Pièces isolées :

1 J 700 : Procès-verbal relatant le miracle que fit saint Genêt, second patron de l'église de Proverville, pour la guérison de la maladie du bétail, rédigé par Pierre Bertrand, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (1682).

Fonds de la Société Académique de l'Aube

2 J 312. - MAURY (Eugène), Notes historiques sur la paroisse et le chapitre Saint-Maclou à Bar-sur-Aube.

3 J : fonds de la famille Vital - Édifices religieux du département de l'Aube

3 J 118 Bar-sur-Aube, église Saint-Maclou.

6 J Fonds Monseigneur Roserot de Melin

6 J 48 Notes sur le cartulaire de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et sur les registres paroissiaux de Nogent-sur-Seine (sans date).

8 J Fonds du Comte Chandon de Briailles :

8 J 220 Bar-sur-Aube, collégiale Saint-Maclou. Procédure contre Marguerite Guillemard, veuve de Pierre Roger, tonnelier (pièce n° 3), 1759.

8 J 220 Bar-sur-Aube, collégiale Saint-Maclou. Bail à cens d'une maison à Regnault Guignard, boulanger, incomplet (pièce n° 1), 1502.

- 8 J 220 Bar-sur-Aube, collégiale Saint-Maclou. Bail à cens par Regnault Guignard à Germain d'Eguilly, de terres à Bar-sur-Aube (pièce n° 2) ,1503.
- 8 J 220 Bar-sur-Aube, prieuré Sainte-Germaine. Règlement de comptes entre François de La Caille, prieur commenditaire de Sainte-Germaine les Bar-sur-Aube et doyen de la collégiale (Saint-Maclou) dudit lieu, aumônier du roi et Jean de Mouchy, procureur du roi au baillage et comté de Chaumont en Vexin, 1669.
- 8 J 221 Lignol. Arrêt du Parlement. Imprimé déchargeant. Edme Barat, curé de Lignol d'une pension par lui consentie à Louis Chrestien chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, ci devant curé de Lignol, en vue d'obtenir la résignation de ce dernier, 1668.
- 8 J 224 Vauchonvilliers. Bail par Maurice Collet, procureur du Roi en la juridiction de police de Bar-sur-Aube et Henry Collet, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (1710).

Fonds contemporains :

Conseil départemental de l'Aube, Service du développement des territoires et de la vie associative (attribution de subventions par le Département) : 1735 W.

1735 W 186 Commune de Bar-sur-Aube. Église Saint-Maclou. (2006-2007).

1735 W 186 Bar-sur-Aube, restauration du retable de Bouchardon à l'église Saint-Maclou. (2004-2004).

Conservation des antiquités et objets d'art : 1856 W

1856 W 90 : Bar-sur-Aube, église Saint-Pierre et Saint-Maclou. (1958-2011).

1856 W 184 : Bar-sur-Aube, objets mobiliers classés de la collégiale Saint-Maclou. (1957-2012).

1856 W 185 : Bar-sur-Aube, objets mobiliers classés de l'église Saint-Pierre et Saint-Maclou. (1996).

1856 W 186 : Bar-sur-Aube, orfèvrerie religieuse de l'église Saint-Maclou.

1856 W 187 : Bar-sur-Aube, orfèvrerie religieuse de l'église Saint-Maclou et Saint-Pierre. (1993-1995).

1856 W 1047 : Bar-sur-Aube, travaux de restauration du retable de Bouchardon de l'église Saint-Maclou. (1957-1998).

Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Aube

1914 W 255 : Mémoires des travaux de strict entretien effectués : abbaye de Clairvaux, château de Barberey-Saint-Sulpice, église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, chapelle d'Avaleur de Bar-sur-Seine, église Saint-Étienne de Bar-sur-Seine, château de Dampierre, chapelle de Servigny d'Essoyes, château de Vaux de Fouchères, calvaire du cimetière de Laubressel, château des Riceys, pavillon Henri IV de Nogent-sur-Seine, manoir des Tourelles de Rumilly-les-Vaudes, abbaye Saint-Martin-ès-Aires de Troyes, basilique Saint-Urbain de Troyes, cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Troyes, église Saint-Jean de Troyes, église Sainte-Madeleine de Troyes, église Saint-Nicolas de Troyes, église Saint-Nizier de Troyes de Troyes, église Saint-Pantaléon de Troyes, Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes, Hôtel Juvénal des Ursins de Troyes, Hôtel de Mauroy de Troyes, calvaire de la Croix Blanche de Villemereuil. (1983-1993).

1914 W 305 : Bar-sur-Aube. Église Saint-Maclou : travaux de maçonnerie (1940-1978), mise hors d'eau (1956-1985), étaievements (1957-1992), restauration de la couverture (1959-1985), proposition de mise en valeur touristique (1960), assainissement (1961), restauration des vitraux (1961-1989), restauration d'œuvres d'art (1961-1981), acte de vandalisme (1963), relevé photogrammétrique (1969), électrification (1980), dégradation de la porte sud (1981-1987), restauration du beffroi (1984), paratonnerre (1984), consolidation provisoire, mise hors d'eau et hors d'air (1987-1992), reprise des fondations (1992-1995), déplacement d'un monument de 1870 (1988), restauration de l'orgue (1985).

Fonds iconographiques

1 FI 524 Albums de photographies représentant des monuments religieux ou civils et des lieux troyens ou aubois. (1880-1950).

Cartes postales (consultables en ligne sur [Cartes postales \(archives-aube.fr\)](http://archives-aube.fr))

- 8 FI 3122 Bar-sur-Aube. - Vue générale prise du Clocher Saint-Maclou.
- 8 FI 3194 Bar-sur-Aube. - Église Saint-Maclou - Abside à cinq pans, XIV^e siècle - Petit clocher de forme octogonale au milieu du transept.
- 8 FI 3196 Bar-sur-Aube - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3197 Bar-sur-Aube (Aube) Église Saint-Maclou (XII^e, XIV, XVIII^e siècles) servant autrefois de Chapelle au château des comtes de Bar. Temple de la Raison à l'époque révolutionnaire, elle fut rendue au culte catholique sous le Directoire.
- 8 FI 3198 Bar-sur-Aube - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3199 Bar-sur-Aube - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3200 Bar-sur-Aube - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3201 Bar-sur-Aube - L'Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3202 Bar-sur-Aube (Aube). - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3203 Bar-sur-Aube - L'Église et le portail de Saint-Maclou.
- 8 FI 3204 Bar-sur-Aube - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3205 Bar-sur-Aube - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3206 Bar-sur-Aube - L'Aube et l'Église Saint-Maclou près de Mathaux.
- 8 FI 3207 Bar-sur-Aube. - Église Saint-Maclou et école communale.
- 8 FI 3208 Bar-sur-Aube - L'Aube - L'Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3209 Bar-sur-Aube (Aube) - L'Aube et l'Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3210 Bar-sur-Aube. - Église Saint-Maclou et école communale.
- 8 FI 3211 [Bar-sur-Aube. - Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3212 Bar-sur-Aube - Le clocher de Saint-Maclou.
- 8 FI 3213 Bar-sur-Aube (Aube) - Intérieur de l'église Saint-Maclou.
- 8 FI 3214 Bar-sur-Aube - Saint-Maclou. Petite Porte sous la Tour. Cintres Romains (XI^e Siècle).
- 8 FI 3334 Bar-sur-Aube. - Les Bords de l'Aube et l'Église Saint-Maclou.
- 8 FI 3343 Bar-sur-Aube. - Les écluses et l'église Saint-Maclou.
- 8 FI 3428 Bar-sur-Aube - Tour de Saint-Maclou (XIII^e siècle). Ancienne entrée du château des comtes de Champagne.
- 8 FI 8026 Bar-sur-Aube - Église Saint-Maclou (Chœur).
- 8 FI 8252 Bar-sur-Aube. - Église Saint-Maclou - Le Calvaire.
- 8 FI 8409 Bar-sur-Aube (Aube) - Église Saint-Maclou (XIV^e s.) - Tour (XIII^e s.).
- 8 FI 9128 Bar-sur-Aube (Aube). - L'Église Saint-Maclou.
- 8 FI 9177 En Champagne... Bar-Sur-Aube (Aube). - Vue aérienne : l'Aube et la promenade de Mathaux, l'église Saint-Maclou et la Ville.
- 8 FI 9521 Bar-sur-Aube. - Les Bords de l'Aube et l'église Saint-Maclou.
- 8 FI 9522 Bar-Sur-Aube - Rue Saint-Maclou.

Archives départementales de la Côte d'Or

2 H Fonds d'archives de l'abbaye de Saint Claude du Jura :

2 H 1612 : Prieuré Saint-Pierre de Bar-Sur-Aube. Prieurs et religieux. Dont procès entre le prieur et le chapitre de Saint-Maclou, curé primitif, préséance lors des processions (1682-1683).

2 H 1613 Prieuré Saint-Pierre de Bar-Sur-Aube. Bâtiments, biens et revenus (1494-1727) ; Dont procès entre le prieur et le chapitre de Saint-Maclou au sujet de la contribution aux réparations du chœur de l'église (1711).

2 H 1614 : Prieuré Sainte-Germaine de Bar-Sur-Aube. Dont quittances au prieur de Sainte-Germaine par le chambrier du chapitre Saint-Maclou (1454-1457).

Archives départementales de la Haute Marne

Fonds ecclésiastiques :

11 H Abbaye du Val-des-Écoliers

11 H 12 Procédure contre le chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube sur les dîmes de grains et de vin (1274-1517).

13 H Abbaye de Clairvaux.

13 H 18 : Villeneuve-au-Roi : carte des terres et prés situé sur le finage de Villeneuve-au-ROI ; carte des terres et prés du Bouverot de Monterie situés tant sur le finage dudit Monterie que sur celui de La Villeneuve-au-Roi, dont les deux tiers appartiennent à Clairvaux, l'autre tiers au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et indivis entre eux (2 plans, papier) (XVIII^e siècle).

Fonds d'archives judiciaires :

1 B : Fonds du bailliage et siège présidial de Chaumont, procès contre des particuliers.

1 B 1914 : Le chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube contre Jacques Simonnot et Jean Fourrier (1641-1644).

1 B 2940 : Nicolas Ruel contre les religieux de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et contre Nicolas Dauvilliers (1570-1704).

1 B 3215 : Jean-Baptiste Boudard contre le chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et contre Jacob Boisvert (1710-1719).

Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)

- Plans des édifices de l'Aube, Bar-sur-Aube. Église Saint-Maclou : plans aquarellés :

Références :

G/82/10/1003-019293	G/82/10/1003-053542
G/82/10/1003-019293(1)	G/82/10/1003-053543
G/82/10/1003-019294	G/82/10/1003-053544(1)
G/82/10/1003-019294(1)	G/82/10/1003-053544(2)
G/82/10/1003-019295	G/82/10/1003-053546
G/82/10/1003-019295(1)	G/82/10/1003-053547
G/82/10/1003-019296	G/82/10/1003-053549
G/82/10/1003-019297	G/82/10/1003-078436
G/82/10/1003-052752	G/82/10/1003-078437
G/82/10/1003-052753	G/82/10/1003-116708
G/82/10/1003-053535	G/82/10/1003-116709
G/82/10/1003-053537	G/82/10/1003-019293
G/82/10/1003-053538	

- Travaux sur des édifices de l'Aube, de Haute-Marne, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort par Jean-Michel Musso. Bar-sur-Aube (Aube) - Église Saint-Maclou : photographies.

Références : F/1997/10/17-211 à 217.

Indications bibliographiques :

ARBOIS DE JUBAINVILLE, HENRI D', *Histoire des Ducs et Comtes de Champagne*, 6 tomes, Édition Durand, Paris, 1859-1867.

ARBOIS DE JUBAINVILLE, HENRI D', *Histoire de Bar-sur-Aube sous les comtes de Champagne*, Bar-sur-Aube, 1859.

BAUDIN, ARNAUD, *Emblématique et pouvoir en Champagne. Les sceaux des comtes de Champagne et de leur entourage (fin XI^e-début XIV^e siècle)*, Éd. Dominique Guéniot, Langres, 2012.

BAUTIER, ROBERT-HENRI, *L'exercice de la juridiction gracieuse en Champagne du milieu du XIII^e siècle à la fin du XV^e*, dans: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1958, tome 116, pp. 29-106.

BAUTIER, ROBERT-HENRI, *L'authentification des actes privés dans la France médiévale, Notariat public et juridiction gracieuse*, in *Notariado público y documento privado, de los orígenes al siglo XIV*, éd. José Trenchs, Generalitat Valenciana, Conselleria de Cultura, Educació | Ciència, Diputacions d'Alacant, Castelló València, 1989.

BOURQUELOT, FELIX, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, In *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. Deuxième série, Antiquités de la France*. Tome 5, 1865. pp. 1-335.

BOUTIOT HENRI, *Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale*, 6 volumes, Edition Dufey-Robert, Troyes, 1870-1880

BUR, MICHEL, *La formation du comté de Champagne, v. 950 - v. 1150* (Thèse de doctorat d'État, Nancy, 1974), P.U.N., 1977, 573 p.

BUR, MICHEL, *La Champagne médiévale*, Recueil d'articles, Langres, 2005, 791 p.

BUR, MICHEL, *Recueil des actes d'Henri le Libéral, comte de Champagne (1152-1181)*, commencé par J. Benton, achevé par M. Bur, Chartes et Diplômes relatifs à l'Histoire de France publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 1, Paris, 2009, XXXVIII - 677 p.

BUR, MICHEL, *La Champagne médiévale dans son environnement politique, social et religieux*. Recueil d'articles, Paris, AIBL, 2020, 444 p. (avec complément bibliographique)

BUR, MICHEL, *Remarques sur les plus anciens documents concernant les foires de Champagne* (Colloque de Troyes, 1970), Cahiers de l'Association interuniversitaire de l'Est, 16, 1972, p. 45- 62.

CHAPIN, ELISABETH, *Les villes de foires de Champagne, des origines au début du XIV^e siècle (Provins, Troyes, Lagny, Bar-sur-Aube)*, Paris, Honoré Champion, 1937

CORBET, PATRICK, *Les collégiales comtales de Champagne (vers 1150-vers 1230)* », dans *Annales de l'Est*, 1977, n° 3, p. 195-241.

En passant par la Champagne. Pèlerins & marchands. Moyen Âge & Renaissance, Saint-Julien-les-Villas, Maison du Patrimoine de l'Agglomération troyenne, 2007

EVERGATES, THEODORE, *Henry the Liberal, Count of Champagne, 1127-1181*, Philadelphie, Pennsylvanie University of Pennsylvania Press (The Middle Ages Series), 2016.

ROGER, JEAN-MARC, *Gardes du scel et notaires de la prévôté de Bar-sur-Aube (fin du XIII^e-milieu du XVI^e siècle)*, dans *Bulletin philologique et historique*, 1974, p. 11-72,

ROSEROT (ALPHONSE), *Dictionnaire historique de la Champagne Méridionale*, Marseille : Lafitte Reprints, t.1-3, 1948.

ROUSSEL, Charles, *Le Diocèse de Langres, histoire et statistique*, Langres, 1873⁵.

YANTE, Jean-Marie, « Le réseau des foires de Champagne (XII^e-XIV^e siècles). Émergence, structuration et connexions ». *Réseaux politiques et économiques*, édité par Henri Bresc, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2016, pp 67-81.

Articles de revues historiques ou journaux locaux consultables en salle de lecture

114 PL 30 : MAURY, EUGENE, Mon vieux Bar-sur-Aube : le chœur de l'église Saint-Maclou, *Almanach du Petit Troyen*, Année 1933, p. 71-73.

94 PR 3 : L'église de Saint-Maclou, Collégiale, belle et fragile à la fois ; *RCA (région Champagne Ardenne)* numéro 23, juillet 1996, p. 15-18.

114 PL 49 : L'architecture des jubés, tribunes et buffets d'orgues du département de l'Aube (1500-1974), *Almanach Libération-Champagne*, année 1974, p. 160-192.

Journal local, Libération Champagne

1241 PL 663 GROSS, ANNE-CLAIRE/PALLOT, ERIC, Entrer à Saint-Maclou, samedi 24 juin 2017, p. 22

1241 PL 669 VAN HOUTTE, JEAN-MICHEL, Pour le salut de Saint-Maclou ! Avec trois tranches sur 5 ans, s'ouvre à Bar-sur-Aube le chantier le plus monumental de la décennie, dimanche 10 décembre 2017, cahier central, rubrique "patrimoine", p. X-XI

1241 PL 704 ULL, GUILLAUME/VAN HOUTTE, JEAN-MICHEL, Collégiale Saint-Maclou. Le transept, cœur du chantier actuel, dimanche 22 novembre 2020, cahier central, rubrique "Patrimoine", p. VI

1241 PL 708 VAN HOUTTE, JEAN-MICHEL, De Sainte-Germaine à Saint-Pierre, mercredi 3 mars 2021, p. 9.

Mémoires de la Société académique de l'Aube

3 PL 117 *L'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube*, Tome CXVI, année 1991-1992, p. 97-104

3 PL 141 GUBLIN, CATHERINE/DELOISY, F. (ILL.)/MEDIATHEQUE DE BAR-SUR-AUBE (PHOT.), *La collégiale Saint-Maclou, passé et avenir*, Tome 139, année 2015, p. 311-321

La Vie en Champagne

5 PL 4 JEANNET, HENRI, *Approche des églises de Bar-sur-Aube*, numéro 80, juin 1960, p. 16-17

5 PL 15 LEULIER, R, *Bar-sur-Aube : collégiale Saint-Maclou, 1160-1982*, numéro 326, novembre 1982, p. 9-15 ;

5 PL 15 LEULIER R, *Bar-sur-Aube : l'architecture de Saint-Maclou*, numéro 327, décembre 1982, p. 4-11 ;

5 PL 16 LEULIER R, *L'architecture clunisienne de Saint-Maclou (1100-1199)*, numéro 328, janvier 1983, p. 7-13

⁵ On y trouvera une liste conséquente des chanoines du chapitre officiant également en tant que curé ou vicaire des paroisses de Bar-sur-Aube et des cures dont le chapitre possédait la collation.

57 PL 1 *Descentes de Croix et Piété de quelques églises de Champagne méridionale*, nouvelle série, n° 9, janvier-mars 1997, p. 32-38.

BP 2854 BETHUNE, GILBERT/ROCHE, MICHEL, *A l'ombre de Saint-Maclou, Où, pendant des siècles, se déroula la vie à Bar-sur-Aube.1160-1790*,

Zone du contrôle de la description

L'instrument de recherche de cette sous-série a été réalisé en 2024, sous le contrôle d'Arnaud BAUDIN et la direction de Nicolas DOHRMANN.

7.2. Règles ou conventions :

Cet instrument de recherche a été élaboré conformément aux recommandations de l'ouvrage suivant : Direction des Archives de France, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, La Documentation française, 1999, 259 p.

Il a également été traité selon la norme Isad-G (norme générale et internationale de description archivistique).

7.3. Dates de la description :

2024.

7 G 1 – 647. LA COLLÉGIALE SAINT-MACLOU DE BAR-SUR-AUBE (1170-1791).

7 G 1-8 FONDATION ET PRIVILEGES DE LA COLLÉGIALE

7 G 1-4 Actes fondateurs

7 G 1 Fondation laïque par le comte Henri : chartes.

Pièce n°1

Henri [I] Le Libéral, pour son salut et celui de ses ancêtres, a fondé dans l'église Saint-Maclou du *castrum* de Bar-sur-Aube, un chapitre séculier, auquel il octroie différents droits, dont vingt setiers de froment par an sur ses moulins de Bar, des droits sur les aubains, sur l'exemption des hommes du chapitre de toute exaction, trois cent sous de grosse taille à prendre sur la foire de Bar-sur-Aube. Il leur donne deux hommes, Lambert, charpentier et Gautier, forgeron. Henri annonce ses témoins, son sceau et mentionne le chancelier Guillaume comme écrivant l'acte.

Le four banal de Bar et les foires sont mentionnés.

1160-1161

Noms apparaissant dans l'acte : Henri Fr Le Libéral, comte de Troyes. Anseau de Traînel. Herbert, vicomte de Bar. Erard, prévôt [de Bar ?]. Roland, maire [de Bar ?].

Pièce n° 2

Henri I^{er} Le Libéral, confirme, en la modifiant légèrement la charte de 1160, relative à la fondation de Saint-Maclou.

Les témoins sont Manassès, prévôt de Saint-Étienne; Herbert, chantre ; Anseau de Traînel ; Guillaume, maréchal ; Artaud, camérier ; Herbert, prévôt de Bar ; Pierre de Langres. Henri annonce son sceau et mentionne le chancelier Guillaume comme écrivant l'acte.

La durée de la foire est évoquée.

1170

Noms apparaissant dans l'acte : Henri Fr Le Libéral, comte de Troyes. Manassès, prévôt de Saint-Étienne. Herbert, chantre. Anseau de Traînel. Guillaume, maréchal. Artaud, camérier. Herbert, prévôt de Bar. Pierre de Langres.

7 G 2 Fondation ecclésiastique : charte.

Pièce n°1

Adon, abbé [de Saint Oyand du Jura], concède, à la demande de Henri, comte palatin de Troyes, la chapelle Saint-Maclou, aux chanoines de Saint-Maclou, sans préjudice du droit de du nouveau prieuré Saint-Pierre. Cette concession est faite moyennant, entre autres, un cens annuel de dix livres provinoises. Il est décidé également que les prébendes des chanoines trépassés seront versées à Saint-Étienne du Mont, que les défunts seront enterrés au cimetière du Mont de Bar.

Les témoins sont Adon, Constantin, prieur, Aymon, cellérier, Guichard, camérier, *Vivenci*, chantre, Pierre *Sancta*, Bencelin, prieur du Mont de Bar, Humbert aumônier, appartenant au couvent; et les chanoines Boson, chantre, Pierre de Langres.

Pas de mention du sigillant ; "remis" par Boson, chantre, acte dressé au monastère.

1160

Noms apparaissant dans l'acte : Adon, abbé de Saint Oyand du Jura. Constantin, prieur. Aimon, cellérier. Guichard, camérier. Vivenci, chantre. Pierre, sacristain. Bencelin, prieur du Mont de Bar. Humbert, aumônier. Boson, chantre et chanoine. Pierre de Langres, chanoine.

7 G 3 Confirmation ecclésiastique : charte

Pièce n° 1

Geoffroi, évêque de Langres, approuve, suite à la demande de Rainier, doyen et chanoine du chapitre de Saint-Maclou de Bar, l'érection de la collégiale dans son château de Bar, la création des prébendes, les donations effectuées par le comte Henri I^{er} Le Libéral.

Les témoins sont Gidon, trésorier, et les archidiacres Garnier, Fulcoïn, Girard, Ponce, Hugues.

Il n'y a pas d'annonce de sceau.

1160-1163

Noms apparaissant dans l'acte : Geoffroi de La Roche Vanneau, évêque de Langres (1138-1163). Rainier, doyen du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Gidon, trésorier du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Garnier, archidiacre. Fulcoïn, archidiacre. Girard, archidiacre. Ponce, archidiacre. Hugues, archidiacre.

7 G 4 Confirmation divine, attribution d'une relique : charte

Pièce n° 1

Ingeburge, reine de France⁶ (1193-1236), donne au chapitre de Saint-Maclou, une dent de Saint-Maclou, découverte miraculeusement dans la chapelle royale de Pontoise. Ce don fait suite à la demande de Frère Chrétien, aumônier du roi ; celui-ci était originaire de Bar-sur-Aube.

Acte donné à Saint-Germain-en-Laye, en 1220. Le sceau n'est pas annoncé, mais l'acte a été scellé.

1220

Noms apparaissant dans l'acte : Ingeburge de Danemark, reine de France (1174-1236). Frère Chrétien, aumônier du roi.

7 G 5-8 Privilèges

7 G 5-6 Privilèges émanant du pouvoir ecclésiastique

7 G 5 Confortation de droits octroyés par les souverains pontifes

Pièce n°1

Le pape Lucius III rappelle les droits de nomination du doyen de Saint-Maclou, octroyés par le comte de Troyes, Henri I^{er} Le Libéral et Geoffroy, évêque de Langres.

Donné à Vérone. Scellé par Lucius.

Sans date [1181-1185]

Noms apparaissant dans l'acte : Lucius III, pape (1181-1185). Geoffroi de La Roche Vanneau, évêque de Langres (1138-1163).

Pièce n°2

Bulles d'Innocent [III], pape, confirmant les privilèges de Saint-Maclou de Bar. Donné à Lyon.

Noms apparaissant dans l'acte : Innocent III, pape (1198-1216).

Sans date [1198-1216]

Pièce n°3

Innocent III, pape, confirme les privilèges donnés par le comte de Troyes, Henri I^{er} le Libéral.

Donné à Latran.

Noms apparaissant dans l'acte : Innocent III, pape (1198-1216).

1213

⁶ Ingeburge de Danemark, reine de France (1193-1236), seconde épouse de Philippe Auguste

7 G 6 Confortation de droits octroyés par les évêques et doyen de chrétienté

Pièce n°1

Gautier, évêque de Langres, et Manassès, doyen et chanoine de Bar, rappellent les droits que Geoffroi, autrefois évêque de Langres, et le comte de Troyes, Henri I^{er} le Libéral, ont donné au chapitre. Les sigillants sont l'évêque de Langres et le doyen de Bar.

1173

Noms apparaissant dans l'acte : Gautier de Bourgogne, évêque de Langres (1163-1179).

Pièce n°2

Vidimus, confirmant les privilèges ecclésiastiques de la collégiale donnés par Gautier, évêque de Langres, par Guillaume, évêque de Langres, et par le pape Innocent, lors de la première année de son pontificat.

Acte collationné par Jean de *Bruillia*, prêtre de la curie de Langres, tabellion et Guillaume [...] de Chaumont, clerc tabellion de la curie de Langres.

1368

Pièce n°3

Vidimus du doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube, Aymon, des droits du chapitre Saint-Maclou.

1285

7 G 7-8 Privilèges émanant du pouvoir laïc

7 G 7 Privilèges et confirmations comtales et royales

Pièce n°1

Acte de 1205 (copie) donné par Thibaut, comte de Champagne, confirmant les droits du chapitre sur la foire de Bar.

Sans date

Pièce n° 2

Louis X (1305-1316), roi de Navarre et comte de Champagne, confirme la donation de 1170, de Henri I^{er} Le Libéral, comte de Troyes. Acte donné à Troyes et scellé.

1314

Pièce n°3

Charles [VI], roi de France (1380-1422), confirme les privilèges du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube octroyés autrefois par le comte de Troyes, Henri I^{er} le Libéral.

Acte donné à Paris. Le roi annonce sceller l'acte par son sceau.

1381

Pièce n°4

Vidimus, sous le sceau de Charles [VII], roi de France (1422-1461), d'une donation faite au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube par Henri, comte de Troyes.

1451

Pièce n°5

Le premier acte est un arrêt du Conseil du roi dans lequel Charles IX, roi de France (1560-1574), à la requête de Paris Guiot, prévôt d'Essoyes, assigne ceux qui ont des fours sans permission, et en demande la démolition. Acte donné à Paris.

Le second acte émane du sergent royal du bailliage de Chaumont, à la requête de Paris Guiot, prévôt d'Essoyes, avocat en appel, en présence de Maurice Guenichon.

1564-1566

Noms apparaissant dans l'acte : Charles IX, roi de France. Maurice Guenichon, prévôt de Bar-sur-Aube. Paris Guiot, prévôt d'Essoyes, avocat.

Pièce n°6

Confirmation de privilèges par Charles IX, roi de France (1560-1574), relatifs à des maisons, mesures, granges, terres, coutumes, dîmes du chapitre Saint-Maclou.

Acte du conseil donné à Paris.

1570

Pièce n° 7	
Arrêt du conseil du roi par lequel Charles IX, roi de France (1560-1574), confirme les droits du chapitre de Saint-Maclou. Acte donné à Paris.	1571
Pièce n°8	
Arrêt du conseil du roi par lequel Henri III, roi de France et de Pologne (1574-1589), confirme les droits du chapitre de Saint-Maclou. Acte adressé au bailli de Troyes. Acte donné à Paris.	1574
Pièce n°9	
Privilèges du chapitre, confirmés par le roi Louis XIII (1610-1643).	1638
Pièce n°10	
Louis XIV, roi de France (1643-1715), exempte les ecclésiastiques de Bar-sur-Aube du logement des gens de guerre.	1653
Pièce n°11	
Collation des privilèges du chapitre, confirmés par le roi Louis X (1314-1316), en 1314, ainsi que la confirmation de la fondation du chapitre en 1170. Acte collationné en 1672.	1672
Pièce n°12	
Extrait du registre du Conseil d'État : Arrêt du Conseil royal suite à la requête du chapitre pour confirmer les donations faite par Henri, comte de Troyes, en 1170.	1679
Pièce n°13	
Louis XIV, roi de France (1643-1715), confirme les droits du chapitre Saint-Maclou.	1704
Pièce n°14	
Lettres de sauvegarde royale des biens du chapitre Saint-Maclou.	1487-1658
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Baudricourt, bailli de Chaumont. Louis XIII, roi de France (1610-1643).</i>	

7 G 8 Confortations des droits par les pouvoirs locaux : Garde des sceaux et baillis.

Pièce n° 1	
<i>Vidimus</i> de Pierre Saulnier, garde du sceau de la prévôté de Chaumont, fait savoir que Jean de la Harpe et Dreux <i>Ranere</i> de Chaumont, clerks jurés établis à Chaumont, ont vu l'acte de Jean II, roi de France, de 1362, relatant la donation de Henri, comte de Troyes. Le sceau de la prévôté de Chaumont a été apposé, et en contre-sceau celui de Pierre Saulnier.	1367
Pièce n°2	
<i>Vidimus</i> de Nicolas le Muel, conseiller du duc de Brabant, et Jean de Sens, licencié en lois, attestant avoir vu les documents liés aux propriétés de Saint-Maclou. Acte donné à Troyes et scellé par Nicolas Le Muel et Jean de Sens.	1490
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Le Muel, conseiller du duc de duc de Brabant, comte de Nevers, d'Eu et de Rethel, bailli.</i>	
Pièce n°3	
Acte du [. .] bailli de Chaumont, envoyé au prévôt de Bar et son lieutenant, concernant des droits remontant à la fondation de Saint-Maclou, connus par les précédents prévôt de Bar, dont Jean de Monstier, Étienne Dehaz, Jacot de Saint Belin, Jean de Bouranton (<i>Bousanton</i>). Le bailli annonce son sceau.	1353

7 G 9-68 **CULTE ET SPIRITUALITÉ**

7 G 9-14 **Célébrations publiques**

7 G 9 **Service divin, engagement d'enfants de chœur**

Pièce n°1

Maurice Guenichon, écuyer, licencié ès lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Faultrey, et Maclou Perrel, clerks notaires jurés, font savoir que Jean de Lorme dit Petiton, vigneron, et Jean Courtois, tisserand de toiles, s'engagent à ce que Robin Delorme et Étienne Courtois soient enfants de chœur.

Maurice Guenichon annonce sceller l'acte avec son sceau en contre sceau de la prévôté, et les seings manuels des notaires.

1548

7 G 10 **Service divin, fonctionnement au sein de la chapelle de la Porte de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube**

Pièce n°1

Acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, donné en présence de Jean Fevre, et Louis André, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube avec les dignitaires du chapitre Saint-Maclou ; dont Henri Boiteux, trésorier, Jean de Pont, prévôt, Pierre de Morey, chantre, Evrard Galichet, sous-chantre, Guillaume d'Avignon, Jean Tassin, Simon Verpillat, Mathe Mairot, Étienne Moitier, Nicolas de Poissy, Jean de Bar, Domenge Fillon, tous prêtres et chanoines prébendés de Saint-Maclou, avec Messire Denis Vauquie, prêtre chapelain de la Chapelle de la Porte, fondée à l'église Saint-Maclou, à l'autel Notre-Dame de la paroisse, et Messire Vincent Henriot, prêtre de la cure de Voigny.

L'accord concerne le service divin de la chapelle de la Porte.

Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau

1455

7 G 11 **Fête de Saint-Maclou, institution.**

Pièce n° 1

Jean, évêque de Langres, ordonne que la fête de Saint-Maclou soit solennellement chômée à Bar-sur-Aube. L'évêque annonce l'apposition de son sceau.

Acte donné à Bar-sur-Aube.

1333

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Chalon, évêque de Langres (1329-1335)

Pièce n° 2

Jean, évêque d'Apt, vicaire de Louis de Bar, cardinal de Sainte Agathe et administrateur perpétuel du diocèse et duché de Langres, accorde aux doyen et chapitre de Saint-Maclou la permission de se réunir avec quelques bourgeois et habitants pour célébrer la fête de Saint-Maclou, en représentant, sur les places de Bar-sur-Aube, sa vie et ses miracles, et en disant la messe sur la même place avec un autel portatif.

Acte donné à Langres. Jean annonce apposer son sceau et signet.

1408

Pièce n° 3

Certificat des curés de Bar-sur-Aube, dont le curé de l'église Sainte Madeleine de Bar-sur-Aube, attestant que l'usage de chômer la fête de Saint-Maclou à Bar-sur-Aube, est de temps immémorial. Acte signé entres autres, par Ludovic, le curé de Sainte Madeleine, Pierre, curé de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, Mareis, échevin, Dumesnil, substitut du procureur du roi.

1674

7 G 12 Fête de Saint Blaise, fondation.

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Joseph et Étienne Le Chat, clerks tabellions jurés établis à Bar, annoncent la fondation par Jean Rémy, prêtre et chanoine du chapitre Saint-Maclou, d'une fête double en l'honneur de Saint Blaise. Jean Rémy y assigne dix sols tournois de rente annuelle, à prendre sur deux pièces de vigne, au finage de Colombé Le Sec. Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1438

7G 13 Fête de Saint Quentin, fondation.

Pièce n°1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Feure, Louis Andry, notaire jurés établis à Bar, font savoir que Demonge Fillon, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou, reconnaît avoir fondé, en l'église de Saint-Maclou, depuis trois ou quatre ans, une fête double de Saint Quentin, le deuxième jour d'octobre. Cette fête double consiste en des vêpres, la veille, et le jour même une messe au grand autel, à haute voix.

Pour ce faire, Demonge Fillon donne une pièce de vigne au finage du Mont-Sainte-Germaine, en la côte d'Aube.

Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1465

Noms apparaissant dans l'acte : Geoffroi Vauvert. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 14 Fête du Saint Sacrement, rétablissement dominical

Pièce n°1

Acte donné par César-Guillaume de la Luzerne, évêque-duc de Langres qui rétablit, à la demande du Sieur Evers, doyen de la collégiale de Saint-Maclou, les bénédictions du Saint Sacrement, certains dimanches du mois.

Acte donné à Mussy. L'évêque annonce sa signature, ainsi que celle de son secrétaire ordinaire, et appose son sceau.

1783

Noms apparaissant dans l'acte : César-Guillaume de la Luzerne, évêque-duc de Langres (1770-1802).

7 G 15 Processions, fondation: charte.

Pièce n° 1

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Léger (*Leodegard*), chanoine de l'église Saint-Maclou, et curé de l'église Sainte Marie-Madeleine de Bar, reconnaît avoir donné, au chapitre Saint-Maclou, vingt sous annuels de rente à prendre sur une maison. Cette maison est sise à Bar, au lieu dit *Les Heiriez*. Elle appartient à Guillaume de Monstier, et est située à côté de la maison de Marguerite dite La Coichote. Cette donation crée la fondation d'une procession le jour de la Sainte-Marie-Madeleine, dans l'église Marie-Madeleine.

Un acte de donation scellé par Guiard, prédécesseur d'André, et Anséric, maire de la commune de Bar, est présenté à André.

André annonce son sceau et celui de Léger.

1264

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Monstier. Marguerite dite la Coichote. André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Anséric, maire de la commune de Bar. Léger, chanoine de l'église Saint-Maclou, et curé de l'église Sainte Marie-Madeleine de Bar.

7 G 16 Processions, droits de préséance: charte.

Pièce n°1

Acte donné à Paris par Louis XIV, roi de France, concernant les droits lors de la procession générale ordonnée par l'évêque, ayant lieu à Bar-sur-Aube, lors du rassemblement des différentes églises.

Il s'agit d'établir les droits de célébrer l'office, entre les églises Sainte-Madeleine, Saint-Pierre et Saint-Maclou.

Noms apparaissant dans l'acte : Louis Berbier du Metz, aumônier du roi, abbé des abbayes de Guincamp et d'Huiron, doyen de Saint-Maclou. François de Vaivre, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Étienne Maugras, procureur de la cour du roi.

1683

7 G 17 -50 Célébrations funéraires

7 G 17-26 Messes

7 G 17 Messes basées sur des biens à Arrentières, fondation : chartes.

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Thibaut le Gaillat, et Jean Leudot, clerks tabellions jurés établis à Bar, annonce la fondation de messes, par Guillaume Réau et sa femme, Marquotte, basée sur une rente foncière à prendre sur une maison et son meix, sis à Arrentières. Robert de Courcelles annonce le scellement de l'acte.

1402

Pièce n° 2

Fondation de messes par Domangin Carbillot, couturier demeurant à Bar, pour le salut de sa femme, Isabelle. La fondation est basée sur une vigne sise à Arrentières.

1416

Pièce n° 3

Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître la fondation de messes par Thomas Le Pitois, vigneron demeurant à Bar, pour son salut, celui de sa femme, ses enfants et ses parents, basée sur une vigne sise à Arrentières. Il annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau.

1440

Pièce n° 4

Fondation de messes par Pierre Puisseau, prêtre, prieur et curé de Dallery, basée sur des pièces de vignes sises à Arrentières.

1554

7 G 18 Messe basée sur des biens situés à Baroville, fondation : chartes.

Pièce n°1

L'official de Langres, assisté de Guillaume de Buchey, clerc tabellion de la curie de Langres, annonce la fondation d'une messe solennelle, au chapitre Saint-Maclou, par Cécilia, femme de Ferrinet Vichardin, *alias* La Maîtresse, de Bar-sur-Aube. Cette fondation est basée sur la donation de prés et de vignes, sis à Baroville.

Les témoins sont Paris de *Coutignies*, prêtre et chanoine de Saint-Maclou, et Pariset de *Noerus*, l'écrivain de Bar (*scriptore Barro*).

1379

7 G 19-20 Messes basées sur des biens situés à Bar-sur-Aube, fondation

7 G 19 XIII^e et XIV^e siècles

Pièce n° 1

Blanche de Navarre, comtesse de Troyes, confirme que Lambert de Bar, son chambrier, a donné entre autres, une vigne à *Esseval*, une maison devant le pont de *Girbert* de Meurville, à l'église de Saint-Maclou. Lambert de Bar donne ces biens à charge pour le chapitre de célébrer une messe quotidienne pour l'âme de Thibaud [III], autrefois illustre comte palatin de Troyes. Acte donné par Gautier, chancelier, et écrit par Jean.

1205

Noms apparaissant dans l'acte : Ferri de Vienne. Lambert de Bar, chambrier de la Comtesse Blanche. Thibaud III, comte palatin de Troyes.

Pièce n°2

Vidimus du doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube de la clause testamentaire de Protte, femme de feu Pierre Musard de Bar. Elle élit sa sépulture à Saint-Maclou, en fondant et dotant un autel dédié à Saint Jean-Baptiste et aux Saints Apôtres Pierre et Paul. Elle fonde des messes. Elle donne des sommes d'argent aux chanoines. Le doyen de la chrétienté annonce sceller cet acte avec son sceau.

1331

Pièce n° 3

Marguerite d'Arc, dame de Dolancourt et d'Ailleville, reconnaît avoir reçu du chapitre de Saint-Maclou, une somme de 40 francs d'or, "*en paie de la somme de 200 francs d'or, mises en dépôt à Saint-Maclou, pour l'accomplissement de son testament*". Cette somme est attribuée pour la fondation de messes par Nicole, curé de Virey, et Demonge de Vitry-le-Croisé, chanoines de Saint-Maclou. Marguerite annonce apposer son grand sceau, et annonce la signature manuelle de Guillaume de Buchères, tabellion de la cour de Langres.

Les témoins sont Guillaume de Balesme⁷, chanoine de Saint-Maclou, Jacot Dinsy, Gilote la grant de Jaucourt. Acte donné à Bar-sur-Aube.

Noms apparaissant dans l'acte : Marguerite d'Arc, dame de Dolancourt et d'Ailleville. Guillaume de Balesme, chanoine de Saint-Maclou. Guillaume de Buchères, tabellion de la cour de Langres. Jacot Dinsy. Gilote la grant de Jaucourt.

1379

Pièce n° 4

Vidimus par Bernard, évêque de Langres, de la clause testamentaire de Jean Potier, bourgeois de Bar, annoncée par Thibaud de la Ferté, exécuteur testamentaire. Jean Potier y annonçait une fondation de messe, basée sur ses héritages, à célébrer à Saint-Maclou.

L'acte est scellé par l'évêque.

1382

Noms apparaissant dans l'acte : Bernard de la Tour d'Auvergne, évêque de Langres (1374-1395).

Pièce n° 5

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube annonce que Thevenette, femme de feu Jean Baloquel, demeurant à Bar, fonde deux messes annuelles à l'autel de la paroisse de Saint-Pierre de Bar, et donne une maison et ses dépendances tenant à Saint-Maclou.

Jean de La Barre annonce le sceau de la prévôté de Bar et appose en contre-sceau, son propre sceau.

1385

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre. Jean de Paris cleric, tabellion juré de Bar.

Pièce n°6

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Paris et Gilot de Brottes, clerks tabellions jurés annoncent la fondation de deux hautes messes en l'église de Saint-Maclou, par Marguerite, veuve de Jean Le Champenois. Cette fondation est basée sur une vigne. Robert de Courcelles annonce le sceau de la prévôté de Bar et appose en contre-sceau, son propre sceau.

1391

7 G 20 XV^e-XVI^e siècles

Pièce n° 1

Guillaume Le Gruyer et Jean de Monstier, clerks tabellions jurés de Bar-sur-Aube, annoncent la fondation de Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Robert de Courcelles fonde des messes et donne, entre autres, au chapitre Saint-Maclou, une maison, sise rue d'Aube, une vigne tenant au chemin du Mont-Sainte-Germaine, un meix sis devant le chastel de la Motte de Bar.

⁷ Balesme, village du canton de Langres.

Les deux clercs annoncent le scellement de l'acte par Robert de Courcelles : le sceau de la prévôté est apposé, ainsi que le contre-sceau personnel de Robert. Les sceaux et seings manuels des jurés sont également annoncés.

1420

Pièce n° 2

Donation d'une maison sise rue des Bordes pour la fondation d'une messe du Saint-Esprit.

1483

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Ferruchel, prêtre, tabellion juré de Bar. Jean Ferruchel, clerc, tabellion juré de Bar.

Pièce n° 3

Copie de la lettre de fondation de messes, dans l'église de Saint-Maclou, par Jeanne de Coetivy, dite la Maïstresse, veuve de Henri Béraud, en 1400.

Cette fondation est basée sur la donation d'un gagnage appelé "*Je meix*", proche de Bar-sur-Aube et de l'église de Belroy.

1484

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey et Pierre Grappinel, clercs notaires jurés établis à Bar, notifient la donation de Damoiselle Jeanne de Coetivy, dite La Maïstresse, veuve de Maître Henry Beraud, demeurant à Bar, au chapitre.

Cette donation est composée de la moitié d'une maison, avec la moitié de toutes les chambres, greniers, pourpris, puits, pressoir et meix, en la Grand Rue de Bar, proche de Guillaume Béraud, prêtre chanoine de Saint-Maclou, tenant à l'héritage de l'église Saint Jean de Thors et près de la rue aux Chenevières. Elle donne également toutes les cuves et baignoires liées au pressoir ; deux petites maisons proches de la première maison ; une grande maison haute et basse, proche des précédentes.

Une messe est fondée en l'église Saint-Maclou pour le repos de son âme et de sa famille ; elle donne également quarante sols tournois, à partager entre les vicaires, les chapelains et autres participants à la messe.

Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1485

Pièce n° 5

Copie de l'acte donné par Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Simon Faultrey et Pierre Grappinel, clercs notaires jurés établis à Bar, annonçant la donation de Jeanne de Coetivy, dite la Maïstresse, veuve de Henry Beraud, au chapitre Saint-Maclou.

Elle donne la moitié de sa maison, la cour, le pressoir, sis à Bar, dans la Grand rue, ainsi que d'autres maisons. En contrepartie, le chapitre dira des messes dont une messe du Saint-Esprit pour sa famille.

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume Beraud, prêtre, chanoine de Saint-Maclou. Simon Faultrey, clerc notaire juré établi à Bar. Pierre Grappinel, clerc notaire juré établi à Bar. Robert de Courcelles. Marie, épouse de Robert de Courcelles. Pierre Aignel.

1485

Pièce n° 6

Le prévôt de Bar-sur-Aube annonce la fondation d'une messe quotidienne célébrée en l'église de la Madeleine de Bar-sur-Aube. Un accord est conclu entre les paroissiens et le chapitre Saint-Maclou. Acte scellé par le prévôt de Bar-sur-Aube et signée par les notaires.

1497

Pièce n° 7

Jacques Faultrey, écuyer, garde des sceaux et châtelain de la prévôté de Bar-sur-Aube et d'Essoyes, en présence de Jean Fournier et Jacques Lugnier, clercs notaires établis au bailliage de Chaumont, fait connaître la fondation par Étienne Janevault, prêtre et chanoine de la collégiale de Saint-Maclou, de deux messes par semaine. La fondation est basée sur une donation de 150 écus et six sols.

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Faultrey, garde des sceaux de la prévôté et de la châtelainie de Bar-sur-Aube et Essoyes. Jean Fournier, notaire royal, juré au bailliage de Chaumont. Jacques Lugnier, notaire royal, juré au bailliage de Chaumont. Étienne Janevault, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou. Pierre Tabourot, trésorier, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Edme Demorisot, sous-chantre, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Claude Guillot, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Henri Herbert, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean Prinel, prêtre et chanoine de Saint-Maclou.

1585

7 G 21 Messe basée sur des biens à Montier-en-L'Isle, fondation : chartes.

Pièce n° 1

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Cintry et Jean de Bouranton (*Bousanton*), jurés établis à Bar, annonce la fondation d'une messe faite par Gautier Varron de Bar, et Adelme sa femme.

La fondation est basée sur une donation de cinq soldées de rente annuelle à prendre sur deux vignes. Ces vignes sont sises à Monstier-en-L'Isle, auprès des vignes de Jean de Monstier, écuyer.

Cette donation est octroyée à l'église de La Madeleine de Bar.

Jean de La Barre annonce le sceau de la prévôté de Bar et appose en contre-sceau, son propre sceau.

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Cintry, juré établi à Bar. Jean de Bouranton (Bousanton), juré établi à Bar. Gautier Varron de Bar.

1359

7 G 22 Messe basée sur des biens à Petit-Mesnil, fondation : chartes.

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Jean de Courbereuse, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube, Rollin Petit, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube annoncent la fondation de messes par Jeannette, veuve de Guillaume Le Carnot, demeurant à Petit-Mesnil ainsi que la donation d'un journal de terre sis au Petit-Mesnil.

Robert de Courcelles annonce sceller l'acte.

1418

7 G 23 Messe basée sur des biens à Urville, fondation : chartes.

Pièce n° 1

Robert, évêque de Langres, fait savoir qu'il concède l'église d'Urville au chapitre Saint-Maclou. De plus, vingt sols provinois seront donnés aux chanoines qui diront une messe pour lui, après son décès. Robert, évêque de Langres, scelle cet acte.

1233

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Thourotte, évêque de Langres (1232-1242).

7 G 24 Messe basée sur des biens à Voigny, fondation : chartes.

Pièce n° 1

Acte de Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, prêtre, et Geoffroy Gentefame, clerc.

Girardin Menote, vigneron demeurant à Bar, et Thibaud le Camus, son gendre, reconnaissent que Guillemette, femme de Girardin et mère de Jeannette, femme de Thibaud, fonde des messes à Saint-Maclou et donne deux sous et six deniers de rente annuelle à prendre sur des hastelles de vignes sises à Voigny. Jean de La Barre annonce sceller l'acte.

1386

7 G 25 Offices, fondation : chartes.

Pièce n° 1

Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce la fondation par Maître Oudot Le Genevois, doyen de Saint-Maclou, d'une salutation en l'honneur de la Sainte-Vierge, pour chacune des cinq fêtes existantes, en présence du chapitre réuni "*au son de la cloche pour traiter de leurs affaires*". Cette salutation est basée sur une donation de dix sols à prendre sur une vigne sise en la côte du franc finage de Bar-sur-Aube.

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alain Chrétien, notaire royal. Jean Fournier, notaire royal. Pierre Tabourot, trésorier, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Nicolas Josselin, chantre, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Edme Breton, sous-chantre, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Edme Demorisot, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Nicolle Carteron, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean Frignel, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Nicolas Deloye, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Dominique Gousset, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean Courestier, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean Guillard, prêtre et chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Testament et fondation d'une salutation, par Nicole Gousset, sieur de Buxières-Lez-Villiers⁸, en l'église Saint-Maclou.

Noms apparaissant dans l'acte : Dominique Gousset, chanoine de Saint-Maclou. Maclou Collet, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Edme Breton, chanoine, trésorier de Saint -Maclou.

1597-1598

Pièce n° 3

Charles Paillot, écuyer, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube annonce la fondation d'offices auprès de Saint-Maclou, pour la subsistance des prédicateurs. Cette fondation repose sur une donation de prés sis dans la Prairie de Bar.

Noms apparaissant dans l'acte : Charles Paillot, écuyer, seigneur de Magnicourt, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, conseiller du Roi. Jean Daniel, notaire royal. Jean Simonnot, notaire royal.

1665

Pièce n° 4

Gédéon Berbier du Meiz, chevalier, comte de Rosnay, fait connaître le testament, daté de 1699, de Louis Berbier du Meiz (ou Metz), ancien doyen de Saint-Maclou, fondant quatre services solennels avec grands messes.

Les services et messes sont détaillés. La fondation est ratifiée par le chapitre.

Contient également un acte de 1720 faisant état de la difficulté de recouvrer le remboursement de cette fondation.

Noms apparaissant dans l'acte : Gédéon Berbier du Meiz, chevalier, comte de Rosnay, seigneur de Rance, Chalette, Corbeil. Gédéon Berbier du Meiz, conseiller du Roi, contrôleur général des meubles de la Couronne. Gédéon Berbier du Meiz, légataire universel de Louis Berbier du Meiz. Louis Berbier du Meiz (ou Metz), aumônier du roi, abbé commendataire des abbayes de Saint Martin d'Huiron et de Sainte Croix de Guincamp, ancien doyen de la collégiale Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

1701-1720

7 G 26 Chapellenies, fondation et dotation

Pièce n° 1

Guillaume de Poitiers, évêque de Langres, fait connaître la donation *pro anima* faite par Jean de la Porte, autrefois chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, au diocèse de Langres, d'un revenu de trente livres tournois pour la fondation de deux chapellenies à l'autel de la Vierge dans la collégiale Saint-Maclou. Guillaume de Poitiers annonce apposer son sceau.

1370

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Poitiers, évêque de Langres (1345-1374). Jean de de la Porte, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Dotation de chapellenies fondées en l'église Saint-Maclou de Bar.

1548

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Antoine, chanoine et archidiacre de Tonnerre, juré et official de Langres.

⁸ Buxières-Lez-Villiers, canton de Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne.

7 G 27-50 Liturgie funéraire, création d'anniversaires

7 G 27-34 Anniversaires fondés par des religieux (classement par communes)

1552-1574

7 G 27 Anniversaires basés sur des biens situés à Ailleville

Pièce n° 1

Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar, en présence de Jean Aymer, bourgeois de Bar, et Thierry Lescrivain, clerc juré établi à Bar, annonce les fondations d'anniversaires par Simon Barre, chanoine de l'église Saint-Maclou. Ces anniversaires sont à célébrer pour Jean Barre, père de Simon, et ses épouses successives. Les anniversaires sont basés sur des vignes sises à Ailleville. Les témoins sont Jacques, vicaire de *Prenoneville*, Pierre le Caisclier, prêtre. Pierre de Burreville annonce le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1306

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Barre, chanoine de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Dominique la Maîtresse et Alexin Lorin, notaires de Bar-sur-Aube, notifient la fondation d'anniversaire de Pierre Belorcier, prêtre vicaire de Saint-Maclou audit Saint-Maclou.

Celle-ci est basée sur des vignes, dont une sise à Ailleville, et un meix, sis rue Saint-Nicolas. Robert de Courcelles annonce le sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube ainsi que son propre contre-sceau (perdu), et ceux d'Alexis Lorin, apposé au revers du sceau du premier juré, Dominique la Maîtresse (perdu). Concerne aussi un bien sis rue Saint-Nicolas à Bar-sur-Aube.

1396

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Voigny. Étienne Le Gipponnier. Renaud le Velu. Étienne Jacques. Jean Cuissel.

7 G 28 Anniversaires basés sur des biens situés à Arrentières.

Pièce n° 1

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Thibaut de Hareville, et Jean de Dijon, tabellions jurés établis à Bar, annonce la fondation d'anniversaire basée sur une rente foncière, à prendre sur une grange sise à Arrentières, pour le salut de l'âme du sieur Demange, jadis curé, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean de La Barre annonce sceller l'acte.

1369

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Demange, curé, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean de Dijon, tabellion juré établi à Bar. Thibaut de Hareville, tabellion juré établi à Bar.

7 G 29-30 Anniversaires basés sur des biens situés à Bar-sur-Aube

7 G 29 XIII^e siècle

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube et Jean Chrétien, prévôt de Bar, font savoir que Léger, chanoine de Saint-Maclou, donne sa maison, sise rue d'Aube, au chapitre, pour célébrer son anniversaire par une messe. Guiard annonce son sceau.

1253

Pièce n° 2

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Girard, prieur de Belroy, notifient sous leur sceau la fondation d'anniversaire faite par Laurent, prêtre et grand vicaire de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, en faveur du chapitre Saint-Maclou. Ils annoncent leurs sceaux.

1266

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Girard, prieur de Belroy. Laurent, prêtre et grand vicaire de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 3

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Léger, chanoine de l'église Saint-Maclou, donne une vigne, sise sur la côte droite de la vallée, au chapitre Saint-Maclou, qui appartenait à Jean *Curardi*, cleric du roi de Navarre, à Bar, et *Gileri*, veuve de Bernard *Bursari*. Cette donation fonde une messe pour son anniversaire. André annonce son sceau et celui de Léger.

1272

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Chrétien. Gautier dit Bayel, cleric. Étienne dit des Champs.

Pièce n° 4

Pierre Truchard, chantre du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, et Nicolas dit le Noir, sous-chantre du même chapitre, notifient sous leur sceau la fondation d'anniversaire faite par maître Paris, chanoine de Saint-Maclou, dans ladite collégiale Saint-Maclou. La liste des legs concerne, entre autres, Saint-Maclou, Clairvaux.

1283

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Truchard, chantre de Saint-Maclou. Nicolas dit le Noir, sous-chantre de l'église. Maître Paris, chanoine de l'église.

Pièce n° 5

Raoul de la Rothière (*Rosteria*), doyen du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, et Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, notifient sous leur sceau la fondation d'anniversaire faite par Pierre Truchard, chantre de Saint-Maclou, dans ladite collégiale Saint-Maclou.

Les sigillants sont le doyen de l'église, le doyen de chrétienté et Pierre Truchard.

Acte donné à Bar-sur-Aube.

1286

Pièce n° 6

Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Frère Jean, prieur de Belroy, de l'ordre du Val des Écoliers, font connaître la fondation d'anniversaire de Jean dit Beau Marchand, chanoine de Saint-Maclou. Jean donne quarante sols provinciaux à prendre sur sa maison de Bar. Acte scellé par André, doyen de la chrétienté et Jean, prieur de Belroy.

1287

Noms apparaissant dans l'acte : Gilon dit Cogirile de Doriello, écuyer. Amaury, chevalier.

Pièce n° 7

Hugues, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, avec Frère Hugues, prieur de Saint-Pierre de Bar, et Félicien, prieur de Belroy, rappellent la fondation d'anniversaire, à l'église de Saint-Maclou, de Jean Menier, prêtre prébendé de l'autel Saint Marcel de l'église Saint-Maclou. La donation concerne entre autres une terre sise à Bar-sur-Aube, au lieu-dit *aux fontaines*.

A la demande de Jean Menier, le doyen de la chrétienté et les prieurs ont scellé l'acte.

1295

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre, seigneur de Mathaux. Lambert de Atrebato⁹.

7 G 30 XIV^e - XVII^e siècles

Pièce n° 1

Gui, sire de Villers-Moroy, chevalier, bailli de Chaumont, Jean Aymer et Pierre dit de Bureville, bourgeois de Bar, jurés établis à Bar, annoncent que Ogier de Pons, chantre de l'église Saint-Maclou, exécuteur testamentaire de feu Maître Hugues Salins, jadis doyen de la chrétienté de Bar et chanoine de l'église Saint-Maclou, accroît l'anniversaire de Maître Thibaud de Pons, son frère, jadis prévôt de l'église, et celui de Hugues, avec soixante sols tournois petits à percevoir sur une maison sise rue neuve à Bar, et une maison avec son meix, pourpris et appartenances, rue de *Prataz*.

Le bailli annonce sceller l'acte du sceau du bailliage de Chaumont et de son propre sceau en contre sceau.

1304

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Fontaines. Robert Truchard. Colart dit de Monstier.

Pièce n° 2

⁹ *Atrebato* : peut-être originaire de la ville d'Arras : mention d'un lieu « *atrebato* », renvoyant à Arras dans DicoTopo [DicoTopo \(cths.fr\)](http://DicoTopo.cths.fr)

Vidimus d'une clause testamentaire de Milet dit Choars du dit Bar, par Jean de Chaumont, doyen de la chrétienté de Bar. Milet dit Choars de Bar, cleric, fils de feu Martin dit Cosson, donne, notamment cent sous au chapitre Saint-Maclou, dix sous au chapelain, ainsi que deux pièces de terre sises à Mathaux, "*in masis dictis de Mastolio*". Il fonde son anniversaire auprès du chapitre. Jean, doyen de la chrétienté de Bar, annonce son sceau.

Concerne aussi des biens sur Mathaux.

1305

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Chaumont, doyen de la chrétienté de Bar. Alain, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Demongin La Maistresse et Alexin Lorin, clerics tabellions jurés, établis à Bar, annonce que Jean Mongin de Roiche, prêtre demeurant à Bar, fonde deux anniversaires en l'église de Saint-Maclou. Il donne au chapitre, une rente annuelle de six livres tournois, soixante sous sur une vigne sise à Gigneval, en franc finage, auprès de Robert Bertram, d'une part, et Mariette la Boudelle, d'autre part, et soixante sous tournois sur la maison de Collinet Guillot, sise dans la rue de Pissot, auprès des vieux fossés de Bar. Robert de Courcelles annonce apposer le sceau de la prévôté de Bar et en contre-sceau, son propre sceau, ainsi que les seings manuels des jurés.

1397

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Mongin de Roiche, prêtre.

Pièce n° 4

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Gilot de Brottes et Demongin la Maistresse, clerics tabellions jurés établis à Bar, annoncent que Geoffroi Gentefame, chanoine de Saint-Maclou, fonde une messe double de Saint Yves, et le chapitre sera tenu de célébrer un anniversaire pour le salut de Bertrand de Rabastain, autrefois écuyer et châtelain de la Montée de Bar. Robert de Courcelles annonce apposer le sceau de la prévôté de Bar et en contre-sceau, son propre sceau.

1392

Noms apparaissant dans l'acte : Bertrand de Rabastain, écuyer et châtelain de la Motte de Bar. Geoffroi Gentefame, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'en présence de Jean Aubry de Blevencourt, et Gilot de Brottes, clerics tabellions jurés établis à Bar, Jean Mongin de Roiche, prêtre demeurant à Bar, fonde, en l'église Saint-Maclou, une messe chantée pour le salut de son âme, et celui de ses parents.

Cette fondation est basée sur plusieurs donations dont un jardin sis non loin de Proverville, plusieurs pièces de vignes, des maisons, dont une à Proverville et plusieurs à Bar-sur-Aube, un pressoir et sa vigne, à Bar, une grange, sise à Bar, des journaux de terres, vingt-quatre sols tournois à pendre sur une maison à Bar, des sommes d'argent.

Robert de Courcelles scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

Concerne aussi un jardin sis à Proverville, et un bien sis à *Gignevalle* (?).

1393

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Aubry de Blevencourt, cleric tabellion juré. Gilot de Brottes, cleric tabellion juré. Jean Mongin de Roiche, prêtre. Renaud Musard. Ancelot La Maistresse. Regnault de Couvignon. Jacquin Poytel. Jacquin Belin. Renaud le Velu. Jacquot de Changey. Jean Bussocoste.

Pièce n° 6

Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Rolin Petit, cleric tabellion juré établi à Bar, notifie la donation de Henri Le Bourgoing, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar, d'une pièce de vigne à Bar, au lieudit *Aux Buas*, à charge pour le chapitre d'organiser une célébration annuelle.

Guillaume Le Gruyer annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1429

Pièce n° 7

Alexandre le Gruyer, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Faultrey et Jean Gillot, clerks notaires jurés établis à Bar, fait savoir que Philippe Grand, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou, donne une pièce de vigne sise au Mont-Sainte-Germaine, au lieudit *La Perrouse de Couvignon*.

Le chapitre devra chanter, un *Libera [me], Inclina*, sur la fosse du donateur, avant la grand-messe.
Alexandre le Gruyer annonce sceller l'acte.

1526

Pièce n°8

Maclou Collet, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Nicolas Chrestien et Edme Odochon, notaires du roi, établis à Bar, fait connaître la comparution du chapitre Saint-Maclou, représenté notamment par Oudot le Genevois, doyen, Pierre Cynart, chantre, Nicolas de Loye, prévôt [. . .], assemblés en chapitre, et François Josselin, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou. L'acte concerne la fondation de deux anniversaires pour le décès de Nicolle Josselin, de son vivant, chantre et chanoine de l'église Saint-Maclou.

L'acte est donné à Bar, lors du chapitre. Le garde du sceau annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son sceau en contre-sceau.

1599

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Chrestien, notaire du roi à Bar-sur-Aube. Edme Odochon, notaire du roi à Bar-sur-Aube. Nicolas de Loye, prévôt du chapitre Saint-Maclou. Oudot le Genevois, doyen du chapitre Saint-Maclou. Pierre Cynart, chantre du chapitre Saint-Maclou. Nicolas de Loye, prévôt du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 9

Annonce par Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, de la fondation par François Josselin, prêtre et chanoine de Saint-Maclou de Bar, de deux anniversaires pour le salut de l'âme de Nicolle Josselin, son frère, chantre et chanoine de Saint-Maclou.

1600

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolle Josselin, chantre et chanoine de Saint-Maclou. François Josselin, prêtre et chanoine de Saint-Maclou.

7 G 31 Anniversaires basés sur des biens situés à Brienne-La-Vieille.

Pièce n° 1

Fondation d'anniversaire par Nicolas Dubois, prêtre chanoine de Saint-Maclou. L'acte est accompagné de pièces justificatives de l'acquisition du gagnage de Brienne par Jean-Baptiste Dubois, avocat au Parlement, demeurant à Brienne.

Contient aussi une copie du testament de Nicolas Dubois.

1555-1692

7 G 32 Anniversaires basés sur des biens situés à Fontaines

Pièce n° 1

Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube annonce la fondation d'anniversaire par Jean Silvestre, prêtre. La fondation est basée sur la donation d'une pièce de vigne de treize hommes environ, située au finage de Fontaines.

1552

7 G 33 Anniversaires basés sur des biens situés à Proverville

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce la fondation d'anniversaire par Pierre Belortier, prêtre chapelain de l'autel Saint-Marcel de l'église Saint-Maclou, basée sur une vigne sise à Proverville.

1387

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre Belortier, prêtre chapelain de Saint-Maclou.

7 G 34-44 Anniversaires fondés par des laïcs : des hommes

7 G 34 Anniversaires basés sur des biens situés à Ailleville

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Feure, Jean de Marisy, clercs, notaires jurés établis à Bar, fait savoir que Louis Andry, bourgeois de Bar, et Jeannette, sa femme, fondent leur anniversaire en l'église de Saint-Maclou, et pour ce, donnent une rente annuelle de vingt sols tournois, à prendre sur des vignes au finage d'Ailleville.

1477

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, clerc, notaire juré établi à Bar. Jean de Marisy, clerc, notaire juré établi à Bar. Louis Andry, bourgeois de Bar.

7 G 35 Anniversaires basés sur des biens situés à Arrentières.

Pièce n° 1

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce la fondation d'anniversaire, par Demongin Carbillot, en accord avec sa femme Isabelle, fondée sur une rente de dix sols tournois à prendre au finage d'Arrentières. Cet anniversaire devra être célébré par une messe le lendemain de la Saint-Simon et Saint-Jude, apôtres. Jean de La Barre annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau.

1383

Pièce n° 2

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce la fondation d'anniversaire, par Simonin le Ponat de Vitry, barbier, demeurant à Bar. Cette fondation, basée sur une rente foncière à prendre sur une vigne sise "en haut chaste!" à Arrentières, est effectuée pour le salut de l'âme de ses enfants. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau

1387

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simonin le Ponat de Vitry, barbier. Jean de Dijon, prêtre, tabellion juré de Bar. Geoffroy de Gentefame, clerc tabellion juré de Bar.

7 G 36-37 Anniversaires basés sur des biens situés à Bar-sur-Aube

7 G 36 XIII^e- XIV^e siècle

Pièce n° 1

Notification, sous les sceaux de maître André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et de Simon dit Pagez, prévôt de Chaumont et de Bar-sur-Aube, de la vente faite au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube par Thomas dit de Crepens et Jaquotte, sa femme, veuve de Nicolas dit de Beaufort, d'une maison avec ses dépendances à charge de fondation de leur anniversaire.

Les sceaux d'André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et de Simon dit Pagez, prévôt de Chaumont et de Bar-sur-Aube, sont annoncés.

1263

Pièce n° 2

L'official de la curie du révérend Père Benoit de Saint Martin, prêtre cardinal archidiacre du Barrois, de l'église de Langres, fait savoir que Jean de *Estroicheyo*¹⁰, écuyer (*armiger*), fils de feu Odet de *Estrecheyo*, écuyer, Marguerite, Ginota, ses sœurs, concèdent aux chanoines de Saint-Maclou, une maison avec un pourpris, ses dépendances, sis à Bar, devant l'église Saint-Maclou, près des halles de Cambrai. Cette donation fonde l'anniversaire de son père, ses enfants, le sien, celui de ses ancêtres.

1294

Noms apparaissant dans l'acte : Benoit de Saint Martin, prêtre cardinal archidiacre du Barrois. Jean de Estroicheyo, écuyer. Droard Anséric, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 3

¹⁰ *Estroicheyo* : Etrochey, canton de Châtillon-sur-Seine (côte d'Or)

L'official de la curie de Langres fait savoir qu'en présence de Jean Guichard de Langres, clerc , Robert dit Taiselier de Bar-sur-Aube, fonde son anniversaire et celui de sa femme à l'église Sainte Marie-Madeleine d'une part, et l'église Saint-Maclou, d'autre part. Cette fondation repose sur la donation d'une vigne sise à Proverville. L'official annonce sceller l'acte.

1303

Pièce n° 4

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, prêtre, et Guillaume de la Porte, clerc, jurés établis à Bar, notifient la fondation d'anniversaire, faite par Jean dit Guenel, fils de feu Michelin Guenel, demeurant à Bar. La donation est basée sur une rente annuelle de dix sols tournois, à prendre sur ses maisons, pourpris et appartenances, sises à Bar, au lieudit *Froit Mantel*, devant l'hôtel où demeure Ferrinot du Mont. Jean de la Barre annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau; il annonce également les signets des jurés.

1379

Pièce n° 5

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, prêtre, et Girardin de Saint-Christophe, tabellion juré, établis à Bar, annoncent la fondation d'anniversaire de Jean Le Ballet, vigneron, demeurant à Bar. Cette fondation repose sur une rente de cinq sols tournois annuels, à prendre sur l'"*appendice de maison*" sise en la rue Froid Mantel, une vigne sise en la cote d'Aube. Robert de Courcelles annonce les sceaux et seings manuels des jurés, le sceau de la prévôté de Bar et appose en contre-sceau, son propre sceau.

1387

7 G 37 XV^e siècle

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'en présence de Jean de Dijon, prêtre, et Jean Aubry de Blevecourt, tabellions jurés établis à Bar, Thibaud de Courcelles, clerc, demeurant à Bar, en accord avec sa femme Simonette, fonde une messe anniversaire pour son défunt père, enterré à l'église Saint-Nicolas de Bar, à l'autel Notre-Dame. Cette messe sera un requiem et doit être chantée, célébrée par les chanoines, chapelains, clercs de Saint-Maclou. Une somme de quatre livres tournois sera donnée au chapitre, ainsi que cinq sous tournois pour le marguillier chargé de sonner une des grosses cloches de l'église.

Cette somme sera à prélever sur différents héritages dont des fauchées de prés situés vers la ruelle Bernard Le Goux, à Bar, vers la côte d'Aube.

Robert de Courcelles scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1403

Noms apparaissant dans l'acte : Jacquinot de Couvignon.

Pièce n° 2

Le doyen et chapitre de Saint-Maclou font savoir que Jean Le Resti et Jeannette, sa femme, bourgeois de Bar, donne une somme de soixante-dix francs de rente perpétuelle, pour une messe chantée, leur vie durant, auprès de l'autel de la Sainte-Vierge. A leur décès, leur anniversaire sera célébré ; vingt-cinq sous tournois à prendre dans la bourse commune du chapitre. Le doyen annonce sceller l'acte de son sceau. L'acte est donné devant le chapitre réuni.

1415

Pièce n° 3

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Halegrin, et Jean de Jailly, clercs tabellions jurés, établis à Bar, Domangin Guerbillot, couturier, donne cinq sols tournois de rente annuelle à prendre sur une vigne sise au Val de Thors ; à charge pour l'église Saint-Maclou de chanter un anniversaire chaque année lors de la Saint Simon et Jude.

Robert de Courcelles annonce apposer le sceau de la prévôté de Bar et en contre-sceau, son propre sceau, ainsi que les seings manuels des jurés.

1418

Pièce n° 4

Fondation d'anniversaire par Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, basée sur des donations au chapitre Saint-Maclou, d'une maison sise rue Saint-Maclou, à Bar, de prés, sis à Bar, de vignes sises à Montier-en-L'Isle ; aux chanoines de Saint-Maclou, de pains, de vin et de cinq sols tournois ; aux Cordeliers et hôpitaux de Bar.
Concerne aussi Montier-en-L'Isle.

1421

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Chauffour, seigneur du Maine, écuyer d'écurie du roi, bailli de Chaumont. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Rolin Petit et Étienne Le chat, clerks tabellions jurés, établis à Bar, fait connaître la fondation d'anniversaire par Jean de Saint Aubin l'Ainé, demeurant à Bar. Cette fondation d'anniversaire est dédiée à Jean et à sa femme, Marie; elle est basée sur une pièce de vigne sise au franc finage, au lieu dit Les buas.

Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1421

Pièce n° 6

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'en présence de Guillaume Le Gruyer, et Jean Joseph, clerks tabellions jurés établis à Bar-sur-Aube, notifient l'augmentation d'un anniversaire fondé à Saint-Maclou, par Thibaud de la Ferté, bourgeois demeurant à Bar. L'anniversaire avait été fondé par feu Girardin de la Ferté, et Marie, sa femme, jadis père et mère de Thibaud. Thibaud donne une petite maison, sise rue Maître Évrard, et une grande maison. Il fonde également son anniversaire. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1424

Pièce n° 7

Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté d'Étienne Le Chat, clerk tabellion juré établi à Bar-sur-Aube, annoncent la donation et fondation d'anniversaire de Guillaume Le Velu, boucher, demeurant à Bar.

Pour cette fondation, il donne les deux parts d'un meix, sis au faubourg de Bar, en la *Correterie*, les deux parts d'un pré, près du Pont Boudelin, les deux parts d'une vigne sise au finage de Courcelles.

Guillaume le Gruyer annonce le seing manuel du juré et le scellement de l'acte par le sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

Concerne aussi Courcelles.

1432

Pièce n° 8

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Joseph et Étienne Le Chat, clerks tabellions jurés établis à Bar, notifient la donation de Milot de Conflans, pêcheur, demeurant à Bar, au chapitre Saint-Maclou.

La donation consiste en une rente de quarante sols annuels, à prendre sur une maison, sise à Bar, en la Grand rue; la maison est proche de celles de Guillaume de Chaumont écuyer, et de Philippe Biberey, drapier. Cette donation fonde un anniversaire pour l'âme de Milot et sa femme, Jeannette.

Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1439

Pièce n° 9

Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître en présence de Jean Le Pitois et Guillaume de Courcelles, clerks, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, la donation d'Henri Le Bourgonet, prêtre, chanoine de l'église de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Il donne entre autres, une pièce de vigne sise au Haut Buas, au finage du Mont-Sainte-Germaine, chargée d'une censive due, annuellement, au prieur du Mont-Sainte-Germaine; de pièces de vigne sises à Bar, aux Bas Buas, à Proverville, à Courcelles; un journal de terre arable; quatre fauchées de prés, près de la Maladière de Bar; une partie de maison avec son pressoir, dans la rue du Four à Bar. Il fonde son anniversaire.

Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

Concerne également des biens sis à Proverville et Courcelles.

1441

Pièce n° 10

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Guillaume de Courcelles, et Louis Andry, clerks, notaires jurés établis à Bar, font connaître la donation de Jeannine, veuve de Perrinot Didier, demeurant à Bar. La donation concerne un meix, sis rue d'Arsonval. Elle fonde également son anniversaire.

Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1441

Pièce n° 11

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Joseph et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la fondation d'anniversaire par Simon de Courteron, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Cette fondation est assise sur une maison, qui a appartenu à Jean de Saint Aubin, Ogier de Sathenay, sise en la rue Maître Évrard, à Bar. Cette maison est chargée de huit sols tournois de rente et huit deniers tournois de censive annuelle.

Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1443

Pièce n° 12

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Grappinel et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar, annoncent que Bernard de Monstier, écuyer, demeurant à Bar, donne, au chapitre Saint-Maclou, et suivant la volonté de son père, Jean de Monstier, capitaine de Bar, une pièce de vigne sise au finage de Bar, à la Fontaine aux ânes. En contrepartie, le chapitre Saint-Maclou devra célébrer un anniversaire à la mémoire de Jean de Monstier. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et apposer son sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1463

Pièce n° 13

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Grappinel et Pierre Viart, clerks notaires jurés établis à Bar, annoncent l'anniversaire fondé par Robert Jaquemart et sa femme Jeanne. Cet anniversaire est basé sur une pièce de vigne. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et apposer son sceau en contre-sceau.

1467

7 G 38 Anniversaires basés sur des biens situés à Chaumesnil.

Pièce n° 1

La curie de Langres fait savoir que Gobert de Chaumesnil, à Bar-sur-Aube, donne, au chapitre Saint-Maclou, pour son anniversaire et ceux de ses parents, ce qu'il possède à Chaumesnil : maisons et appartenances, dans la rue de La chapelle; des journaux de terres une fauchée de prés. Cette donation est faite avec l'accord de Marie, son épouse.

L'acte est donné à Bar, dans la maison de Gobert, en présence de Jacques de Til-Châtel, chanoine et curé de l'église Saint-Maclou, Humbert de *Sacugneyo*, Jean de Chaumesnil, fils de Gobert, Jeanne, femme de Jacques Fabri, Raoul, chevalier de Bar. Guillaume Bartholomé de Buchey, cleric du diocèse de Langres, notaire apostolique et impérial, juré de la curie de Langres appose son monogramme.

1379

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaud le Lemier. Marie, épouse de Gobert, bourgeois de la Ferté. Gilon Machere. Girard le Buede. Jacques de Til-Châtel, chanoine et curé de l'église Saint-Maclou. Humbert de Sacugneyo. Jean de Chaumesnil, fils de Gobert. Jeanne, femme de Jacques Fabri. Raoul, chevalier de Bar. Guillaume Bartholomé de Buchey, cleric du diocèse de Langres, notaire apostolique et impérial, juré de la curie de Langres.

Pièce n° 2

Vidimus par Guillaume Bartholomé de Buchey, cleric du diocèse de Langres, notaire apostolique de la Curie de Langres. Gobert de Chaumesnil fonde, en 1379, son anniversaire à Saint-Maclou, basé entre autres sur une maison et des terres sises à Chaumesnil.

1380

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Bartholomé de Buchey, clerc du diocèse de Langres, notaire apostolique de la Curie de Langres.

7 G 39-40 Anniversaires basés sur des biens situés à Courcelles

7 G 39 XIV^e-XV^e siècles

Pièce n° 1

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, ainsi que Jean de Dijon, prêtre, et Geoffroy Gentefame, clerc, tabellions jurés établis à Bar, annoncent la fondation d'anniversaire de Robert Bertram, chevalier. Il fonde son anniversaire auprès de Saint-Maclou; il donne une vigne, sise à Courcelles. Jean de la Barre annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1385

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre. Geoffroy Gentefame, clerc, tabellion juré. Robert Bertram, chevalier.

Pièce n° 2

Donation d'une rente pour une fondation d'anniversaire auprès de l'église Saint-Maclou, annoncée par Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Geoffroy Gentefame et Demongin La Maïstresse, clerks tabellions jurés établis à Bar-sur-Aube. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1394

Noms apparaissant dans l'acte : Colot Le Fournier, demeurant à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume de Courcelles et Louis Andry, clerks tabellions jurés de Bar, annoncent la fondation d'anniversaire, auprès de Saint-Maclou, par François Jacques, demeurant à Bar. La fondation est basée sur des prés sis à Courcelles, au Vault Saoul. Jean de Monstier annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1440

Pièce n° 4

Jugement de Simon Faultrey, prévôt de Bar-sur-Aube rendu entre le procureur du roi, à Bar, les exécuteurs testamentaires d'Étienne Montoyer, et le chapitre Saint-Maclou, concernant une fondation d'anniversaire basée sur une maison, un pressoir et une vigne, à Courcelles. Simon Faultrey annonce sceller l'acte.

1468

Pièce n° 5

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey, clerc notaire juré établis à Bar, font connaître la fondation d'anniversaire, auprès de Saint-Maclou, par Jean Perrenet, cordonnier, d'un jardin et d'une vigne sis à Courcelles. Simon Cherot annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1499

7 G 40 XVI^e-XVII^e siècles

Pièce n° 1

Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Fautrey et Louis Marnat, clerks notaires jurés de Bar, annonce une fondation d'anniversaire auprès de l'église Saint-Maclou. Cette fondation est faite par la famille de Jeannette, jadis femme de Étienne Robert, père de Jean Robert, demeurant à Bar, et est basée sur une pièce de vigne sise au finage de Courcelles, au lieudit *Val de Thors*. Simon Cherot annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1520

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Fautrey, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Louis Marnat, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jean Robert, fils de feu Étienne Robert. Pierre Malnoury, beau-frère de Jean Robert.

Pièce n° 2

Jean Huyard, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître, avec Adrien des Forges et Maclou Morisot, clerks notaires jurés établis à Bar, la fondation d'anniversaire auprès de Saint-Maclou, par Jean Boittotte, marchand demeurant à Bar. La fondation est basée sur des prés sis à Courcelles. Jean Huyard annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1530

Pièce n° 3

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Dubois et Nicolas Hemmonet, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la fondation d'anniversaire de Andry D'Orancourt, écuyer, demeurant à Orancourt, en tant qu'exécuteur testamentaire de Pierre d'Orancourt, son oncle. Cette fondation est basée sur une vigne sise à Courcelles. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce également les seings manuels des notaires.

1535

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Marnat, prêtre vicaire du chapitre Saint-Maclou. Pierre D'Orancourt, prêtre.

Pièce n° 4

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Nicolas Hemmonet et Maclou Peytel, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la fondation d'anniversaire de Guyot Menage, vigneron. Cette fondation est basée sur une vigne sise à Courcelles. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce également les seings manuels des notaires.

1547

Pièce n° 5

Philbert Gervaisot, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Alain Chrétien et Jean Frinvol, notaires royaux au bailliage de Chaumont et prévôté de Bar-sur-Aube, et en présence du chapitre réuni capitulairement, Jean Huot, chantre, Jean Caunier, sous-chantre, Jean de La Ferté, Nicolle Camusat, Claude Guillot, chanoines et prêtres du chapitre, font connaître la fondation d'anniversaire de Jean Petit, vigneron demeurant à Bar. Cette fondation d'anniversaire est basée sur une donation de vignes sises à Courcelles.

1579

Pièce n° 6

Nicolas Rémond, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, d'Essoyes et de Troyes, annonce la fondation d'anniversaire par Jacqueline, femme de Didier Trudance. Cette fondation repose sur la donation de vignes sises à Courcelles et Ailleville.

1602

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Rémond, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 41 Anniversaires basés sur des biens situés à Couvignon

Pièce n° 1

Nicolas de Méry (*Meireio*), et Paris, prêtres et chanoines de Saint-Maclou, de Bar-sur-Aube, font savoir qu'Osanna dite Petite, veuve de Léger (*Leodegard*) de Mesnil, reconnaît avoir donné à Laurent, prêtre prébendé de l'autel Saint-Nicolas de l'église Saint-Maclou, sa part de vigne, sise sur le finage de Couvignon. Laurent pourra en bénéficier après le décès d'Osanna. Elle donne également une vigne sise à *Vinevalle*, pour célébrer son anniversaire.

Nicolas de *Menreio*, et Paris, prêtres et chanoines de Saint-Maclou, de Bar-sur-Aube, scellent l'acte.

1253

7 G 42 Anniversaires basés sur des biens situés à Lévigny

Pièce n° 1

Fondation d'anniversaire par Thomassot Pitois, tonnelier demeurant à Lévigny, en l'église Saint-Maclou. La fondation est basée sur une vigne sise à Lévigny.

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Claude de Messey et Pierre Grappinel, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la fondation d'anniversaire par Simon Cherot, procureur du roi à Bar, pour sa femme défunte, Étienne de Marisy. Cette fondation est assise sur des pièces de vigne sises au finage d'Armentières et de Montier-en-L'Isle. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1490

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Raout, trésorier de Saint-Maclou. Jean Feure, prévôt de Saint-Maclou. Jean Bassen, chantre de Saint-Maclou. Étienne Villery, chambrier de Saint-Maclou. Oudot Aronisente, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Jean Humbert, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Pierre Pitois, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Jean Blaudin, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Jean Vigoris, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Guillaume Berault, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Jean Verpillat, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Jean Berault, prêtre chanoine de Saint-Maclou. François Belchefue, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Pierre Galter, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Jean Janoiz, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Étienne de Marisy, femme de Simon Cherot. Jean de Marisy, père d'Étienne.

7 G 43 Anniversaires basés sur des biens situés à Voigny

Pièce n° 1

Acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Les héritiers de Jean Manuel, et de Marie sa femme, confirment la donation d'une vigne à Voigny, pour la célébration de l'anniversaire des deux défunts.

Robert de Courcelles annonce apposer le sceau de la prévôté de Bar et en contre-sceau, son propre sceau, ainsi que les seings manuels des jurés.

1405

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre. Adenot (ou Adenet) Le Lanneron, clerk tabellion juré de Bar. Pierresson de Marcy, demeurant à Bar. Thevenin Rotin, couturier.

Pièce n° 2

Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Rolin Petit, et Jean Joseph, clerks tabellions jurés, établis à Bar, annonce que Ogier de Sathenay, frère et héritier de Robert de Sathenay, demeurant à Bar, reconnaît conformément au testament de Robert, le don d'une vigne au finage de Voigny, dessous le bois Dormant au lieu dit "*sous le bois*". Cette donation est faite, à charge pour Saint-Maclou de célébrer l'anniversaire de Robert et d'Ogier. Guillaume Le Gruyer annonce apposer le sceau de la prévôté de Bar et en contre-sceau, son propre sceau, ainsi que les seings manuels des jurés.

1432

7 G 44 Anniversaires basés sur des biens situés en Haute-Marne, à Silvarouvres

Pièce n° 1

Le doyen et chapitre de Saint-Maclou font savoir que Simon [Le] Gruyer, bourgeois de la Ferté-sur-Aube, avec l'accord de sa femme, Marie, donne la sixième partie de la dime des blés du finage de Silvarouvres. Il complète ainsi la fondation d'un vicariat à l'autel Saint-Jacques de l'église Saint-Maclou¹¹. Une messe du Saint-Esprit sera célébrée auprès du grand autel, ainsi qu'une messe de requiem, à leur décès. Acte donné à Bar, devant le chapitre réuni. Le doyen annonce sceller l'acte de son sceau.

1352-1354

Noms apparaissant dans l'acte : Simon [Le] Gruyer, bourgeois de la Ferté-sur-Aube.

¹¹ Jean-Marc Roger, *Gardes du scel...*, page 38.

7 G 45-50 Anniversaires fondés par des laïcs : des femmes

7 G 45 Anniversaires basés sur des biens situés à Arrentières.

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Louis Andry, notaires jurés, font connaître la fondation d'anniversaire de Sébille de la Mothe, basée sur des biens à prendre au finage d'Arrentières. Jean de Monstier annonce le scellement de l'acte.

1444

Noms apparaissant dans l'acte : Sébille de la Mothe, femme de Jean de la Herment, écuyer. Marie de Milly, mère de Sébille de la Mothe.

7 G 46 Anniversaires basés sur des biens situés à Baroville

Pièce n° 1

Acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Fondation d'anniversaire par Jeanne, veuve de Perrinot Didier, mère de Gérard Didier, drapier à Bar-sur-Aube. Cette fondation est basée sur une pièce de pré, une pièce de vigne et quarante sols tournois de rentes issus d'héritages, sis à Baroville. Robert de Courcelles annonce apposer le sceau de la prévôté de Bar et en contre-sceau, son propre sceau, ainsi que les seings manuels des jurés.

1416

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre, clerc tabellion juré de Bar. Robert Bruillon, clerc tabellion, juré de Bar. Jeanne, mère de Gérard Didier, drapier à Bar-sur-Aube. Étienne Boschot, prêtre curé de Baroville.

7 G 47 Anniversaires basés sur des biens situés à Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Le doyen de Bar-sur-Aube annonce la clause testamentaire de Marie, femme de Jean dit Noblot, de Bar-sur-Aube, dont le testament a été donné en 1318. Cette clause fonde son anniversaire au chapitre Saint-Maclou. Le doyen annonce son sceau.

1320

Pièce n° 2

Donation confirmée par Simon Petit, lieutenant du prévôt de Bar-sur-Aube, Étienne de Daillancourt, de Domangin La Maïstresse et son frère Jehannot, héritiers de Jeannette la Maïstresse, leur tante. La donation consiste en une vigne attribuée à la cure de Saint-Pierre de Bar, à charge de célébrer trois anniversaires pour le salut de leur tante. Le prêtre et recteur de la cure, Edme de Sompsois, et Jean Châlons, procureur de Saint-Maclou acceptent cette donation.

1398

7 G 48 Anniversaires basés sur des biens situés à Courcelles

Pièce n° 1

Donation de vignes pour une fondation de messes et d'anniversaire auprès de l'église Saint-Maclou, par Marguerite la Chandelière, demeurant à Bar-sur-Aube. Les gardes des sceaux annoncent sceller les actes avec le sceau de la prévôté et leur propre sceau en contre-sceau.

1394

Noms apparaissant dans l'acte : Marguerite la Chandelière, demeurant à Bar-sur-Aube. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Gilot de Brottes, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Henry de Paris, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Guillaume de La Porte, clerc tabellion juré. Jean de Dijon, prêtre.

Pièce n° 2

Donation d'une vigne sise à Courcelles, pour une fondation d'anniversaire auprès de l'église Saint-Maclou, annoncée par Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Aubry de Blevencourt et Gilot de Brottes, clercs tabellions jurés de Bar-sur-Aube. Marguerite, femme de Giot de Courtgeron, demeurant à Bar, fonde son anniversaire, auprès de Saint-Maclou. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1393

Pièce n° 3

Fondation d'anniversaire basée sur la donation d'un pré sis à Courcelles par Pierrette, veuve de Jean Ferry.

1404

Noms apparaissant dans l'acte : Henry Tabourel, garde du sceau de la prévôté de Chaumont. Pierre Robert, tabellion juré de Chaumont. Huguenin Boitotte de Chaumont. Perrette, veuve de Jean Ferry, bourgeois de Chaumont.

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Pouissot et Martin Depardieu, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la fondation d'anniversaire par Catherine, veuve de Felizot Bibere, basée sur une vigne sise à Courcelles. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1480

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la fondation d'anniversaire par Jeannette, veuve de Jean Hurlot, demeurant à Bar, basée sur une vigne au finage de Courcelles. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1485

Pièce n° 6

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce la fondation d'anniversaire basée sur la donation d'une vigne sise à Courcelles, par Marion, femme de Huguenin Boitotte, marchand demeurant à Bar-sur-Aube.

1488

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Berarde, femme de Girart Royer, marchand, sœur de Jean Boitotte, marchand. Marion, femme de Huguenin Boitotte, marchand de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 7

Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté, assisté de Claude Marnat et Jacques Moreau, clerks notaires jurés de Bar, annonce la fondation d'anniversaire par Antoinette, veuve de Simonnot Guillot, en son vivant vigneron, demeurant à Bar, pour Pierre Dorancourt, prêtre. Elle donne une pièce de vigne au finage de Courcelles, au lieudit le *Vaul Saoul*. Simon Cherot annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1498

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Dorancourt, prêtre.

7 G 49 Anniversaires basés sur des biens situés à Mathaux.

Pièce n° 1

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Robert Bertram, tabellion juré établi à Bar, annonce la fondation d'anniversaire à Saint-Maclou de Bar-sur-Aube par Jeannette la Gaularde de Bar-sur-Aube. Une messe de requiem, annuelle, devra être célébrée après son décès. Jean de La Barre annonce son sceau et son seing manuel, ainsi que le seing manuel de Robert Bertram.

1386

7 G 50 Anniversaires basés sur des biens situés à Proverville

Pièce n° 1

Fondation d'anniversaire par Madeleine Hurry (ou Hurre), veuve de Jean Aubry, vigneron, demeurant à Bar-sur-Aube, basée sur des biens sis à Proverville.

1736

Noms apparaissant dans l'acte : Louis Vannier, notaire royal. Henri Regnaudot, notaire royal.

7 G 51-68 Dernières volontés et legs pieux, *Pro remedio anima* et testaments.

7 G 51-58 Testaments donnés par des religieux

7 G 51-55 Testaments donnés par des chanoines de Saint-Maclou

7 G 51 XIII^e siècle

Pièce n° 1

Bernard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'Oger, chanoine de Saint-Maclou de Bar, fils du défunt Guichard de la Porte, a déposé son testament. Il lègue 6 sous, à prendre sur les chambres à côté de la maison de Guillaume de Monstier, aux chanoines de Saint-Maclou. Il donne aux frères de Saint-Nicolas : deux sous à prendre sur le pré de Bergères; aux moines de Saint-Pierre : deux sous à prendre, pour son anniversaire; aux frères de Belroy : dix sous pour son anniversaire ; à la léproserie de Bar, deux sous à prendre sur une vigne de *Lucevalle*. Bernard, doyen de chrétienté, annonce sceller l'acte avec sons sceau.

1234

Noms apparaissant dans l'acte : Oger, chanoine de Saint-Maclou de Bar, fils de Guichard de la Porte. Bernard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2¹²

Testament d'Oger de *Mareio* (Méry) chanoine de Saint-Maclou. Il donne, entre autres, des censives, une maison et un pressoir sis rue Neuve, à Bar; effectue des legs envers sa famille, envers d'autres ordres religieux, des curés de paroisses proches comme Baroville et Proverville. Les témoins sont cités et ont scellé la charte, à la demande de Ogier, Jean son frère, Lignete, sa sœur et le mari de celle-ci, Renaud. Les sigillants sont le chapitre de Saint-Maclou, de Maître Nicolas, doyen de Saint-Maclou, André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, Pierre Truchard, chantre de Saint-Maclou, des prieurs de Sainte-Germaine, Saint-Pierre et Belroy, Jean de Garilles, prévôt de Bar.

1272

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de la chrétienté de Bar. Nicolas doyen de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, chanoine de Langres. Oger de Méry, chanoine de Saint-Maclou. Jean Musard, chanoine de Saint-Maclou. Colet dit Coquet de Troyes, chanoine de Saint-Maclou. Erard, fils de Milon de la Porte, conchanoine. Renaud dit Ailléri. Renaud de la Ferté, fils d'Isabelle de la Ferté. Henri de Mathaux, chevalier. Guichard de la Porte, oncle d'Oger de Méry.

Pièce n° 2

Codicille jointe au testament de Oger de Méry [-sur-Seine], chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, chambrier de l'église de Saint-Maclou, en faveur de Saint-Maclou. Les témoins sont cités et ont scellé la charte avec lui dont le doyen du chapitre de Saint-Maclou, le doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, Jean Musard, Colet dit coquet de Troyes, chanoine de Saint-Maclou.

1273

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de la chrétienté de Bar. Pierre Truchard, chantre de Saint-Maclou. Jean de Garilles, prévôt de Bar. Nicolas doyen de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, chanoine de Langres. Thibaud dit de Pont, chanoine de Saint-Maclou. Jean de Méry, frère d'Oger de Méry.

Pièce n° 3

A[ndré], doyen de la chrétienté de Bar, G, prieur de Saint-Pierre de Bar, P[ierre] Truchard, chantre de Saint-Maclou, font connaître les deux clauses du testament de Jean dit de Bar, autrefois chanoines. Celui-ci fonde son anniversaire; lègue à son frère, sa maison, sise à Bar, à côté de l'église Marie-Madeleine; à Christiane, une autre maison, sise rue de *Brene*, ses vignes dans un lieu appelé *Varoilles* et ses terres arables dans la vallée appelée *Vausefor*; il effectue également un don, à son neveu Guichard. Les sceaux sont annoncés.

1273

Pièce n° 4

¹² Le « testament d'Oger de Méry a fait l'objet d'un article sur le site internet des Archives départementales de l'Aube, portail « Le document du mois ».

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Frère Hugues, prieur de Saint-Pierre de Bar, et [...], prieur de Belroy, font savoir que Pierre, chantre de l'église Saint-Maclou, son frère Pierre, chanoine de l'église Saint-Maclou, enfants de Jean Truchard de Bar, ont donné, entre autres, pour le remède de son âme et de des ancêtres, trois parts de censives, droit de justice et seigneuriaux, sur des vignes dont certaines sont sises à la léproserie de Bar, outre le Pont de Bar.

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, annoncent les sceaux.

1279

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaux. Jacques de Pons. Thomas et Christian de Burreville. Jacques de la Fauche. Guichart de Troyes. Simon Amatri. Simon de Fontaines, damoiseau. Sibille, veuve de Colet de Courcelles. Jean Menier.

Pièce n° 5

Testament de Jean dit de La Rothière (*Rosteria*), prêtre vicair de l'église Saint-Maclou de Bar, cleric et chapelain, qui fonde pour lui et les siens, un anniversaire à Saint-Maclou. Il effectue de nombreuses donations. Il donne sa petite bibliothèque (*armariolum*) à un chanoine de Saint-Maclou. Jean annonce les sigillants : Maître Nicolas, doyen de l'église Saint-Maclou, Maître Thibaud de Pons, prévôt, Maître Pierre Truchard, chantre de Saint-Maclou.

Mention des écoliers de Bar.

1282

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Sabondi, chanoine de Saint-Maclou. Jean dit de Sancenot, soldat.

Pièce n° 6

Testament de Pierre, chanoine de Saint-Maclou. Il fonde son anniversaire et celui de ses parents. Il lègue des sommes d'argent pour le curé de Proverville, d'Ailleville, la fabrique de Saint-Maclou, de Sainte Marie-Madeleine, les sœurs de Val des Vignes près de Bar, les sœurs de Saint-Nicolas, les pauvres de l'Hôpital Saint-Esprit, les Frères mineurs, sa famille. Les sigillants sont Raoul de *Rosteria*, doyen de Saint-Maclou, Thibaud de Pons, prévôt, Pierre Truchard, chanoine, Richard, curé de Syrofonte, Gautier Bonaventure, curé de Bouzancourt, et Jean Payen, chanoine de Saint-Maclou.

1284

Noms apparaissant dans l'acte : Raoul de La Rothière (Rosteria), doyen de Saint-Maclou. Thibaud de Pons, prévôt. Pierre Truchard, chanoine. Richard, curé de Syrofonte¹³. Gautier Bonaventure, curé de Bouzancourt. Jean Payen, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 7

Testament de Jean dit Beau Marchand, chanoine de l'église Saint-Maclou. Il donne des sommes d'argent, des terres, sa maison, des vignes dont une sise à Couvignon à l'église Saint-Maclou. Il élit sa sépulture dans le cimetière du monastère de Clairvaux. Il donne également des vignes à Clairvaux. Les exécuteurs testamentaires sont Étienne de La Rothière (*Rosteria*), Droard Anséric, chanoines de Saint-Maclou, et Maître Thierry de Bretis. Jean annonce son sceau et ceux de Raoul de La Rothière (*Rosteria*), doyen de l'église Saint-Maclou, Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, Thibaut, prévôt de l'église Saint-Maclou, Maître Pierre, chantre de l'église Saint-Maclou, Nicolas, sous-chantre de l'église, et Maître Bertrand, vicair de l'église.

1290

Noms apparaissant dans l'acte : Raoul de la Rothière (Rosteria), doyen de l'église Saint-Maclou. Hugues, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Thibaut, prévôt de l'église Saint-Maclou. Maître Pierre, chantre de l'église Saint-Maclou. Nicolas, sous-chantre de l'église Saint-Maclou. Maître Bertrand, vicair de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 8

Jean Menier, chantre de Saint-Maclou, annonce son testament. Les legs concernent entre autres, Saint-Maclou et Clairvaux.

Les sigillants sont la cour de l'archidiacre du Barrois (1/6), Raoul de la Rothière (*Rosteria*), doyen de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (2/6), Thibaud de Pont-sur-Seine, prévôt de Saint-Maclou, perdu (4/6), Nicolas, sous-chantre de Saint-Maclou (5/6) et de Jean Menier, perdu (6/6).

1293

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas de Troyes, sous-chantre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Benoît Caëtani, cardinal prêtre du titre de Saint-Martin. Jean Menier, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Raoul de la Rothière (Rosteria), doyen du chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Thibaud de Pont-sur-Seine, prévôt de Saint-Maclou.

¹³ Syrofonte, nom ancien de Cirfontaines-en-Azois, canton de Châteauvillain, Haute-Marne.

Pièce n° 9

Raoul, doyen de l'église Saint-Maclou, Thibaud, prévôt de Saint-Maclou, et Nicolas, chantre de Saint-Maclou, annoncent le testament de Thibaud dit de *Consilio*, prêtre vicaire de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Il élit sa sépulture dans le cloître des moines de Saint-Pierre de Bar. Il donne des sommes d'argent à Saint-Maclou, pour la procession, les luminaires, ses vêtements sacerdotaux; il donne également son lit de plumes. Il donne au chapitre, une rente à prendre sur sa vigne, sise à *Proverangevalle*.

Ses dons concernent également la fabrique de Saint-Pierre de Bar, l'hôpital Saint-Nicolas, l'hôpital du Saint-Esprit de Bar. Son cher neveu Thibaut dit *Esdanchiet* reçoit soixante sols. Ses exécuteurs testamentaires sont Maîtres Gilon et Guillaume, vicaires de Saint-Maclou. Les sigillants sont Raoul [*de la Rothière*], doyen de l'église Saint-Maclou, Thibaud, prévôt de Saint-Maclou, Nicolas, chantre de Saint-Maclou.

1294

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaut dit Esdanchiet. Raoul de [la Rothière], doyen de l'église Saint-Maclou. Thibaud, prévôt de Saint-Maclou. Nicolas, chantre de Saint-Maclou.

Pièce n° 10

Gautier Bonaventure, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar, annonce son testament. Il élit sa sépulture dans l'église de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, à l'autel Saint Jacques. Il donne à l'église Saint-Maclou, quarante sous pour la procession, quarante sous pour le luminaire; pour son anniversaire, il donne ses vignes sises à Courcelles. Il donne également quarante sous pour l'anniversaire de Michel de Florence. Il effectue également un don à l'église de Bosancourt¹⁴. Il lègue des sommes d'argent au prieuré de Saint-Pierre de Bar, à l'hôpital Saint-Michel de Bar, et l'Hôpital du Saint-Esprit. Il effectue des dons à ses sœurs, Jeannette, Marguerite, ses neveux. L'un des exécuteurs testamentaires est son neveu, Calvin Coichet. Les sigillants sont annoncés; il s'agit de Raoul, doyen de l'église Saint-Maclou, Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, Thibaud de Pons, prévôt de Saint-Maclou, Nicolas, chantre, Guillaume, sous-chantre.

1298

Noms apparaissant dans l'acte : Raoul, doyen de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Hugues, doyen de la chrétienté de Bar. Thibaud de Pons, prévôt du chapitre de Saint-Maclou. Nicolas, chantre du chapitre de Saint-Maclou. Guillaume, sous-chantre de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Gautier Bonaventure, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 11

Testament de Simon dit de la Cour, prêtre vicaire de l'église Saint-Maclou de Bar. Il élit sa sépulture dans le cimetière de l'église Saint-Pierre dans le cloître des moines. Il lègue des sommes d'argent aux chanoines de Saint-Maclou, pour la fondation de son anniversaire, pour le luminaire, pour les vicaires; donne des sommes au monastère de Clairvaux. Il lègue vingt sols aux Frères mineurs de Bar, un lit de plumes aux Frères de Belroy, à l'hôpital de Saint-Esprit de Bar et à l'hôpital Saint-Nicolas de Bar. Il effectue un legs en faveur des pauvres de Vauchonvilliers. Les exécuteurs testamentaires sont Jean Menier et Jean *Warmelli*, prêtres vicaires de Saint-Maclou. Les sigillants sont Raoul, doyen de l'église Saint-Maclou, Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, Thibaud de Pons, prévôt de Saint-Maclou.

1299

Noms apparaissant dans l'acte : Jeanne dite de Magnicourt, sœur de Jean Floris. Lietard de Bar. Restian, dame d'Eclance. Guillaume, fils de feu Régnier de Bar. Jean Varinel, vicaire de Saint-Maclou.

7 G 52 XIV^e siècle

Pièce n° 1

Vidimus du testament de Droard Anséric, chanoine de Saint-Maclou, par l'official de la curie de Langres. L'official de la curie scelle ce *vidimus*. Le testament de Droard est daté d'avril 1298. Il élit sa sépulture dans le cimetière du monastère de Clairvaux, et leur donne ses plus beaux habits, son cheval et sa jument. Il donne dix livres tournois à Saint-Maclou, au prieuré Sainte-Germaine du Mont. Il fonde son anniversaire à Saint-Maclou. Il donne vingt sous au curé de Saint-Pierre de Bar. Il lègue des terres à ses nièces, Reine et Isabel. Ses exécuteurs testamentaires sont le doyen de la chrétienté de Bar, le prieur de Belroy, Gautier Anséric, Guillaume de Brienne, sous-chantre de l'église Saint-Maclou, Oger dit de Pont, Alain Briton, chanoine de Saint-Maclou, Jean Menier, et Gilon, vicaires de Saint-Maclou. Les sigillants

¹⁴ Bouzancourt en Haute-Marne

étaient Raoul, doyen de Saint-Maclou, Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, Thibaud de Pons du chapitre de Saint-Maclou, Nicolas, chantre, et Guillaume, sous-chantre. L'official de Langres scelle cet acte.

1303

Noms apparaissant dans l'acte : Droard Anséric, chanoine de Saint-Maclou. Jean Menier, vicaire de Saint-Maclou. Gilon, vicaire de Saint-Maclou. Thibaud de Pons du chapitre de Saint-Maclou

Pièce n° 2

L'official de la curie de Bourges fait savoir qu'il a vu le testament de Étienne de *Rosteria*, prêtre, autrefois chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, sous le sceau de Raoul, doyen de l'église Saint-Maclou, et Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, et d'autres sigillants. Le testament mentionne, entre autres, le don d'une grange à Bar-sur-Aube. L'official de la curie de Bourges scelle cet acte.

1310

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne de La Rothière (Rosteria), prêtre, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Hugues, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Jacques dit de *Presseyo*, prêtre chanoine de l'église de Bar annonce son testament. Il fonde son anniversaire à Saint-Maclou et lègue des sommes d'argent, à différentes églises et ordres religieux, dont Saint-Maclou. Huit sigillants sont annoncés : le doyen de l'église Saint-Maclou, le doyen de la chrétienté de Bar, le prieur de Saint-Pierre, le gardien des frères mineurs de Bar, le recteur de l'église paroissiale de Saint-Pierre, Saint-Maclou, Sainte Marie-Madeleine, et le sceau du testateur.

1320

Pièce n° 4

Renaud de la Rothière (*Rosteria*), prêtre chanoine de Saint-Maclou, fils du défunt Guillaume de la Rothière, soldat (*militis*), annonce son testament. Il élit sa sépulture chez les frères Mineurs de Bar. Il fonde son anniversaire au sein de l'église Saint-Maclou à laquelle il donne des sommes d'argent. Il lègue également une somme d'argent aux frères prédicateurs.

Les sigillants sont le doyen du chapitre de Saint-Maclou, le doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, les recteurs de la paroisse de Saint-Pierre, Saint-Maclou et Sainte Marie-Madeleine de Bar. Les témoins sont Guillaume Chapelle et Milon Claude, prêtre.

1322

Noms apparaissant dans l'acte : Renaud de la Rothière, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Guillaume de la Rothière, soldat. Guillaume Chapelle, prêtre. Milon Claude, prêtre.

Pièce n° 5

Jean de *Boiseyo*, dit de Langres, clerc chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, annonce son testament. Il donne, entre autres, à Saint-Maclou, sa maison sise à Bar, rue Neuve, et deux journées de terres arables situées à Courcelles. Il donne des sommes d'argent à des membres de sa famille, et à d'autres ordres religieux, comme les Hospitaliers de Saint-Nicolas, Hospitaliers du Saint-Esprit, et les frères mineurs du val des vignes. Le testateur a demandé au doyen de la chrétienté de Bar, et à Renaud dit de Melton, clerc, demeurant à Bar, de témoigner ; le doyen a apposé son sceau et Renaud son seing manuel. Les témoins sont les seigneurs Milon Claude, Guillaume Morel, chapelains de l'église Saint-Maclou, Aubert, fils d'Evrard Liechart, *Aelidis* dit Prepiotte, Guiard, frère du testateur.

1328

Pièce n° 6

Publication du testament de maître Jean dit de Vassy, de Langres, jadis chanoine de Saint-Maclou, donné devant Pierre *Agnelli*, prévôt, Manassès, chantre, Jean *Bloris*, sous-chantre, Raoul de Palpaut, Jacquet de Dymon, Colet de Couvignon, Robert de Pont, Jaquinet dit de Malroy, Jean de la Rothière, chanoines de Saint-Maclou. Testament annoncé par le doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube qui scelle la charte. Les témoins sont Guillaume Chapelle, Guiard de la Porte, Olmero, Girard, frères du donateur, Aymon de Mery, Robert de *Bleso*, clercs. Acte donné à Bar-sur-Aube par Milet, clerc.

1328

Pièce n° 7

L'official de Langres avec Pierre de *Greimayo*, tabellion de la curie de Langres, confirme le testament de Jean Varmelle, chanoine, vicaire de Saint-Maclou. Le sceau est annoncé.

1329

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Varmelle, chanoine, vicaire de Saint-Maclou. Manassès, chantre du chapitre Saint-Maclou. Jean Bloris, sous-chantre du chapitre Saint-Maclou. Raoul de Palpaut, chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Jacquet de Dijon, chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Colet de Couvignon, chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Robert de Pont, chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Jaquinet dit de Malroy, chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Jean de la Rothière, chanoine du chapitre de Saint-Maclou.

Pièce n° 8

Vidimus de l'official de Langres, en 1329, en présence du doyen et du chapitre Saint-Maclou, exécuteurs testamentaires, du testament de feu Jean Varmelle, chanoine, vicaire de Saint-Maclou. L'official de Langres annonçait le testament de Jean Varmelle (en 1325), en présence de son fidèle tabellion, Colin de Gondricourt, prêtre. Jean Varmelle élit sa sépulture dans l'église Saint-Maclou, il organise la procession funéraire, de sa demeure à l'église, donne une vigne sise sur le finage de Fontaines à Saint-Maclou. Les témoins sont Raoul de *Palpeto*, Gauthier de la Rothière (*Rosteria*), chanoines, Milon, prêtre de Saint-Maclou, Florence, femme de Jean Le Grant, et Jaquine, fille de feu *Pagnete* et Colin de Gondricourt. Le testament a été donné à Bar. Le sceau est annoncé.

1329

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Varmelle, chanoine, vicaire de Saint-Maclou. Colin de Gondricourt, prêtre.

Pièce n° 9

Copie d'un acte donné par Jean Allery, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean de Bouranton (*Bousanton*), et Étienne de Courcelles, notaires jurés établis à Bar. Les témoins sont Gaillin de Sommevoire, chanoine de Saint-Maclou et Messire Robert de Sompsois, prêtre. Ces derniers présentent le testament de Thibaut de Fontaine, chevalier, qui fonde la chapelle de la Trinité érigée en l'église de Saint-Maclou. Le testament fait état de rentes attribuées à la chapellenie et au chapitre.

1353

Noms apparaissant dans l'acte : Marguerite de Baudement, épouse de Thibaud de Fontaine.

Pièce n° 10

Testament d'Ancelet de Lesmont, clerc, chanoine de l'Église Saint-Maclou. Il organise ses funérailles, élit sa sépulture à Saint-Maclou, et y fonde son anniversaire. Il effectue différents legs, dont bénéficie entre autres le monastère de Belroy.

1368

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Marches, recteur des écoles de Bar. Simon Aubert de Til-Châtel, prêtre du diocèse de Langres.

Pièce n° 11

Vidimus par Pierre de la Maïstresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, du testament de Jean de La Porte, autrefois chanoine de Saint-Maclou, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, recteur paroissial de l'église de Proverville. Jean de La Porte fonde la chapelle de Notre-Dame de la Porte. En présence de Guillaume Morel de Bar-sur-Aube, prêtre de Bar-sur-Aube, Jean dit de la Porte, clerc, Marguerite de Bar, Jean de la Porte demande à être enterré dans la chapelle de Notre-Dame de la Porte, et donne, entre autres, sa maison dite de la *Chaussie*, à cette chapelle. Les témoins sont Guillaume Morel, Jean Sardet, Jean de *Risocuria* (*Rizaucourt* ?).

1384

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de la Maïstresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Bouranton (Bousanton), clerc juré. Jean de la Porte, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 12

Vidimi, dont celui du doyen et chapitre de l'église de Saint-Maclou, du testament de Paris de Coutignies. Il élit sa sépulture au sein de l'église Saint-Maclou, près de l'autel Sainte Marie ; organise ses funérailles ; fonde cinq anniversaires et messes ; précise les dons aux pauvres de l'hôpital Saint-Nicolas de Bar, Saint-Esprit de Bar ; donne des vignes sur la côte d'Aube ; donne au curé de Blaisy¹⁵, d'Ailleville. Les témoins sont Girard Prorenet de *Limmi*, prêtre chapelain de l'église de Langres, Guiard de Fontaine de la curie de Langres, Auger de Langres. Le sigillant est le doyen de l'église de Saint-Maclou.

1394

Noms apparaissant dans l'acte : Raoul de Domerigio, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Guiard de Fontaine, de la curie de Langres.

¹⁵ Blaisy, en Haute Marne.

Pièce n° 13

Vidimus du testament de Jean de *Moniaco*, prêtre, autrefois chanoine de Saint-Maclou, par l'official de Langres. Étienne de L'Isle, prêtre, et Guillaume de Buchey, professeur, chanoines de Saint-Maclou, sont les exécuteurs testamentaires.

Jean lègue des sommes d'argent à Saint-Maclou. Il fonde quatre messes basses pour le salut de son âme. Il donne la moitié de sa maison, sise rue de Fromental, à Bar. Il lègue à sa sœur, aux Hospitaliers du Saint-Esprit de Bar, aux hospitaliers de Saint-Nicolas de Bar. Le testament est donné devant le chapitre de Saint-Maclou, en septembre 1387.

Le *vidimus* est scellé par l'official de la curie de Langres.

1397

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Arteio, tabellion de la curie de Langres. Guillaume de Buchey, trésorier du chapitre Saint-Maclou.

7 G 53 XV^e siècle

Pièce n° 1

L'official de Langres fait connaître le testament de Jean de Courteron, prêtre chapelain du chapitre Saint-Maclou. Il élit sa sépulture à Saint-Maclou, y fonde son anniversaire. Il donne des vignes sises à Ailleville.

1401

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Courteron, prêtre chapelain du chapitre Saint-Maclou. Guiard de Fontaine de la curie de Langres.

Pièce n° 2

Le chapitre Saint-Maclou annonce et vidime le testament de Guillaume de Buchey, autrefois conchanoine de Saint-Maclou fondant deux anniversaires. Le chapitre annonce son sceau.

1405

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Buchey, conchanoine de Saint-Maclou. Guillaume de Balesme, exécuteur testamentaire. Étienne de L'Isle, conchanoine de Saint-Maclou, exécuteur testamentaire.

Pièce n° 3

Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Étienne Le Chat, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube, Jean Joseph, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube, fait savoir que Jean Bouchot, Domangin de Cornay et Perrette, sa femme, sœur de Jean, confirment le testament de leur oncle, Étienne Bouchot, prêtre, chanoine et chantre du chapitre Saint-Maclou. Le testament en faveur du chapitre Saint-Maclou lègue notamment des biens sis à Baroville (maison, pré, vigne). Guillaume le Gruyer annonce le scellement de l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et seings manuels des jurés.

1425

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Le Chat, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jean Joseph, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Étienne Bouchot, prêtre, chanoine et chantre du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce qu'en date du 12 février 1438, Étienne le Chat et Jean Leudot, clercs, tabellions jurés établis à Bar, attestent avoir vu le testament contenant plusieurs clauses, scellé par le sceau de la prévôté, de Boyn le Gruyer, autrefois chanoine de Saint-Maclou. Entre autres clauses, Boyn donne une vigne avec quatre marcs d'argent, et fonde son anniversaire dans l'église de Saint-Maclou, pour le salut de son âme. Ce testament était signé par Jean Joseph et Étienne Le Chat. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1438

Pièce n° 5

Jean de Monstier le Jeune, garde du sceau de la prévôté de Bar, en présence d'Andry de Thenance et Louis Andry, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, notifie le testament de Guillaume d'Avignon, prêtre, chantre de Saint-Maclou, "*étant en son hostel, malade, couché*". Celui-ci demande notamment à être enterré en l'église de Saint-Maclou, au plus près du doyen Étienne Grasset. Il donne de nombreux détails

concernant la procession de son corps entre sa maison et l'église ; il donne des sommes d'argent et mentionne son filleul, Guillaume Grappinel, Étienne Villey, prêtre. Il fonde également un anniversaire et une messe à Saint-Maclou. Il abandonne tous ses biens à Saint-Maclou.

Les exécuteurs testamentaires sont Simon Verpillat, son conchanoine de Saint-Maclou, et Pierre Grappinel, bourgeois de Bar, son compère.

Jean de Monstier annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté, et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les seings et signets des notaires. Il cite les témoins Nicolas Maillard, Étienne Villey, prêtres, Jean Feure, Guillaume (*Adul*) prieur du Val Senestre, Perrin Bonnel.

1460

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier le Jeune, garde du sceau de la prévôté de Bar. Andry de Thenance, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Guillaume d'Avignon, prêtre, chantre de Saint-Maclou. Pierre Grappinel, bourgeois de Bar. Gervais de Couvignon, clerc juré de Nogent.

Pièce n° 6

Acte de Robert Poignant, licencié en lois, bailli de Nogent-Le-Rotrou, en présence de Gervais de Couvignon, clerc juré de Nogent, ratifiant le testament de Guillaume d'Avignon, ancien chantre de Saint-Maclou. Celui-ci fonde une messe anniversaire.

1460

Noms apparaissant dans l'acte : Robert Poignant, bailli de Nogent-Le-Rotrou. Guillaume d'Avignon, prêtre, chantre de Saint-Maclou.

Pièce n° 7

Le doyen et chapitre de Saint-Maclou font savoir que leur conchanoine, feu Girard Patruche, prêtre, doyen de la chrétienté de Bar, a légué par testament, des vignes sises sur les fossés d'Aragon, ainsi que cent sous tournois. Une messe de requiem sera donnée la veille des Défunts, dans l'église de Saint-Maclou. L'acte est donné à Bar, au chapitre Saint-Maclou ; le doyen annonce sceller l'acte.

1468

Noms apparaissant dans l'acte : Girard Patruche, prêtre, doyen de la chrétienté de Bar. Bernard de Monstier. Jacques, bourgeois de Bar.

Pièce n° 8

Jean de Montbéliard, prêtre, chanoine et sous-chantre de l'église Saint-Maclou annonce son testament et élit sa sépulture dans l'église Saint-Maclou, devant l'autel Saint-Nicolas. Il donne pour le drap d'or et la croix, vingt sols tournois. Il organise la procession de sa demeure à l'église, et donne une somme d'argent à chaque ordre religieux et églises y participant. Il fonde plusieurs messes en sa mémoire. Parmi les bénéficiaires : l'église Saint-Maclou, Saint-Pierre de Bar, les Frères Mineurs de Bar, l'église du Val des vignes *alias* filles Dieu, l'église de Proverville, la fabrique de la Madeleine, l'église Saint Jean de Thors, Notre-Dame de Belroy, et le couvent de Clairvaux. Il donne entre autres, un petit missel au seigneur de la chapelle de l'église de Langres. Il donne à Saint-Maclou des vignes sises à Arsonval. Les exécuteurs testamentaires sont Jean Basset, chantre, et Maître Raoul le Monent, chanoines de Saint-Maclou. Les témoins sont Perrinot Justice, Guillaume Henge, Nicolas Triquot, Antoine le vieux, Perrinot Estans, Jaquin le Lon, Jean Tapperel. Les notaires ont signé: Thenance et G. de Courcelles.

1478

Pièce n° 9

Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Nicolas de Vaucouleur et Simon Faultrey, clercs, notaires, jurés établis à Bar, reçoivent Jean Feure, prêtre, chanoine et prévôt de l'église Saint-Maclou, qui fonde pour le salut de son âme, un service et office perpétuel, célébré par les chanoines de Saint-Maclou. Jean Feure mentionne également les sommes que percevront entres autres, les chapelains et les enfants d'aube. Pour cela, Jean Feure donne notamment, une petite maison sise à Bar, rue de Saint-Maclou, attenante à la sienne ; une maison acquise de Pierre Grappinel ; une pièce de pré sise en bas de Fontaines, près de la Rue d'Aube ; plusieurs pièces de vigne. Il donne également ses "*habits de la chapelle*", un missel, des nappes d'autel, un coffre fermé à clé. Pierre de Froivaux annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1494

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles. Henry Beraud. Jeanne de Coetivy, veuve de Henry Beraud.

Pièce n° 10

Morice Guenichon, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Thevenin, prêtre chanoine de Saint-Maclou, Jean Ferrel, Oudot, demeurant à Bar, exécuteurs testamentaires d'Étienne

de Vilier, autrefois prêtre chanoine de Saint-Maclou, et Jeannette, veuve de Jean Lambert, Simone, femme de Nicolas Perinel, héritiers d'Étienne de Vilier, notifie la clause du testament d'Étienne. Le testament, en faveur de Saint-Maclou, fonde notamment, une messe anniversaire en sa mémoire ; il donne pour cela une maison, des fauchées de blés ou de prés sises à Voigny, Argançon, et Bar. Le prévôt annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre sceau. Acte donné à Bar.

1495

Pièce n° 11

Guillaume Huyart, licencié en lois, conseiller du roi et son avocat à Troyes, lieutenant général du bailli, notifie un accord, suite au testament d'Étienne Vilier, décédé, entre la duchesse de Brabant, et le chapitre représenté par Jean Blandin, prêtre et chanoine de Saint-Maclou, procureur, pour des fauchées de blés sises à Argançon. Guillaume Huyard annonce sceller l'acte avec son propre sceau.

1497

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Huyart, licencié en lois, conseiller du roi et son avocat à Troyes, lieutenant général du bailli. Étienne Villey, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean de Montsaujon.

7 G 54 XVI^e siècle

Pièce n° 1

Jean Camus, lieutenant du prévôt de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Fabry, et Louis Messenet, prêtres et vicaires de l'église de Saint-Maclou de Bar, exécuteurs testamentaires de Jean Froussard, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou, fait connaître son testament. Jean Froussard donne, à Louise, sa servante, jusqu'à son décès, dix livres tournois comptant, ainsi qu'une chambre dans la maison qu'il détient d'Ogier Leudot, une cour et une vigne. Cette donation reviendra alors aux vicaires chargés de célébrer un anniversaire. Jean Camus annonce sceller l'acte, "*séant en jugement*".

1518

Noms apparaissant dans l'acte : Louise, veuve de Pierre de Roy, native de Flandres. Jean Camus, lieutenant du prévôt de Bar-sur-Aube. Jean Froussard, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou

Pièce n° 2

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, étant en jugement à Bar, annonce la demande de Maître Ogier Guenichon contre "*noble homme*" Claude de la Ferté, grenetier du grenier à sel de Bar. Il s'agit de la transcription du testament de Jacques de la Ferté, en présence de Maître Jean de la Ferté, chanoine de Bar, et Messire Toussaint Chaussechat, prêtre, exécuteurs testamentaires de Maître Jacques de la Ferté, en son vivant, chanoine de Bar, et Jeanne Nobie, mère du défunt. Jacques de la Ferté, prêtre, organise ses funérailles (procession, luminaire, messes) donne de nombreuses sommes d'argent, à sa famille, à des vicaires, à l'église Saint-Maclou. Il donne également au chapitre un gagnage, des terres, des vignes situées à Thil.

1546

Noms apparaissant dans l'acte : Claude de la Ferté, grenetier du grenier à sel de Bar, frère de Jacques de la Ferté. Maître Jean de la Ferté, chanoine de Bar, neveu de Jacques de la Ferté, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Toussaint Chaussechat, prêtre, vicaire de l'église collégiale Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Testament de Jean Martin, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Il organise ses obsèques, élit sa sépulture à Saint-Maclou, y fonde son anniversaire ainsi que des messes. Il lègue des sommes d'argent à sa famille, et ses héritages au lieudit *La Chapelle au chapitre*.

1548

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Martin, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Testament de Claude Guillot, prêtre et chanoine du chapitre Saint-Maclou dans lequel il fait don de sa chasuble, fonde son anniversaire avec notamment une messe de requiem et une messe solennelle, organise ses funérailles, lègue des sommes d'argent aux pauvres et à des chanoines. Le testament est accompagné de pièces justificatives des biens (acquisitions et bail).

1570-1604

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Guillot, prêtre et chanoine du chapitre Saint-Maclou. Maclou Collet, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Edme Guenichon, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alain Crestien, notaire juré. Hugues Le Tort, clerc notaire juré de Bar. Maclou Vardot, vigneron.

Pièce n° 5

Testament de Thierry Patte, chanoine de Saint-Maclou et transaction liée au testament.

1597

Noms apparaissant dans l'acte : Thierry Patte, chanoine de Saint-Maclou. Edme De Morisot, chanoine, sous-chantre du chapitre Saint-Maclou. Étienne Godefrin, procureur du chapitre Saint-Maclou. François Patte, neveu de Thierry Patte. Nicolas Ladmiral, greffier. Marie Carpentier, veuve de Jean Patte, demeurant à Beauvais en Picardie. Dominique Goussel, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean Jacob, tailleur d'habits.

7 G 55 XVII^e - XVIII^e siècle

Pièce n° 1

Testament de Claude Paillot, prêtre, doyen de Saint-Maclou en faveur du chapitre. Il élit sa sépulture dans le chœur de Saint-Maclou, fonde son anniversaire, donne une maison, des vignes, sises à Bar-sur-Aube, ainsi que des sommes d'argent.

1656

Pièce n° 2

Testament de Nicolas Dubois, chanoine de Saint-Maclou. Il fixe son enterrement à la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église Saint-Maclou, désignée comme "*charnier*" ; lègue des chasubles dont une à la confrérie du Rosaire; et lègue à Saint-Maclou, un gagnage sis à Brienne-La-Vieille.

Le testament est extrait des registres de la prévôté de Bar-sur-Aube et reçu par Claude Guenichon lors de l'audience de mars 1687.

1691

Pièce n° 3

Testament et état des dettes suite à la succession de Monsieur Bourrelier (Bourlier ou Bourelier), trésorier, chanoine de Saint-Maclou.

1702

Pièce n° 4

Testament de François Haudelot, prêtre et chanoine du chapitre Saint-Maclou en faveur du chapitre. Il donne des biens sis à Bar-sur-Aube ainsi que des effets personnels.

1704

7 G 56-58 Testaments donnés par des religieux d'horizons différents

7 G 56 Archidiacre de Tonnerre

Pièce n° 1

Vidimus par le chapitre de Langres du testament et codicille de Jean de Tiercelieu, autrefois, chanoine et archidiacre de Tonnerre. De nombreux témoins sont cités dont Girard de Vaux, clerc, notaire et tabellion. Le chapitre de Langres scelle cette charte et annonce les signatures des notaires, Nicolas Villonnelle, notaire apostolique et impérial, et Guillaume Bracaire, clerc du diocèse de Meaux, notaire apostolique et tabellion juré de la curie de Langres.

1395

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Tiercelieu, chanoine, archidiacre de Tonnerre. Girard de Vaux, clerc, notaire et tabellion.

7 G 57 Chantres et chanoines

Pièce n° 1

Chantre de Langres. *Vidimus* du testament de Gilles, chantre de Langres, par Étienne de Malmaison. Le testament a été donné en décembre 1240, et a été scellé par Robert, évêque de Langres, et Henri, archidiacre du Bassigny, ainsi que par Gilles. Il lègue des sommes d'argent à l'église de Langres, pour son anniversaire ; aux moniales de Beaumont de Langres, aux hospitaliers, à l'hôpital Saint-Nicolas. Il lègue, à Saint-Maclou, des vignes de *Petrosia*, de Rouvres, de Bergères ; un cens qu'il détient rue d'Arsonval ; trois setiers de blés, à prendre dans son moulin d'Arsonval, pour l'autel de Sainte-Marguerite, de l'église Marie-

Madeleine de Bar. Il donne sa bibliothèque et ses livres de théologie aux Frères du Christ. Il lègue une vigne à l'une de ses sœurs, une cave à une autre sœur, une maison, sise dans le bourg de Bar, à Gilles, fils de Robert. Ses exécuteurs testamentaires sont Rémi, sacristain de Saint-Mammès, et Étienne de *Campillis*, qui est à Bar, Guillaume, archidiacre du Barrois, Jean son chapelain, et Arnoul. Gilles annonce apposer son sceau avec Robert, évêque de Langres, et Henri, archidiacre de Bassigny.

1240

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Thourotte, évêque de Langres (1232-1242).

Pièce n° 2

Chantre de Langres. *Vidimus* de Maître Guillaume de Bourmont, archidiacre, Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, Étienne de Malmaison, chevalier, bailli de Bar, du testament de Gilles, chantre de Langres, donné en juillet 1240. Les sceaux sont annoncés.

1242

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne de Malmaison, chevalier, bailli de Bar. Gilles, chantre de l'église de Langres. Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube.

Pièce n°3

Chanoine de l'église de Rouen. Thibaud de Bar, chanoine de l'église de Rouen donne son testament. Ses dons sont d'abord pour sa famille : sa sœur, Marie (une grange), son neveu Gautier (une grande maison). Il fonde son anniversaire au sein de l'église Saint-Maclou et lègue, entre autres, vingt sous à la fabrique. Il annonce sceller l'acte.

Un second parchemin est lié au précédent confirmant le testament et donné par l'official de la curie de Rouen.

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaut Amatrii de Bar. Thibaud de Bar, chanoine de l'église de Rouen.

1268

7 G 58 Prêtres

Pièce n° 1

Gilles, prêtre, fils de Christiane de Bar, présente son testament. Il donne une vigne sise à Barbeval, au chapitre de Saint-Maclou ; y fonde son anniversaire. Il effectue différents legs à des chanoines et vicaire de Saint-Maclou. Les témoins sont Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, Thibaud de la Porte, prévôt de l'église Saint-Maclou, Nicolas, chantre, et maître Guillaume, sous-chantre ; ceux-ci ont apposés leurs sceaux.

1297

Noms apparaissant dans l'acte : Hugues, doyen de la chrétienté de Bar. Thibaud de la Porte, prévôt de l'église Saint-Maclou. Nicolas, chantre de l'église Saint-Maclou. Guillaume, sous-chantre de l'église Saint-Maclou. Gilles, prêtre, fils de Christiane de Bar.

Pièce n° 2

L'évêque de Langres mentionne le testament de Pierre, curé de Montier-en-L'Isle ; il donne à Saint-Maclou une rente de vingt livres pour la chapellenie de Sainte-Marguerite.

L'évêque de Langres annonce le scellement de l'acte par lui-même et Girard [...] chanoine parisien.

1345

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce avoir reçu les lettres du bailli de Chaumont, Robert de Baudricourt, chevalier, chambellan du roi, le 22 juin 1439, et en annonce la teneur. Par un acte du 18 décembre 1438, Boyn de Courcelles et Jean Leudot, clerks tabellions jurés, établis à Bar, annoncent la clause testamentaire de Boyn Le Gruyer, prêtre ; cette clause est précisée par son frère Simon Le Gruyer, maître ès arts, demeurant à Bar. Il s'agit d'une pièce de vigne sise au finage de Bar.

Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que le seing manuel de Boyn de Courcelles.

1438

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Boyn Le Gruyer, prêtre. Simon Le Gruyer, maître ès arts. Robert de Baudricourt, bailli du Chaumont.

Pièce n° 4

Le doyen et chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube font connaître le testament de Jacques Laffrat, prêtre de Vallières, à côté de Chaource ; les messes à célébrer perpétuellement à son intention à l'autel de la

Vierge de la chapelle sise à la Porte de Bar, dépendant de la paroisse de Saint-Maclou. Acte donné au chapitre de Saint-Maclou et scellé par le chapitre.
Mention de chapelains et de chapellenies.

1489

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Laffrat, prêtre de Vallières, à côté de Chaource. Pierre Mugnier, prêtre.

Pièce n°5

Publication du testament de Rolin Ferrard, prêtre demeurant à Bar, par ses exécuteurs testamentaires. Les biens fonciers donnés sont basés à Rouvres¹⁶.

1539

Noms apparaissant dans l'acte : Rolin Ferrard, prêtre

Pièce n°6

Le testament de Jean Loppin, prêtre et curé de Rouvres, en raison de sa fondation d'anniversaire basée sur la donation d'une maison sise à Bar, en la rue d'Aube, est contesté.

1513

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Loppin, prêtre et curé de Rouvres.

Pièce n°7

Testament de Antoine Besançon, prêtre curé de Rizaucourt : organisation de ses funérailles, enterrement à Saint-Maclou, et donations diverses.

1633

Noms apparaissant dans l'acte : Antoine Besançon, prêtre curé de Rizaucourt.

7 G 59-65 Testaments donnés par des laïcs

7 G 59-61 Des hommes

7 G 59 XIII^e siècle

Pièce n° 1

Amatrie, bourgeois de Bar-sur-Aube, donne son testament. Il lègue aux enfants de Lambert de Bar, cent sous ; aux marchands de Lucques, qui vendaient dans la cour dudit Lambert, dix livres ; à sa fille, Adeline, deux muids à prendre sur une vigne ; à sa fille Marguerite, pour son mariage, quarante livres ; aux moines de Saint-Pierre, une vigne sise à *Gineval*, pour son anniversaire et celui de sa femme, Marie, *ob remedium anime mee* ; aux chanoines de Saint-Maclou, quinze sous à prendre sur une vigne sise à Bergères qui appartient à Ermengarde *la Bornasse* ; aux moniales de la vallée ; aux hospitaliers de Saint-Esprit ; aux frères du Val des Ecoliers ; aux hospitaliers de la Maison Dieu. Guiard, doyen de la chrétienté de Bar, et Paris, chanoine et chapelain de Saint-Maclou de Bar, apposent leurs sceaux.

1240

Noms apparaissant dans l'acte : Paris, chanoine et chapelain de Saint-Maclou de Bar. Amatrie, bourgeois de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Acte du doyen de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, Jean, prieur de Belroy de Bar-sur-Aube, Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jacques de Pons, en tant qu'exécuteur testamentaire de Marguerite du Pont, présentant le testament de Thibaud, fils de Marguerite. Le testament prévoit des dons pour le sous-chapelain, les œuvres de Saint-Pierre, de Sainte Madeleine, de Saint-Maclou, Saint-Nicolas, pour les pauvres de l'Hôpital Saint-Esprit, pour les moniales de Sainte-Germaine, pour les lépreux de Bar, pour les frères du Val des Ecoliers, pour le Curé d'Ailleville, le monastère d'Arrentières, ainsi qu'une rente à prendre sur une vigne sise sur la côte droite d'Augeval, dont une partie appartient au chapitre Saint-Maclou. Il n'y a pas d'annonce de sceau, ni de marques sigillographiques.

1253

Noms apparaissant dans l'acte : Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Jean, prieur de Belroy de Bar-sur-Aube. Thibaud de Pont, fils de Marguerite.

Pièce n° 3

¹⁶ Rouvres : Rouvres-Les-vignes, canton de Bar-sur-Aube ou Rouvre-sur-Aube, canton d'Auberive, Haute-Marne.

Pierre, dit le Juif de Bar-sur-Aube, annonce son testament.

La liste des legs concerne notamment, son neveu Girard, soldat et Erard, fils de Lambert *Frinsiperio* ; les bénéficiaires sont la maison du Saint-Esprit de Bar, les moniales de Bretonval, le prieuré de Belroy, et le chapitre Saint-Maclou. Les sigillants sont Guiard, doyen de la chrétienté, Robert, prieur de Saint-Pierre, et Anseau, maire de la commune de Bar-sur-Aube.

1254

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre, dit le Juif de Bar-sur-Aube. Girard, soldat, neveu de Pierre dit le Juif de Bar-sur-Aube. Erard, fils de Lambert Frinsiperio. Guiard, doyen de la chrétienté. Robert, prieur de Saint-Pierre. Anseau, maire de la commune de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Testament d'Olivier, fils de feu Odon dit le Beau, bourgeois de Bar, en faveur de Saint-Maclou. Il lègue pour son anniversaire et celui de sa femme, Marguerite, cinq sols à prendre sur des biens à Assencières. Il donne également des biens à ses enfants, Acarie et Roseline. A sa demande, André, doyen de la chrétienté de Bar, et Thomas, son chapelain, ont scellé l'acte.

1263

Noms apparaissant dans l'acte : Olivier, fils de Odon dit le Beau, bourgeois de Bar.

7 G 60 XIV^e siècle

Pièce n° 1

Annonce du testament de Guichard dit Grenetier, bourgeois de Bar-sur-Aube, par l'official de la curie de Langres. Guichard fonde sa sépulture auprès des Frères mineurs, effectue plusieurs donations auprès de ces Frères; il donne également cent sous au curé de l'église Marie-Madeleine de Bar, dix sous au chapelain, et à la fabrique. Il y fonde également son anniversaire. L'official de la curie annonce son sceau.

1303

Pièce n° 2

L'official de Langres annonce la clause testamentaire de Guichard dit grenetier, bourgeois de Bar. Il lègue à sa femme une garenne ; il fonde son anniversaire à et donne ses biens sis à Morvilliers. Il annonce sceller l'acte.

1303

Noms apparaissant dans l'acte : Guichard, grenetier, bourgeois de Bar.

Pièce n° 3

Le doyen de la chétienté de Bar-sur-Aube vidime la clause testamentaire de Lambert de *Arbato*, de Bar-sur-Aube. Il annonce le scellement de l'acte.

1313

Pièce n° 4

Jean dit de *Mirades* de Bar-sur-Aube, maréchal, annonce son testament. Il élit sa sépulture dans l'église Saint-Pierre de Bar. Il organise son anniversaire dans l'église Sainte Marie-Madeleine. Il donne aux pauvres de l'Hôpital Saint-Esprit et de Saint-Nicolas. L'acte est scellé par le doyen de la chrétienté de Bar, par l'église Saint-Pierre, Saint-Maclou et Sainte Marie-Madeleine de Bar. Acte donné devant témoins : Jean de Clairvaux, Humbelin de Chamerondis, chambrier, Jean Bonnaich, et Jean de *Vralei*.

1315

Pièce n° 5

L'official de la curie de Langres vidime le testament de Simon *Pasgirelli (Pasgnelli?)*. Simon donne, entre autres, des sommes d'argent au chapitre Saint-Maclou, ainsi qu'une rente foncière sise à Fontaines. Le testament est daté de 1321, donné devant témoins, dont Jean de Monstier et l'official de la curie lui-même. L'official de la Curie de Langres annonce apposer son sceau.

1322

Pièce n° 6

Le doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube annonce la clause testamentaire de Fauconin de Bar, jadis apothicaire. Fauconin ayant fondé son anniversaire à Saint-Maclou, donne également deux chambres, des sommes d'argent au chapitre Saint-Maclou. Le doyen de la chrétienté de Bar annonce sceller l'acte.

1328

Noms apparaissant dans l'acte : Fauconin de Bar, apothicaire. Jeanne, épouse de Fauconin de Bar.

Pièce n° 7

Le doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube annonce la clause testamentaire relative à la fondation d'anniversaire à Saint-Maclou, par Guillaume *Gaubardi*, autrefois citoyen de Bar. Guillaume donne des vignes au chapitre. Le doyen de la chrétienté de Bar annonce sceller l'acte.

1338

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Gaubardi, citoyen de Bar.

Pièce n° 8

Robert, chantre et gouverneur de la paroisse de Saint-Maclou, confirme et annonce sceller avec le sceau de la paroisse, le testament de Jean *Rafaus*, demeurant à Bar-sur-Aube. Il fonde également son anniversaire ainsi qu'une messe.

Les biens de Jean *Rafaus* ne sont pas détaillés.

1341

Noms apparaissant dans l'acte : Robert, chantre et gouverneur de la paroisse de Saint-Maclou.

Pièce n° 9

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, confirme le testament de Thevenin Salvin de Bar, en faveur de Saint-Maclou. Il fonde son anniversaire basé sur cinq sols de rente annuelle sur deux vignes au finage de Voigny. Jean de la Barre appose le sceau de la prévôté et son sceau personnel en contre-sceau.

1360

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Bouranton (Bousanton), juré à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 10

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, clerc juré de Bar-sur-Aube, et de Jean de Paris, clerc juré de Bar-sur-Aube, annonce le testament de Jean de Bouranton (*Bousanton*), clerc. Ce dernier élit sa sépulture et fonde une messe à l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube ; il fonde également une messe au chapitre Saint-Maclou ; et confirme une donation effectuée par sa femme, Sébille.

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube annonce sceller l'acte.

1366

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, clerc juré de Bar-sur-Aube. Jean de Paris, clerc juré de Bar-sur-Aube. Jean de Bouranton (Bousanton), clerc.

Pièce n° 11

Acte annoncé par Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Jean, sire de *Chardainne* et de Rizaucourt, chevalier et sa femme, Ysabel, dame de Vraincourt, de *Chardainne* et de Rizaucourt, confirme le testament du père de Jean, sire de Blumerrey. Le testament est en faveur du chapitre Saint-Maclou où il fonde deux anniversaires basés, notamment, sur des biens sis à Baroville. Jean de La Barre annonce le scellement de l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau, ainsi que le signet du juré.

1367

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jeanne, dame de Maroilles. Erart de Lignol, chevalier.

Pièce n° 12

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Domangin Moolon et Jean de Dijon, tabellions jurés établis à Bar, font savoir que Aalips, veuve de Jaquart de Monstier est l'exécutrice testamentaire de Jaquart. Le testament fonde un anniversaire dont la somme est à prendre sur une pièce de terre arable sise en *Gilleferry*, entre Monstier-en-l'Isle et Ailleville et une pièce de meix sise rue de Mathaux, à Bar. Jean de La Barre annonce le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1369

Pièce n° 13

L'official de Langres annonce le *vidimus* par Guillaume de Buchey, tabellion de la cour de Langres, du testament d'André le convers, bourgeois de Bar-sur-Aube. La curie de Langres annonce sceller l'acte.

1379

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Buchey, tabellion de la cour de Langres

Pièce n° 14

Renaud de Couvignon, prévôt de Bar, annonce la clause testamentaire de Oudin de la Ferté, écuyer, qui fonde son anniversaire. Cette clause mentionne la donation de 100 sols de rente annuelle à prendre sur la maison de François Jacques, écuyer ; la maison est sise rue de la Mercerie à Bar. Il annonce son sceau.

1386

Noms apparaissant dans l'acte : Renaud de Couvignon, prévôt de Bar-sur-Aube. Oudin de la Ferté, écuyer. François Jacques, écuyer.

Pièce n° 15

Acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Halegrin, et Jean de Paris le Jeune, clerks tabellions jurés établis à Bar, annoncent la création par Jeanne, femme de feu Oudin de la Ferté, exécutrice testamentaire, d'une rente annuelle de 100 sols tournois en fondation d'anniversaire, à prendre sur une maison sise au bout de la Mercerie. Cette rente est donnée à l'église de Saint-Maclou en présence de Messire Jean Davalon, chanoine et procureur de l'église, puis Nicolas de Courteron, chanoine et procureur de l'église. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des jurés.

1399

Noms apparaissant dans l'acte : Jeanne, femme d'Oudin de la Ferté. Jean Davalon, chanoine et procureur de l'église Saint-Maclou. Nicolas de Courteron, chanoine et procureur de l'église Saint-Maclou.

7 G 61 XV^e – XVI^e siècles

Pièce n° 1

Vidimus de l'official de Langres du testament de Jacques de Bar, bourgeois, attribuant quarante sols à prendre sur une maison sise à Bar, dans la rue des Celliers, en faveur du chapitre Saint-Maclou. L'official annonce apposer le sceau de la Curie de Langres. Acte donné à Langres.

1421

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques de Bar, bourgeois.

Pièce n° 2

L'official de la curie de Langres vidime la clause testamentaire de Jean de Saint-Albin le Jeune de Bar-sur-Aube. Ce dernier donne à l'église Saint-Maclou une vigne sise au finage de Voigny au lieudit *Vaulx*, ainsi qu'un pré situé au ponceau de Saint-Esprit de Bar, afin qu'une messe des défunts soit chantée. Acte donné à Langres, l'official de la curie annonce sceller l'acte, en présence de Guillaume de *Vallistoli*, chambrier de l'église de Langres, *Bouchu de Setignum*, premier official.

1424

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Saint Aubin Le Jeune, de Bar.

Pièce n° 3

Vidimi par l'official de Langres du testament de Jean de Saint Aubin, bourgeois de Bar-sur-Aube. Jean de Saint Aubin élit sa sépulture à Saint-Maclou, y fonde des messes et donne des biens fonciers au chapitre.

1424

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Saint Aubin, bourgeois de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube assisté de Gillebin de Pons, tabellion juré établi à Bar, annonce que Simon Pervetel, demeurant à Dinteville, en tant que curateur, fait connaître le testament de feu Laurent Le Ventre, meunier, de son vivant, demeurant à Bar, et Jeannette sa veuve.

Le testament en faveur de Saint-Maclou, concerne une vigne chargée de censives, sise à Proverville. Guillaume Le Gruyer annonce le sceau de la prévôté et le sien en contre-sceau, ainsi que son seing manuel et celui du tabellion.

Le chapitre devra procéder à deux anniversaires une pour le trépassé, et l'autre anniversaire à célébrer lors du décès de sa veuve.

1425

Pièce n° 5

Le testament de Huguenin de Couvignon, demeurant à Bar de son vivant a été présenté le 3 juillet 1456. Contesté, Simon Faultrey, lieutenant de Jean de Monstier, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, assisté

d'Ogier de Sathenay, substitut du procureur du roi, à Bar, a fait appel aux héritiers afin de trancher le différend qui s'est élevé, entre le chapitre et les héritiers. Sont présents : Jean de Monstier l'Ancien, capitaine de Bar, François Jacques, écuyer, Jean Chastelvillain, bourgeois de Chaumont, et Damoiselle Melinotte de Monstier, héritiers de Huguenin de Couvignon, demeurant à Bar de son vivant. Les exécuteurs testamentaires sont Thomas Gillot et François Jacques. Damoiselle Melinotte est représentée par son procureur, Pierre Grappinel. Le chapitre Saint-Maclou est représenté par Jean Feure, leur procureur. Le différend reposait sur la fondation de l'anniversaire de Hugues de Couvignon, basée sur la donation d'une pièce de vigne sise à Proverville, appelée la "*Grant fontaine*". Simon Faultrey, en jugement à Bar, scelle l'acte avec son sceau.

1458

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Faultrey, lieutenant de Jean de Monstier, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube. Ogier de Sathenay, substitut du procureur du roi, à Bar.

Pièce n° 6

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar, en présence de Pierre Grappinel, et Louis Andry, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, notifie le testament de Jean Hurlot, vigneron demeurant à Bar. Jean Hurlot veut être enterré dans l'église de Saint-Maclou où est déjà inhumé son père Jean Hurlot. Il lègue des sommes d'argents à différentes confréries de Saint-Maclou, ainsi qu'à Saint Jean de Thors, à l'église Notre-Dame de Proverville, Notre-Dame des Filles Dieu, Notre-Dame de Belroy. Il fonde son anniversaire à Saint-Maclou, et donne une pièce de vigne sise à Courcelles. Jean de Monstier annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté, et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les seings et signets des notaires.

1461

Pièce n° 7

Vidimus par l'official de Langres, de la clause testamentaire de Nicolas Le Cannut, et Jeannette sa femme comportant la donation d'une portion de maison, sise rue d'Aube, à Bar.

1468

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Le Cannut. Jean Le Monstier Le jeune, écuyer.

Pièce n° 8

Testament de Claude de Sathenay, substitut du Procureur du Roi audit Bar, établi par devant Jean Senestre, prêtre marguillier de Saint-Maclou et Jean Fabry, curé de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Il fonde des messes et donne des biens sis à Proverville, donne des effets personnels (dont des robes de serge).

1533

Noms apparaissant dans l'acte : Claude de Sathenay, substitut du Procureur du Roi. Jean Senestre, prêtre marguillier de Saint-Maclou. Jean Fabry, curé de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 9

Acte de Philibert Gervaisot, garde des sceaux aux contrats de Bar-sur-Aube, relatif à l'accord entre Michel Paget, bonnetier, et Edmonde, fille de feu Jean Paget, bonnetier de son vivant, demeurant à Bar-sur-Aube, suite à son testament ; accord relatif à la prise en charge de l'entretien et la nourriture d'Edmonde.

1573

Noms apparaissant dans l'acte : Philibert Gervaisot, garde des sceaux aux contrats de Bar-sur-Aube. Nicolas Luynes, notaire royal à Bar-sur-Aube. Noel Viard, notaire royal à Bar-sur-Aube. Edmonde, fille de Jean Paget, bonnetier.

7 G 62-65 Testaments donnés par des femmes

7 G 62 XIII^e siècle

Pièce n° 1

Vidimus de Viard, doyen de la chrétienté, N, maire de la commune, Jean Chrétien, prévôt de Bar-sur-Aube, du testament de *Renisendis* de Bar. Les donations concernent le prêtre de Saint-Nizier, son chapelain et son clerc, la fabrique de l'église Saint-Pierre et leurs chanoines, les chanoines de Saint-Étienne de Troyes, les églises paroissiales de Troyes, l'Hôtel Dieu du comte de Troyes, un lit de plumes, dix sous au moniales de Pré près Troyes (*monialibus de Prato juxta Treca*s), ainsi qu'aux moniales de Foissy, aux Frères d'Iles de Troyes, aux Frères Saint Paul de Troyes ; trente sous aux Frères mineurs de Troyes ; quinze sous à l'Hôtel Dieu Saint-Esprit de Troyes, ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Troyes, et à l'Hôtel-Dieu de Saint-

Bernard de Troyes ; quinze sous de cens aux chanoines de Saint-Maclou, à prendre au finage de *Bretonval*¹⁷ et *Chevrefuel*, pour fonder son anniversaire. Elle donne également entre autres cent sous à Agnès, fille de Sibille, sa fille défunte, ainsi que ses vêtements ; vingt sous à son fils Artaud. Maître Pierre de Bar, doyen de Saint-Maclou et Anséric de Baroville, bourgeois de Bar, son neveu sont ses exécuteurs testamentaires.

1243

Noms apparaissant dans l'acte : Maître Pierre de Bar, doyen de Saint-Maclou. Anséric de Baroville, bourgeois de Bar.

Pièce n° 2

Marie, épouse d'Erard, fille du défunt Guiard dit Pucelle, clerc, annonce son testament. Elle règle des sommes d'argent dues à différentes personnes, donne des vignes au chapitre de Saint-Maclou. Elle élit sa sépulture dans l'église Saint-Pierre dans la tombe de sa mère et y fonde également un anniversaire ; elle fonde un anniversaire à Saint-Maclou.

Les témoins sont André, doyen de la chrétienté de Bar, et Nicolas, doyen de l'église Saint-Maclou, qui apposent leurs sceaux.

1262

Noms apparaissant dans l'acte : Marie, épouse d'Erard, fille du défunt Guiard dit Pucelle. Guiard dit Pucelle, clerc. Thomas, sous-chapelain du chapitre de Saint-Maclou. Colet de Troyes, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 3

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, Pierre, prieur de Belroy de l'ordre du Val des Ecoliers, et Jean de Garillis, prévôt de Bar, font connaître le testament de Marie, de Bar, femme de Jean de Garillis. Elle fonde son anniversaire auprès de l'église Saint-Maclou, basé sur des cens à prendre à Ailleville, Fontaines, Arrentières, Colombey ; à Bar, dans la rue Saint-Nicolas, elle donne le droit de justice ; dix sous au chapitre Saint-Maclou ; quinze sous au sous-chapelain ; quinze sous à la fabrique. André, Pierre et Jean, annoncent sceller l'acte.

1272

Noms apparaissant dans l'acte : Marie, de Bar, femme de Jean de Garilles. Jean de Garilles, prévôt de Bar-sur-Aube. André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Frère Formatus, prieur du prieuré de Belroy, de l'ordre du val des Écoliers annoncent le testament, "*pro anime sue*" de Jaquete Dite Vasim de Bar. Elle donne au chapitre deux sous annuels de cens, à prendre sur sa maison d'Outre le Pont de Bar.

Pierre et Frère *Formatus* annoncent sceller l'acte.

1281

Pièce n° 5

Vidimus de l'official de Langres, et de Benoît, prêtre de Saint Marc, cardinal, archidiacre du Barrois de l'église de Langres, confirmant le testament de feu Marie, femme de Pierre Musard, bourgeois de Bar-sur-Aube. Marie donne cinq sols annuels à prendre sur une vigne de *Varoilles*, sise à Proverville. L'official de Langres appose son sceau.

1292

Noms apparaissant dans l'acte : Marie, femme de Pierre Musard, bourgeois de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 6

Isabelle, veuve de Viard dit Plaisance de Bar-sur-Aube, annonce son testament. Elle effectue différents dons en faveur de Saint-Maclou : des sommes d'argent aux chapelains, vicaire de Saint-Maclou ainsi qu'une vigne. Elle donne des sommes d'argent également à des fabriques de Bar et d'Ailleville. Elle fonde également son anniversaire. Elle donne des biens à sa famille. Les témoins sont Maître Nicolas, doyen de Saint-Maclou, Thibaut de Pont, prévôt, et Maître Pierre Truchard, chantre, qui ont apposés leurs sceaux. Acte donné à Bar.

1292

7 G 63 XIV^e siècle

Pièce n° 1

Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Étienne de Ceters, prêtre, et Jean de Bouranton (*Bousanton*), juré établi à Bar, annonce le testament de Mariette, veuve de

¹⁷ Bretonval, commune d'Ailleville

Henriet Roserel de Bar. Cette donation concerne une vigne sise à *Othefain*. Elle lègue deux sols de rente au curé de l'église Sainte Madeleine de Bar, et fonde son anniversaire. Pierre La Maistresse annonce le sceau de la prévôté et son sceau personnel en contre-sceau.

1340

Pièce n° 2

L'official de la curie de Langres vidime le testament de Babelete (ou Babeline), épouse de Milon dit de Longchamp de Bar-sur-Aube. Elle élit sa sépulture dans l'église Saint-Maclou de Bar ; elle lègue, entre autres, cinq sols à son curé, Jean *Sando* (?) ; dix sols à Jean de La chapelle, chanoine de l'église Saint-Maclou ; dix sols à Milon, vicaire de Saint-Maclou ; cinq sols à l'autel Sainte-Marie de l'église Saint-Maclou. Elle donne à sa servante Catherine, un lit, un manteau (*epitogium*), deux vignes sises à Bar ; une vigne sise à *Ignevaille*, à la fille de Jean Patriarche, Filomene. Des donations sont également faites envers les Frères mineurs, les pauvres de Bar, le luminaire de l'église Sainte Marie de Proverville, au doyen et chanoines de Saint-Maclou. Elle fonde son anniversaire à Saint-Maclou, en léguant deux maisons, sises à Bar, dans la rue Saint-Nicolas, près du four, devant la cour de Bar. Le testament est daté de 1353. Ses témoins sont Maître Jean Saïdo, Guillaume de Sommevoire, chanoine de l'église Saint-Maclou, Perrin, fils de feu Rolet, de Bar. L'official de Langres annonce le sceau de la curie. Collationné par Jean de Sarrey, et Jean de Fontaine, cleric de la curie de Langres.

1355

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Sarrey, séjournant à Langres. Jean de Fontaine, cleric de la curie de Langres. Jacquart de Monstier. Jean de la Chapelle, exécuteur testamentaire, chanoine de l'église Saint-Maclou. Babelete (ou Babeline), épouse de Milon dit de Longchamp de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Transcription du testament de *Reynota de Maiseries*, en faveur de l'église Saint-Maclou. Elle demande à être enterrée au sein de l'église, et fonde une messe pour le salut de son âme.

1359

Pièce n° 4

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, avec Jean de Bouranton (*Bousanton*) et Nicolas de Selongey, cleric tabellion du roi, annoncent le testament d'Ysabeau, femme de Guillaume Le Polailler. Elle élit sa sépulture au sein de l'église Saint-Maclou, auprès du chœur, organise ses obsèques (luminaire et prières), messes et fonde son anniversaire ; effectue différentes donations à l'hôpital Saint-Nicolas, aux frères Mineurs. Elle donne ses biens au chapitre de Saint-Maclou. Le sigillant est Jean de la Barre qui appose le sceau de la prévôté et son sceau personnel en contre-sceau. Les témoins sont Raoul, prêtre, Jeannette la Fauciere, Guiot de Hoix, Droin Dargentelles et Jaquete la boiteuse.

1363

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas de Selongey, cleric tabellion du roi.

Pièce n° 5

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube vidime le testament d'Ysabeau, femme de Guillaume Le Polailler, donné le 9 septembre. Ysabeau élit sa sépulture à Saint-Maclou, fonde une messe pour son salut, et donne la tierce partie de ses héritages sis à Voigny. Il annonce le sceau de la prévôté et son contre-sceau personnel.

1363

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre. Nicolas de Selongeay, cleric, tabellion juré de Bar.

Pièce n° 6

Acte de Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Étienne Ferruchel, prêtre, et Jean Aubry, tabellions jurés établis à Bar, affirmant avoir vu le testament de Agnel, fille de feu Jean Le buef de *Ronis*, veuve de Guibert Vole, demeurant à Bar. La clause concerne le don, au chapitre Saint-Maclou, de deux sols parisis pour célébrer un anniversaire pour le salut de son âme. Cette donation est assise sur une maison sise à Bar, près du four du Roi de la porte Michel d'une part et de la maison des Cordeliers d'autre part.

1384

Pièce n°7

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube annonce le testament de Marguerite, femme de Colot Erart de Mont Esclairé, demeurant à Bar, léguant ce qu'elle possède dans la "*grant court de Saint-Maclou*", pourpris et meix. Elle fonde deux messes de requiem. Il annonce le sceau de la prévôté et son contre-sceau personnel.

1385

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Robert Bertram, tabellion juré de Bar. Étienne Ferruchel, prêtre, tabellion juré de Bar. Colot Erart de Mont Esclairé. Hugues de Vienne, chevalier.

Pièce n°8

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, vidime la clause testamentaire d'Agnelet, femme de Jeannin Dargentés, boucher, demeurant à Bar qui fonde son anniversaire. La clause consiste en la donation d'une rente de dix sols à prendre sur une maison sise devant l'église Saint-Maclou. Robert de Courcelles scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1393

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Agnelet, femme de Jeannin Dargentés, boucher.

Pièce n° 9

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, reçoit en présence de Demongin la Maistresse, cleric tabellion juré établis à Bar, Thibaud de la Ferté, bourgeois de Bar, héritier et exécuteur testamentaire de feu Marie de la Ferté, sa sœur. Marie de La Ferté fonde deux anniversaires perpétuels à célébrer par le collège du chapitre Saint-Maclou. Elle lègue sa maison sise rue des Bordes à Bar, la place et un meix, et une autre maison et le meix sis rue de Voigny, et une partie de meix sis devant la porte de Lougney. Robert de Courcelles annonce les signets et seings manuels des jurés ainsi que le sceau de la prévôté et son contre-sceau personnel.

1396

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Demongin la Maistresse, cleric tabellion juré établis à Bar. Thibaud de la Ferté, bourgeois de Bar. Marie de la Ferté, sœur de Thibaud de la Ferté.

7 G 64 XV^e siècle

Pièce n° 1

Donation d'une rente de quarante sous tournois par Guillaume Le Velu, suite au testament de sa femme, Marguerite de Thenance aux Molins.

1405

Noms apparaissant dans l'acte : Marguerite de Thenance (Thonnance Les Moulins, Marne).

Pièce n° 2

Ancel de Monstier, licencié en lois, garde des prévôtés de Bar-sur-Aube et Essoyes, vidime le testament de Pierrette d'Autreville, femme de Jacquinet de Couvignon, en présence de ses héritiers, Jacquinet de Couvignon et Thibaut de Couvignon, et ses exécuteurs testamentaires, Huguenin de Couvignon et Mongine du Four. Le testament est visé par Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, prêtre, trésorier, chanoine de Saint-Maclou, et Jean de Courbereuse, cleric tabellions jurés établis à Bar, qui reçoit Pierrette d'Autreville, femme de Jacquinet de Couvignon, le 26 novembre 1413.

Pierrette d'Autreville organise ses funérailles ; elle élit sa sépulture en l'église Saint-Maclou, devant l'autel Sainte-Marguerite, aux côtés de son père, après que son corps soit portée en l'église Sainte Madeleine, et qu'une messe y soit chantée ; elle donne cinq sols tournois ; pour l'église Saint-Maclou, également cinq sols tournois pour deux messes ; elle organise la procession (avec les Frères Cordeliers, notamment), précise le luminaire ; elle fonde son anniversaire.

Elle donne à Saint-Maclou, une pièce de pré sise au lieudit *Pont aux Moines* ; quarante sols tournois au prieuré Saint-Pierre ; des étoffes et du bois à l'hôpital de Saint-Esprit ; du vin et du froment aux Frères Cordeliers ; vingt sols tournois à l'église de la Madeleine ; soixante sols tournois de charbon pour les hôpitaux de Saint-Nicolas et de Saint-Esprit ; une distribution de cent sols tournois de chaussures et dix livres tournois de Poulangy pour une distribution aux pauvres.

Elle donne une vigne sise à *Prenangevalle*, aux marguilliers de l'église Sainte Marie de Proverville et fonde une messe de requiem pour le salut de son âme et ceux qui l'accompagnent ; à Jaquote, fille Coppin, un

charreton à son mariage ; deux tiers de sa maison à son mari, ainsi qu'une vigne dite *La plante aux dés*, ainsi que toutes les vignes sises au *Val de Thors*, ainsi que les fromentières sises à *Chardoisel* ; donne sa maison à Étienne de L'Isle, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

Les témoins de ce testament sont Hugues Le Clerc, prêtre, chanoine de l'église Saint-Maclou, Jacques de Sompsois, prêtre, Nicolas Grappinel, Sance le Velu, Nicolas fils de Jean Demenget, Aalys, femme de Jaquot Boviet, et Jeannette sa fille, et Mongine Du Four, fille de feu Jean du Four et Perrette. Ancel de Monstier scelle l'acte, donné à Bar-sur-Aube.

1413

Noms apparaissant dans l'acte : Pierrette d'Autreville, femme de Jacquinet de Couvignon. Perron, fille Le Portier, filleule de Pierrette d'Autreville. Guillaume Charbonnel, prêtre. Huguenin de Couvignon, fils de Pierrette d'Autreville. Thibaut de Couvignon, fils de Pierrette d'Autreville. Étienne de L'Isle, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Mongine du Four, fille de feu Jean du Four et Perrette d'Autreville. Hugues Le Clerc, prêtre, chanoine de l'église Saint-Maclou. Jacques de Sompsois, prêtre. Nicolas Grappinel. Ancel de Monstier, garde des prévôtés de Bar-sur-Aube et Essoyes.

Pièce n° 3

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'en présence de Rolin Petit, et Jean Joseph, clerks tabellions jurés établis à Bar-sur-Aube, ont comparu Messire Thibaud de Saquenay, prêtre, et Jean de Courbereuse, cleric, en tant qu'exécuteurs testamentaires d'Aalys de La Porte, autrefois femme de feu Jean de Menesson, écuyer. Par son testament, Aalys lègue trente sols tournois de rente annuelle pour le chapitre Saint-Maclou, chargé de chanter plusieurs messes ; cette somme est à prendre sur la maison de la Porte de Bar et sur ses appartenances. Robert de Courcelles scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1419

Noms apparaissant dans l'acte : Aalys de La Porte, femme de Jean de Menesson, écuyer. Thibaud de Saquenay, prêtre. Jean de Courbereuse, cleric. Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume Le Gruyer, et Jean Joseph, clerks, tabellions jurés, établis à Bar, font savoir que François Jaque, fils de feu Étienne Jaque, demeurant à Bar, reconnaît le testament de feu Katherine, femme de feu François Jaque, son grand-père et sa grand-mère. La clause du testament institue un anniversaire de quarante sols tournois de rente annuelle et perpétuelle, à prendre sur une maison sise rue aux Celliers, à Bar. Robert de Courcelles annonce les sceaux et seings manuels des jurés, le sceau de la prévôté de Bar et appose en contre-sceau, son propre sceau.

1421

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. François Jaque, écuyer.

Pièce n° 5

Acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Le Chat et Jean Joseph, clerks tabellions jurés, établis à Bar, affirment avoir vu le testament de feu Marguerite, jadis femme de Guillaume le Velu, boucher, demeurant à Bar.

Ce testament, scellé par la prévôté, mentionne, entre autres, une clause annonçant le don d'une rente annuelle de quarante sols tournois au chapitre de Saint-Maclou, à prendre sur une tierce partie de vigne appelée "*la Vigne à la fontaine*" et d'une grange avec son pourpris et meix. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1424

Pièce n° 6

L'official de Langres annonce la clause du testament de Marguerite de Malay, femme de noble homme Henri de Saulx, qui fonde son anniversaire. Cette fondation est assise sur la donation de quarante sous à prendre sur les prés dit de Malay, situés avant la porte de Bar. L'official de Langres annonce sceller l'acte.

1439

Pièce n° 7

Guillaume Pignon, prêtre, curé de *Jouvandeyo*, et doyen de chrétienté de Brienne du diocèse de Troyes, annonce qu'en 1413, à Lévigny, Aalys (*Aalips*) de la Porte, veuve du damoiseau Jean dit de Menesson, a donné son testament ainsi que sa clause. Elle demande notamment les processions de Saint-Maclou et des Cordeliers lors du transport de son corps, jusqu'à l'église de la Madeleine. Elle lègue trente sous de rente annuelle au chapitre Saint-Maclou, à prendre sur la maison de la Porte de Bar. Les témoins

sont Jean Dormoy, écuyer, Jean le Grant, Renaud Rompaille, Jean Lurat, Michelet le Bastard, Marguerite, femme de Jean Leudot, Isabelle la Lomprete. Guillaume Pignon annonce sceller l'acte avec son sceau. Les exécuteurs testamentaires sont Thibaud, chapelain de Levigny, Jeanne, soeur d'Aalys, et Jean de Courbereuse, neveu d'Aalys.

1450

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Porte. Guillaume Pignon, doyen de chrétienté de Brienne. Jeannette La Maistresse, sœur d'Aalys de La Porte. Jean Dormoy, écuyer. Jean de Menesson, écuyer.

Pièce n° 8

Jean de Monstier, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, assisté d'Ogier de Sathenay, substitut audit Bar du procureur du roi au bailliage de Chaumont, convoquent Nicolas de La Ferté, marchand demeurant à Bar, héritier de Jeannette, veuve de Nicolas Fremot, de son vivant, demeurant à Bar. Louis Andry et Jean de la Ferté sont les exécuteurs testamentaires. Le testament est en faveur de l'église Saint-Maclou, représenté par Simon Verpillat, prêtre chanoine et procureur de le Saint-Maclou. Une clause testamentaire est lue lors de cette convocation. Jeannette fonde son anniversaire, basé sur quarante sols tournois à prendre sur une maison, sise Grande rue, tenant d'une part à l'héritage de Saint-Maclou et d'autre part à l'héritage des religieux de Foissy. Jean de Monstier annonce sceller cet acte avec son sceau.

1459

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas de La Ferté, marchand. Ogier de Sathenay, substitut du procureur du roi. Simon Verpillat, prêtre chanoine et procureur de le Saint-Maclou. Jeannette, veuve de Nicolas Fremot.

7 G 65 XVIII^e siècle

Pièce n° 1

Le notaire et tabellion, Garnier, délivre un acte (une grosse) dans lequel Marie Boitotte, veuve de Monsieur Babel, annonce son testament. Elle fonde des messes basses pour le salut de son âme, et souhaite être enterrée en l'église de Saint-Maclou. Elle donne, entre autres, une somme de 700 livres, et le "*contrat du pont neuf qui est à 200 livres*".

L'acte original (minute) de 1704 est signé par Marie Boitotte et par le prévôt de Bar-sur-Aube, Guenichon.

1710

7 G 66-68 Des litiges suite aux legs

7 G 66 XIII^e siècle

Pièce n°1

Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Robert dit de Chacenay, prévôt de Bar, annoncent le litige entre Adèle, veuve de Guichard de la Porte de Bar, et ses enfants, Thibaud et Pierre, clerks, et Colet, et le chapitre Saint-Maclou. Le litige porte notamment sur une pièce de terre sise sur la route de Mathaux, entre les fossés de la ville et la terre appartenant audit Guichard. Les sigillants sont le doyen de la chrétienté et le prévôt de Bar.

1281

Noms apparaissant dans l'acte : Maître Guiard dit Pucelle, de Bar. Guichard de Langres. Guichard de la Porte de Bar.

Pièce n° 2

L'official du révérend père Benoit de Saint-Nicolas *in carcere de Tulliano*, diacre cardinal archidiacre du Barrois, frère Hugues, prieur du prieuré Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, signalent un litige entre le chapitre Saint-Maclou et Gautier *Amatrii*, chanoine de l'église Saint-Maclou. Le litige fait suite aux testaments des défunts et la fondation d'anniversaires de Jean *Amatrii*, chanoine et chantre de Saint-Maclou, Thibaud *Amatrii*, chanoine de Saint-Maclou, son oncle. Il reposait notamment sur une grange sise à Bar, près du Pont neuf. Les sigillants sont l'official de la curie, Hugues, prieur, et Gautier *Amatrii*.

1291

7 G 67 XV^e-XVI^e siècles

Pièce n° 1

Geoffroy Deschamps, prévôt de Bar, annonce un litige concernant quarante sols tournois suite à la fondation d'un anniversaire par Henri d'Arconville, charpentier.

1422

Noms apparaissant dans l'acte : Geoffroy Deschamps, prévôt de Bar. Henri d'Arconville, charpentier.

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Le Pitois, et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le litige opposant le chapitre représenté par Girart Galichet, prêtre chanoine de Saint-Maclou, et les héritiers de Simon Faultrey, Jean de Monstier étant exécuteur testamentaire de Simon Faultrey. Le litige repose sur la donation faite par testament, donné en 1439, d'une somme de quarante sols tournois de rente annuelle pour la fondation de l'anniversaire du défunt ; cette somme étant à percevoir sur l'héritage du père du défunt sur Odinet Le Grant d'Arrentières. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1441

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Faultrey, écuyer. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Louis Andry, notaire.

Pièce n° 3

L'official de Langres, et Clément *Vasaudi*, notaire public juré, annoncent la succession et le litige, suite au testament de Hugues Robert, chanoine, en faveur de Saint-Maclou. L'official annonce le sceau de la curie.

1468

Noms apparaissant dans l'acte : Marie, fille de Jean Robert, femme d'Hugues Solant. Pierre de Froivaux, licencié en lois. Oger de Sathenay. Andry de Thenance. Jean Feure.

Pièce n° 4

Jean du Plessy, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, notifie le procès ayant eu lieu entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Rolin dit Hurtot, fils de feu Jean Hurtot. Ce différend repose sur le testament de Jean Hurtot attribuant une pièce de vigne sise au lieudit *La Fouchère*, au chapitre. Acte donné à Bar. Scellé par le prévôt de Bar-sur-Aube.

1491

Noms apparaissant dans l'acte : Jean du Plessy, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube, fait part d'une condamnation de 500 livres tournois, suite à la contestation du testament d'André Barbot, chanoine et sous-chantre de l'église. Jean Guenichon annonce sceller cet acte.

1574

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube. Claude Guillon, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou. André Barbot, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 6

Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube, notifie le procès entre le chapitre et la famille Nodot, suite au décès de Bernard Nodot, prêtre et chanoine de Bar-sur-Aube. Jean Guenichon annonce sceller cet acte.

1588

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube. Bernard Nodot, prêtre et chanoine de Bar-sur-Aube.

7 G 68 XVII^e-XVIII^e siècles

Pièce n° 1

Règlement du litige, annoncé par Charles Paillot, écuyer, seigneur de Magnicourt, garde des sceaux au contrats de la prévôté de Bar, entre Joachim Chaumey, héritier de biens légués par Pierre Brillot, prêtre et curé de Cunfin, et le chapitre Saint-Maclou.

1664

Noms apparaissant dans l'acte : Joachim Chaumey, sellier, demeurant à Essoyes. Pierre Brillot, curé de Cunfin.

Pièce n° 2

Sentence rendue par Nicolas Guenichon, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube, condamnant Edmond Valot, à payer une somme en faveur du chapitre de Saint-Maclou. Le litige portait sur un héritage.

1677

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Guenichon, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Procédure de Saint-Maclou suite à la succession de Jean Gauvain, laboureur à Baroville.

1680

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gauvain, laboureur à Baroville.

Pièce n° 4

Jean-Baptiste Le Moyne, seigneur de Bourceval, lieutenant général au bailliage de Chaumont, présente le différend entre Maître Anselme Pothier, avocat au parlement, et maître François Pothier, seigneur de Montricon, et chanoine de Saint-Maclou lié à la succession d'Henri Pothier.

1680

Noms apparaissant dans l'acte : Baptiste Le Moyne, seigneur de Bourceval, lieutenant général au bailliage de Chaumont. François Pothier, seigneur de Montricon et chanoine de Saint-Maclou. François Pothier, fils d'Henri Pothier.

Pièce n° 5

Claude Guenichon fait part des états de la succession de François Pothier, chanoine de l'église de Saint-Maclou.

1684

Pièce n° 6

Pierre Guillaume, seigneur de Chavandon, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Troyes, présente le litige lié à l'héritage d'un chanoine de Saint-Maclou, François Pothier, prêtre.

1686

Noms apparaissant dans l'acte : François de Pampelune, héritier de François Pothier. François Pothier, prêtre, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 7

Nicolas Denis Guenichon, garde du sceau et commissaire aux inventaires de la prévôté de Bar-sur-Aube annonce le règlement de la succession d'Innocent Olivier, marchand de bois pour la provision de Paris.

1707

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Denis Guenichon, garde du sceau et commissaire aux inventaires de la prévôté de Bar-sur-Aube. Innocent Olivier, marchand de bois. Charles Anne Rondin, sieur de Crespy, conseiller du Roi, receveur au grenier à sel de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 8

Litige suite au testament et fondation de messes faite par Pierre Chevain, chanoine de Saint-Maclou.

1719

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Chevain, chanoine de l'église Saint-Maclou.

Pièce n°9

Procédures concernant la succession de Claude Antoine Chifflet de Surmont, président de l'élection de Bar, entre le chapitre Saint-Maclou et Dame Jeanne Godot, veuve de M. Jérôme Giraud, Baronne de Méry-sur-Seine.

1724-1739

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Antoine Chifflet de Surmont, président de l'élection de Bar. Jeanne Godot, baronne de Méry-sur-Seine.

Pièce n° 10

Litige. Requête déposée à la demande du chapitre de de Saint-Maclou, contre la famille Chaussechat en tant qu'héritiers de Marie Moussu.

1713

Noms apparaissant dans l'acte : Alexandre Chaussechat, prêtre, curé d'Arrentières. Jean-Baptiste Chaussechat, prêtre curé. Edme Chaussechat, prêtre vicaire de Fontaine. Edmée Chaussechat, veuve de Jean du Flot, chirurgien. Marie Moussu, veuve d'Edme Chaussechat, maître apothicaire.

Pièce n° 11

Litige entre Saint-Maclou et Anne Moussu, veuve du sieur Gauthier, directeur de la Poste de Bar-sur-Aube : enquête, procédure, accusé de réception.

1726

Noms apparaissant dans l'acte : Anne Moussu, veuve de Gauthier, directeur de la Poste de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 12

Louis d'Amboise, chevalier et marquis de Reynel, capitaine et gouverneur de la ville de Chaumont, contraint les chanoines de Saint-Maclou, à payer une somme correspondant à un jugement donné en 1734, à la demande de Damoiselle Claudine Briot, légataire universelle de Claude Joseph Briot. Expédié par le greffier du bailliage de Chaumont en Bassigny.

1735

Louis d'Amboise, chevalier et marquis de Reynel, capitaine et gouverneur de la ville de Chaumont

Pièce n° 13

Succession litigieuse de Claude Tappret, tailleur d'habits demeurant à Bar. Procédures et pièces justificatives entre le chapitre et Pierre Robert, marchand, créancier de Claude Tappret.

1742-1788

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Tappret, tailleur d'habits.

Pièce n° 14

Succession litigieuse de Reine Boudard.

1762

Noms apparaissant dans l'acte : Bonaventure Girardon, bourgeois de Bar. Jacques Girardon, garde du corps de sa Majesté, chevalier de l'ordre de Saint Louis. Denis Girardon, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Nicolas Antoine Regnaudot, conseiller du roi, commissaire et contrôleur des saisies au bailliage de Vitry-le-François.

Pièce n° 15

Enquête relative à la succession de Dame Reine Boudard, veuve de Bonaventure Girardon en premières noces, et d'Edme Merger, en deuxièmes noces.

1763

Jacques Girardon, garde du corps de sa majesté, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint Louis. Denis Girardon, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean-Baptiste Boudard, substitut du procureur du roi. Nicolas Girardon, marchand.

7 G 69-154 EXERCICE DE LA JUSTICE PAR LA COLLEGIALE

7 G 69-104 Une justice ecclésiastique

7 G 69-80 Litiges et procès contre les chanoines de Saint-Maclou

7 G 69 Troubles causés par les chanoines dans la ville

Pièce n° 1

Acte de Maître Léon Clives, prêtre et protonotaire du Saint Siège apostolique, concernant des troubles dans la ville mettant en cause des chanoines de Saint-Maclou.

1550

Noms apparaissant dans l'acte : Léon Clives, prêtre et protonotaire du Saint siège apostolique.

7 G 70 Litiges en lien avec Maclo Tourtat, prêtre et chanoine de Saint-Maclou de Bar.

Pièce n° 1

Actes relatifs au relief d'appel obtenu par Maclo Tourtat, prêtre et chanoine de Saint-Maclou de Bar : acte de François Ier, roi de France, adressé au bailli de Chaumont (18 novembre) ; acte de Jean de Mesgrigny, écuyer, licencié en lois, conseiller du roi, lieutenant général du bailli de Chaumont (6 décembre 1533).

1533

Noms apparaissant dans l'acte : Maclo Tourtat, prêtre et chanoine de Saint-Maclou de Bar. François Ier (1515-1547), roi de France.

7 G 71 Litiges en lien avec Nicole Carteron, prêtre, trésorier

Pièce n° 1

Jean Guenichon, écuyer, licencié ès lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube, expose le jugement ayant eu lieu entre Nicole Carteron, prêtre, trésorier de Saint-Maclou et le chapitre.

1580

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube. Nicole (Nicolas) Carteron, prêtre trésorier de Saint-Maclou.

7 G 72 Litiges en lien avec Étienne Froissard, chanoine du chapitre

Pièce n° 1

Acte du roi de France, Henri (1589-1610), contre Étienne Froissard, chanoine du chapitre, en faveur du chapitre Saint-Maclou.

1596

7 G 73 Litiges en lien avec Pierre Rondin, prévôt du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 1

Nicolas Rémond, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce le règlement d'un litige entre le chapitre et Pierre Rondin, chanoine et prévôt du chapitre Saint-Maclou.

1603

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Rémond, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Fournier, notaire royal. Nicolas Ladmiral, notaire royal. Balthazar Galland, prêtre chanoine et sous-chantre du chapitre Saint-Maclou. Rémy Rondin, marchand apothicaire demeurant à Bar-sur-Aube. Pierre Rondin, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Michel Boitotte, chanoine et archidiacre de l'église collégiale de Langres.

7 G 74 Litiges en lien avec le chanoine de la Chapelle de la Porte

Pièce n° 1

Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube, énonce un différend entre Sébastien Bertin, prêtre chapelain de la chapelle Notre-Dame dite Chapelle de la Porte, et le chapitre de Saint-Maclou.

1583

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Godefroy, procureur. François Lefevre, procureur du roi. Edme Dubois, avocat au baillage de Chaumont.

Pièce n° 2

Acquisition de cette maison canoniale : historique.

1627

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Dacier, avocat de la prévôté de Bar. Sébastien Bertin, prêtre chapelain.

Pièce n°3

Procédures et sentences entre Jacques Civart, chanoine de l'église Saint-Maclou, et André Silvestre de la Forêt, prieur de Saint-Maclou de Bar.

1666-1667

7 G 75 Litiges en lien avec le chanoine de la cure de Saint-Maclou

Pièce n° 1

Litiges relatifs à la cure de Saint-Maclou mentionnant les chanoines Gueroult, Bourrelrier et le chapitre.

1666-1667

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gueroult, chanoine. Luppin Bourrelrier, chanoine.

Pièce n° 2

Cure de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Procès-verbal de compulsoire pour la cure de la collégiale de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

1667

Noms apparaissant dans l'acte : Maître Blois, notaire apostolique. Maître Charles Edelaire, avocat au conseil du roi. Étienne Gautherot (ou Gauthereau), huissier, sergent au Châtelet de Paris. Honoré Seuret, prêtre. Nicolas Collart, sergent au châtelet de Paris. Maître Luppin Bourlier (Bourrelier), prêtre chanoine, trésorier du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Cure de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Arrêt du conseil privé du roi, à la requête du chapitre Saint-Maclou, contre la prise de possession illégale de la cure de Saint-Maclou, par Gueroult, succédant à Honoré Seret. Arrêt donné à Compiègne.

1667

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gueroult. Honoré Seuret, prêtre du diocèse d'Aix.

Pièce n° 4

Relief d'appel présenté par Étienne de Vitry, prêtre de la cure de l'église Saint-Maclou.

1689

Noms apparaissant dans l'acte : Claude de Messey. Étienne de Vitry, prêtre du chapitre Saint-Maclou.

7 G 76 Litiges en lien avec le chanoine de la cure de l'église Saint-Pierre.

Pièce n° 1

Actes de l'official de la curie de Langres, concernant un accord entre le chapitre Saint-Maclou, et Nicolas de *Morenco*, curé paroissial de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. L'official annonce sceller les actes, donnés à Langres.

1381

Noms apparaissant dans l'acte : Gilles de Daillancourt (Dullemant), doyen du chapitre Saint-Maclou. Jean de Dijon, trésorier de Saint-Maclou. Jean de Chaumont, chanoine de Saint-Maclou. Milon de Chacenay.

Pièce n° 2

Clément VII (1378-1394) confirme un acte de l'officialité de Langres du 29 octobre 1381 réglant un différend entre le chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et la paroisse Saint-Pierre du même lieu.

1389

Pièce n° 3

Acte de l'official de Langres en présence d'Étienne de L'Isle, prêtre, notaire apostolique et juré de la curie de Langres, annonce la transaction ayant eu lieu entre le chapitre Saint-Maclou et le vicaire perpétuel de Saint-Pierre. Cette transaction règle la portion congrue du vicaire. L'official annonce sceller l'acte avec le sceau de la Curie de Langres, cite les témoins : Pierre Bellortier, Jean Boirot, prêtres. Il annonce également le seing manuel d'Étienne de l'Isle, prêtre, notaire apostolique et juré de la curie de Langres.

1393

Jean de Aymon, trésorier de Saint-Maclou, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Étienne de Hauteville, prévôt, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Hugues de Blasey, chantre de Saint-Maclou, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Paris de Coutignies, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Nicolas de Courteron, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Jacques du château de Til-Châtel (Thilicastro), chanoine prébendé de Saint-Maclou. Guillaume de Balesme, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Nicolas Rose, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Raoul de Domrémy, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Guillaume de Buchey, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Étienne Bouchet, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Guillaume Joly, prêtre. Étienne de l'Isle, prêtre, notaire apostolique et juré de la curie de Langres. Nicolas Charinelli, diacre, chanoine prébendé de Saint-Maclou.

Pièce n° 4

L'official de Langres avec Guillaume de Buchey, et Étienne de l'Isle, prêtres, notaires apostoliques et jurés de la curie de Langres, annoncent un accord entre plusieurs membres du chapitre Saint-Maclou, et Martin Adinet, prêtre, chanoine et vicaire élu de l'église paroissiale Saint-Pierre de Bar, annexée à l'église Saint-Maclou. Cet accord concerne notamment les offrandes et la perception de la portion congrue.

Acte donné au chapitre de Saint-Maclou. L'official de Langres annonce sceller l'acte avec le sceau de la Curie de Langres. Étienne Gui de l'Isle et Guillaume Bartholomé de Buchey, prêtres, notaires apostoliques et impériaux, jurés de la curie de Langres annoncent leurs signatures et signets.

1402

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Charinelli, chantre de Saint-Maclou. Milon Bartholomé, sous-chantre de Saint-Maclou. Nicolas de Courteron, prêtre, chanoine de Saint-Maclou. Guillaume de Balesme, prêtre, chanoine de Saint-Maclou. Nicolas Rose, prêtre, chanoine de Saint-Maclou. Raoul de Domrémy, prêtre, chanoine de Saint-Maclou. Étienne Bouchet, prêtre, chanoine de Saint-Maclou. Hugues de Domrémy, diacre, chanoine de Saint-Maclou. Étienne Gui de l'Isle, prêtre, notaire apostolique et impérial, juré de la curie de Langres. Guillaume Bartholomé de Buchey, prêtre, notaire apostolique et impérial, juré de la curie de Langres.

Pièce n° 5

Acte de Jean des Salmons, sergent à cheval du roi en la prévôté de Bar, notifie l'exécution d'une sentence rendue entre le chapitre Saint-Maclou, et Pierre Vitel, prêtre vicaire de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Jean des Salmons annonce sceller avec son sceau et son seing manuel.

1457

Pièce n° 6

Jugement rendu entre le chapitre Saint-Maclou et Michel Lefort, chapelain de l'église Saint-Pierre de Bar.

1550

Pièce n° 7

Litige entre le chapitre de Saint-Maclou et Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

1624

7 G 77 Litiges en lien avec Jean Rémi, chanoine de Saint-Maclou, vicaire de l'église Saint-Pierre.

Pièce n° 1

L'official de Langres fait connaître l'accord passé entre Saint-Maclou et Jean Rémi, vicaire de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, en présence du doyen et de nombreux chanoines du chapitre de Saint-Maclou, et concerne les aumônes mortuaires et de fiançailles, ainsi que les luminaires, qui seront partagés. Les témoins sont Gui Constance et Antoine Guichichart, prêtres. L'acte est donné à Bar-sur-Aube, et a été scellé par la Curie de Langres. Les seings manuels des notaires, Nicolas de Voigny, notaire impérial, et juré de la curie de Langres, Nicolas Rolin, prêtre de Bar-sur-Aube, notaire impérial, et juré de la curie de Langres, sont annoncés.

1420

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas de Voigny, notaire impérial, et juré de la curie de Langres. Nicolas Rolin, prêtre de Bar-sur-Aube, notaire impérial, et juré de la curie de Langres. Étienne de l'Isle, doyen de Saint-Maclou. Jacques Enfant, trésorier de Saint-Maclou. Jean Cheleri, prévôt de Saint-Maclou. Étienne Bouchet, chantre. Guillaume Joseph (subventores). Guillaume de Balesme, clerc, prêtre de Saint-Maclou. Nicolas Rose, clerc, prêtre de Saint-Maclou. Raoul de Domrémy, clerc, prêtre de Saint-Maclou. Henri Burgonde, clerc, prêtre de Saint-Maclou. Jean de Roche, clerc, prêtre de Saint-Maclou. Simon Chauvinot, clerc, prêtre de Saint-Maclou. Guillaume de Colombey, diacre, chanoine de Saint-Maclou. Nicolas de Marches, sous-diacre, chanoine de Saint-Maclou. Jean Remi, prêtre, vicaire perpétuel de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Acte de l'official de Langres, en présence de Nicolas Rolin, prêtre, tabellion de la curie de Langres, concernant le litige entre le chapitre de Saint-Maclou et Jean Rémi, chanoine de Saint-Maclou et vicaire perpétuel de l'église Saint-Pierre. Le différend repose sur la portion congrue du vicariat. L'official de Langres annonce apposer le sceau de la curie de Langres ainsi que le sceau et seing manuel du notaire.

1423

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Graffet, juré licencié, doyen de l'église Saint-Maclou. Étienne de Lisle, trésorier de Saint-Maclou. Jean Choleri, prévôt de Saint-Maclou. Guillaume, clerc, chantre de Saint-Maclou. Jean de Ruppibe, sous-chantre, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Nicolas Rose, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Simon Lambert de Courteron, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Henri Bourgeois, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Boyn de Courcelles, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Simon de Charnigneti, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Étienne Protte, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Girard Galicheri, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Guillaume de Colombey, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Jean de Juvigneyo, chanoine prébendé de Saint-Maclou. Jean dit Boileau, prêtre, chanoine prébendé de Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Charles de Poitiers, évêque et duc de Langres (1413-1433), confirme l'accord intervenu entre le chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et Jean Rémi. L'évêque annonce le sceau de la curie de Langres et le sien. Acte donné à Langres. L'acte est signé G. Bracaire.

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Bracaire, tabellion de la curie de Langres. Charles de Poitiers, évêque et duc de Langres (1413-1433).

Pièce n° 4

Acte de l'official de Langres, en présence de Jean de Vaucouleur, tabellion de la curie de Langres, concernant un litige entre le chapitre de Saint-Maclou et Jean Rémi, chanoine de Saint-Maclou et vicaire perpétuel de l'église Saint-Pierre. Le différend repose sur la portion congrue du vicariat. L'official de Langres annonce sceller l'acte du sceau de la curie de Langres. Les témoins sont annoncés ; il s'agit de Jean de Trestoudan, capitaine du château de Jaucourt, Jean de Corbereuse, demeurant à Bar. L'acte est donné à Bar, et signé par le notaire Vaucouleur.

1436

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Ruppibur, trésorier, chanoine de l'église Saint-Maclou. Guillaume de Vaucouleur, chanoine de l'église Saint-Maclou. Jean de Domrémy, chanoine de l'église Saint-Maclou. Jean Saichet, chanoine de l'église Saint-Maclou. Jean Rémi, chanoine de l'église Saint-Maclou, vicaire perpétuel de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Jean de Trestoudan, capitaine du château de Jaucourt.

Pièce n° 5

Sentence arbitrale de Gilles d'Argentolle, licencié en lois, chanoine et archidiacre du Barrois, et Guillaume de Vaucouleur, chanoine et prévôt de l'église Saint-Maclou de Bar, rendue entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Rémi, chanoine et vicaire perpétuel de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Les témoins sont Nicolas d'Encre, *scutifero* (portier ?), Thibaut Mathe, Roger de *Lariis*. L'acte est scellé par la curie de Langres, et le seing manuel de Guillaume de Vaucouleur est annoncé. L'acte contient également le *vidimus* de l'acte pris par l'official de Langres, en février 1436, et un autre acte de Gilles d'Argentolle. L'acte est dressé en double.

1436

Noms apparaissant dans l'acte : Gilles d'Argentolle, archidiacre du Barrois. Guillaume de Vaucouleur, chanoine et prévôt de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 6

Sentence arbitrale de Gilles d'Argentolle, licencié en lois, chanoine et archidiacre du Barrois, et Guillaume de Vaucouleur, chanoine et prévôt de l'église Saint-Maclou de Bar, rendue entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Rémi, chanoine et vicaire perpétuel de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Les témoins sont Nicolas d'Encre, *scutifero* (portier ?), Thibaut Mathe, Roger de *Lariis*. L'acte est scellé par la curie de Langres, et le seing manuel de Guillaume de Vaucouleur est annoncé. L'acte contient également le *vidimus* de l'acte pris par l'official de Langres, en février 1436, et un autre acte de Gilles d'Argentolle. L'acte est dressé en double.

1436

Noms apparaissant dans l'acte : Gilles d'Argentolle, archidiacre du Barrois. Guillaume de Vaucouleur, chanoine et prévôt de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Jean Rémi, chanoine et vicaire perpétuel de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 7

Acte de Jean Rémi, chanoine de Saint-Maclou et vicaire perpétuel de l'église de Saint-Pierre. Ses témoins sont Gui de Courteron et Jean Giraud, chapelains de l'église Saint-Maclou.

1436

7 G 78 Litiges en lien avec le chanoine de la cure de Margerie

Pièce n° 1

Procès engageant Saint-Maclou contre Simon Bernard, prêtre chanoine de Saint-Maclou, et curé de Margerie concernant la paroisse de Margerie.

1651-1652

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Bernard, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Procès entre Saint-Maclou, et Pierre Trippier, chanoine.

1726

7 G 79 Litiges en lien avec la cure de Montheries et La Villeneuve-au-Roi

Pièce n° 1

Transactions, dont un bail de la cure, entre le chapitre Saint-Maclou et le curé de Montheries relatif à la portion congrue de la cure de Montheries

1643-1672

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Mongin, prêtre et curé de Montheries.

Pièce n° 2

Procédures concernant les dîmes de la cure de Montheries et de la Villeneuve-au-Roi.

1673-1680

Noms apparaissant dans l'acte : Guiot (ou Gui, ou Guyon) Bourbonne, vicaire de Montheries et de la Villeneuve-au-Roi. Abbaye de Clairvaux.

Pièce n° 3

Procédures concernant les dîmes de la cure de Montheries et de la Villeneuve-au-Roi.

1673-1683

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Buisson, vicaire de la paroisse de Montheries et Villeneuve-au-Roi

Pièce n° 4

Procédures concernant les dîmes de la cure de Montheries et de la Villeneuve-au-Roi.

1687-1692

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Mongin, prêtre et vicaire de Montheries.

Pièce n° 5

Baux de dîmes de Montheries et de la Villeneuve au-Roi et sentences liées à ces baux.

1662-1695

Noms apparaissant dans l'acte : Luppin Bourlier (ou Lupin Bourrelrier), chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n°6

Procès liés à des baux au finage de Montheries et Villeneuve-au-Roi suite au décès de Claude Joseph Briot, prêtre de Montheries.

1734-1735

7 G 80 Litiges en lien avec la cure de Baroville

Pièce n° 1

Claude Guillot, chanoine de Bar. Acte annoncé par le notaire apostolique de Langres mentionnant Claude Guillot, prêtre du diocèse de Toul et chanoine de Bar-sur-Aube, et Philippe Genevois, chanoine prébendé de Langres.

1565

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Guillot, prêtre du diocèse de Toul, chapelain de l'église collégiale de Chaumont. Claude Guillot, chanoine de Bar-sur-Aube. Philippe Genevois, chanoine prébendé de Langres.

Pièce n° 2

Jean Buisson, prêtre vicaire perpétuel. Litige entre le doyen de Saint-Maclou, curé primitif et décimateur de l'église de Baroville et Jean Buisson, prêtre vicaire perpétuel de la paroisse de Baroville : sentences (1666-1669) ; portion congrue, transactions (1669-1671).

1666-1671

Pièce n°3

Guyot Bourbonne, prêtre vicaire perpétuel. Litige entre le doyen de Saint-Maclou, curé primitif et décimateur de l'église de Baroville et Guyot Bourbonne, prêtre vicaire perpétuel de la paroisse de Baroville.

1688-1693

Pièce n°4

Jacques Jobé, prêtre vicaire. Accord relatif aux dîmes de Baroville.

1745

7 G 81-89 Procès contre des établissements religieux de Bar-sur-Aube

7 G 81 Procès en lien avec le couvent de Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Raoul, curé de Spoix, et Paris, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, font connaître la sentence arbitrale suite à la discorde ayant eu lieu entre le chapitre de Saint-Maclou et le couvent Saint-Nicolas de Bar, et le couvent de *Polumf. . l*, concernant quinze sous de cens à prendre à Courcelles. Raoul et Paris annoncent sceller l'acte avec André, doyen de chrétienté de Bar

1264

Noms apparaissant dans l'acte : Raoul, curé de Spoix. Paris, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. André, doyen de chrétienté de Bar.

7 G 82 Procès en lien avec les écoles et collège de Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Jugement de Robert, seigneur de Baudricourt, chevalier, conseiller chambellan du roi, bailli de Chaumont, entre le chapitre Saint-Maclou et Maître Hugues Tevillon, bachelier en droit, maître et recteur des écoles générales de Bar-sur-Aube. Le maître d'école est condamné à payer cent sous annuels au chapitre. Acte donné sous le contre-sceau du bailli de Chaumont.

1452

Noms apparaissant dans l'acte : Robert, bailli de Chaumont. Hugues Tevillon, maître et recteur des écoles générales de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Acte donné à Paris, par Charles VII (1422-1461), roi de France, à la requête du chapitre et de Maître Hugues Tevillon (ou Thevillon), bachelier, maître et recteur des écoles générales de Bar-sur-Aube, et Frère Nicole Colart, secrétaire de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Le doyen et chapitre de Saint-Maclou nomment ou présentent le maître et recteur des écoles générales de Bar-sur-Aube.

1452

Pièce n° 3

Sentence arbitrale concernant les écoles de Bar-sur-Aube, notamment le nombre d'écoliers.

1454

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre des Rosses, official de Langres. Nicole Colart, sacristain de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Jean Salart, écuyer, seigneur de Bourron, conseiller du roy, bailli et capitaine de Chaumont, fait part d'un différend entre le collège et le doyen de Saint-Maclou.

1550

Pièce n° 5

Acte de Jean Salart, seigneur de Bourron, conseiller du Roy, bailli et capitaine de Chaumont, sergent royal auprès du chapitre Saint-Maclou.

1550

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Salart, seigneur de Bourron, conseiller du roy, bailli et capitaine de Chaumont.

7 G 83-84 Procès en lien avec l'Hôpital de Saint-Esprit de Bar

7 G 83 Litige relatif aux droits des ventes lors de la foire de Saint-Esprit¹⁸.

Pièce n° 1

Actes d'Oudinot Anchier, sergent du roi en la prévôté de Bar-sur-Aube, Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume Bastard de Poitiers, bailli de Chaumont.

1400

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Le Gaillat, prévôt de Bar-sur-Aube. Oudinot Anchier, sergent du roi en la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Fournier, prêtre, maître et recteur de de l'Hôpital Saint-Esprit de Bar. Raoul de Dompneurey, chanoine et chambrier de l'église Saint-Maclou. Hugues Maistrot, chanoine et sous-chambrier de de Saint-Maclou. Jean Dagey, maître du Saint-Esprit de Bar. Guillaume Bastard de Poitiers, bailli de Chaumont.

¹⁸ La foire de Saint-Esprit a lieu le lundi après la fête du Saint Sacrement.

Cette liasse contient un acte de Oudinot Anchier, sergent du roi en la prévôté de Bar-sur-Aube, suite à la requête de Jean Fournier, prêtre, maître et recteur de de l'Hôpital Saint-Esprit de Bar. Ce lundi après la fête du Saint Sacrement, Anchier se rend en la cour de l'hôpital de Saint-Esprit où a lieu la foire de Saint-Esprit. Lors de cette foire, Oudinot constate et consigne un contentieux entre l'Hôpital de Saint-Esprit et, Messire Raoul de Dompneurey, chanoine et chambrier de l'église Saint-Maclou, et Hugues Maistrot, chanoine et sous-chambrier de de Saint-Maclou, concernant les droits de cette foire. Il charge Pierrot Le Gaillat d'en rendre compte. Oudinot Anchier annonce sceller l'acte de son sceau ; un acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Aubry de Blevaincourt, Simon Petit, clerks tabellions jurés établis à Bar, s'étant rendus dans la cour de la Maison de l'Hôpital de Saint-Esprit de Bar. Maître Jean de Sathenay, conseiller de messire Hugues Maistret, prêtre et procureur du chapitre Saint-Maclou, demande à Oudinot Anchier, sergent du roi en la prévôté de Bar, de présenter la commission lui ayant permis de notifier l'exploit concernant les droits des ventes de la Foire de Saint-Esprit. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et seings manuels des jurés ; ainsi qu'un acte du 3 novembre 1401, de Guillaume Bastard de Poitiers, seigneur de Soyan, chevalier, chambellan du roi, bailli de Chaumont concernant Jean Fournier, maître et recteur de l'Hôpital Saint-Esprit de Bar, et le chapitre Saint-Maclou. Le bailli annonce contresceller l'acte ; et trois actes de Guillaume Bastard de Poitiers, seigneur de Soyan, chevalier, chambellan du roi, bailli de Chaumont, rendus lors des assises de Bar-sur-Aube (1402-1403).

7 G 84 Procès

Pièce n°1

Procès entre le chapitre Saint-Maclou et l'Hôpital de Saint-Esprit de Bar, représenté par Frère Henri Beaufort, prêtre, maître et commandeur de l'Hôtel Dieu de Saint-Esprit de Bar, relatif à des droits.

Cette liasse contient des actes de Pierre de Gyé, licencié en lois, lieutenant du bailli de Chaumont, du 4 mars 1482 ; de Guillaume Genevois, prévôt de Bar-sur-Aube, et de Claude de Messey, lieutenant du prévôt de Bar-sur-Aube, à la demande du chapitre Saint-Maclou de faire comparaitre Frère Henri Beaufort, prêtre, maître et commandeur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Esprit de Bar, datés de décembre 1483.

1482-1483

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gras, sergent royal de la prévôté de Bar. Guillaume Genevois, prévôt de Bar-sur-Aube. Frère Henri Beaufort, prêtre, maître et commandeur de l'Hôtel Dieu de Saint-Esprit de Bar.

Pièce n° 2

Partage d'un pré entre le chapitre Saint-Maclou, le prieuré Saint-Pierre et l'hôpital Saint-Esprit.

1613

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guénichon, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube.

7 G 85 Procès en lien avec la Maison des Malades ou La Maladière de Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Procédures et sentences entre le chapitre Saint-Maclou et la Maison des Malades, relatives aux droits de place des deux jours de la Foire des Malades.

1365-1534

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Pasquet, prévôt de Bar-sur-Aube. Thibaud de Vignory, lieutenant du bailli de Chaumont. Guillaume de Bourbilly, bailli de Chaumont. Jean, seigneur de Cintry, bailli de Chaumont. Jean d'Autreville de Bar, maître de la Maison des Malades. Nicolas Lagoguey, lieutenant du prévôt de Bar-sur-Aube. Michel Girardin, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean de Courcelles, écuyer, maître de la Maladière de Bar-sur-Aube.

7 G 86 Procès en lien avec le prieuré de Mont-Sainte-Germaine

Pièce n° 1

Procès contre le prieur du Mont-Sainte-Germaine détaillant différents biens et héritages perçus de part et d'autre.

Sans date

Pièce n° 2

Différend avec le prieuré du Mont-Sainte-Germaine, relatif au moulin des Gravières, de Bar-sur-Aube.

1462-1642

Pièce n° 3

Acte de Julien, évêque de Savine, cardinal de Saint-Pierre-ès-liens, légat du siège apostolique, concernant Nicolas Bonnard, recteur paroissial de l'église Saint-Étienne du Mont-Sainte-Germaine, de Proverville, du diocèse de Langres, et la mense capitulaire de Saint-Maclou.
« *Datum Carnoti* », Julien annonce sceller l'acte avec son sceau.

1480

Noms apparaissant dans l'acte : Julien, évêque de Savine, cardinal de Saint-Pierre ès liens, légat du siège apostolique. Nicolas Bonnard, recteur paroissial de l'église Saint-Étienne du Mont-Sainte-Germaine.

Pièce n°4

Sentence arbitrale rendue, sous le sceau de l'officialité de Langres, contre le prieur de Mont-Sainte-Germaine dans le litige qui l'opposait au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Cette sentence concerne les droits relatifs aux mortuaires.

1484

Noms apparaissant dans l'acte : René Maidon, licencié en lois, archidiacre du Barrois. Jean Francillot, archidiacre de Bassigny. Girard Guillot, chanoine de l'église de Langres. Nicolas Clerget ; Jean Zacharye. Frère Étienne de la Fontaine, prieur de Sainte-Germaine. Guillaume Leclerc de Vaucouleur, prêtre et chanoine et chambrier de Saint-Maclou. Pierre de Waisse. Guillaume Joseph.

7 G 87 Procès en lien avec la Fabrique de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

Pièce n°1

Assignation à comparaître à la demande du chapitre Saint-Maclou.

1689

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Petit, doyen du chapitre de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Sentence entre Saint-Maclou et la fabrique de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, concernant les réparations à effectuer à l'église.

1698

Pièce n° 3

Comparution devant l'évêque de Langres, du prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, du prêtre de l'église de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, des procureurs marguilliers de la fabrique, et le chapitre de Saint-Maclou, actant la réunion de la paroisse et du prieuré, afin de permettre des réparations, par la fabrique de l'église Saint-Pierre.

1726

Pièce n°4

Procédures entre Saint-Maclou et la fabrique.

1729-1730

7 G 88 Procès en lien avec le prieuré de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 1

L'official de Langres fait connaître un accord suite à un litige ayant eu lieu entre Frère Hugues, prieur du prieuré Saint-Pierre de Bar, et Droin (Droard) Anséric, chanoine et chambrier, et Amatrie, de l'église Saint-Maclou, procureurs généraux du chapitre Saint-Maclou.
A la demande de Droin et du prieur, l'official de Langres scelle l'acte.

1298

Renaud, curé de l'église Saint-Pierre de Bar. Pierre, dit de Châteauvillain, notaire de la curie de Langres.

Pièce n° 2

Acte donné par Guillaume de Bussigny, doyen du chapitre de Saint-Maclou détaillant l'accord relatif aux mortuaires avec le prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Le doyen annonce le scellement de l'acte par lui-même et le prieur de Saint-Pierre.

1332

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Bussigny, doyen du chapitre de Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Jean du Bois, prieur de Bar-sur-Aube, et le doyen et chapitre de l'église de Saint-Maclou, exposent l'arbitrage ayant eu lieu entre le prieuré et le chapitre, par lequel le chapitre s'engage à payer des sommes

pesant sur différents héritages. Les sigillants sont le prieur de Bar-sur-Aube et le doyen du chapitre Saint-Maclou.

1375

Pièce n° 4

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce un partage des offrandes et luminaires de l'église de Saint-Pierre, entre le chapitre de Saint-Maclou et le prieur de Saint-Pierre. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Acte effectué à Bar-sur-Aube, au chapitre Saint-Maclou.

1420

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne de Lisle, doyen de Saint-Maclou. Étienne Bochot, chantre de Saint-Maclou. Guillaume de Balesme, prêtre de Saint-Maclou. Nicolas Rose, prêtre de Saint-Maclou. Raoul de Domremy, prêtre de Saint-Maclou. Simon de Courteron, prêtre de Saint-Maclou. Henri le Bourgonet, prêtre de Saint-Maclou. Boyn de Courcelles, prêtre de Saint-Maclou. Jean de Roches, prêtre de Saint-Maclou. Jean de Jiugin, prêtre de Saint-Maclou. Simon Charmont, prêtre de Saint-Maclou. Guillaume de Vaucouleurs, prêtre de Saint-Maclou. Guillaume de Colombey, diacre de Saint-Maclou. Nicolas de la Marche, sous-diacre de Saint-Maclou. André du Bois, prieur de l'église de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Aubry, secrétaire de l'église de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Maître Simon Le Gruyer, maître ès arts, Guillaume Girard, clerc et notaire établi à Bar, annoncent un différend entre Frère Claude de Rey, prieur du prieuré de Saint-Pierre de Bar, membre de Saint Oyand de Joux et de Saint Claude, et le chapitre de Saint-Maclou. Jean de Monstier annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son sceau personnel en contre-sceau. Simon Le Gruyer et Guillaume Girard ont signé en bas de l'acte.

1449

Pièce n° 6

Procédures entre le prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube et Saint-Maclou.

1686-1704

7 G 89 Procès en lien avec la paroisse Sainte-Madeleine de Bar-sur-Aube

Pièce n°1

Litige entre le chapitre et les paroissiens de l'église Sainte Madeleine de Bar.

1671

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Harson, avocat au Parlement. Edme Dudous, apothicaire. Edme Harson, mesureur au grenier à sel de Bar-sur-Aube. Claude Maubouge, huissier de l'élection de Bar-sur-Aube.

Pièce n°2

Litige entre le chapitre, les paroissiens de l'église Sainte Madeleine de Bar-sur-Aube et Edme Colot, prêtre vicaire de Sainte Madeleine, chargé de l'instruction des enfants.¹⁹

Sans date

¹⁹ Edme Colot est "expulsé" par la fabrique.

7 G 90-96 Procès contre des abbayes et prieurés hors Bar-sur-Aube

7 G 90-91 L'ordre bénédictin

7 G 90 Procès en lien avec l'abbaye Saint Claude de Saint Oyand de Joux

Pièce n° 1

Acte du bailli de Sens, relatif à un différend sur le patronage de la cure de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, entre l'abbaye et couvent de Saint Oyand de Joux et Saint-Maclou. Il annonce sceller l'acte du contre sceau du bailliage.

1457

7 G 91 Procès en lien avec l'abbaye Saint-Pierre de Montier-La-Celle

Pièce n° 1

Procédure entre le chapitre Saint-Maclou et le monastère de Montier-La-Celle, suite à un héritage : sentence et pièces justificatives.

1566-1775

7 G 92 L'ordre de Fontevraud

7 G 92 Procès en lien avec l'abbaye de Notre-Dame de Foissy

Pièce n° 1

Différend entre l'abbaye et le chapitre relatif aux rentes d'une maison sise rue de la Madeleine, à Bar.

1569-1577

7 G 93-94 L'ordre cistercien

7 G 93 Procès en lien avec l'abbaye de Notre-Dame Du Val des Vignes (Ailleville) .

Pièce n° 1

Actes relatifs au moulin Le Roy, dit *Les Gravières* : différend avec Notre-Dame du Val des Vignes.

1487-1491

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Raoul, prêtre, trésorier et chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Pierre Viart, praticien à Bar, et bailli de Clairvaux, arbitre. Pierre de Froivaulx. Simon Faultrey, notaire.

7 G 94 Procès en lien avec l'abbaye Notre-Dame de Clairvaux.

Pièce n° 1

Hébert le Wyncat, lieutenant du bailli de Chaumont, atteste d'un différend entre le chapitre de Saint-Maclou et Clairvaux. Le sigillant est Hébert.

1404

Noms apparaissant dans l'acte : Hébert le Wyncat, lieutenant du bailli de Chaumont.

Pièce n° 2

Conflits entre l'abbaye de Clairvaux et les juridictions laïques : procès contre le prévôt de Bar-sur-Aube, Simon Faultrey, et la défense qui leur est faite d'ajuster les mesures des marchands venant à la fête de Saint Bernard, à Clairvaux.

1458-1469

Noms apparaissant dans l'acte : Etienne Le Chat, sergent à cheval en la prévôté de Bar. Henri Béraut, bachelier en décret, lieutenant général du bailli de Chaumont. Geoffroy de Saint Belin, seigneur de Saxefontaines.

Pièce n° 3

Mandement du roi Charles VIII (1483-1498), procès contre Clairvaux relatif aux dîmes de Voigny, Colombé le sec et Baroville.

- 1488
- Pièce n° 4
Relevé des requêtes, désaccords et procès entre les religieux de Clairvaux et Saint-Maclou sur le finage de Bar-sur-Aube.
- 1496
- Pièce n° 6
Procès contre Clairvaux, devant maître Pierre du Refuge, archidiacre de Troyes et Nicolas Dorigny, docteur en lois.
- 1502
- Noms apparaissant dans l'acte : Pierre du Refuge, archidiacre de Troyes. Nicolas Dorigny, docteur en lois.*
- Pièce n° 7
Acte de Pierre de Refuge, juré, licencié, archidiacre de l'église de Troyes, et Nicolas Dorigny, doyen de la Sainte Trinité de Traînel du diocèse de Sens, en présence de Philippe, abbé du monastère Sainte Geneviève de Paris, de l'ordre de Saint Augustin, avec Jean Lonchard, notaire, Jean Verpillat, Jean Bouchefue, Mathieu Bouchier, prêtres chanoines de Saint-Maclou, Guillaume Villefolle, présentant un différend avec l'abbaye de Clairvaux, et collation par le notaire Mesnard en date du 25 mai.
- 1502
- Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Refuge, juré, licencié, archidiacre de l'église de Troyes. Nicolas Dorigny, doyen de la Sainte Trinité de Traînel du diocèse de Sens.*
- Pièce n° 7
Procédures entre l'abbaye de Clairvaux et la communauté d'habitants de Bar-sur-Aube, concernant le vignoble.
- 1609
- Pièce n° 8
Litiges entre Saint-Maclou et l'abbaye de Clairvaux concernant notamment des dîmes sises sur des pièces de terres, des vignobles sur le finage de Bar-sur-Aube ; sis aux Varennes, de Bar-sur-Aube ; et à des baux de dîmes de Villeneuve-au-Roi.
Contient également des déclarations de biens.
- 1692-1699
- Noms apparaissant dans l'acte : Jean Verpillat, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou. Jean Bouchefue, chanoine de l'église Saint-Maclou. Mathieu Boucher, chanoine de l'église Saint-Maclou.*

7 G 95-96 L'ordre du val des Ecoliers

7 G 95 Procès en lien avec le prieuré de Notre-Dame de Belroy

- Pièce n° 1
Récapitulatifs de baux litigieux.
- 1435-1740
- Pièce n° 2
Procès entre le prieur de Notre-Dame de Belroy et Saint-Maclou.
- 1733-1740
- Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Antoine Boudard, prieur commendataire de Notre-Dame de Belroy.*

7 G 96 Procès en lien avec l'abbaye de Notre-Dame du Val des écoliers.

- Pièce n° 1
Extrait du registre du Parlement, statuant sur des droits entre le chapitre de Saint-Maclou et l'abbaye de Notre-Dame du Val des écoliers.
- 1675
- Pièce n° 2
Extrait du registre du Parlement rendant un arrêt entre Saint-Maclou et l'abbé du Val des Ecoliers.
- 1683

7 G 97 L'ordre des Prémontrés

7 G 97 Procès en lien avec l'abbaye de Notre-Dame de Basse Fontaine

- Pièce n°1
Collection d'actes relatifs aux dîmes de Vitry-le-Croisé, émanant des abbés de Basse Fontaine.
1372-1680
- Pièce n° 2
Litiges. Pièces de procédures entre les religieux de Bassefontaine et le vicaire de Vitry-Le-Croisé concernant la cure de Vitry.
1533-1655
- Pièce n°3
Litiges. Pièces de procédures entre les religieux de Bassefontaine et le vicaire de Vitry-Le-Croisé concernant la cure de Vitry.
1673-1679
- Pièce n°4
Litiges. Pièces de procédures entre les religieux de Bassefontaine et le vicaire de Vitry-Le-Croisé concernant la cure de Vitry.
1680-1765

7 G 98-104 Procès contre des cures hors Bar-sur-Aube

7 G 98 Procès en lien avec la cure d'Arrentières.

- Pièce n° 1
Procédure relative aux dîmes d'Arrentières.
1598

7 G 99 Procès en lien avec la cure de Bergères

- Pièce n° 1
Litige concernant les dîmes et la portion congrue de la cure de Bergères.
1681
- Pièce n° 2
Transaction suite à litige concernant les dîmes de Bergères.
[XVII^e siècle]
- Noms apparaissant dans l'acte : Mathieu Viard, prêtre curé de Bergères.*
- Pièce n° 3
Jugement rendu entre le chapitre Saint-Maclou et le curé de Bergères concernant les dîmes de Baroville.
Sans date

7 G 100 Procès en lien avec la cure de Baroville

- Pièce n°1
Sentence rendue en faveur de l'abbaye de Clairvaux contre le chapitre Saint-Maclou et concernant la portion congrue du vicaire de Baroville : "*factum*".
1681
- Pièce n° 2
Sentence en faveur de Saint-Maclou lors d'un litige entre le chapitre et le curé de Baroville qui réclamait les fruits et bénéfices de la cure.
1667

7 G 101 Procès en lien avec la cure de Meurville

- Pièce n° 1
Procédures concernant les dîmes de la cure de Meurville.
1528
- Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guillot, prêtre, curé de Meurville.*

Pièce n° 2

Litige entre le chapitre et le curé de Meurville, concernant la portion congrue de la cure de Meurville

1684-1686

7 G 102 Procès en lien avec la cure de Proverville

Pièce n° 1

Litige entre le chapitre Saint-Maclou et le vicaire de Proverville concernant la portion congrue.

1707-1708

7 G 103 Procès en lien avec la cure d'Urville

Pièce n° 1

Répartition d'une partie des dîmes entre le curé d'Urville et le chanoine de Saint-Maclou.

1456

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, notaire juré de Bar. Jean Delar, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou. Guillaume de Valmont, prêtre curé d'Urville.

7 G 104 Procès en lien avec la cure de Silvarouvres.

Pièce n° 1

Procès concernant les dîmes de la cure de Silvarouvres, entre Saint-Maclou et le prieur de Silvarouvres, Clairvaux et le curé de Silvarouvres.

1669-1689

Pièce n° 2

Acte de Louis XIV, roi de France (1643-1715), enjoignant le prieur de Silvarouvres, Sébastien de Nogent, de payer une somme au chapitre Saint-Maclou.

1674

Pièce n° 3

Arrêt royal rendu entre le chapitre Saint-Maclou et la cure de Silvarouvres et concernant la portion congrue.

1782

7 G 105-154 Une justice seigneuriale

7 G 105-107 Fonctionnement

7 G 105 Authentification d'actes et procurations

Pièce n° 1

Acte de Guillaume Bastard de Poitiers, seigneur de Soyan, chevalier, chambellan du roi, bailli de Chaumont, envoyé à Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar, et concernant les actes scellés par les tabellions Girard de l'Espineux et Jean de Malespine, et feu Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1402

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Bastard de Poitiers, seigneur de Soyan, chevalier, chambellan du roi, bailli de Chaumont. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar. Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Girard de l'Espineux, tabellion. Jean de Malespine, tabellion.

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Joseph, et Etienne Le Chat, clerks tabellions jurés, établis à Bar, font savoir que Gillebin de Pons, écuyer, jadis prévôt de Bar, et Bastien Dargançon, fermier de la clergie de la prévôté de Bar, certifient que les lettres de sentence données sont authentiques.

Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et apposer son sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels et signets des jurés.

1437

Pièce n° 3

Procuration donnée par Renaud du Châtelet, seigneur de Châteauneuf et de Vignory, conseiller et chambellan du Roi, bailli de Sens, à ses hommes dont Jean Bonnerot, procureur de Vignory, Pierre de Froivaulx, Ogier de Sathenay, Jean Feure, Guillaume de Courcelles et François Adenot, demeurant à Bar-sur-Aube. Renaud du Châtelet annonce l'apposition de son sceau.
Contient une liste des proches de Renaud.

1477

Noms apparaissant dans l'acte : Renaud du Châtelet, seigneur de Châteauneuf et Vignory. Jean Bonnerot, procureur de Vignory.

Pièce n° 4

Procuration donnée par l'official de la Curie de Langres, assisté de Pierre Thevenin, prêtre, tabellion de la Curie de Langres, concernant Jean Maistrot, chanoine de Saint-Maclou et curé de Proverville. L'acte est donné à Bar-sur-Aube par l'official de la curie de Langres qui annonce apposer le sceau de la Curie. Les témoins sont Nicolas Maillard, et Rambaud Beraud, clerics licenciés.

1506

Pièce n° 5

Procurations données à Étienne Gillot, chanoine de Saint-Maclou ; Michel Boitotte, prévôt de l'église Saint-Maclou.

1522-1673

Noms apparaissant dans les actes : Alexandre le Gruyer, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gillot, notaire. Jean Faultrey, notaire. Guillaume Jolyot, prêtre, chanoine de Saint-Maclou, prieur de Beauvoir.

Pièce n° 6

Procurations établies par le chapitre Saint-Maclou.

1536-1601

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Oudet Le Gruyer, doyen du chapitre Saint-Maclou. François Josselin, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Étienne Guillot, prêtre.

7 G 106 Collation d'actes de procédures concernant Saint-Maclou.

Pièce n° 1

Sentences rendues par le Parlement de Paris.

1643-1703

Pièce n° 2

Extraits du registre du Parlement de Paris : pièces isolées.

1530-1688

Pièce n° 3

Liste des exploits traités par François Millot, sergent.

1659

Pièce n° 4

Actes de la prévôté de Bar-sur-Aube. Sentences concernant le temporel du Chapitre.

1673-1695

Noms apparaissant dans l'acte : Geoffroy de Coiffy, aumônier du Roi, chanoine de l'église Saint-Maclou, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Extrait du registre du greffe de la prévôté concernant le chapitre Saint-Maclou.

1780

Pièce n° 6

Collation de procédures entre Saint-Maclou et des particuliers : comparutions, règlements de litiges (pièces isolées).

[XVIII^e siècle]

Pièce n° 7

Information faite au lieutenant de la prévôté de Bar : le chanoine Denis Gallimard, chanoine de Saint-Maclou, certifie appartenir à la religion catholique (pièces isolées).

1705

7 G 107 Prérogative judiciaire

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître le renvoi d'une cause, portée par Jean le Bourgoing, homme du chapitre de Saint-Maclou, et devant être jugée par le chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

1542

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Leudot, cleric tabellion, juré de Bar. Oudinot Anchier, prévôt de Bar-sur-Aube. Jean le Bourgoing, homme de corps de Saint-Maclou.

7 G 108-114 Procès contre le pouvoir laïc

7 G 108-110 Représentants du Roi

7 G 108 Procès en lien avec le Procureur et receveur du roi

Pièce n° 1

Antoine des Essarts, écuyer et lieutenant du bailliage de Chaumont, annonce un litige entre le chapitre Saint-Maclou et le procureur du roi, concernant une saisie de biens faite d'avoir amorti des acquisitions.

1543

Noms apparaissant dans l'acte : Antoine des Essarts, écuyer et lieutenant du bailliage de Chaumont. Henri Béraud, procureur du chapitre Saint-Maclou. Maclou Marnat, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Litige avec Jacques Du Bois, receveur du domaine du roi, à Bar-sur-Aube.

1575

7 G 109 Procès en lien avec l'avocat au Parlement de Paris

Pièce n° 1

Jugement annoncé par Claude Guenichon, écuyer, juge civil et criminel de la ville de Bar-sur-Aube, en faveur du chapitre Saint-Maclou contre Alain Verpillat, avocat au Parlement de Paris relatif à un héritage.

[XVII^e siècle]

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Guenichon, écuyer, juge civil et criminel de la ville de Bar-sur-Aube.

7 G 110 Procès en lien avec Germain Fautrier, prévôt des maréchaux de France

Pièce n° 1

Litige entre Luc Evers, chapelain de la chapelle Saint-Barthélémy, de l'église Saint-Maclou, et Germain Fautrier, écuyer, prévôt des maréchaux de France, demeurant à Bar : acte dressé par Pierre Ferrin, premier huissier royal, à la demande de Germain Fautrier, écuyer, prévôt des maréchaux de France, enjoignant Luc Evers, chanoine, chapelain de la chapelle de Saint-Barthélémy, en tant qu'usufruitier, de payer la réfection du mur mitoyen entre la maison de la chapelle et la maison de Faultrey.

1756

Noms apparaissant dans l'acte : Germain Fautrier, écuyer, prévôt des maréchaux de France. Luc Evers, chanoine, chapelain de la chapelle de Saint-Barthélémy.

Pièce n° 2

Etat des lieux du bâti et devis des ouvrages de maçonnerie à effectuer pour le rétablissement du mur mitoyen séparant la maison de M. Fautrier et celle de M. Evers.

1756

Pièce n° 3

Actes concernant Luc Evers, chapelain de la chapelle Saint-Barthélémy, de Saint-Maclou, et Germain Fautrier, écuyer, prévôt des maréchaux de France, demeurant à Bar, et portant notamment sur la maison, la

cour attenante à la chapelle ; dont le jugement de Nicolas François Carteron, avocat au Parlement, conseiller du roi, prévôt juge civil et criminel de la prévôté de Bar-sur-Aube, réglant le litige portant sur le mur et la cour qui sépare le corps de logis et halage, dépendant de la maison de la chapelle Saint-Barthélémy.

1756

Noms apparaissant dans l'acte : Luc Evers, chapelain de la chapelle Saint-Barthélémy. Germain Fautrier, écuyer, prévôt des maréchaux de France. Nicolas François Carteron, avocat au Parlement.

Pièce n° 4

Accord entre Luc Evers, chanoine de Saint-Maclou, et Germain Fautrier, prévôt des maréchaux de France.

1756

Pièce n°5

Cédule entre Luc Evers, chanoine de Saint-Maclou, et Germain Fautrier, prévôt des maréchaux de France ; Quittance de Jean Pelique, maître maçon pour paiement des travaux ; reçu de sommes versées par Luc Evers à Monsieur Fautrier.

1756

7 G 111-114 Comtes et seigneurs.

7 G 111 Procès en lien avec le comte Thibaud.

Pièce n° 1

Thibaud [IV], roi de Navarre (1234-1253), comte de Champagne et de Brie (1201-1253), afin de mettre un terme au différend qui l'opposait au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube au sujet d'une rente à percevoir sur le revenu des foires de Bar lors de la dixième semaine, accorde audit chapitre une rente de vingt-cinq livres de Provins. Thibaut annonce sceller l'acte avec son sceau.

1250

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaud [IV], roi de Navarre (1234-1253), comte de Champagne.

7 G 112 Procès en lien avec les seigneurs laïcs de Fontaines.

Pièce n° 1

Procédures concernant les dîmes et les seigneurs laïcs de Fontaines.

1711-1751

7 G 113 Procès en lien avec le seigneur d'Ailleville, Louis Dyardy²⁰.

Pièce n° 1

Procès relatif aux droits de Saint-Maclou sur les moulins de Bar-sur-Aube, en vertu de la fondation par le Comte Henri (20 setiers), et contestés par le seigneur d'Ailleville.

Sentence et pièces justificatives : mémoires, confirmation de la fondation, arrêts du Conseil d'Etat, extrait du registre du greffe de la prévôté de Bar.

1471-1651

Louis Diardin (Diardy, Dyardy, ou Louis Diardyn), sire d'Ailleville, gouverneur de la ville de Bar-sur-Aube.

1654-1711

7 G 114 Procès Diardin, pièces justificatives .

Pièce n° 1

1650-1651

1650-1651

Pièce n° 2

1651-1654

1651-1654

²⁰ Différentes graphies se rencontrent dans les actes : Louis Diardy, Dyardy, ou Louis Diardyn.

Pièce n°3 1670-1679	1670-1679
Pièce n°4 1710-1720	1710-1720

7 G 115-122 Procès contre des communautés

7 G 115 Procès en lien avec la communauté d'habitants d'Ailleville

Pièce n° 1	1567-1740
Procédures et sentences contre les habitants et contre le curé de la paroisse d'Ailleville. Concerne également des dîmes.	
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Louis Clermont d'Amboise, bailli et gouverneur de Chaumont. Henri Renaudot, notaire royal. Jean Tassin vigneron demeurant à Ailleville. Charles Hubert Dyardy de Champfleury, seigneur d'Ailleville.</i>	

7 G 116 Procès en lien avec la commune de Baroville

Pièce n° 1	1499-1601
Baux de dîmes de grains et de vins au finage de Baroville, dont sentence du bailliage de Chaumont en faveur de Saint-Maclou contre le procureur du roi et les habitants de Baroville.	
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Perret, écuyer, lieutenant général du bailliage de Chaumont. Nicolas Rémond, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maurice Guenichon, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Charles IV, roi de France (1322-1328). Jean Aubin, tailleur d'habits.</i>	

Pièce n° 2	1674
Litige avec la communauté d'habitants de Baroville.	

7 G 117 Procès en lien avec la communauté de Bar-sur-Aube

Pièce n° 1	1395-1396
Actes de Charles VI, roi de France (1380-1422). Il expose les différends ayant eu lieu entre le chapitre et la ville de Bar-sur-Aube, concernant notamment les dîmes au finage de Bar-sur-Aube, Val Perdu et Urville. Acte donné à la curie de Troyes et scellé par le roi. Lors des grands Jours de Troyes (1396), il tranche les désaccords ayant eu lieu entre la ville de Bar-sur-Aube et le chapitre Saint-Maclou. Il règle les droits de dîmes et leur perception entre les chanoines et les habitants.	

Pièce n° 2	1440
Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, arbitre un différend entre le chapitre Saint-Maclou et la ville de Bar-sur-Aube au sujet de l'exemption de la taille.	
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.</i>	

Pièce n° 3	1521
Claude Marnat, lieutenant du prévôt de Bar, annonce la comparution judiciaire entre Maître Jean Maistrot, prêtre et procureur de la collégiale de Saint-Maclou et Claude Baillet, commis du receveur du roi audit Bar. Le différend repose sur la recette ordinaire perçue par le receveur et le chapitre. Claude Marnat annonce son sceau et précise que le jugement donné en jugement à Bar. L'acte précise les anciens receveurs du roi de Bar, à savoir Jean Faultrey et Nicolas de Vaucouleur.	
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Claude Marnat, lieutenant du prévôt de Bar. Claude Baillet, commis du receveur du roi à Bar. Jean Faultrey, ancien receveur du roi de Bar. Nicolas de Vaucouleur, ancien receveur du roi de Bar.</i>	

Pièce n° 4	
------------	--

Procédure contre les habitants de Bar, et relatif aux dîmes de Voigny et de Colombé -le-Sec.	1527
Pièce n° 5 Sentence entre le vicaire de Bayel, Étienne Gauthier, et les habitants de Bar-sur-Aube, labourant à Bayel.	1537
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Gauthier, vicaire de Bayel.</i>	
Pièce n° 6 Sentence condamnant le chapitre à payer le droit de subvention à la ville de Bar.	1644
Pièce n° 7 Arrêt de la Cour des aides présentant la réclamation faite par Edme Durat et sa femme Edmée Delicourt concernant la taille et imposition de la ville de Bar-sur-Aube : extrait du registre.	1658
Pièce n° 8 Jugements prononcés par Nicolas Guenichon, écuyer, seigneur de Suzannecourt, conseiller du roi, prévôt, juge et magistrat civil et criminel, entre le chapitre collégial de Saint-Maclou et des marchands, demeurant à Bar-sur-Aube, lors des " <i>plaids ordinaires en l'auditoire royal</i> " de Bar-sur-Aube. Extraits du registre du greffe de la prévôté de Bar-sur-Aube.	1667
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Guenichon, écuyer, seigneur de Suzannecourt, conseiller du roi.</i>	
Pièce n° 9 Procédures entre le chapitre et les syndics et échevins de Bar-sur-Aube concernant toutes les impositions que le chapitre refuse de payer (taxes de ville, capitation) ; le conseil d'état maintient le chapitre dans son exemption.	1686-1718
Pièce n° 10 Arrêt de la Cour des Aides de Paris en faveur de Saint-Maclou contre les fermiers des aides de l'élection de Bar-sur-Aube, et concernant les dîmes de vin.	1691
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Daniel Maugué, fermier des aides de l'élection de Bar-sur-Aube. Jacques Gibos, fermier des aides de l'élection de Bar-sur-Aube.</i>	
Pièce n° 11 Procès entre la communauté des procureurs de Bar-sur-Aube et Saint-Maclou.	1721-1722
7 G 118 Procès en lien avec la communauté de Bergères	
Pièce n° 1 Procédures et sentences entre le chapitre Saint-Maclou et la communauté d'habitants de Bergères, et concernant les dîmes de Bergères.	1565-1671
7 G 119 Procès en lien avec la communauté de Montier-En-L'Isle.	
Pièce n° 1 Procédures et sentences entre le chapitre Saint-Maclou, des particuliers et la communauté d'habitants de Montier-En-L'Isle.	1569-1790
Pièce n° 2 Procédures engagées par le chapitre et concernant le village de Montier-en-L'Isle : quittances.	1778-1779
7 G 120 Procès en lien avec la communauté d'Urville	

Pièce n° 1

Sentence donnée par Jean Guenichon, prévôt de Bar, entre le chapitre Saint-Maclou et les habitants d'Urville. Le prévôt condamne les habitants à payer une somme d'argent. Jean Guenichon annonce apposer le sceau de la prévôté, et les seings manuels des notaires.

1604

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Silvestre, consort, habitant d'Urville. Jean Guenichon, prévôt de Bar.

Pièce n° 2

Litiges entre le chapitre et la communauté d'habitants d'Urville : exploits, liste des habitants, inventaire de pièces données, sentence.

1604

7 G 121 Procès en lien avec la communauté d'habitants de Vitry-le-Croisé

Pièce n° 1

Actes de Jean de la Rivière, conseiller du roi, chevalier de ses ordres, seigneur de Cheny, de Bonnard, de Pars, bailli et capitaine de Sens, fait connaître le procès entre le chapitre Saint-Maclou représenté par Jean Maulroy, leur procureur et de nombreux représentants de la ville de Vitry-le-Croisé. Le litige concerne la dîme de la communauté.

1574-1576

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de la Rivière, conseiller du roi. Jean Maulroy, procureur du chapitre Saint-Maclou. Colin Bertholle dit Grison, habitant de Vitry-le-Croisé. Georges Bontemps, habitant de Vitry-le-Croisé. Sébastien Prot, habitant de Vitry-le-Croisé. François Bertholle, habitant de Vitry-le-Croisé.

Pièce n° 2

Accord entre le chapitre et la communauté d'habitants de Vitry-le-Croisé, concernant les dîmes de Vitry.

1676

7 G 122 Procès en lien avec la communauté d'habitants de Margerie et Sompsois

Pièce n° 1

Commandement aux habitants de Margerie et Sompsois.

1571

7 G 123-154 Procédures contre des particuliers

7 G 122-151 Localités rattachées à l'actuel département de l'Aube

7 G 123 Ailleville

Pièce n° 1

Procédures et sentences.

1537-1772

Noms apparaissant dans l'acte : Famille Chaussechat, d'Ailleville. Claude Guenichon, prévôt de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Reconnaissance de dettes, actée par Jean-Baptiste Lemoine, garde du sceaux aux contrats de Chaumont, entre Jean Raguin, laboureur, demeurant à Saint Martin, et les héritiers de Dame Moussu, d'une somme de soixante livres de rente sur un gagnage.

1686

Noms apparaissant dans l'acte : Jean-Baptiste Lemoine, garde du sceaux aux contrats de Chaumont.

7 G 124 Baroville

Pièce n° 1

Sentence rendue en faveur de Saint-Maclou relative à une vigne négligée par son admodiateur.

1599

Pièce n° 2

Réparation de maisons suite à bail, concernant des maisons à Baroville.

1674-1681

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Chausse, laboureur.

7 G 125-132 Bar-sur- Aube

7 G 125 1365-1441

Pièce n° 1

Jean, chevalier, seigneur d'Arrentières et de Mognéville, bailli de Chaumont, juge en ses Assises de Bar-sur-Aube, le différend intervenu entre le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et Jean le Potier, curateur de Jean Gerardin, et plusieurs autres membres d'une même famille, au sujet d'une maison, sise à Bar-sur-Aube, devant l'église Saint-Pierre et derrière la ruelle de la Mercerie, que les deux parties revendiquaient. Jean scelle l'acte.

1365

Noms apparaissant dans l'acte : Jean, chevalier, seigneur d'Arrentières et de Mognéville, bailli de Chaumont. Jean Le Potier, curateur de Jean Gerardin.

Pièce n° 2

Acte de Jean, seigneur de Lanques, écuyer, lieutenant de Jean, seigneur d'Arrentières et de Mongeville, chevalier, bailli de Chaumont, châtelain de Vaucouleur. Le chapitre réclame la possession d'une maison, sise à Bar, dite *La Maison aux Angoiselles*, à Jean La Maistresse, de Bar. Jean scelle l'acte.

1366

Noms apparaissant dans l'acte : Jean, seigneur de Lanques. Jean, seigneur d'Arrentières et de Mongeville, bailli de Chaumont.

Pièce n° 3

Jugement de Jean Le Gaillat, prévôt de Bar-sur-Aube, entre Guillaume de Belesme représentant le chapitre de Saint-Maclou, et Jean Moris, maçon, et ses enfants. Acte donné à Bar. Le prévôt annonce sceller l'acte de son sceau.

1383

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Le Gaillat, prévôt de Bar-sur-Aube. Guillaume de Belesme, procureur du chapitre de Saint-Maclou,

Pièce n° 4

Jugement de Jean Leudot, sergent d'armes du Roi, et prévôt de Bar-sur-Aube, concernant Girart et Henry de Saulx, écuyers, accompagnés de Thibaut de Monstier, leur procureur, relatif à la saisie de la récolte d'une vigne. Le prévôt annonce son sceau, lors du jugement donné à Bar.

1406

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Leudot, sergent d'armes du Roi, prévôt de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Jailly et Domangin La Maistresse, clerks tabellions jurés établis à Bar, font connaître la vente effectuée par Henri d'Arconville Chappuis, demeurant à Bar-sur-Aube, et Jeannette, sa femme, à François Jacques, écuyer, demeurant à Bar, et sa femme Catherine, d'une rente annuelle de quarante sols tournois, à percevoir sur une maison sise dans la rue aux Celliers, sur des vignes sises à Courcelles, Guigneval, Couvignon. Robert de Courcelles annonce les signets et seings manuels des notaires, le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

Concerne aussi des vignes sises à Courcelles et Couvignon.

1409

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Jailly, clerk tabellion juré établi à Bar-sur-Aube. Domangin La Maistresse, clerk tabellion juré établi à Bar-sur-Aube. François Jaques, écuyer.

Pièce n° 6

Sentence de Hébert Le Vyncat, lieutenant de Jean d'Aunoy, écuyer d'écurie du roi, bailli de Chaumont, entre Huguenin Leudot et le chapitre, relative à une rente foncière sise sur une maison à Bar-sur-Aube. Acte donné le 6e jour des assises de Bar. Le lieutenant annonce apposer son sceau.

1415

Pièce n° 7

Acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean de Monstier, et Jean de Jailly, clerks tabellions jurés, annonce le litige entre Gaultier Feixotte, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube, et le chapitre de Saint-Maclou. L'objet du litige est une maison sise rue du Pissot, à Bar-sur-Aube. Robert de Courcelles scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1416

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 8

Sentence de Gillebin de Pons, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, concernant une maison sise à Bar, rue de la Madeleine. Gillebin de Pons annonce apposer son sceau sur l'acte.

1435

Noms apparaissant dans l'acte : Gillebin de Pons, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube. Demongin de Courcelles.

Pièce n° 9

Acte de Simon Le Gruyer, maître ès arts, bailli de Bar-sur-Aube. Jugement entre le chapitre de Saint-Maclou et Mathieu de Poilley, Pierrot de Poilley, Mengine, femme de Jean Monnyot, concernant une vigne sise en la Côte d'Aube. Le bailli annonce sceller l'acte du sceau et contre sceau du bailliage. Acte donné aux assises de Bar.

1436

Noms apparaissant dans l'acte : Robin Petit, procureur. Jean Joseph, procureur du chapitre. Simon Le Gruyer, bailli de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 10

Étienne Adenot, prévôt de Bar-sur-Aube, étant en jugement à Bar, fait connaître le différend entre le chapitre Saint-Maclou et Bertaud d'Igny. Le différend concerne l'héritage de Jeannette, sa femme, fille et héritière d'Étienne Gille, nièce et héritière de Jean de Roche, prêtre. Il concerne un meix avec son jardin, sis au faubourg de Bar, près de la Porte. Acte donné à Bar, et scellé par Étienne Adenot.

1441

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Adenot, prévôt de Bar-sur-Aube. Jean de Roche, prêtre.

7 G 126 XV^e siècle : 1453-1499

Pièce n° 1

L'official de Langres notifie le règlement d'un litige entre Saint-Maclou et Marie, veuve de Huguenin Villetard.

1453

Pièce n° 2

Acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean le Feure et Louis Andry, clerks notaires, jurés, établis à Bar avec Oger de Sathenay, substitut, à Bar, du procureur du roi au bailliage de Chaumont. Cet acte est relatif aux réparations de moulins de la rivière d'Aube, au-dessous du château de la motte de Bar. Ils mentionnent Maître Laurent Hérault, maître charpentier au bailliage de Troyes, Nicolas Perrel, charpentier et Jean de Bucher, charpentier. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1462

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Perrel, charpentier. Henri Veran, lieutenant général du bailli de Chaumont. Jean de Bucher, charpentier.

Pièce n° 3

Acte de Henri Berault, bachelier en droit, lieutenant général du bailli de Chaumont, séant en jugement à Bar-sur-Aube, relatif à un différend entre le chapitre Saint-Maclou et Demongeot [...], charpentier, concernant les moulins de Bar, et notamment le moulin situé sous la motte de Bar, sur la rivière d'Aube. Le litige repose sur les ouvrages faits par le charpentier et le rapport des ouvriers charpentiers. Henri Berault annonce apposer le contre-sceau du bailliage sur l'acte.

1464

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Chappuis, charpentier. Jean de Buchères, charpentier. Peromot, charpentier. Henri Berault, lieutenant général du bailli de Chaumont.

Pièce n° 4

Simon Faultrey, prévôt de Bar-sur-Aube, rend sa sentence suite à un litige entre Saint-Maclou et Marie d'Avallon, veuve de Simon Le Gruyer, Ogier Le Gruyer et Claude sa femme, et les enfants héritiers de Simon Le Gruyer. Le litige repose sur une rente foncière annuelle de quatre livres tournois, à prendre à Bar-sur-Aube. Simon Faultrey annonce sceller l'acte de son propre sceau, lors du jugement de Bar.

1480

Noms apparaissant dans l'acte : Odot Avignet, prêtre, procureur de Saint-Maclou. Pierre Viart, procureur. Simon Faultrey, prévôt de Bar-sur-Aube. Marie d'Avallon, veuve de Simon Le Gruyer.

Pièce n° 5

Litige entre Saint-Maclou et Nicolas de Humbécourt, Louis de Humbécourt, et Claude Prévot, sellier, pour un cens dû au sur un meix sis aux faubourgs de Bar, en la Courterye.

1485

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Faultrey, prévôt de Bar-sur-Aube. Louis de Humbécourt, marchand.

Pièce n° 6

Acte de Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Acarye et Simon Faultrey, clerks notaires jurés de Bar, annonce la procuration donnée à Jean Gras, sergent royal, demeurant à Bar.

1485

Pièce n° 7

Sentence des requêtes du Palais rendue à Paris, entre le chapitre Saint-Maclou, demandeur, et les frères Leudot, Guillaume, prêtre, et Oger, défendeurs, concernant des biens sis à Bar, ayant appartenu à Jeanne de Coetivy. Le jugement a été scellé par le Palais.

1488

Noms apparaissant dans l'acte : Jeanne de Coetivy, dite la Maistresse, veuve d'André Béraud. Guillaume Béraud, prêtre.

Pièce n° 8

Sentence rendue par Jean du Flessy (ou Plessy?), écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, relative à un litige entre le chapitre Saint-Maclou et Nicolas Massey, et sa femme, veuve de feu Herbert de la Rothière, demeurant à Bar, héritière de Jean Hurlot. Ce litige repose sur une rente de dix sols tournois à prendre sur une vigne sise au lieudit *La Fougère*. Jean du Flessy annonce apposer son sceau.

1491

Pièce n° 9

Pierre Faultrey, prévôt de Bar-sur-Aube, rend un jugement entre le chapitre Saint-Maclou et Pierre Joseph, et Humbert Charreton, maréchal dudit Bar. Le différend repose sur une somme de trois deniers de cens dus annuellement sur une maison sise dans la Grand Rue à Bar, devant l'église Saint Jean de Thors (?). Cette maison, achetée par Humbert, avait appartenu à Pierre Joseph. Pierre Joseph est condamné à payer la somme. L'acte est donné en jugement à Bar, et est scellé par Pierre Faultrey.

1485

Pièce n° 10

Acte de Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre Grappinel et Louis Marnat, clerks notaires, jurés établis à Bar-sur-Aube, annoncent un différend entre Simon Faultrey, notaire royal, et le chapitre Saint-Maclou, concernant notamment une maison à Bar-sur-Aube, rue des celliers. Scellé par la prévôté de Bar et le propre sceau du prévôt, en contre-sceau. Les notaires ont signé.

1499

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Grappinel, notaire à Bar-sur-Aube. Louis Marnat, notaire à Bar-sur-Aube.

7 G 127 XVI^e siècle

Pièce n° 1

Procédures et pièces justificatives suite à des litiges sur des cens emphytéotiques et des héritages sis au finage de Bar-sur-Aube.

Dont un acte de Nicolas Bégat, écuyer, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube (descriptif de biens avant mariage, utilisé comme pièce justificative).

Documents liés.

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Volotte, orfèvre. Claude Tourtat, vigneron. Jean Aulbin, tailleur d'habits.

Pièce n° 2

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce la comparution du doyen et chapitre Saint-Maclou, représenté par Guillaume Jolyot, prêtre, chanoine et chantre de l'église de Saint-Maclou, et Jean Joseph, boucher, et Jeannette, sa femme. Le différend concerne le paiement d'une rente sur une maison sise rue des Moulins à Bar. Morice Guenichon annonce sceller l'acte de son sceau. Acte donné à Bar.

1516

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Jugement de Nicolas Lagoguey, lieutenant général de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître la comparution du chapitre Saint-Maclou, représenté par Maître Jacques Brunel, procureur, et Jean Joseph, boucher, suite à un litige concernant une maison sise rue des moulins. Acte donné lors des jugements de Bar, et scellé par le sceau de Nicolas Lagoguey.

1525

Pièce n° 4

Nicolas Legoguey, lieutenant général de la prévôté de Bar-sur-Aube, signale un litige entre le chapitre Saint-Maclou et Gillot François. Ce litige concerne les censives dues pour une maison sise rue Maître Evrard. Nicolas Legoguey annonce sceller l'acte.

1526

Pièce n° 5

Sentences rendues entre Saint-Maclou et des particuliers.

1528-1596

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde pour le roi. Germain Picart, conseiller du roi.

Pièce n° 6

Sentence rendue par Maurice Guenichon, prévôt de Bar-sur-Aube, contre Jacques Carelet, tonnelier demeurant à Bar, relative à un bail de maison, sise à Bar-sur-Aube. Maurice Guenichon annonce sceller l'acte.

1560

Pièce n° 7

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de Bar-sur-Aube, règle un différend entre Saint-Maclou, qu'il représente, et Jean Febvre, demeurant à Bar, défendeur par Gaillot, pour des loyers non payés sur des biens (dont un pressoir) sis rue des Angoiselles.

1560

Pièce n° 8

Lettre de Bernard de Bryon, écuyer, sieur de Brantigny, adressée au sergent royal du bailliage de Chaumont, relative au désordre provoqué par deux particuliers lors de la desserte de la cure de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Acte donné sous le sceau du bailliage de Chaumont.

1561

Pièce n° 9

Alexandre Le Gras, conseiller, magistrat au bailliage de Chaumont fait connaître le procès concernant la vente d'une maison, d'une cour et d'un jardin, suite au décès de Claude Hougelot.

1562

Noms apparaissant dans l'acte : Alexandre Le Gras, conseiller, magistrat au bailliage de Chaumont. Antoine de La Brosse, procureur du Roi. L'admiral, notaire de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 10

Procès-verbal rendu entre le chapitre et Jean Chantereigne, relatif à des vignes.

1564

Pièce n° 11

Jean Le Genevois, écuyer, seigneur de Blaigny, de Couvignon, conseiller du Roi, lieutenant au bailliage de Chaumont-en-Bassigny relate le litige ayant lieu entre le chapitre et Henri Fouliard, représenté par Maurice Guenichon, prévôt de Bar-sur-Aube.

1565

Pièce n° 12

Acte de Jean Le Genevois, écuyer, seigneur de Couvignon, capitaine de la ville de Chaumont, concernant un différend entre Jean Tourtat, marchand demeurant à Bar-sur-Aube et le chapitre Saint-Maclou.

1569-1574

Pièce n° 13

Litige réglé par Jean Guenichon, écuyer et prévôt de Bar-sur-Aube, concernant une maison à Bar entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Tourtat, boucher, demeurant à Bar.

1569-1574

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guenichon, écuyer et prévôt de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 14

Jean Guenichon, prévôt de Bar-sur-Aube, fait connaître le règlement relatif à la tutelle et curatelle des enfants mineurs de feu Jean Pagnot, demeurant à Bar.

1573

Pièce n° 15

Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt à Bar-sur-Aube, fait savoir qu'un procès a eu lieu entre le chapitre de Saint-Maclou et Claude Granche, demeurant à Bar, en date du 9 mars 1575. L'acte a été scellé au greffe de la prévôté en présence du procureur de Saint-Maclou, Hector Antoine, assisté de Maître Jean Delantour, sollicitateur.

1575

Pièce n° 16

Actes de Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt pour le roi à Bar-sur-Aube, rendant un jugement entre le chapitre Saint-Maclou, représenté par Maître Hector Antoine, procureur, et Maître Pierre Tabourat, trésorier de l'église de Saint-Maclou, et Maître Samuel Le Maire, avocat, représentant Jean Junet, marchand, demeurant à Bar. Le litige concerne une maison (ruelle des Moulins) à Bar-sur-Aube.

1593

7 G 128 XVII^e siècle : 1600-1650

Pièce n° 1

Jugement rendu à Bar-sur-Aube, concernant une rente à payer à Saint-Maclou, sur une maison, sise rue Saulnerie-Mercerie à Bar.

1603

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Petit, cordonnier.

Pièce n° 2

Acte de Claude Guenichon, écuyer, seigneur de Suzennecourt..., conseiller du roi, président, prévôt, juge civil et criminel, et commissaire examinateur de la ville de Bar-sur-Aube, condamnant Nicolas Lescuyer, meunier du moulin des Gravières, à achever les travaux du moulin.

1604

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Lescuyer, meunier du moulin des Gravières. Claude Guenichon, écuyer.

Pièce n° 3

Acte d'Étienne Parot, conseiller du roi, lieutenant général du bailli de Chaumont, faisant état d'un litige entre le chapitre et Jean Silvestre, cordonnier demeurant à Bar. Il annonce le sceau du bailli.

1607

Pièce n° 4

Sentences : réparation de maisons, de jardin sis à Bar-sur-Aube.

1624-1744

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Perret, procureur du roi. Didier Mailly, ancien maire titulaire de la ville de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Procédures dont sentences entre Saint-Maclou et des particuliers .

1624-1680

Pièce n° 6

Lettres de Louis Boitotte, ancien avocat en la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître le litige entre Damoiselle Claude Logivot, veuve de Maître Claude Gouthier, demeurant à Bar, contre le chapitre Saint-Maclou. Le litige concerne un pré.

1644

Pièce n° 7

Jugement rendu par Nicolas Guenichon, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, en faveur de Saint-Maclou pour les censives dues pour une maison sise rue des Celliers.

1647

7 G 129 XVII^e siècle : 1650-1670

Pièce n° 1

Requête du chapitre de Saint-Maclou formulée à la cour du Parlement, condamnant Jean Croizette, gardien et dépositaire de 6 muids de vin clairs saisis sur Sanson Parisot. Acte donné à Paris.

1651

Pièce n° 2

Différends entre le chapitre Saint-Maclou et Nicolas Martinet, Nicolas Chevain, concernant une maison et son pressoir.

1658

Pièce n° 3

Litige entre le chapitre Saint-Maclou et Léonard Saulgé, demeurant à Bar-sur-Aube, concernant une maison sise rue Porte Saint-Michel, à Bar-sur-Aube.

1659-1662

Pièce n° 4

Litige entre le chapitre Saint-Maclou, Nicolas Guenin, maître cordonnier, Antoine Le Clert, menuisier charpentier, Pierre Milleret, marchand verrier, relatif au paiement d'une maison sise rue Notre-Dame, à Bar-sur-Aube.

1660-1713

Pièce n° 5

Procédure entre Saint-Maclou et un particulier relative à l'estimation d'une maison sise à Bar-sur-Aube.

1660

Pièce n° 6

Jugement rendu contre Saint-Maclou concernant des propriétés de Saint-Maclou. Concernent des pièces de vignes appartenant à Saint-Maclou. Elles sont localisées à Ailleville, Bar-sur-Aube, Courcelles.

1660

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Tourtat, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube. Nicolas Tappert, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube. Nicolas Boitotte, avocat de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 7

Nicolas Guenichon, prévôt de Bar-sur-Aube, rend un jugement contre le chapitre Saint-Maclou l'engageant à effectuer des réparations sur une maison sise à Bar.

1661

Pièce n° 8

Litige entre le chapitre, le chanoine André Barbot et Jean Bezard.

1663

Noms apparaissant dans l'acte : Garnay le Picard, conseiller du roi.

Pièce n° 9

Sentences édictées par la prévôté de Bar, pour le paiement de maisons sises à Bar-sur-Aube.

1667-1717

7 G 130 XVII^e siècle : 1670-1699

Pièce n° 1

Sentence relative à des censives sur une grange sise rue des Tueries, à Bar-sur-Aube.

1525

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Marnat, lieutenant particulier du prévôt de Bar-sur-Aube. Jean Maistrot, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou.

- Pièce n° 2
Charles Dumesnil, substitut du procureur du roi en la prévôté de Bar fait connaître une sentence de remise en état de plusieurs pièces de vignes, sises à Bar.
1671
- Pièce n° 3
Jugement faisant suite à un héritage et relatif à un bail.
1671
- Pièce n° 4
Procédure contre François Gauthier, drapier, demeurant à Bar-sur-Aube, et concernant les réparations d'une maison, sise à Bar, porte Saint-Michel.
1673
- Pièce n° 5
Jugement donné par Nicolas Leseur, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel de Bar-sur-Aube, entre le chapitre Saint-Maclou et Charles Paillot, écuyer, seigneur de Rizaucourt, demeurant à Bar, concernant le bail d'un jardin. Charles Paillot est condamné à réparer les portes, murailles et autres démolitions effectuées. L'acte est signé.
1673
- Pièce n° 6
Sentences rendues entre Saint-Maclou et des particuliers.
Dont un litige relatif à un bail suite au décès de Georges Moutard (1673).
1673
Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Le Veneur. Claude Dubois.
- Pièce n° 7
Procédures contre François Toussaint, tonnelier à Bar, ayant délaissé une vigne louée auprès de Saint-Maclou.
1677-1678
- Pièce n° 8
Extrait du registre du Parlement de Paris relatif à une sentence en faveur du chapitre Saint-Maclou confirmant la propriété d'une maison et des vignes, contre Pierre Girardot, demeurant à Bar-sur-Aube.
1682
- Pièce n° 9
Procédure condamnant Claude Mailly, maître tonnelier à Bar, à payer une somme de 54 livres au chapitre en raison du bail d'une maison qu'il occupe.
1684
Noms apparaissant dans l'acte : Claude Mailly, maître tonnelier à Bar.
- Pièce n° 10
Acte de Claude Guenichon, écuyer, seigneur de Suzennecourt, conseiller du roi, président, prévôt, juge civil et criminel, et commissaire examinateur de la ville de Bar-sur-Aube, qui instruit la requête du procureur du roi, et des doyens de Saint-Maclou, contre François Robert, maître boulanger, et sa femme, Marguerite Chaudron.
En marge du parchemin est reportée la mention "dîmes de vin."
1686
- Pièce n° 11
Jugement suite aux charges des enfants mineurs liés à Antoine Martinet, prêtre, chanoine de Saint-Maclou.
1686-1688
Noms apparaissant dans l'acte : Claude Guenichon, écuyer, juge civil et criminel de la ville de Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 12
Litiges liés à Saint-Maclou et au décès du sieur Balezeau.
Dont des transactions suite au décès du sieur Balezeau relatives à des vignes, prés.
1689-1697
- Pièce n° 13
Sentence en faveur de Saint-Maclou et concernant des prés sis à Bar-sur-Aube.
1692

Pièce n° 14

Jugement annoncé par Claude Guenichon, écuyer, juge civil et criminel de la ville de Bar-sur-Aube, entre le chapitre Saint-Maclou, et Maurice Gallié, marchand. Le litige concerne un bail conclu par Pierre Girardon, défunt, et sa femme Sébastienne Roger.

1694

Pièce n° 15

Jugement rendu par Charles de Villette, conseiller du roi, lieutenant particulier et assesseur de la prévôté de Bar-sur-Aube, entre Claude de Seaux, marchand demeurant à Montiérender, et Edme Millière, hôtelier demeurant à Bar-sur-Aube.

1699

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Chevain, receveur des deniers patrimoniaux de Bar-sur-Aube. Bernard Dumesnil, procureur. Boudard, huissier.

7 G 131 XVIII^e siècle.

Pièce n° 1

Jugement rendu par Nicolas Denis Guenichon, écuyer, seigneur de Suzennecourt..., conseiller du roi, président, prévôt, juge civil et criminel, et commissaire examinateur de la ville de Bar-sur-Aube, entre le chapitre Saint-Maclou et Marc François, Jeanne Cauzon, sa femme, relatif au bail d'une maison.

1706

Pièce n° 2

Denis Guenichon, écuyer, seigneur de Suzannecourt, conseiller du roi, fait connaître le litige entre le chapitre et François Thiellemont, marchand tanneur de Bar-sur-Aube.

1706

Pièce n° 3

Acte de Pierre-Nicolas Clause de Surmont, conseiller du Roy, juge civil et criminel en la prévôté et châtellenie royale de la ville de Bar-sur-Aube, concernant la plainte de François Berthelemy, manouvrier et gardien à la saisie de biens et marchandises à la saisie de biens et marchandises saisies sur Jacques Broché, marchand demeurant à Bar.

1783

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre-Nicolas Clause de Surmont, conseiller du Roy, président, prévôt, lieutenant général de Police, commissaire enquêteur, examinateur, juge civil et criminel en la prévôté et châtellenie royale de la ville de Bar-sur-Aube et président au grenier à sel de la ville.

7 G 132 Les héritiers Jacob

Pièce n° 1

Louis d'Amboise, chevalier et marquis de Reynel, capitaine et gouverneur de la ville de Chaumont, fait part d'un désaccord entre le doyen, chanoine et chapitre de l'église collégiale de Saint-Maclou et Claude Jacob, demeurant à Bar-sur-Aube, et Nicolas Jacob, sergent royal écuyer à Colombey les deux églises. Sentence rendue à la prévôté de Bar-sur-Aube. Annonces du sceau du bailli, et signatures en bas de l'acte.

1645

Noms apparaissant dans l'acte : Louis d'Amboise, chevalier et marquis de Reynel, capitaine et gouverneur de la ville de Chaumont. Claude Jacob. Nicolas Jacob, sergent royal écuyer à Colombey les deux églises.

Pièce n° 2

Procédure entre le doyen, chanoine et chapitre de l'église collégiale de Saint-Maclou et Claude et Nicolas Jacob, demeurant à Bar-sur-Aube, relative à l'incendie d'une maison.

1650

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Jacob. Nicolas Jacob

Pièce n° 3

Etat des lieux d'une maison sise à Bar et condamnation du chapitre Saint-Maclou.

1660

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Jacob, boucher. Nicolas Jacob, héritiers d'une maison sise à Bar-sur-Aube, rue Neuve. François collignon, maître maçon. François Foissy, charpentier. Jean Dabost, couvreur de toits, demeurant à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Bail et litige entre Saint-Maclou et les enfants Claude et Nicolas Jacob, suite à un décès, pour une maison sise à Bar.

1664

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Jacob. Nicolas Jacob. Nicolas Hemonnet, notaire.

Pièce n° 5

Procédures liées à l'incendie d'une maison sise à Bar.

1695

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Jacob. Nicolas Jacob

7 G 133 Colombé

Pièce n° 1

Jugement de Geoffroy Deschamps, prévôt de Bar-sur-Aube, en faveur du chapitre de Saint-Maclou contre Girard Belage de Colombé-la-Fosse.

1422

Pièce n° 2

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Guillaume de Gruyer, et Jean Joseph, clerks tabellions, jurés établis à Bar, notifient le jugement donné par Geoffroy Deschamps, en faveur de Saint-Maclou et contre Girard Belage de Colombé-La-Fosse. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et seings manuels des jurés.

1425

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Déclaration de dépens supportée par Jean Beaufort, contre Ogier, marchand demeurant à Colombé Le Sec.

1686

7 G 134 Courcelles

Pièce n° 1

Sentence du lieutenant général du bailli de Chaumont, Pierre de Gyé, confirmant la rente de dix sols tournois dus au chapitre Saint-Maclou, par les héritiers Hurlot, à donner sur une vigne sise au finage de Courcelles.

1473

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Gyé, licencié en lois, lieutenant du bailli de Chaumont.

Pièce n° 2

Sentences rendues au sujet de biens fonciers dépendant du chapitre et sis à Courcelles .

1499-1650

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Fournier, notaire royal au bailliage de Chaumont. Claude Faultrey, marchand tanneur.

Pièce n° 3

Procédures concernant des biens fonciers sis à Courcelles.

1606-1671

7 G 135 Couvignon.

Pièce n° 1

Litiges concernant Couvignon.

1660 1667

7 G 136 Épothémont

Pièce n° 1

Sentence concernant une rente à prendre sur le finage d'Epothémont.

1557

7 G 137 Fontaines

Pièce n° 1

- Litige entre le chapitre collégial et Guillaume Ladmiral et Didier Girardot, fermiers. 1574
- Pièce n° 2
Sentences en faveur de Saint-Maclou suite à des dégradations des biens du chapitre. 1617-1702
- Pièce n°3
Signification d'appel destiné à Antoine Lescuyer, maître charpentier, au moulin de Fontaines, demandé par le chapitre. 1693
- 7 G 138 La Ferté-sur-Aube.**
- Pièce n° 1
Frère Robert, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, et Guiard, doyen de chrétienté de Bar, font connaître la discorde ayant eu lieu entre Pierre de Jaucourt, damoiseau, et Adeline de Longchamp, sa femme, veuve de Clément Charpentier, concernant des terres, maisons et autres biens immobiliers, qu'elle possédait à la Ferté sur-Aube. Frère Robert, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, et Guiard, doyen de chrétienté de Bar, annoncent sceller l'acte. 1251
- Noms apparaissant dans l'acte : Robert, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Guiard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube. Pierre de Jaucourt, damoiseau.*
- Pièce n° 2
Litige entre le chapitre et des particuliers, arbitré par le bailli de la Ferté. 1607
- 7 G 139 Lévigny**
- Pièce n° 1
Litiges entre Saint-Maclou et Guillaume d'Aigremont, seigneur d'Eclance, concernant des biens sis à Lévigny. 1408-1410
- 7 G 140 Montaulin**
- Pièce n° 1
Jean de Gondrecourt, écuyer, conseiller du roi, lieutenant au bailliage de Chaumont-en-Bassigny, règle un litige entre Saint-Maclou et Nicolas de Pradel, écuyer de Montaulin. Le litige est en rapport avec la garde d'enfants mineurs de Dame Jeanne des Boves. 1587
- 7 G 141 Montier-en-L'Isle**
- Pièce n° 1
Acte de Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de Bar-sur-Aube, relatif à un procès entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Garnier, dit Millot, vigneron demeurant à Montier en l'Isle. 1591
- Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de Bar-sur-Aube.*
- 7 G 142 Proverville**
- Pièce n° 1
Procédures concernant Saint-Maclou et des particuliers relatifs à des biens sis à Proverville. 1403-1657
- Pièce n° 2
Litige concernant une maison sise à Proverville. 1548
- Pièce n° 3
Acte donné par le Roi de France, Henri, relatif au litige entre Saint-Maclou et Jean Garnier, demeurant à Proverville. 1578
- 7 G 143 Trannes**
- Pièce n° 1

Litige concernant un bien chargé de cens.

1671

7 G 144 Urville

Pièce n° 1

Litige entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Bedaine, charpentier demeurant à Urville, pour des biens sis à Urville.

1725

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Denis Guenichon, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube. Jean Baptiste Boudard, procureur du chapitre Saint-Maclou. Jean Bedaine, charpentier demeurant à Urville.

7 G 145 Vaudrémont

Pièce n° 1

Litige entre le seigneur de Vaudrémont et le chapitre Saint-Maclou concernant des cens et pièces de prés.

1315-1673

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Geoffroi de Vaudrémont, chevalier. Jacques Silvestre, procureur fiscal au bailliage de la Ferté-sur-Aube.

7 G 146 Vernonvilliers

Pièce n° 1

Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Jean Zacharye, prêtre et Simon Faultrey, clerc notaire juré, annoncent le litige et le bail contracté par Claude Lestuveul, couturier, demeurant à Vernonvilliers. Pierre de Froivaux annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1481

Pièce n° 2

Litige entre le chapitre et le seigneur de Vernonvilliers, relatif au gagnage de Vernonvilliers.

1516-1609

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 147 Ville-sur-Terre

Pièce n° 1

Procès et sentence relative au Pré Bouilleron, sis à Ville-sur-Terre.

1461

Noms apparaissant dans l'acte : Henri Berault, lieutenant général du bailli de Chaumont. Girart d'Aillechamps. Aymé de Coiffy, procureur du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Assignation d'Edme Joher, laboureur, mari de Madeleine Mutel, fille de Pierre Mutel et Nicole Leseuveux.

1690

7 G 148 Voigny

Pièce n° 1

Procédures entre Saint-Maclou et des particuliers : baux, baux de vignes, sentences.

1415-1691

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Guénichon, seigneur de Juzennecourt, prévôt de Bar-sur-Aube. Simon de Voigny, écuyer. Jean Le Bourgoing, demeurant à Voigny.

Pièce n° 2

Extrait d'une réponse de Saint-Maclou concernant le gagnage d'une maison, son pressoir et une vigne.

1490

7 G 149-151 Localités rattachées à l'actuel département de la Haute-Marne

7 G 149 Gillancourt

Pièce n° 1

Acte de Guillaume du Châtelet, bailli de Chaumont, relatif à une discorde entre les religieux et Guillaume Chauderon, chevalier, et sa femme Alexane, au sujet de biens au finage de Gillancourt. Le bailli annonce sceller l'acte du sceau du bailliage de Chaumont, et de son propre sceau en contre sceau.

1282

7 G 150 Montheries

Pièce n° 1

Procédure Saint-Maclou contre Nicolas de Berger L'ainé, laboureur à Montheries, concernant le gagnage de Montheries.

1661-1663

Noms apparaissant dans l'acte : Luppin Bourlier (ou Lupin Bourrelrier), chanoine de Saint-Maclou.

7 G 151 Silvarouvres

Pièce n° 1

Procédure entre des particuliers et Saint-Maclou, suite à un décès du prêtre de Silvarouvres.

1670

7 G 152-153 Localités rattachées à l'actuel département de la Marne

7 G 152 Margerie

Pièce n° 1

Litige concernant des terres arables, entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Chapelez et Claude Rezallet, demeurant à Margerie.

1622

Pièce n° 2

Litige et saisie.

1652

7 G 153 Sompsois

Pièce n° 1

Procédures, sentences et accords concernant des biens sis à Sompsois.

1575-1662

7 G 154 Lieux non identifiés (pièces isolées).

7 G 154 Procédures

Pièce n° 1

Procédures Saint-Maclou contre des particuliers.

1555-1687

Pièce n° 2

Sentence rendue Jacques Nobis, écuyer, licencié en lois, exerçant en la juridiction de Bar, entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Charles, pour l'expulser d'une maison, faute de paiement. Jacques Nobis annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté.

1558

Pièce n° 3

Jean De Gand, écuyer, licencié en lois, conseiller du roi, présente un différend concernant les héritages du chapitre de Saint-Maclou.

1568

Pièce n° 4

Sentence rendue entre le chapitre de Saint-Maclou et François Ruffin.

1569

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Gondrecourt, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Chaumont.

Pièce n° 5

Procédures contre des particuliers.

Pièce n° 6

Acte lacunaire : procédure de Saint-Maclou contre Jacques Cousin, vigneron, relatif à une vigne.

1692

7 G 155-220 ADMINISTRATION TEMPORELLE.**7 G 155-157 Le chapitre collégial, fonctionnement.****7 G 155-156 Décisions : les actes capitulaires****7 G 155 Registres**

Pièce n° 1

1612-1613.

1612-1613

Pièce n° 2

1620-1630.

1620-1630

Pièce n° 3

1676-1677.

1676-1677

Pièce n° 4

1677-1678.

1677-1678

Pièce n° 5

1691-1692.

1691-1692

Pièce n° 6

1696-1697.

1696-1697

Pièce n° 7

1708-1709.

1708-1709

Pièce n° 8

1709.

1709

Pièce n° 9

1710-1711.

1710-1711

Pièce n° 10

1711-1712.

1711-1712

Pièce n° 11

1737-1738

1737-1738

Pièce n° 12

1759-1760.

1759-1760

Pièce n° 13

1764-1765.

1764-1765

Pièce n° 14

1783-1784

1783-1784

7 G 156 Extraits

Pièce n° 1

Extrait du registre des délibérations capitulaires du 16 mai au 1^{er} juin 1573.

1573

Pièce n° 2

Extrait du registre des délibérations capitulaires de la collégiale Saint-Urbain de Troyes conservé par le chapitre Saint-Maclou contre la collégiale Saint-Urbain de Troyes.

1603

Pièce n° 3

Mémoire d'actes passés pour le chapitre, par le notaire tabellion Simonnot.

1661-1666

7 G 157 Les obligations du chapitre

7 G 157 Droit de procuration des évêques

Pièce n° 1

Acte de Leonardo *de Anticoli*, chanoine d'Anagni, vicaire, prêtre cardinal archidiacre du Barrois, concernant le droit de procuration des évêques de Langres. L'acte est scellé par la curie de Langres et par le vicaire.

1298

Noms apparaissant dans l'acte : Leonardo de Anticoli, chanoine d'Anagni, vicaire, prêtre cardinal archidiacre du Barrois.

Pièce n° 2

Acte de Guy Bernard, évêque et duc de Langres, pair de France, confirmant l'accord ayant eu lieu entre lui-même et le chapitre Saint-Maclou. Cet accord repose sur le droit de procuration, voulu par l'évêque, comme il avait été donné à son prédécesseur Guillaume de Poitiers (1346-1374) pour soixante sous provinois. Il est convenu que le chapitre paierait quatre livres tournois, afin d'éviter les difficultés pouvant apparaître dans l'évaluation de la monnaie de Provins, à l'évêque et à ses successeurs. L'évêque annonce l'apposition de leurs sceaux. Acte donné à Langres.

1460

Noms apparaissant dans l'acte : Guy Bernard, évêque et duc de Langres.

7 G 158- 190 Les bénéfices

7 G 158-177 Nominations et provisions

7 G 158-160 Dignités

7 G 158 Doyen

Pièce n° 1

Acte du chapitre de l'église Saint-Maclou concernant l'élection du doyen et sa résidence. L'acte est scellé par le chapitre.

1281

Pièce n° 2

Permission d'élire le doyen de Saint-Maclou, suite au décès de Maître Nicolas Girault, doyen. Les témoins sont Richard de Vendenesse, prêtre et chapelain de la chapelle de Thors, et Étienne de Vendenesse, juré licencié. L'acte est validé par Jean du Treul, prêtre, notaire apostolique à Dijon.

1489

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Labbé, prêtre de la cathédrale de Langres et collecteur de l'église Saint-Maclou de Bar. Guillaume Machet, prêtre, juré licencié en droit canon, vicaire. Richard de Vendenesse, prêtre de la chapelle de Thors. Étienne de Vendenesse, juré licencié. Jean du Treul, notaire apostolique à Dijon. Nicolas Girault, doyen du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Serment de Gabriel le Genevois, doyen de Saint-Maclou, rendu sous le pontificat de Jules III. Procuration du doyen.

Noms apparaissant dans l'acte : Gabriel le Genevois, doyen de Saint-Maclou.

Pièce n° 4

L'official de Langres fait connaître la procuration de Maître Jacques *Tauri* [Thoreau], chanoine et trésorier de l'église de Langres, doyen élu de Saint-Maclou. Ses procureurs sont Maître Jean Faby, juré licencié, et Jean Humbert, curé de Champignolle, tous deux prêtres. L'official de Langres annonce son sceau. L'acte est donné à Langres. Maître Souvie, chanoine de Langres, et noble homme Guillaume Chabut, sont cités comme témoins. L'acte est signé par Epagneul.

1471

Noms apparaissant dans l'acte : Maître Jean Faby, juré licencié, prêtre. Jean Humbert, curé de Champignolle, prêtre.

Pièce n° 5

Prise de possession du doyenné de Saint-Maclou par Philippe de Lenoncourt.

1618

Pièce n° 6

Actes annonçant la vacance du doyenné suite au décès de Claude Paillot.

1656

Pièce n° 7

Acte d'Edmond Pinard, prêtre chanoine régulier, annonçant la vacance du doyenné suite au décès de [Michel Philippe] Mallet.

1700

7 G 159 Prêtre

Pièce n° 1

Acte donné lors du chapitre général de Saint-Maclou pour une ordination. Scellé par le chapitre

1278

Noms apparaissant dans l'acte : Denis, doyen de l'église. Jean, chantre de l'église. Mathieu, conchanoine.

7 G 160 Sous-diacre

Pièce n° 1

Publication du titre sacerdotal de Jacques Delaigle, chanoine de Saint-Maclou.

1703

7 G 161-161 Canoncats et vicariats

7 G 161 Prébendes et nominations

Pièce n°1

Acte donné par Guillaume, évêque de Langres, relatif à la consécration d'une chapelle à Saint-Maclou et institution de deux chanoines.

1348

Guillaume IV de Poitiers, évêque de Langres (1342-1374).

Pièce n° 2 Prébende d'un chanoine.

Sur une chemise protégeant le document très abîmé, est reporté : « prébende de Philippe de Polisot".

XIV^e siècle

Pièce n° 3

Acte de la curie de Langres concernant un bénéfice du chapitre Saint-Maclou.

[1462]

Pièce n° 4

Nomination et provisions.

1556

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Gabriel Genevois, doyen de la collégiale Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Vicariat.

Le doyen et chapitre de Saint-Maclou font savoir que Simon Gruyer, bourgeois de la Ferté-sur-Aube, pour le repos de son âme, de sa femme, Mariete, et de ses parents, donne entre autres, à Saint-Maclou, dix-huit livres de rente annuelle à prendre sur leurs héritages et vingt-deux sous de cens annuels sur leurs finages à Maranville, Longchamp, La Ferté, *Asseyo* (ligne 21), Pont, *Monte hermont* (ligne 26), Circfontaines, Aysanville, Rennepont, Silvarouvres.

Ils fondent un vicariat perpétuel avec la célébration d'une messe des défunts auprès de l'autel Saint Jacques. Ils choisissent d'être inhumés auprès de l'autel. Le doyen annonce sceller l'acte.

1351

7 G 162-177 Chapelains, chapelles et chapellenies

7 G 162 Chapelle de l'église et autel Saint Jacques

Pièce n°1

Acte de Jean, évêque de Langres, concernant Jean et Guillaume de Chaumont, chanoines de l'église de Saint-Maclou. Il est question de la chapelle de l'église paroissiale de Saint-Maclou ainsi que de l'autel Saint Jacques. L'acte est scellé par l'évêque.

1339

Noms apparaissant dans l'acte : Jean des Prez, évêque de Langres (1338-1342). Jean de Chaumont, chanoine. Guillaume de Chaumont, chanoine. Thibaud de Fontaine, écuyer. Milon de Bernon, écuyer.

7 G 163 – 166 Chapelle de La Porte

7 G 163 Chapelle de Notre-Dame de la Porte

Pièce n°1

Acte du chapitre concernant la chapelle de Notre-Dame de la Porte, de l'église de Saint-Maclou, et Moise Piffre, clerc de Troyes. Scellé par le doyen du chapitre, à Bar-sur-Aube.

1560

Noms apparaissant dans l'acte : Moise Piffre, clerc de Troyes.

Pièce n°2

Copie d'acte relative à la chapelle de Notre-Dame de la Porte, de l'église de Saint-Maclou, en présence de Michel Grall, prêtre, et Nicolas Cartier, clerc. Acte donné à Saint-Maclou.

1599

Pièce n°3

Le chapitre de l'église de Saint-Maclou annonce la provision de la chapelle de Notre-Dame de la Porte, dans l'église de Saint-Maclou, conférée à Moise Piffre, vacante par le décès de Toussaint Chaussechat.

1560

7 G 164 Autel paroissial de Saint-Maclou : chapellenie de la Chapelle de la Porte.

Pièce n° 1

Acte entre Geoffroi le Fort, prêtre chanoine de la collégiale de Saint-Maclou, et Jean Lucqueroy, prêtre de Couvignon, chapelain de la Chapelle de la Porte à l'autel paroissial de Saint-Maclou. Acte donné à Bar, dont les témoins sont Claude Santin de Lignol et Jean Baudit, paysan de Sainte-Germaine établissant une procuration. Signatures manuscrites de Lefort, et Vieveau.

1560

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Lucqueroy, prêtre de Couvignon, chapelain de la chapelle de la Porte. Jean Baudit, paysan de Sainte-Germaine.

7 G 165 Chapelle de la Vierge de la Chapelle de la Porte

Pièce n° 1

Acte du doyen et du chapitre de de Saint-Maclou concernant Jean Marguerite, clerc de Saint-Maclou, et les provisions de la chapelle de la Vierge de la chapelle de la Porte. Acte donné à Bar-sur-Aube, en

présence de Maître Luc Prestier, Toussaint [Eug], Nicolas Carlie, vicaire de l'église. L'acte est scellé par le chapitre et signé Prestier.

1602

Pièce n° 2

Chapelle de la Vierge Marie Notre-Dame de la Porte. Acte donné par Jean Marguerite, clerc du diocèse de Langres, concernant la collation de la chapelle de la Porte pour Nicolas Eugry, prêtre du diocèse de Langres, chapelain de la chapelle. L'ancien possesseur était Jean Coquin. Acte donné à Bar-sur-Aube.

1702

Jean Marguerite, clerc du diocèse de Langres. Nicolas Eugry, prêtre du diocèse de Langres, chapelain de la chapelle Sainte-Vierge Marie Notre-Dame de la Porte.

7 G 166 Autel Saint-Lazare : chapellenie de la Chapelle de la Vierge de la Chapelle de la Porte

Pièce n° 1

Étienne Faultrey, séjournant à Sommevoire, du diocèse de Troyes, rappelle avec Guillaume, clerc de *Charteyo*, qu'il avait les droits de collation à la chapelle de la Vierge Marie de l'autel Saint-Lazare, de la collégiale de Saint-Maclou, qu'il a fondée. Il annonce la vacance de la chapellenie suite au décès de Jean Humbelet, prêtre de la dite chapelle. Acte donné à Sommevoire. Il n'y a pas d'annonce de sceau.

1410

7 G 167-169 Chapelle de la Conception de la Vierge.

7 G 167-168 Autel de Sainte-Marguerite de la Chapelle de la Conception de la Vierge : chapellenie

7 G 167 Fondation de l'autel

Pièce n° 1

Jean de Monstier, doyen de l'église Saint-Maclou, fonde l'autel de Sainte-Marguerite dans la chapelle de la conception de la Vierge, et en crée la provision. Acte donné dans l'église du chapitre de Saint-Maclou de Bar.

1499

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, doyen de l'église Saint-Maclou.

7 G 168 Nominations à l'autel de Sainte-Marguerite de la Chapelle de la Conception de la Vierge.

Pièce n° 1

Présentation à l'autel de Sainte-Marguerite de la Chapelle de la Conception de la Vierge par Charles de Monstier, écuyer, seigneur de Chesley, Etourvy, Villiers-le-Bois, Cussangy et Georges Godin, prêtre de Vendevre. L'acte est donné à Chaource ; Charles de Monstier annonce sceller l'acte de son sceau et la signature de Nicolas Vincent, de la curie de Langres.

1525

Noms apparaissant dans l'acte : Charles de Monstier, écuyer, seigneur de Chesley. Georges Godin, prêtre de Vendevre.

Pièce n° 2

Acte de Gabriel de Monstier, écuyer, seigneur du Crespy.

1609

Pièce n° 3

Acte de Gabriel de Monstier, écuyer, seigneur du Crespy, signalant que la charge étant vacante par la démission de Jean Parme, prêtre du diocèse de Troyes présente Maître Baptiste Roter.

1619

Pièce n° 4

Acte d'Anne de Monstier, écuyer, seigneur du Crespy en partie, fils aîné de Gabriel, signalant la démission de Messire Raphael Bietin, et la présentation de Jacques de Couvertant.

1624

Noms apparaissant dans l'acte : Anne de Monstier, écuyer, seigneur du Crespy.

Pièce n° 5

Courrier signé par Lebras adressée à Damoiselle de Monstier, concernant le droit de patronage de la chapelle de la Conception de la Vierge.

1654

Pièce n° 6

Acte signé par Lebras, trésorier et chanoine de l'église Saint-Maclou, concernant une procuration faite par Mademoiselle de Monstier.

1654

Pièce n° 7

Acte de Charlotte de Monstier, concernant les provisions liées à la nomination de Messire Guillaume, prêtre du diocèse de Troyes, à l'autel de Sainte-Marguerite de la chapelle de la conception de la Vierge.

1654

Pièce n° 8

Acte de Damoiselle Charlotte de Monstier, fille aînée d'Anne de Monstier, signalant la vacance de la charge laissée par Jacques de (*Cormutat ?*) et la nomination de Messire Guillaume, prêtre du diocèse de Troyes.

1654

Noms apparaissant dans l'acte : Charlotte de Monstier, fille aînée d'Anne de Monstier, écuyer, seigneur du Crespy.

Pièce n° 9

Acte de Jean Beurville, notaire en la Baronnie de Sommevoire, concernant Messire Jean Guillaume, prêtre du diocèse de Troyes, et sa nomination en la chapelle de la conception de la Vierge.

1654

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Beurville, notaire en la Baronnie de Sommevoire. Jean Guillaume, prêtre du diocèse de Troyes, chapelain de la chapelle de la conception de la Vierge.

Pièce n° 10

Comparution de Messire Guillaume, prêtre du diocèse de Troyes, effectuée par Roger, notaire royal, à la demande du chapitre Saint-Maclou, concernant la provision de la charge.

1654

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume, prêtre du diocèse de Troyes.

Pièce n° 11

Acte de Damoiselle Charlotte de Monstier, fille aînée d'Anne de Monstier, signalant la démission d'Alexandre Lebras, prêtre du diocèse de Troyes. Signée par le notaire Beurville .

1658

Pièce n° 12

Acte de Damoiselle Charlotte de Monstier, suite à la vacance de la charge laissée par Alexandre Le Bras, nomme Maître Claude Rousselot à l'autel Sainte-Marguerite.

1684

Noms apparaissant dans l'acte : Charlotte de Monstier, fille aînée d'Anne de Monstier.

7 G 169 Autel de la Vierge Marie de la chapelle de la Conception de la Vierge : chapellenie

Pièce n° 1

Acte entre Pierre de Vaulx, prêtre du diocèse de Troyes, et chapelain de la chapelle de l'autel de la Vierge Marie de l'église Saint-Maclou et Pierre Le Long, doyen de chrétienté de Brienne, concernant la collation de la chapelle. Acte donné à Troyes, en présence d'Humbert Venel, et Jean Morisot, tabellions jurés du diocèse de Troyes, qui annoncent leurs signatures.

1524

Noms apparaissant dans l'acte : Humbert Venel, clerc, notaire apostolique, tabellion juré de la Curie de Troyes. Jean Morisot, clerc, notaire apostolique, tabellion juré de la Curie de Troyes. Pierre de Vaulx, prêtre du diocèse de Troyes.

Pièce n° 2

Le doyen du chapitre Saint-Maclou annonce la nomination d'un chanoine auprès de l'autel de la Vierge Marie.

Noms apparaissant dans l'acte : Denis Bruslefert, prêtre chanoine de Saint-Maclou, doyen. André Collardeau, prêtre du diocèse de Reims.

7 G 170 Chapelle de la Trinité

Pièce n° 1

Provisions de la chapelle de la Sainte Trinité de Saint-Maclou, pour André Vanier, cleric au diocèse de Troyes.

1702-1713

7 G 171 Chapelle Saint-Barthélemy

Pièce n° 1

Acte dressé par Joseph Riel, notaire royal apostolique, dans lequel Pierre Roy, prêtre du diocèse de Langres, curé de l'église paroissiale de Saint Silvestre de Lignol, et chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy, érigée en l'église collégiale de Saint-Maclou, résigne sa charge au profit de Charles Georges Antoine de Magaully.

1756

Noms apparaissant dans l'acte : Charles Georges Antoine de Magaully, chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Acte entérinant la nomination de Charles Georges Antoine de Magaully, en tant que chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy. Acte donné à Bar-sur-Aube et scellé par le chapitre. Les témoins sont Edmond Girardon, chanoine, qui a signé, Jean Poncet, trésorier, Clément Masson, prêtres.

1756

Noms apparaissant dans l'acte : Charles Georges Antoine de Magaully, chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy de Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Acte extrait du registre des actes de Saint-Maclou prononçant la succession de Charles Georges Antoine de Magaully au profit de Luc Evers, chanoine de Saint-Maclou, pour la charge de la chapelle Saint-Barthélemy.

1756

Pièce n° 4

Gilbert Montmorin de Saint-Herem, évêque duc de Langres, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, à la demande Luc Evers, prêtre chanoine de l'église collégiale de Saint-Maclou, autorise le cumul de cette charge avec celle de la chapelle Saint-Barthélemy, en raison de la modicité des revenus des bénéfices.

1756

Noms apparaissant dans l'acte : Gilbert Montmorin de Saint-Herem, évêque duc de Langres.

7 G 172 Chapelle Saint-Étienne.

Pièce n° 1

Provisions de la chapelle. Acte donné par Pierre Bertrand, notaire apostolique, concernant Étienne Simonnot, ancien chapelain de la chapelle Saint-Étienne, et Charles Comparot, chapelain désigné par Baptiste Petitjean, prêtre élu (*presbiter prator*) chanoine de Saint-Maclou, semainier (*hebdomadarius*).

Les témoins sont Prudence Verpillat, marchand de métier (*mercatura*) et Béranger (*Beriguo Vinerit*), prêtre vicaire de Saint-Maclou.

1647

Pierre Bertrand, notaire apostolique. Étienne Simonnot, chapelain de la chapelle Saint-Étienne. Charles Comparot, chapelain. Baptiste Petitjean, prêtre, chanoine de Saint-Maclou, semainier. Prudence Verpillat, marchand.

7 G 173 Chapelle Saint-Jean L'évangéliste et autel Saint-Jean.

Pièce n° 1

Actes concernant la provision de la Chapelle Saint-Jean l'Évangéliste.

1411-1414

Jean XXIII, pape ("antipape", 1410-1415). Hugues, cleric de Domremy, prêtre. Jean, fils de Jean dit le Vone, cleric, demeurant à Bar. Nicolas de Courteron, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Guillaume de Balesme, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Nicolas Rose, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Raoul Fabir, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Étienne Bouchet, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Jacques Lenfant, prêtre. Huon de Geray. Laurent Creney, cleric chanoine de la chapelle Saint Jean L'évangéliste. Pierre Clément, prêtre du diocèse de Troyes.

Pièce n° 2

Chapelle et autel Saint Jean. Acte concernant Guillaume Honel, chapelain de la chapelle perpétuelle et vicaire de l'autel Saint Jean.

1411

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Honel, prêtre chapelain. Jean Cheleri, prêtre chanoine de Saint-Maclou, semainier. Pierre de le Chevais, prêtre. Maître Nicolas Baraud, doyen. Étienne Bouchet, chantre. Milon Barthélémy, sous-chantre. Guillaume de Balesme, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Nicolas Rose, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Raoul Fabre, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Erard Le Gruyer.

Pièce n° 3

Acte concernant Jean Boichegrain de Meurville, du diocèse de Langres, chapelain de la chapelle Saint Jean L'Evangéliste, en présence de Mathieu Thévenin, Jean Bérault de Bar-sur-Aube, Jean Thiery, François Thiery de Vignory. Acte donné par Jean Mesnager, prêtre du diocèse de Toul, notaire apostolique.

1555

Noms apparaissant dans l'acte : Jules III, pape (1550-1555). Mathieu Thévenin. Jean Bertrand. Petiot de Dolancourt. Mathieu Thévenin, chapelain de la chapelle Saint Jean l'Evangéliste.

Pièce n° 4

Chapelle Saint Jean et Chapelle Sainte Marie de l'église de Notre-Dame aux Nonnains.

1519

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Clément, prêtre du diocèse de Troyes.

7 G 174 Chapelle Saint-Lazare

Pièce n° 1

Acte du doyen et du chapitre de de Saint-Maclou concernant la vacation de l'autel de la chapelle Saint-Lazare suite au décès de Jean Raisin, chanoine de Saint-Maclou.

1560

7 G 175 Chapelle Saint-Nicolas.

Pièce n° 1

Procédures relatives à une somme de dix livres à payer au chapelain de la chapelle Saint-Nicolas.

1660-1673

Noms apparaissant dans l'acte : Philippe Bour, prêtre de la chapelle Saint-Nicolas de l'église Saint-Maclou. Claude Dubois, prévôt et chanoine de l'église Saint-Maclou, collateur de la chapelle Saint-Nicolas de l'église Saint-Maclou. Guillaume Chevalier, prêtre curé.

Pièce n° 2

Provision pour Philippe Bour, prêtre de la chapelle Saint-Nicolas de l'église Saint-Maclou
Chapelle Saint-Nicolas.

1673

Pièce n° 3

Pierre Bertrand, prêtre et chanoine de Saint-Maclou précise que Claude Dubois, prêtre et chanoine de Saint-Maclou a concédé à Maître Philippe Bour, prêtre du diocèse de Langres, la charge de l'autel Saint-Nicolas de la collégiale de Saint-Maclou.

1704

7 G 176 Chapelle Sainte Catherine

Pièce n° 1

Provision de la chapelle Sainte Catherine de Saint-Maclou.

1522-1572

Noms apparaissant dans l'acte : Edmont Morisot, chanoine semainier de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Procuration suite au décès de Nicolas Courtois, prêtre du diocèse de Paris, chapelain de la chapelle Sainte Catherine de l'église collégiale de Saint-Maclou. Acte donné par Thomas Mulet, notaire apostolique.

1540

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Courtois, prêtre, chapelain de la chapelle de la Porte. Jean Breton, prêtre du diocèse de Langres, chapelain de la chapelle Saint Jean dans la Maison Dieu ou léproserie de Monceaux du diocèse roumois : Rothomagensis).

Pièce n° 3

Création d'une pension pour Sanson Parisot de Saint-Michel, prieur commendataire de Notre-Dame en L'Isle, et chapelain de la chapelle Sainte Catherine de l'église Saint-Maclou.

1663

Noms apparaissant dans l'acte : Léonard Crau, seigneur de la Boulaye (Toulouse), conseiller du roi, correcteur des comptes à la Chambre des Comptes. Marie-Madeleine Richer, épouse de Léonard Crau.

7 G 177-179 Réorganisations des bénéfices

7 G 177 Réunion des chapelles

Pièce n° 1

Avis du Conseil de Langres pour la réunion des chanoines et chapelles étant à la collation des chanoines de Saint-Maclou.

1549

7 G 178 Suppression de bénéfices

Pièce n° 1

Enquête effectuée par Jean Robert, archidiacre de Lassois, du diocèse de Langres, à la demande de Nicolas (V), pape, concernant la suppression de quatre canonicats et quatre prébendes, ainsi que certaines chapelles, du chapitre collégial de Saint-Maclou.

Pierre Le Marnat (*mercerius*) commerçant de Bar-sur-Aube, âgé d'environ 60 ans, Simon Justice (*hostelarius*) hôtelier de Bar-sur-Aube, âgé d'environ 50 ans, Jean Petit, prêtre, Jacques Guard, prêtre et vicaire de Saint-Maclou, Jean Rose, de Bar-sur-Aube, témoins jurés sont consultés.

Jean Robert annonce sceller l'acte ainsi que le seing manuel de Pierre Genevois de Langres, notaire apostolique.

Les prébendes suivantes sont citées : trésorier, prévôt, chantre, sous-chantre. Cinq chapelles sont citées : autel Saint-Lazare, autel Saint-Nicolas, autel Saint-Barthélemy, autel Saint-Michel, autel Sainte-Catherine. Les prébendes ne valent pas plus de trente livres tournois.

1451

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas (V), pape (1447-1455), Jean Robert, archidiacre du Lassois. Pierre Le Marnat, commerçant de Bar-sur-Aube. Simon Justice, hôtelier de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Suppression de deux semi-prébendes et de neuf chapelles avec la réunion des chapelles de l'église Saint-Maclou : extrait des registres du greffe de l'hôtel de ville de Bar, correspondance.

Dont un état des revenus des chapelles de Saint Jean L'évangéliste et de Saint-Étienne et une correspondance de l'abbé Deray, secrétaire du diocèse de Mâcon ; celui-ci bénéficiait d'une rente d'une chapelle de l'église et réagit à la suppression du bénéfice d'une chapelle et la conclusion d'un bail.

1779-1780

Noms apparaissant dans l'acte : Deray, secrétaire du diocèse de Mâcon. Belin, fondé de pouvoir de M. Deray. Poncet, chanoine et syndic du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Suppression de deux semi-prébendes et de neuf chapelles avec la réunion des chapelles de l'église Saint-Maclou : extrait des registres du greffe de l'hôtel de ville de Bar, correspondance.

Dont un état des revenus des chapelles de Saint Jean L'évangéliste et celle de Saint-Étienne.

1779-1781

7 G 179-189 Bénéfices : biens fonciers

7 G 179-181 Églises

- 7 G 179 Bar-sur-Aube, église Saint-Maclou**
 Pièce n° 1
 Acte de Guillaume, évêque et duc de Langres, en lien avec le cimetière de Bar. 1348
- Pièce n°2
 Restauration du clocher : plan. Sans date
- 7 G 180 Vitry-Le-Croisé, église**
 Pièce n° 1
 Réparations à effectuer en l'église de Vitry-Le-Croisé et à la charge de Saint-Maclou : correspondance, devis, quittances, mémoires. 1745-1758
- 7 G 181 Montheries (Haute-Marne), église**
 Pièce n° 1
 Église de Montheries, réparations du chœur. 1671-1672
- 7 G 182-189 Maisons, maisons canoniales et biens fonciers**
- 7 G 182-186 Bar-sur-Aube**
- 7 G 182 maisons**
 Pièce n° 1
 Bail à vie donné par Jean Arnoult, prêtre chanoine de Saint-Maclou, d'une maison canoniale, sise à Bar, et de biens sis au finage de Couvignon, Proverville, et sur la côte d'Aube, au finage de Mont-Sainte-Germaine.
 Concerne aussi Couvignon et Proverville. 1610
- Pièce n° 2
 Remise en état d'une maison, rue Boucherie. 1666
Noms apparaissant dans l'acte : François Coffinet, maître chirurgien, demeurant à Bar.
- Pièce n° 3
 Maison sise dans le cloître de Bar, derrière l'église Saint-Maclou : bail. 1693
- Pièce n° 4
 Baux de maison. 1694-1766
Noms apparaissant dans l'acte : Jean-Baptiste Geoffroy de Coiffy, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Peraud, maître cordonnier demeurant à Bar-sur-Aube. Lupin Bourrelier, prêtre chanoine, syndic et trésorier de Saint-Maclou. Edme Ceard, prêtre chanoine, sous-chantre, chambrier de Saint-Maclou. François Ganeau, conseiller du roi, receveur des tailles à Bar-sur-Aube. Louis Hubert Méchin, prêtre, chanoine de Saint-Maclou. Suzanne Germaine Méchin, sœur de Louis Hubert Méchin.
- Pièce n° 5
 Travaux sur le prieuré Saint-Pierre de Bar : contrat.
 Il s'agit de la copie d'un acte du 16 mars 1686. 1700
Noms apparaissant dans l'acte : Jean-Baptiste Geoffroy de Coiffy, prieur du prieuré Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube. Jean-Baptiste Geoffroy de Coiffy, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Jacques Laurent, charpentier demeurant à Bar-sur-Aube.

7 G 183-185 Chapelle de la conception de Notre-Dame

7 G 183 : Maison dépendant de la chapelle

Pièce n° 1

Maison dépendant de la chapelle La Conception Notre-Dame : bail.

1652

7 G 184-185 Maison du chapelain de la Chapelle de la conception de Notre-Dame, procès.

7 G 184 XVII^e siècle

Pièce n° 1

Procès relatif aux rentes et au cens d'une maison à réparer, sise à Bar-sur-Aube et appartenant à la chapelle de la Conception de Sainte-Marie.

1681-1686

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Thibaud, prêtre chapelain, maître de musique en l'église de Langres. Françoise Thiéblemont, veuve de Nicolas Bruslé, demeurant à Ailleville.

Pièce n° 2

Réparations d'une maison appartenant au chapelain de la chapelle de la Conception de Notre-Dame, et dépendant de cette chapelle : jugements.

Jugements prononcés par Nicolas Denis Guenichon, écuyer, seigneur de Suzannecourt, conseiller du roi, en jugement à Bar-sur-Aube, entre Maître Claude Thibault, prêtre chanoine et maître de musique de l'église cathédrale de Langres et chapelain de la chapelle de la conception de Notre-Dame, fondée en l'église collégiale de Saint-Maclou, et maître Pierre Chevain, demeurant à Lignol, ainsi que Nicole Thieblemont, veuve de Maître Laurent Couvremine, et Françoise Thieblemont, veuve de Claude Bruslé.

1686-1688

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Denis Guenichon, écuyer, seigneur de Suzannecourt. Claude Thibault, prêtre chanoine et maître de musique de l'église cathédrale de Langres

Pièce n° 3

Litige entre Claude Thibaud, prêtre chanoine chapelain de la chapelle Notre-Dame de la Conception de l'église Saint-Maclou et Pierre Chevain, receveur de la seigneurie de Lignol, concernant cette chapelle.

1688

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Thibaud, prêtre chapelain de la chapelle Notre-Dame de la Conception de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Litiges liés au paiement des charges pesant sur les occupants de la maison.

1688

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Thibaud, prêtre chapelain de la chapelle Notre-Dame de la Conception de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Actes de Nicolas Denis Guenichon concernant Claude Thibaud, prêtre chapelain, maître de musique en l'église de Langres et le Pierre Chevain, concernant les réparations d'une maison appartenant à Saint-Maclou.

1699

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Chevain, receveur des deniers patrimoniaux de Bar-sur-Aube. Claude Thibaud, prêtre chapelain, maître de musique en l'église de Langres

Pièce n° 6

Assignation demandée relative à un paiement de rente foncière.

1699

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Thibaud, prêtre chapelain, maître de musique en l'église de Langres

Pièce n° 7

Litiges, dont un jugement donné par Nicolas Guenichon, écuyer, seigneur de Suzannecourt, conseiller du roi, en jugement à Bar-sur-Aube, entre Maître Claude Thibault, prêtre chanoine et maître de musique de l'église cathédrale de Langres et chapelain de la chapelle de la conception de Notre-Dame, fondée en l'église collégiale de Saint-Maclou, et maître Pierre Chevain, demeurant à Bar-sur-Aube. L'acte concerne une maison qui doit être réparée et rendue au chapelain de la chapelle de la conception de Notre-Dame. Acte donné à Bar-sur-Aube.

1699

7G 185 XVIII^e siècle

Pièce n° 1

Litiges entre Claude Thibaud, prêtre chapelain, Pierre Chevain, receveur des deniers patrimoniaux de Bar-sur-Aube, et des particuliers.

1700

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Thibaud, prêtre chapelain de la chapelle Notre-Dame de la Conception de l'église Saint-Maclou. Françoise Thiéblemont, veuve de Nicolas Bruslé, demeurant à Ailleville.

Pièce n° 2

Assignation de la prévôté de Bar-sur-Aube enjoignant un charpentier, un maçon et un couvreur, de se rendre rue des Moulins, pour constater l'état de la maison de la chapelle de la conception Notre-Dame de Saint-Maclou.

Concerne Claude Thibault, prêtre chanoine et maître de musique en l'église cathédrale de Langres et chapelain et Pierre Chevain, receveur des deniers patrimoniaux de Bar-sur-Aube, pour une maison sise rue des Moulins, à Bar.

1700

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Thibault, prêtre chanoine et maître de musique en l'église cathédrale de Langres. Pierre Chevain, receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Litiges. – Maisons, adjudications, travaux.

Contient également le rapport de Jean Maizière, arpenteur priseur.

1701-1704

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Thibaud, prêtre chapelain de la chapelle Notre-Dame de la Conception de l'église Saint-Maclou. Nicolas Lescuyer, charpentier. Nicolas Denis Guenichon, écuyer, seigneur de Suzannecourt.

7 G 186 Chapelle Notre-Dame de la Porte, litiges.

Pièce n° 1

Litiges concernant une partie de maison donnée lors de la fondation de la chapelle Notre-Dame de la Porte, ainsi qu'une servitude.

Le dossier est constitué des pièces justificatives, d'un inventaire de preuves, de requêtes. Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar, en présence de Jean de Bouranton (Bousanton) et Colot Roserel, tabellions jurés établis à Bar, signale l'échange effectué par Jean La Maïstresse, fils de Viardin La Maïstresse d'une partie de la maison sise rue des Angoiselles, avec le chapitre Saint-Maclou, suite à la fondation faite par Jean de La Porte ; Acte de Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube (1423) ; Acte du prévôt de Bar concernant la requête de Edme Chaussechat, marchand apothicaire, 1648-1649 ; acte de Philbert Gervaisot, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube (1478).

1365-1478

Pièce n° 2

Erard Mongin, licencié en lois et testament de la juridiction de la prévôté de Bar-sur-Aube, en tant qu'ancien avocat de Bar, étant en jugement audit Bar, fait connaître la décision intervenue entre Maître Denis Beurrey, chapelain de la chapelle Notre-Dame dite de La Porte, fondée en l'église collégiale de Saint-Maclou, représenté par Nicolas Lugnier, praticien en la cour de Bar, contre Étienne Baudinot. Le motif de discordé repose sur le droit de prendre cinquante-six sols de rente et loyer pour une maison sise dans la rue de la Porte Michel et sur un pré. L'acte est signé.

1545

Noms apparaissant dans l'acte : Erard Mongin, licencié en lois. Denis Beurrey, chapelain de la chapelle Notre-Dame de la Porte. Nicolas Lugnier, praticien en loi. Louis de Provins ?, sergent royal de la prévôté de Bar-sur-Aube. Messire Toussaint Chaussechat.

7 G 187-189 Chapelle Saint-Barthélemy

7 G 187 Baux

Pièce n° 1

Bail passé par François Martin, maître boulanger, demeurant à Bar-sur-Aube, auprès du chapelain titulaire de la chapelle Saint-Barthélemy, prêtre et curé de Maizière au diocèse de Langres, Pierre Roy. Il est

représenté par Edme Girardon, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Il s'agit de deux fauchées de prés au finage de Courcelles, dépendant de la chapelle Saint-Barthélemy, du chapitre de Saint-Maclou.

1750

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Girardon, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Bail passé par Jean Marange, vigneron, demeurant à Bar-sur-Aube, auprès du chapelain titulaire de la chapelle Saint-Barthélemy, Pierre Roy, prêtre et curé de Maizière au diocèse de Langres. Il s'agit d'une maison située rue d'Aube, à Bar-sur-Aube, dépendant de la chapelle Saint-Barthélemy, du chapitre de Saint-Maclou.

1750

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Girardon, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

7 G 188 Maisons canoniales

Pièce n°1

Obligation de paiement de la moitié d'une maison canoniale habitée par Joseph Bastien, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou.

1715

Noms apparaissant dans l'acte : Joseph Bastien, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou. Charles Griveau, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou.

7 G 189 Litiges

Pièce n° 1

Acte passé à la demande de Luc Evers, prêtre, chanoine, et chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy, par Nicolas Vaillard, huissier, signifiant à Jean Marange qu'il ne peut occuper la maison dépendant de la chapelle, située rue d'Aube.

1756

Noms apparaissant dans l'acte : Luc Evers, prêtre, chanoine, et chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy.

Pièce n° 2

Mémoire des ouvrages effectués par Jean Baptiste Dousset, maître couvreur, pour la maison Marange, vigneron, et reçu.

1762

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Baptiste Dousset, maître couvreur.

7 G 190 Chapelle Sainte Catherine.

Pièce n° 1

Baux de maisons dépendants de la chapelle Sainte Catherine.

1586-1616

7 G 191-219 CURES ET CURES PRIMITIVES

7 G 191-199 Provisions, nominations

7 G 191-197 Paroisses localisées dans l'actuel département de l'Aube

7 G 191 Ailleville

- Pièce n° 1
Prise de possession de la cure d'Ailleville par Jean Robert, chanoine et archidiacre du Lassois. 1451
- Pièce n° 2
Prise de possession de la cure d'Ailleville par Jacques Herbelot, prêtre et recteur. 1553
- Pièce n° 3
Prise de possession de la cure d'Ailleville par Claude Jacob, prêtre. 1683
Noms apparaissant dans l'acte : Claude Jacob, prêtre d'Ailleville.
- Pièce n°4
Copie d'un acte signalant la vacance de la cure d'Ailleville. Sans date

7 G 192 Baroville

- Pièce n° 1
Acte de Guillaume [de Poitiers], évêque et duc de Langres, en présence de Pierre Étienne d'Is-en-Bassigny, prêtre, concernant la provision de la vicairie perpétuelle de l'église paroissiale de Baroville, dont la présentation appartient à Saint-Maclou, suite au décès du recteur. 1361
Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Poitiers, évêque et duc de Langres.
- Pièce n° 2
Provisions de la cure de Baroville faites par le vicaire de l'évêque de Langres sur la présentation du chapitre de Saint-Maclou. 1452-1453
- Pièce n° 3
Collation, prise de possession de la cure, provisions. 1453-1599
- Pièce n° 4
Nominations et provisions à la cure de Baroville. 1504-1683
- Pièce n°5
Acte de Charles Des Cars, évêque et duc de Langres, avec Pierre Pignard, prêtre, concernant l'église paroissiale de Saint-Étienne de Baroville. La cure est à la collation du chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, par *obitum*. Charles Des Cars annonce sceller l'acte et le signe de sa main. 1605

7 G 193 Bar-sur-Aube, Saint-Nicolas

- Pièce n° 1
Acte de présentation et de nomination à la cure. [1443]
Noms apparaissant dans l'acte : Jean Guillot, prêtre de Toul.

7 G 194 Bar-sur-Aube, Saint-Pierre et Sainte Marie-Madeleine

- Pièce n° 1
Saint-Pierre. Prise de possession du vicariat perpétuel de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube sur présentation du chapitre.

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Ferrot, prêtre, vicaire de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Jean de Bar, prêtre de l'église collégiale de Saint-Maclou. Pierre Maignien, prêtre du diocèse de Langres.

Pièce n° 2

Saint-Pierre. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, notifie que le 11 juillet 1453, Girard Patruche, prêtre, chanoine de Saint-Maclou, doyen de la chrétienté de Bar, pour donner la cure de Saint-Pierre à Pierre de Vitel, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Le garde du sceau annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et apposer le sien en contre-sceau.

1453

Noms apparaissant dans l'acte : Girard Patruche, prêtre, chanoine de Saint-Maclou, doyen de la chrétienté de Bar. Pierre de Vitel prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Bar, prêtre, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n°3

Saint-Pierre. Prise de possession du vicariat perpétuel de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube sur présentation du chapitre.

1664

Pièce n°4

Sainte Marie-Madeleine. Présentation à la cure.

1664

7 G 195 Proverville

Pièce n° 1

Acte de la dédicace de l'église de Notre-Dame de Proverville et de la chapelle Saint-Nicolas.

1474

Pièce n°2

Acte de la Curie de Langres permettant à Pierre Morel, suivant l'autorisation donnée par l'abbé de Saint Oyand de Joux, de se présenter à la cure de Proverville.

1488

Pièce n° 3

Acte signé par Nicolas Magnen, clerc et notaire apostolique du diocèse de Toul, attestant les actes précédents concernant la cure de Proverville, ses possessions, et mentionnant Jean Maistrot, prêtre.

1498

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Thevenin, prêtre de Bar-sur-Aube. Nicolas Magnen, notaire apostolique du diocèse de Toul. Jean Maistrot, prêtre, bachelier (baccalario).

Pièce n° 4

Alexandre VI (1492-1503) intervient dans le cadre de la vacance de la cure de Proverville et rappelle les droits du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube pour la nomination à cette cure.

1498

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, licencié en lois.

Pièce n° 5

Actes de Jean d'Amboise, évêque de Langres, relatif à la cure de Proverville.
L'église d'Autreville est mentionnée dans l'acte.

1506-1507

Noms apparaissant dans l'acte : Jean d'Amboise, évêque de Langres (1497-1512). Jean Maistrot, prêtre de Proverville.

Pièce n° 6

Acte concernant la cure de Proverville et le curé de la paroisse, Léger Toussaint.

1553

Noms apparaissant dans l'acte : Léger Toussaint, curé de la paroisse de Proverville.

Pièce n° 7

Prise de possession de la cure par Jean Lucqueron.

1553

Pièce n°8
Copie d'un acte signalant la vacance de la cure de Proverville.
Sans date

7 G 196 Urville

Pièce n° 1
Procuration et présentation à la cure de Saint-Pierre d'Urville.
Dont copie d'un acte de Charles Des Cars, évêque, duc de Langres, concernant la paroisse d'Urville. Il annonce apposer son sceau. Acte donné à Langres.
1557-1601
Noms apparaissant dans l'acte : Renaud Clément, recteur.

Pièce n° 2
Présentation à la cure d'Urville.
1664
Noms apparaissant dans l'acte : Jean Lancelot, prêtre du diocèse de Troyes.

7 G 197 Vitry-Le-Croisé

Pièce n°1
Présentation au vicariat de la cure de Vitry.
1498

7 G 198-199 Paroisses localisées dans l'actuel département de Haute-Marne

7 G 198 Saint-Pierre d'Autreville

Pièce n° 1
Provision et présentation de la cure Saint-Pierre d'Autreville.
1595
Noms apparaissant dans l'acte : Jean Tabouret, chanoine et official de l'église de Langres.

7 G 199 Montheries

Pièce n° 1
Rétrocession de la desserte de la cure de Montheries faite à M. Raguin pour M. Arnoult, chanoine de l'église Saint-Maclou.
1601

Pièce n° 2
Cure de Montheries.
1605
Noms apparaissant dans l'acte : Jean Raguin, prêtre de Montheries. Jean Civart, sergent royal. Jacquin Hastier, hôtelier demeurant à Montheries.

Pièce n° 3
Prise de possession de la cure de Montheries, par Borniat, nommé par Saint-Maclou.
1669

7 G 200-206 Réorganisation des cures

7 G 200-204 Localités rattachées à l'actuel département de l'Aube

7 G 200 Ensemble des cures

Pièce n° 1
Arrêt du Grand Conseil du roi dans lequel Louis XIV confirme la présentation et la possession de cures de différentes églises sises à Bar-sur-Aube : Saint-Pierre et Sainte Madeleine de Bar-sur-Aube, Proverville, Ailleville, Baroville, Urville. Acte donné à Paris.

7 G 201 Ailleville et Proverville

Pièce n° 1

Henry Beraut, bachelier en droit, lieutenant général de noble homme Geoffroy de Saint Belin, seigneur de Sexfontaines, écuyer d'écurie du Roi, bailli de Chaumont, commissaire du Roi, vidime sous le sceau du bailliage de Chaumont, des lettres patentes de Charles [VII], roi de France (1483-1498) datées du 12 mars 1458. L'acte concerne la cure d'Ailleville appartenant au chapitre Saint-Maclou.

1459

Noms apparaissant dans l'acte : Charles VII, roi de France. Henry Beraut, lieutenant général du bailli de Chaumont.

Pièce n° 2

Titre concernant la cure d'Ailleville, les droits du chapitre Saint-Maclou de Bar et de l'abbaye de Saint Oyand de Joux.

1506

Pièce n° 3

Union des cures. Copie d'actes concernant l'union des cures des églises d'Ailleville et de Proverville.

1420-1483

Pièce n° 4

Bulle du pape Nicolas (V) relative aux cures de Proverville et Ailleville. Bulle donnée à Rome.

1451

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas V, pape (1447-1455).

Pièce n° 5

Information donnée par Jean Robert, archidiacre du Lassois relative à l'union des cures d'Ailleville et Proverville.

1451

Pièce n° 6

Gui Bernard, évêque de Langres, duc et pair de France, confirme l'union des églises d'Ailleville et de Proverville au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Acte donné à Langres, et scellé par la chambre de l'évêque de Langres.

1460

Noms apparaissant dans l'acte : Gui Bernard, évêque de Langres (1453-1481), duc et pair de France.

Pièce n° 7

Acte de l'évêque de Langres concernant l'union des cures d'Ailleville et de Proverville.

1460

Pièce n°86

Union des cures d'Ailleville et Proverville, procès.

1480

7 G 202 Bar-sur-Aube, église Sainte Madeleine.

Pièce n° 1

Bulle du Pape Clément VII confirmant l'incorporation de l'église de La Madeleine de Bar à l'église Saint-Maclou. Acte donné à Avignon.

1391

Noms apparaissant dans l'acte : Clément VII, antipape (1378-1394).

Pièce n° 2

Vidimi de bulles de Clément VII, données en 1390, concernant la collation et la présentation de l'église paroissiale de Sainte Marie-Madeleine et acte de présentation de Raoul de Domrémy, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou.

1390

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Genève, Clément VII, antipape (1378-1394).

Pièce n°3

Vidimi de bulles de Clément VII, données en 1390, concernant la collation et la présentation de l'église paroissiale de Sainte Marie-Madeleine, qui appartenait au prieuré Saint Claude.

La collation de ces actes est faite par Gilles, abbé de Clairvaux et Boulancourt, Jean du Tour, seigneur de Vitry le Croisé, procureur, et Guillaume de Droyes, procureur de Saint-Maclou.

1390-1402

Noms apparaissant dans l'acte : Clément VII, pape (1378-1394). Pierre, évêque de Troyes (1377-1395). Jean dit Buridan, chanoine de l'église cathédrale de Troyes. Guillaume de Vendevre, chanoine. Frère Jean de Cavitate, prieur de Rhèges. Jacques dit Mairesse, avocat du prieur de Rhèges. Jean dit de Montenigonis, curé de l'église paroissiale de Rhèges. Pierre dit de Crenay, doyen de Sainte Marie de Villemaur, prêtre. Henri Ancelet de Mesrigny, curé de l'église paroissiale de Premierfait. Jacques de Bocher, chambrier du diocèse. Gilles, abbé de Clairvaux et Boulancourt. Jean du Tour, seigneur de Vitry le Croisé, procureur. Guillaume de Droyes, procureur de Saint-Maclou.

Pièce n°4

Mémoire concernant les droits de Saint-Maclou depuis 1390.

1667

7 G 203 Bar-sur-Aube, église Saint-Pierre.

Pièce n°1

Saint-Pierre. Bulle du pape Sixte supprimant le vicariat perpétuel et le remplaçant par un vicariat amovible.

1478

Noms apparaissant dans l'acte : Sixte IV, pape (1471-1484).

7 G 204 Cures de Vitry-Le-Croisé, Montheries, Autreville et Baroville

Pièce n°1

Acte de l'évêque de Langres concernant l'union des 4 cures autorisant l'installation d'un vicaire.

1359

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume, évêque de Langres.

Pièce n° 2

Confirmation du chapitre de Langres de l'union des 4 cures.

1361

Pièce n° 3

Réunion des cures de Vitry-Le-Croisé, Montheries, Autreville et Baroville : pièces justificatives.

1359-1669

7 G 205 Paroisse de Vitry-Le-Croisé

Pièce n° 1

Cure de Vitry-Le-Croisé. - Procédures concernant l'union de la cure de Vitry à celle de Saint-Maclou, transactions, revenus, pièces justificatives.

1362-1542

Noms apparaissant dans l'acte : Gui Le Genevois, notaire de Saint-Maclou. Pierre Tuisseau, prêtre et curé de Vitry-Le-Croisé. Pierre Tuisseau, chanoine et trésorier de Saint-Maclou. Jean Nourissat, vicaire perpétuel de Vitry-le-Croisé. Jean de Mello, seigneur de Sainte Parise et Chacenay, en partie, et de Vitry. Yolande d'Autreville, dame de Vitry. Clément VII, pape (1370-1378). Jean d'Amboise, évêque de Langres. Nicolas Trousseau, prêtre chanoine de Langres.

7 G 206-206 Paroisses rattachées à l'actuel département de la Haute-Marne

7 G 206 Paroisse de Montheries

Pièce n° 1

Union de la cure de Montheries au chapitre Saint-Maclou : pièces justificatives.

1282-1736

Pièce n° 2

Suppression des cures de Montheries, Urville et Autreville pour être desservies par le chapitre Saint-Maclou. Concerne aussi Urville Autreville.

1607

7 G 207-219 Litiges

7 G 207-218 Aube

7 G 207 Paroisse d'Ailleville

Pièce n° 1

Litige, jugement du bailli de Chaumont rendu entre le chapitre Saint-Maclou et Daniel Soret, prêtre et maître ès arts, relatif à la cure de Saint Martin d'Ailleville.

1458-1459

7 G 208-209 Paroisse de Bar-sur-Aube

7 G 208 Églises de Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Délimitation de la Paroisse de Bar-sur-Aube, et confirmation d'une convention reconnaissant le chapitre comme curés des églises de Bar-sur-Aube.

Dont un acte de Louis XIV, roi de France (1643-1715), qui délimite la paroisse de Bar.

1688

7 G 209 Bar-sur-Aube, paroisse Saint-Pierre

Pièce n° 1

Litiges entre Nicolas Dubois, prêtre chanoine de Saint-Maclou, desservant la cure de Saint-Pierre et le chapitre Saint-Maclou en tant que curés primitifs des paroisses de Bar-sur-Aube.

1650-1651

Pièce n° 2

Bulle octroyée par le pape Clément, pour l'union de la cure de Saint-Pierre à la cure de Saint-Maclou, sauf une portion congrue qui doit rester au vicaire perpétuel de Saint-Pierre.

XVIII^e siècle

7 G 210 Paroisse de Bergères

Pièce n° 1

Litige entre Saint-Maclou et le vicaire de l'église de Bergères.

1686-1688

Noms apparaissant dans l'acte : Mathieu Girard, prêtre et vicaire de Bergères

7 G 211 Paroisse de Baroville

Pièce n° 1

Droits du chapitre Saint-Maclou, en tant que curé primitif de Baroville sur la cure de Baroville : litiges.

1580-1688

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Guillot, prêtre de l'église Saint-Étienne de Baroville. Jean Buisson, prêtre de l'église Saint-Étienne de Baroville

7 G 212 Paroisse de Fontaines

Pièce n° 1

Procédures, sentences et transactions entre le chapitre Saint-Maclou et le vicaire et le chapelain de Fontaines.

1527-1702

7 G 213 Paroisse de Montier-en-L'Isle

Pièce n° 1

Procédures concernant une rente due au chapitre sur la cure de Montier-en-L'Isle .

1672

Pièce n° 2

L'official de Langres énonce un différend entre Lambert Bartholomé, procureur de l'église de Saint-Maclou et Bartholomé Charpon, procureur de Bertrand Le Grand, prêtre de la paroisse de Saint Martin sous Monstier. Le différend concerne la collation de la cure de Saint Martin et condamne le curé de Saint Martin à payer l'ancienne rente de 20 sous. L'official annonce le sceau de la curie de Langres. Ecrit par Colin de Langres.

1412

Noms apparaissant dans l'acte : Lambert Bartholomé, procureur de l'église de Saint-Maclou. Bartholomé Charpon, procureur de Bertrand Le Grand, prêtre de la paroisse de Saint Martin-sous-Monstier.

7 G 214 Paroisse de Proverville

Pièce n° 1

Union de la cure, litige : récapitulatif.

1498

Pièce n° 2

Litiges liés au patrimoine attaché à la cure de l'église de Proverville, le chapitre en étant curé primitif et gros décimateur de Proverville et Fontaine ; dépendance rattachée : sentences, extraits des requêtes du Parlement.

1485-1674

Noms apparaissant dans l'acte : Louis XIV, roi de France (1643-1715). Philippe Belin, lieutenant de Troyes. Jean de Dinteville, écuyer, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, bailli de Troyes, premier sergent royal du bailliage de Troyes. Claude Charmois, prêtre, vicaire perpétuel de Proverville.

Pièce n° 3

Vidimus et acte de la Curie de Langres mentionnant Jean Maistrot, prêtre à Bar-sur-Aube, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, procureur de l'église de Saint-Maclou. Cet acte concerne la répartition des possessions de l'église de Proverville et confirme les précédents actes.

1510

Pièce n° 4

Acte de François Le Fevre, écuyer, licencié en lois, prévôt [...] faisant connaître la comparution du chapitre Saint-Maclou, de Charles Bonnemy et de Oudet Le Grois, chanoines. L'acte concerne les oblations pour l'église paroissiale de Proverville. Le prévôt annonce les signatures des parties.

1574

Noms apparaissant dans l'acte : François Lefebvre, procureur du roi à Bar-sur-Aube. Charles Bonnemy, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Oudet Le Grois, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

7 G 215 Paroisse de Meurville et Spoy

Pièce n° 1

Procédure du chapitre Saint-Maclou contre le curé de Meurville et Spoy.

1566-1684

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Mailly, prêtre curé de Spoy. Nicolas Provin, curé de Meurville.

7 G 216 Paroisse de Nuisement

Pièce n° 1

Litige avec l'église de Basse-Fontaine concernant les dîmes pesant sur l'église de Nuisement.

1387

7 G 217 Paroisse de Vitry-Le-Croisé

Pièce n° 1

Acte de Par[is] Guyot, écuyer, licencié en lois, bailli de Meurville, garde du sceau aux contrats du bailliage, avec Jean Auderot, et Pasquier Mony, clerks notaires jurés. L'acte concerne Jacques Gaillard, curé vicaire de Spoix, au nom et pour Frère Pierre [...], prieur de Bassefontaine, demeurant à Brienne, et André Barbot, chanoine de Saint-Maclou, et est relatif à des dîmes, sises à Vitry. Le bailli annonce sceller l'acte du sceau et contre-sceau du bailliage et annonce les seings manuels et signets des notaires.

1568

Noms apparaissant dans l'acte : André Barbot, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, curé de Vitry. Jacques Gaillard, curé vicaire de Spoix.

Pièce n° 2

Sentence rendue entre le chapitre Saint-Maclou et le curé de Vitry-Le-Croisé concernant la portion congrue de l'église de Vitry.

1569

Pièce n° 5

Procédure entre les religieux de Bassefontaine et le vicaire de Vitry-Le-Croisé concernant la cure de Vitry.

1655-1765

7 G 218 Paroisse d'Urville

Pièce n° 1

Requête du chapitre concernant des biens sur la paroisse d'Urville.

1716

7 G 219 -219 Haute-Marne

7 G 219 Paroisse de Silvarouvres

Pièce n° 1

Litige entre Saint-Maclou et l'abbaye de Clairvaux : requête de Clairvaux concernant des droits sur la cure de Silvarouvres. Les biens sont listés.

Sans date

Pièce n° 2

Litige entre Saint-Maclou et le prieur de Silvarouvres.

1671

7 G 220~613 LE DOMAINE DE LA COLLEGALE

7 G 221-294 Droits seigneuriaux du chapitre

7 G 220-245 L'impôt ecclésiastique : La dîme

7 G 220-227 Droits

7 G 220 Ensemble du domaine

Pièce n° 1

Arrêt de Charles IX, roi de France (1560-1574), relatif à un des droits concernant des dîmes. Document très abîmé: pochette reportant cette information.

1563

Noms apparaissant dans l'acte : Charles IX, roi de France.

Pièce n° 2

Le chapitre Saint-Maclou a des droits sur les dîmes de Vitry-le-Croisé, Meurville, Proverville, Ailleville, car il est curé primitif de ces paroisses.

1572

Pièce n° 3

Inventaires de dîmes appartenant à Saint-Maclou, sises dans différents gagnages.

1632

Pièce n° 4

Droits. - Dîmes dues par les habitants de la ville et des faubourgs de Bar-sur-Aube, d'Ailleville, de Proverville, Fontaine, Baroville, Urville, Vitry-le-Croisé, Courcelles, Mont-Sainte-Germaine. 1641

7 G 221 Ailleville.

Pièce n° 1

Le chapitre Saint-Maclou a des droits sur les dîmes d'agneaux et de laine d'Ailleville.

1494

Noms apparaissant dans l'acte : Ferrenet Robinot, payeur de la dîme. Pierre Gallet, prêtre chanoine d'Ailleville.

7 G 222 Couvignon.

Pièce n° 1

Frère Dominique, prieur du Val des Ecoliers, cède à titre d'emphytéose, au chapitre Saint-Maclou, ce que le couvent possède sur le finage de Couvignon. Le prieur annonce le sceau de Nicolas, doyen de la chrétienté de Chaumont, et le sien.

1261

Noms apparaissant dans l'acte : Dominique, prieur du Val des Ecoliers. Nicolas, doyen de la chrétienté de Chaumont.

Pièce n° 2

Dîmes sises à Couvignon.

1481-1548

7 G 223 Fravaux

Pièce n° 1

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Raoul, recteur de l'église de Spoy, chanoine de Saint-Maclou, reconnaît avoir donné aux religieux de Basse-Fontaine, une partie des dîmes possédées à Spoy et Fravaux. Le doyen de la chrétienté annonce son sceau et celui de Raoul. Concerne aussi une partie des dîmes de Spoix (Vendeuvre-sur-Barse)

1280

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Raoul, recteur de l'église de Spoy, chanoine de Saint-Maclou.

7 G 224 Meurville

Pièce n° 1

Arrêt royal relatif aux biens de Saint-Maclou au finage de Meurville (dîme).

XVI^e siècle

7 G 225 Urville.

Pièce n° 1

Bernard, doyen de la chrétienté et Emeric, maire de la commune de Bar font connaître la donation de Dame Helvide et Jean de *Hyspania*. Les dîmes d'Urville et de Maizières sont données au chapitre. Bernard et Emeric annoncent leurs sceaux. G., archidiacre de Langres est mentionné comme oncle des donateurs.

1232

Pièce n°2

Robert, évêque de Langres, fait savoir que Gui de Bayel, soldat, et son fils, Hugues, clerc, ont donné à Saint-Maclou, les dîmes d'Urville et de Maizières (La Grande Paroisse) qui ont autrefois appartenu à Gilles, archidiacre de Langres. Donnée à Langres et scellée par Gilles, archidiacre. Concerne aussi les dîmes de Maizières.

1232

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Thourotte, évêque de Langres (1232-1242). Gilles, archidiacre de Langres, oncle de Gui de Bayel. Gui de Bayel, soldat.

7 G 226 Silvarouvres, Haute-Marne		
Pièce n° 1	Droits. - Cens et dîmes de Silvarouvres, droits et litiges.	1352-1562
Pièce n° 2	Dîmes de Silvarouvres : pièces justificatives des droits de Saint-Maclou.	1662-1666
Pièce n° 3	Cens et dîmes de Silvarouvres, droits et litiges.	1665
7 G 227-238 Baux de dîmes		
7 G 227 Ailleville		
Pièce n° 1	Dîmes de grains sis à Ailleville.	1598
7 G 228 Baroville		
Pièce n° 1	Dîmes de Baroville : bail.	1541
Pièce n° 2	Chanvre, dîmes sises à Baroville.	1702
Pièce n° 3	Grains, dîmes sises à Baroville.	1546
Pièce n° 4	Grains, bail de dîmes contracté auprès de Saint-Maclou par le curé de Baroville.	1500
Pièce n°5	Bail de dîmes de vins.	1671
7 G 229 Bar-sur-Aube		
Pièce n° 1	Dîmes de grains de Bar-sur-Aube.	1627-1629
Pièce n° 2	Bail de dîmes de grains, contracté auprès de Saint-Maclou par Claude Phelizot, boulanger, et Jean Phelizot, vigneron.	1485
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Bernard Nodol, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou.</i>	
Pièce n° 3	Bail de dîmes au finage de Bar-sur-Aube.	1540
Pièce n° 4	Bail de dîmes de chanvre de Bar-sur-Aube.	1544
Pièce n° 5	Nicolas Gougenot, maître cordonnier, prend à bail, auprès de Saint-Maclou, pour 9 ans, les dîmes de chanvre, au finage de Bar-sur-Aube.	1757
7 G 230 Bergères		
Pièce n° 1	Baux de grosses dîmes de grains à Bergères.	1534-1541

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume Rigollot, prêtre, vicaire de Bergères.

7 G 231 Éguilly	
Pièce n° 1	
Bail de dîmes d'Éguilly.	1546
7 G 232 Foissy	
Pièce n° 1	
Bail de dîmes sises à Foissy.	1761
7 G 233 Meurville.	
Pièce n° 1	
Dîmes de grains pris à ferme par Jean de Beaumont, chanoine de Saint-Maclou.	1558
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Beaumont, prêtre, chantre et chanoine de Saint-Maclou.</i>	
Pièce n° 2	
Dîmes de vins sis à Meurville : bail.	1535
7 G 234 Proverville	
Pièce n° 1	
Dîmes de vin et de chanvre.	1539-1697
Pièce n° 2	
Bail de dîmes sises à Proverville.	1544
Pièce n° 3	
Bail à ferme annoncé par Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, concernant les menues dîmes de Proverville, prises par Maclo Justice, vigneron demeurant à Proverville.	1546
Pièce n° 4	
Bail de dîmes sur des vignes à Proverville.	1786
7 G 235 Urville	
Pièce n° 1	
Dîmes d'Urville, baux et litige.	1534-1680
Pièce n° 2	
Bail de dîmes de grains d'Urville.	1544
Pièce n° 3	
Maclou Collet, écuyer, garde du scel aux contrats des prévôté et châtellenie de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Fournier, et Edme Odochon, notaires royaux, font savoir qu'Étienne Cousin, vigneron, François Moreau, et Edme Priney, laboureurs, demeurant à Urville, prennent à bail les dîmes d'Urville. Le prévôt annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté.	1596
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Dominique Gousset, chanoine et procureur de Saint-Maclou. Maclou Collet, écuyer, garde du scel aux contrats des prévôté et châtellenie de Bar-sur-Aube. Edme Odochon, notaire royal. Jean Fournier, notaire royal. Edme Priney, laboureur, demeurant à Urville. Étienne Cousin, vigneron, demeurant à Urville. François Moreau, laboureur, demeurant à Urville.</i>	
Pièce n° 4	
Bail de dîmes d'Urville: acte lacunaire signé par Crestien, notaire, concernant Saint-Maclou.	1597

Pièce n° 5
Bail de dîmes de grains sis à Urville. 1606

Pièce n° 6
Baux de la portion congrue de la cure d'Urville, et de dîmes de chanvre, entre le chapitre Saint-Maclou et François Lemanière, prêtre, curé d'Urville.

1774

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Marcelin, notaire royal. Edme Beugnot, notaire royal. Jean Poncet, prêtre, chanoine, trésorier de l'église Saint-Maclou. Louis Hubert Méchin, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou. Luc Evers, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou. François Lemanière, prêtre curé d'Urville.

7 G 236 Vitry-le-Croisé.

Pièce n° 1
Mortuaires et droits de la cure de Vitry-Le-Croisé. Accord entre le chapitre et Yolande d'Autreville, dame de Vitry ; Bail pris par Pierre Truisseau, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

1403-1536

Pièce n° 2
Dîmes de la paroisse de Vitry-le-Croisé. 1539-1544

Pièce n° 3
Bail de dîmes de Vitry-le-Croisé. 1592

Pièce n°4
Bail de dîmes de Vitry-le-Croisé. 1693

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Sansonnet, marchand. Pierre Jaquemard, marchand.

7 G 237 Voigny

Pièce n° 1
Baux de dîmes de Voigny. 1781-1790

7 G 238 Silvarouvres (Haute-Marne)

Pièce n° 1
Baux des dîmes de Silvarouvres. 1496-1642

7 G 239-244 Dîmes de vins : droits et baux

7 G 239 Ensemble du domaine.

Pièce n° 1
Droit de "courtepinte", prélevé sur les vins. 1651

Pièce n° 2
Droit de pressurage. 1670

Pièce n° 3
Correspondance concernant les vins de Bar-sur-Aube. 1743

7 G 240 Ailleville.

Pièce n°1
Dîmes de vin sises au finage d'Ailleville. 1693

7 G 241 Bar-sur-Aube.

Pièce n° 1

Dîmes de vins de Bar-sur-Aube, Courcelles et Ailleville, droits et litige.

1686

Pièce n° 2

Dîmes de vin, droits et litige.

1714

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Baronnet, maître boulanger et cabaretier.

7 G 242 Baroville

Pièce n° 1

Accord entre le chapitre de l'église de Troyes et Saint-Maclou basée sur les dîmes de vin, les vignes sises à Baroville.

1508

7 G 243 Meurville.

Pièce n° 1

Dîmes de vins sis à Meurville : bail.

1535

7 G 244 Urville.

Pièce n° 1

Dîmes de vin. Droits et litige entre le chapitre Saint-Maclou et Edme Simonnot, vigneron et François Laverdet, couvreur.

1649-1696

7 G 245- 258 Impôts et Redevances.

7 G 245-247 Tonlieux.

7 G 245 Droit de passage.

Pièce n° 1

Bail d'un droit de passage sis à Bar-sur-Aube.

1734 1782

Noms apparaissant dans l'acte : Charles Baudot, bourgeois de Bar. Jean-Baptiste Baronnet, maître boulanger, de Bar.

7 G 246 Droits de rouage et de péage.

Pièce n° 1

Droits : baux, relevé.

1504-1640

Pièce n°2

Droits de rouage et péage sur les faubourgs de Bar-sur-Aube, appartenant au chapitre Saint-Maclou : production de pièces justificatives, dont une collation d'actes royaux confirmant la donation du comte Henri I^{er} Le Libéral.

1640-1699

7 G 247 Droits sur les marchands.

Pièce n° 1

Le chapitre Saint-Maclou acquière une rente de six sous provinois annuels, à prendre sur le droit d'aunage dans les foires de Bar, et la garde de Vignevalle (*custodie Gignevallis*). Le vendeur est Haymon de

Malismo, et Rabelain, son fils. La vente est annoncée par Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Guiard annonce apposer son sceau.

1237

7 G 248-258 Cens et censives

7 G 248 Ailleville

Pièce n° 1

Cession de cens appartenant à Pierre de Froivaulx, seigneur d'Ailleville, sur un désert de vigne, sis à Ailleville.

1496

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, seigneur d'Ailleville.

Pièce n° 2

Cens sur des pièces de vigne.

1422 1773

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jacquet Moreau, notaire établi à Bar. Claude de Chastenay, licencié en lois. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Girard George, pêcheur. Jean Marcellin, notaire royal. Edme Beugnot, notaire royal. François Doré, maître cordonnier.

Pièce n° 3

Ratification de droits de Saint-Maclou sur Ailleville et Courcelles.

1602

7 G 249 Baroville.

Pièce n° 1

Nicolas, doyen de l'église Saint-Maclou, et Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, font savoir que Lambert, fils de Michel dit Le Grand de Baroville, reconnaît, entres autres, posséder cinq vignes dont la censive meut de Droyn, chanoine de Saint-Maclou, fils de feu Anséric, autrefois maire de la commune de Bar. Il détient également d'autres vignes. Nicolas, doyen de l'église Saint-Maclou, et Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, scellent cet acte.

1281

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas, doyen de l'église Saint-Maclou. Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Lambert, fils de Michel dit Le Grand de Baroville. Droyn, chanoine de Saint-Maclou. Droyn, fils de Anséric, maire de la commune de Bar.

Pièce n° 2

Nicolas, doyen de l'église de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, et Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, font savoir qu'en leur présence, Droyn, chanoine de Saint-Maclou, fils de feu Anséric, maire de la commune de Bar, a vendu à Gautier, chanoine de Saint-Maclou, fils de feu Geoffroi dit de la Porte, autrefois soldat (*milités*), 29 sous tournois de cens, à prendre sur des vignes sises à Baroville.

Nicolas, Pierre et Droyn scellent la charte.

1281

Noms apparaissant dans l'acte : Droyn, chanoine de Saint-Maclou, fils de Anséric, maire de la commune de Bar. Erard de Ramerupt. Jeannette, femme d'Erard de Ramerupt, sœur de Droyn, chanoine de Saint-Maclou. Thomas dit Bras de fer.

Pièce n° 3

Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar, en présence Michel Monnet et Jean de Rosières, clerks jurés établis à Bar, annoncent la vente faite par Gibert Joli, de Bar, à Simonnet dit d'Autreville de Bar, divers cens à prendre sur des vignes, dont une sise au finage de Baroville, une pièce de terre arable sise au finage de Courcelles. Pierre de Bureville annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Les témoins sont Gillebert de Selongey, clerc, et Alexandre le Bidaut, demeurant à Bar.

1309

Noms apparaissant dans l'acte : Simonnet dit d'Autreville de Bar. Ferrinet de Garilles.

Pièce n° 4

Cens et rentes dus à Saint-Maclou, pour des vignes sises à Baroville.

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Clerget, écuyer, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 250-255 Bar-sur-Aube

7 G 250 Vignes, prés, terres et jardins

Pièce n° 1

Amaury, maire de la commune de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'en sa présence Henri, fils de feu Malnourri (*Malnutrite*) et Perrone, sa femme, ont reconnu avoir vendu au chapitre Saint-Maclou, dix sous provinois à prendre en différents lieux : sur une vigne sise sur la grande côte de *Laherable*, sur une terre sise près du four de la Maison Dieu, et sur sa maison, sise derrière le four. Amaury, maire de la commune, scelle l'acte.

1231

Pièce n°2

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Simon Faultrey et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, annoncent un traité entre Marion, veuve de Jaquot d'Arc, demeurant à Bar, et Didier Ranenet, laboureur demeurant au Meiz. La vente concerne un jardin sis au faubourg de Bar, dans la rue du Panta près du Pont neuf ainsi que d'une vigne ; ces biens sont chargés d'un cens dû au chapitre Saint-Maclou. Simon Cherot annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1501

Noms apparaissant dans l'acte : Innocent de Monstier, chanoine et prévôt de l'église Saint-Maclou. Jean de Lassicourt.

Pièce n° 3

Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Assisté de Rolin Petit et Jean Leudot, clerks tabellions jurés de Bar, la transaction sur une part de meix sur laquelle pèse un cens de dix deniers tournois dus au chapitre Saint-Maclou.

Guillaume Le Gruyer annonce sceller cet acte du sceau et contre-sceau de la prévôté.

1429

Pièce n° 4

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Simon Faultrey et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, annoncent un traité entre Marion, veuve de Jaquot d'Arc, demeurant à Bar, et Didier Ranenet, laboureur demeurant au Meiz.

La vente concerne un jardin sis au faubourg de Bar, dans la rue du Panta près du Pont neuf ainsi que d'une vigne ; ces biens sont chargés d'un cens dû au chapitre Saint-Maclou.

Simon Cherot annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1501

Pièce n° 5

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté d'Adrien des Forges et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le droit de Simon de La Rue, écuyer, seigneur d'Ormoy, en partie, de percevoir une rente de six sols huit deniers tournois de censive sur une pièce de vigne, à Bar-sur-Aube, grâce à sa femme, Jeanne de Monstier. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1512

Pièce n° 6

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Jean Courtoys, clerks notaires jurés signalent un accord ayant eu lieu entre le chapitre Saint-Maclou, représenté par Michel Girardin, prêtre et procureur, et Jean Duboys, marchand boucher, demeurant à Bar. Le désaccord concernait un jardin acheté par Jean Duboys auprès de Marguerite Genevoys, veuve de feu Guillaume Petit, meunier du grenier à sel de Bar. Ce jardin tenait à Jean Marnat, marchand boucher, et, non loin de la Rivière d'Aube et de la rue de Troyes, était chargé de huit deniers

tournois de cens annuels. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce également les seings manuels des notaires.

1534

Pièce n° 7

Cens sur un jardin.

1542

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Hemonnot, notaire royal. Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Herbelot, maçon.

Pièce n° 8

Reconnaissance d'une censive sise sur un bois et due à Clairvaux (moulin).

1635

Noms apparaissant dans l'acte : Jean L'Allemand, écuyer, seigneur de la Grange Les Vaulx, bailli du comté de Vertus. George Belot, charbonnier.

7 G 251-253 Maisons.

7 G 251 XIII^e siècle.

Pièce n° 1

Jean Truchard, maire de la commune de Bar et Jean Chrétien, prévôt de Bar, font savoir que Erard, fils de Anséric autrefois maire de la commune de Bar, et sa femme Marie, fille de feu Maître Guiard dit Pucelle, clerc, reconnaissent avoir vendu, entre autres, deux deniers de cens à prendre sur une maison sise à Bar, huit deniers de cens, sur la maison de Gautier dit Barre, clerc, et les cens sur la maison qui appartient à Bernard, autrefois doyen. A la demande d'Erard et Marie, Jean Truchard et Jean Chrétien apposent leurs sceaux sur l'acte.

1259

Noms apparaissant dans l'acte : Erard, fils d'Anséric, maire de la commune de Bar. Marie, femme d'Erard. Marie, fille de Maître Guiard dit Pucelle, clerc. Humbert dit Ballivi. Girard Guyn.

Pièce n° 2

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'Isabelle dudit Bar, veuve de Michelin d'Outre Pont, autrefois boulanger, confirme devoir au chapitre Saint-Maclou, six deniers de cens, à prendre sur sa maison, située outre Pont d'Aube, à côté de la maison d'Isabelle d'une part, et de celle de Pasquet de Gersains, maison qui fut, autrefois, celle de Léger dit Esparne, d'autre part. Le doyen annonce apposer son sceau.

1265

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Isabelle dudit Bar, veuve de Michelin d'Outre Pont. Michelin d'Outre Pont, boulanger. Pasquet de Gersains. Léger dit Esparne.

Pièce n° 3

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean Chrétien, prévôt de Bar, font savoir que Jean Leclerc, fils de feu Robert dit Adenet de Bar, a vendu à Pierre *Genero*, fils de feu Emeline dite la Bride, et son épouse Agnès, fille de feu Emeline, bourgeoise de Bar, une maison sise à Bar, dans la rue dite de *La Madeleine*, à côté des maisons du chapitre Saint-Maclou de Bar. Un cens pèse sur cette maison, en faveur de Saint-Maclou.

1267

Pièce n° 4

Nicolas, doyen du chapitre Saint-Maclou et Pierre doyen de la chrétienté de Bar, annoncent la vente de deux maisons et d'un mas sis au finage de Bar. La vente concerne quarante-quatre deniers de bons tournois de cens pesant sur ces biens.

Ils annoncent le scellement de l'acte.

1275

Pièce n° 5

Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et frère Hugues, prieur de Saint-Pierre de Bar, font connaître la discorde ayant eu lieu entre le chapitre Saint-Maclou et Perrinet de Bar, clerc, fils de Étienne *Escleoincher* concernant quatre deniers de cens sur une maison neuve, située outre le Pont d'Aube, à Bar. Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et frère Hugues, prieur de Saint-Pierre de Bar, annoncent leurs sceaux.

1281

Noms apparaissant dans l'acte : Michel dit Boyvin. Odin, fils de Viard, maître boulanger.

Pièce n° 6

Pierre, chevalier, sire de Boucli et de Manécourt, garde des Marches de Bassigny et du bailliage de Chaumont, assisté de Jean Aymer, bourgeois de Bar-sur-Aube, et Thierrri Lecrivain, clerc, jurés établis à Bar, notifie la possession d'une maison sise à Bar, "*dessous les loyes*", près du chapitre de Saint-Maclou et de la ruelle dite *Sire Amalri*, par Dreux Anseri, chanoine de l'église Saint-Maclou. Pour cette maison, Dreux reconnaît payer cinquante sols petits tournois de cens par an.

Pierre scelle l'acte avec le sceau du bailliage de Chaumont et contre-scelle avec son propre sceau.

1296

Pièce n° 7

Cens, rue d'Arsonval.

XIII^e siècle

7 G 251 XIV^e siècle.

Pièce n° 1

Cens, rue des Bordes.

1343-1497

Pièce n° 2

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Bouranton (*Bousanton*) et Jean Le Buef, clerks jurés établis à Bar, notifient que Marie, femme de feu Jaques de Saint Belin, reconnaît devoir au chapitre Saint-Maclou, la somme de cent sols tournois de cens annuel et perpétuel, pour une maison, sise devant le *Four dou Receipt*, ainsi que cinq sols tournois de cens dont la maison est chargée. Jean de la Barre annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau.

1359

Pièce n° 3

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Cintry, et Jean de Bouranton (*Bousanton*), jurés établis à Bar, font savoir que Thevenin dit Le Gaillaz demeurant à Bar, assigne, au chapitre, deux sols tournois de cens annuel sur les ventes : une place où est édiflée une maison ; une maison joignant celle-ci, rue des Moulins jusqu'au château des murs de la ville ; une autre maison qui est devant la précédente, et qui appartient à Jean Capoquin. Jean de La Barre scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1359

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Cintry, juré. Jean de Bouranton, juré.

Pièce n° 4

Acte de Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, prêtre, et Guillaume de la Porte, clerks tabellions jurés établis à Bar, notifiant la requête de Jean Roolot de Chaumont, demeurant à Châtillon, et Marie, fille de feu Ogier Monnot, sa femme d'une part, et Jean Davalon, chantre et chanoine, procureur de Saint-Maclou, d'autre part. Cette requête concerne une maison sise rue Maître Evrard, auprès du chemin qui va au Four du Receipt d'une part, et la maison de Clairvaux, d'autre part, dite la "*maison de cabaret*", chargée de soixante-et un sols tournois de censives par an, due au chapitre Saint-Maclou. Une partie des censives est dite "*de la vicomté de Bar*". La charge de cette censive est signalée comme étant trop lourde. Jean de La Barre annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1380

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Roolot de Chaumont. Jean Davalon, chantre et chanoine, procureur de Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Thiébaud de Courcelles, prévôt de Bar-sur-Aube, fait connaître le litige entre le chapitre Saint-Maclou représenté par Guillaume de Balesme, prêtre et procureur de Saint-Maclou, et Jean Le Grant Garillet, demeurant à Bar et concernant le paiement d'un cens sur un meix, sis au faubourg de Bar, en la rue de Brienne. Thiébaud de Courcelles annonce sceller cet acte de son propre sceau, lors du jugement de Bar.

1385

Noms apparaissant dans l'acte : Thiébaud de Courcelles, prévôt de Bar-sur-Aube. Guillaume de Balesme, prêtre et procureur de Saint-Maclou.

Pièce n° 6

Sentence relative à des censives sur une maison sise rue du Puits Saint Georges, à Bar-sur-Aube.

1399

7 G 253 XV^e-XVIII^e siècles

Pièce n° 1

Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Joseph, clerc tabellion juré, notifie l'accensement fait par Renault Bellebranche, fournier, demeurant à Bar, d'un meix sis au faubourg de Bar, près du grand pont sur la rivière d'Aube, ainsi que d'une place où il y avait une maison, jouxtant le meix. Le cens sera de dix sols tournois. Guillaume le Gruyer annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également le sceau et seing manuel du notaire.

1431

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Le Feure, et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à cens reconnu par Messire Nicolas de Pouilly, prêtre et chanoine de l'église de Saint-Maclou, d'une maison et de ses dépendances, sise rue des Angoiselles, pour la somme des quatre livres tournois de cens annuel et perpétuel portant lods et vente, justice et seigneurie, auprès de Saint-Maclou. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1462

Pièce n° 3

Acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube relatif à un accensement établi entre Pierre de Poilly, marchand demeurant à Bar, et le chapitre Saint-Maclou. L'accensement est basé sur un meix, sis au faubourg de Bar, outre le Pont d'Aube. Le meix a été "*démolly par la guerre*" et est de faible revenu. C'est pourquoi le cens demandé est de douze deniers seulement. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1463

Noms apparaissant dans l'acte : Bernard de Monstier. Jeannette, femme de Bernard de Monstier. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Feure, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Jean Courtois, clercs, notaires et jurés, établis à Bar, font connaître la censive, qui pèse sur une maison sise rue de La Madeleine attenante à celle de Jean Dubois, notaire royal, due au chapitre Saint-Maclou. Maurice Guenichon scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1542

Pièce n° 5

Différends entre Edme Senestre, avocat au Parlement, demeurant à Bar, et le chapitre, concernant la censive de l'ancienne maison Verpillat, rue aux Celliers, et rue des Angoiselles : correspondance.

1707-1737

Pièce n° 6

Cens dus à Saint-Maclou, pour une maison sise à Bar-sur-Aube.

1713

7 G 254 Moulins

Pièce n° 1

Censives sur les moulins de Bar.

1460

Pièce n° 2

Censives sur les moulins de Bar.

1622

7 G 255 Fontaines.

Pièce n° 1

Acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Jean Joseph et Guillaume de Courcelles, clerks, notaires jurés établis à Bar, vidiment les lettres de tutelles de Thevenin Adenot, demeurant à Bar-sur-Aube, décédé. Ces lettres de tutelles étaient annoncées par Ogier de Sathenay, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube. Elles concernent six deniers tournois de censive annuelle, à prélever au finage de Fontaines. Le prévôt de Bar-sur-Aube annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1441

7 G 256 Vernonvilliers.

Pièce n° 1

Baux et reconnaissances de cens et rentes.

1469-1670

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Huyard, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Adrien des Forges, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Faultrej, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Courtois, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Maclou de Morisot, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Guillaume de Courcelles, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Étienne Le chat, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Bar, prêtre chanoine de Saint-Maclou, curé de Montier-en-L'Isle. Philibert Gervaisot, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 257 Voigny

Pièce n° 1

Cens sur des vignes.

1323-1396

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Thibaut Le Gaillat, clerc tabellion juré de Bar. Alexin Lorin, clerc tabellion juré de Bar.

Pièce n° 2

Cens sur des maisons.

1424-453

7 G 258 Sompsois (Marne)

Pièce n° 1

Cens et rentes appartenant à Saint-Maclou et sis à Sompsois.

1467

Noms apparaissant dans l'acte : Mathelin Cochart, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Rosnay.

7 G 259-293 Rentes foncières

7 G 259-291 Aube

7 G 259 Ensemble du domaine

Pièce n° 1

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean Chrétien, prévôt de Bar, annoncent que Geoffroi, dit de Monstier, et Comtesse, sa femme, bourgeois de Bar, ont concédé deux vignes, sises au finage de Monstier-en-L'Isle, au chapitre Saint-Maclou pour une rente annuelle de trente sols provinois forts. A la requête de Geoffroi et sa femme, André et Jean Chrétien ont scellé l'acte.

1263

Pièce n°2

Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean dit de Monstier, prévôt de Bar, font savoir que Marie de Bar, veuve de Girard Floris, soldat, et son fils Jean Floris, chanoine de Saint-Maclou de Bar, reconnaissent avoir vendu à Frère Gautier de la Porte, chanoine de l'église Saint-Maclou, différents cens dont : onze sous et neuf deniers sur leurs possessions de Bar ; douze deniers à prendre sur la vigne de Jean Musard, sise au Buat ; dix-huit deniers sur une vigne sise dans la Vallée *Durandi* ; six deniers sur une vigne de Jean de Brienne, soldat, sise à Vignevalle ; etc. Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean dit de Monstier, prévôt de Bar, scellent la charte.

1283

Noms apparaissant dans l'acte : Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Jean dit de Monstier, prévôt de Bar. Nicolas Vigneri. Jean dit le concierge. Jean de Brienne, soldat. Gautier de la Porte, chanoine de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Droits seigneuriaux de Saint-Maclou sur une partie du bois de Baroville, vente et reconnaissance de propriété.

1356-1466

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Dame Jeanne de Maroilles, veuve d'Erart de Lignol, chevalier. Jean Ailleriz, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Morel de Lignol, écuyer. Guillaume Tuebeuf, curé de Baroville.

Pièce n° 4

Arrêt du Conseil du roi dans lequel Louis XV, roi de France (1715-1774), s'adresse au prévôt de Bar-sur-Aube. Le roi confirme les droits du chapitre de Saint-Maclou, sur les rentes foncières situées à Courcelles, Mont-Sainte-Germaine, Fontaines, Proverville, Ailleville, Baroville, Arrentières, Hume, Vernonvilliers, Couvignon, Lignon, Vaudremont, Rennepont, Villiers Le Sec et l'étendue de Bar-sur-Aube. Acte donné à Paris.

[1745]

7 G 260 Biens des doyens de chrétienté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 1

Acquisition de quatre livres tournois par an de rentes par Jean de Saint-Belin, licencié en lois, demeurant à Chaumont, à percevoir sur l'héritage de Étienne d'Autreville, doyen de chrétienté de Bar et chanoine de Saint-Maclou. Ces rentes sont vendues par Simon de Bourmont, écuyer, seigneur de Vaudémont. Biens non localisés.

1404

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Henri de Nully, clerc tabellion juré de Bar. Thibaut Le Gaillat, clerc tabellion juré de Bar.

Pièce n° 2

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Alegrain et Jean de Jailly, clerks tabellions jurés établis à Bar, font connaître la vente par Jean de Saint Belin, licencié en lois, d'une rente annuelle de quatre livres tournois, au chapitre Saint-Maclou. Cette rente est à prendre sur des héritages d'Étienne d'Autreville, doyen de la chrétienté de Bar et chanoine de Saint-Maclou ; ces quatre livres provenaient d'une vente faite par Simon de Bourmont, écuyer, seigneur de Vaudémont et de la Mothe, en partie. Robert de Courcelles annonce les signets et seings manuels des notaires, le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1417

7 G 261 Ailleville

Pièce n° 1

Rentes foncières basées sur des vignes sises à Ailleville.

1414-1422

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Le Chat, clerc tabellion juré de Bar. Nicolas de Chagny, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Guillaume Mygon, prêtre curé de Dolancourt. Pierre d'Arconville, couturier, demeurant à Bar.

7 G 262 Arrentières.

Pièce n° 1

Rentes foncières.

1343-1516

7 G 263-284 Bar-sur-Aube

7 G 263 Ensemble du domaine de Bar.

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Giles de Brottes, et Jean de Paris le Jeune, clerks tabellions jurés de Bar, notifie la transaction effectuée par Marguerite, veuve de Girard le Masson de Bar, à Raoul Le *Coureur* de Bar, et sa femme Jelinotte, d'un meix sis à Bar. Une somme de cent sols tournois pèse sur ce meix, due au chapitre. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1393

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jacquinet de Couvignon, écuyer.

Pièce n°2

Rentes et cens sur une place de Bar.

1436

Noms apparaissant dans l'acte : Gillebin de Pons, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Vidimus de Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Viart et Pierre Acarye, clerks notaires jurés établis à Bar, relatif aux droits de Simon de La Rue, écuyer, et de sa femme, Jeanne de Monstier. Il s'agit notamment de rentes foncières sur une maison sise à Bar-sur-Aube, de vignes sises à Courcelles. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1487

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre Viart, clerc notaire juré. Pierre Acarye, clerc notaire juré. Simon de La Rue, écuyer.

Pièce n° 4

Rentes foncières au finage de Bar-sur-Aube.

1575

Pièce n° 5

Acquisition de droits sis à Bar-sur-Aube, par Claude Cousin, vigneron à Bar, accompagné de pièces justificatives.

1584-1599

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Cousin, tuteur des enfants de feu Claude Cousin. Pierre de Montbrison, tuteur des enfants de feu Claude Cousin. Claude Cousin, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube.

Pièce n°6

Rentes foncières au finage de Bar-sur-Aube.

1596-1734

Noms apparaissant dans l'acte : Antoine Lasuibet, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 7

Acquisition de la rente liée au hallage, vendu par Pierre Boitotte à Jean Pethel, tonnelier.

1614

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Boitotte, grenetier du grenier à sel de Bar-sur-Aube.

7 G 264 Devant le Moulin du Roy

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Renaud de Bar vend trois sous et trois deniers de cens sur un moulin, deux sous sur une maison devant le moulin du Roy, au chapitre Saint-Maclou de Bar. Il n'y a pas d'annonce de sceau.

1242

7 G 265 Grant court Saint-Maclou.

Pièce n° 1

Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Étienne de Ceters, prêtre, et Jean de Bouranton (*Bousanton*), juré établi à Bar, annonce l'acquisition faite par le chapitre Saint-Maclou auprès de Jean Ailleriz de Bar, clerc, et Colette, sa femme, du tiers des censives leur appartenant dans la "*grant court*" Saint-Maclou, pour une somme de quarante sols tournois petits. Pierre La Maistresse annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1339

7 G 266 Le meix de Bar.

Pièce n° 1

Vidimus d'une acquisition faite par Guillaume Saulnier, écuyer, demeurant à Chaumont, de quarante sols de rente annuelle à prendre au finage de Meix. Cette acquisition a été faite en 1400 sur Jean Milon, demeurant également au Meix.

1411

Noms apparaissant dans l'acte : Aymé de Choiseul, seigneur de Montaguillon, chevalier, chambellan du roi, bailli de Chaumont.

7 G 267 Le meix des Mathaux

Pièce n° 1

Jean de La Barre, assisté d'Étienne Perruchel, prêtre et Jean de Paris, clerc, tabellions jurés de Bar, notifient la vente faite par Colinot Guillot, fils de feu Jean Guillot, et sa femme Perrinotte, à Jean Mongin de Roches, prêtre demeurant à Bar. La vente concerne dix sols de rente annuelle à prendre sur une partie de meix sis aux meiz de Mathaux, au finage de Bar. Cette vente est conclue pour la somme de cinq livres tournois. Jean de La Barre annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1384

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Perruchel, prêtre. Jean de Paris, clerc, tabellion juré de Bar. Jean Mongin de Roches, prêtre, chanoine de Saint-Maclou.

7 G 268 Le Moulin des Gravières

Pièce n° 1

Rentes foncières sises à Bar à prendre sur des meix, vignes (dix sols) et moulins des Gravières (20 setiers de rente).

1393-1496

7 G 269 Pont d'Aube et Outre le Pont d'Aube

Pièce n° 1

Viard, doyen de la chrétienté de Bar, fait savoir que Lambert dit *Tuebuef*, et Jaquete, sa femme, reconnaissent avoir vendu au chapitre, pour quinze sous et six deniers provinois forts, un cens à prendre sur les vignes de Lambert, sises au lieudit *Le Buat*, à côté des vignes des frères du Val des Ecoliers, et de celles qui appartinrent à Jean de *Voissi*. Ils vendent aussi un cens assis sur des terres situées au-delà du pont d'Aube, derrière la maison de feu Arnould, à côté du fossé. L'acte est scellé par Viard, doyen de la chrétienté de Bar.

1249

Pièce n° 2

Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Étienne de Chaumont, prévôt de Bar, font savoir qu'en leur présence, Robert, clerc, fils de feu Arnoul d'outre Pont de Bar, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar, reconnaît avoir vendu au chapitre Saint-Maclou, une rente de trois sous provinois forts sur une vigne, sise au finage d'Isle à *Valcella*, ainsi que trois sous sur une maison et son pourpris, son cellier, à Bar, outre le Pont d'Aube, près du four sur la ruelle.

Viard et Étienne scellent l'acte.

1260

Noms apparaissant dans l'acte : Martin de Sublanis. Étienne dit Musart.

Pièce n° 3

Pierre de Burreville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Michel Monnet de Bar, et Jean Malespine de la Villemiene, clercs jurés établis à Bar, fait savoir que Jean, fils de feu Milet le Debonnaire du dit Bar, clerc, a reconnu avoir vendu une maison, dont un cens est dû à la vicomté ; la maison est sise à Bar, dans la rue dite *outre le pont de la Barre*. Pierre de Burreville annonce sceller l'acte du

sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets des notaires.

1324

7 G 270 Pont neuf

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Guiard du Donjon, prévôt de Bar, font savoir que Perrinet de Fontaines, damoiseau, vend au chapitre Saint-Maclou, tous les cens qu'il possède sur la grange de Jean Amator, chantré, et ceux, entre le Pont Neuf jusqu'à la maison de feu Échard, pelletier, de Bar, pour cent sous provinois forts. Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Guiard du Donjon, prévôt de Bar, annoncent leurs sceaux.

1261

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Amator, chantré du chapitre Saint-Maclou.

7 G 271 Porte Notre-Dame

Pièce n° 1

Transactions concernant la Porte Notre-Dame à Bar-sur-Aube : rentes foncières et baux.

1497-1723

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar. Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar. Maurice de la Ferté, écuyer, grenetier de Bar.

7 G 272 Porte Saint-Michel

Pièce n° 1

Jacques d'Hartel, écuyer, licencié en lois, bailli de Brienne, garde des sceaux aux contrats de Brienne, en présence de Pierre Bugnetat, et Claude Servier, notaires de Dame Guillemette de la Mark, comtesse douairière de Brienne et de Ligny, font savoir que Hector Antoine, procureur et notaire royal demeurant à Bar, confesse avoir vendu à maître Denis Durand, et sa femme Jeanne, une maison située dans la Grande rue, Porte Saint-Michel, sur laquelle il faut prélever vingt livres de rente pour le chapitre Saint-Maclou. Le bailli annonce sceller l'acte avec le sceau du bailliage et les seings manuels des notaires. Il y a une description de la maison.

1579

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques d'Hartel, écuyer, bailli de Brienne. Guillemette de la Mark, comtesse douairière de Brienne et de Ligny. Pierre Bugnetat, notaire. Claude Servier, notaire. Claude Morel. Jean Marnat.

7 G 273 Rue aux celliers

Pièce n° 1

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, et Pierre de Clecis, prévôt de Bar, font savoir que Emeline de Bar, veuve de Bonaventure, et Guillaume, son fils, chanoine de Saint-Maclou, ont vendu, au chapitre, pour quarante sols tournois annuels, une rente sur une maison sise rue des Sellières, à Bar-sur-Aube. Jean, Marguerite, les enfants d'Emeline, Simon dit le Coichot, mari de Marguerite, donnent leur assentiment. Les témoins sont Emeline, les enfants d'Emeline et Simon.

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, et Pierre de Clecis, prévôt de Bar, scellent cet acte.

1279

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Guillaume de Courcelles, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître la vente faite par Perrinot Vidier, boucher, demeurant à Bar, à Guillaume Gossemont, boucher, et Girarde, sa femme, demeurant à Bar, de la moitié d'une maison, sise à Bar, rue aux Celliers. Cette maison tient d'une part à Bernard de Monstier, écuyer, et Pierre Grappinel, dessus-nommé, ainsi qu'à Nicolas Deponlangey, maréchal, demeurant à Bar. Cette moitié de maison, avec cuisine, à cheminée, une chambre de côté et une chambre haute, est vendue quinze livres tournois, mais quarante-cinq sols tournois de rente est due chaque année au chapitre Saint-Maclou. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels et signets des notaires.

1469

7 G 274 Rue aux chèvres

Pièce n° 1

Rente sur une maison, sise rue aux Chèvres.

1555

7 G 275 Rue Boucherie

Pièce n° 1

Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté d'Étienne de Ceters, prêtre, et Jean de Bouranton (*Bousanton*), juré établi à Bar, fait connaître l'échange ayant eu lieu entre Guiot de Fontaines, écuyer, et le chapitre de Bar-sur-Aube. Les échanges concernent des rentes basées sur la Boucherie de Bar. Pierre La Maistresse annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

Mention de la foire de Bar.

1331

Pièce n° 2

Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Étienne de Ceters, prêtre, et Jean de Bouranton (*Bousanton*), jurés établis à Bar, font connaître le désaccord entre Guillaume Monnier de Bar, cleric, et le chapitre Saint-Maclou, basé sur des rentes foncières, sises à Bar-sur-Aube. Ces rentes concernent notamment une vigne et des maisons, dont une qui appartient à Étienne Le Chat, sises à Bar. Pierre La Maistresse annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1340

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne de Damberain.

Pièce n° 3

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, prêtre, et Geoffroy de Gentefame, cleric, tabellion juré de bar, notifie l'accensement d'une place sise derrière la Boucherie de Bar. Cette place se situe près de la maison des religieux de Saint Jean de Jérusalem et celle de Robert de Courcelles. Le cens est de cinq sols tournois annuels. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau, et les seings manuels de jurés.

1392

Pièce n° 4

Transaction concernant une maison sise en la Boucherie de Bar tenant au Roi d'une part et au chapitre d'autre part, chargée d'un denier tournois de cens.

1459

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Ogier de Sathenay. Gilot de la Mothe, marchand.

7 G 276 Rue d'Aube

Pièce n° 1

Vidimus par Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon et Jean de Paris, clerics tabellions jurés établis à Bar, d'un acte concernant Damoiselle Jeanne de Froivaulx, veuve de Jean de Monstier, jadis écuyer. L'acte vidimé (1333) est notifié par Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté par Étienne de Ceters et Jean de Bouranton (*Bousanton*), clerics jurés de Bar. Il annonce que Pierre Contesse dudit Bar, cleric, doit la somme de vingt sols de bons tournois petits de rente annuelle à Jeanne de Froivaulx, femme de Jean de Monstier, pour des maisons sises rue d'Aube. Une partie de cette rente est due au chapitre Saint-Maclou. Jean de la Barre annonce le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1367

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jeanne de Froivaulx, veuve de Jean de Monstier. Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Jailli, et Rolin Petit, clerics tabellions, établis à Bar, annoncent la vente effectuée par Jehinot de Monstier, cleric demeurant à Bar, d'une maison et pourpris, sis rue d'Aube, à Bar, pour la somme de [vingt?] sols tournois de censive annuelle, au chapitre Saint-Maclou. Robert de Courcelles scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1419

Pièce n° 3

Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Rolin Petit et Jean Leudot, clerics tabellions jurés établis à Bar, notifient la vente par Huguenin, fils de feu Renaud de

Couvignon, demeurant à Bar, à Renaud le Ferrat, vigneron, et Guillemette, sa femme, demeurant à Bar, d'une maison sise rue d'Aube, à Bar, chargée de quarante sols tournois de rente dus chaque année au chapitre Saint-Maclou. La vente s'élève à 117 livres dix sols tournois. Guillaume Le Gruyer annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1429

Pièce n° 4

Vente d'une rente foncière sise rue d'Aube, à Bar-sur-Aube.

1486

Pièce n° 5

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Jean Faultreu, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître la vente par Guillaume de Charpel et Claude de Foissy, sa femme, seigneur et Dame de Fontaines, en partie, à Perrinot Lapostolle, vigneron, et Jeanne, sa femme, demeurant à Bar, d'une maison sise rue d'Aube, à Bar. Cette maison est appelée la "*maison des censives de Fontaines*". L'autre moitié de la maison appartient à Charles de Monstier, écuyer, dont une partie relève du chapitre Saint-Maclou. La vente s'élève à cinquante livres tournois argent ferme et principal marché. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1517

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Charpel, seigneur et Dame de Fontaines. Claude de Foissy, Dame de Fontaines. Charles de Monstier, écuyer.

Pièce n° 6

Vidimus par Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Dubois et Nicolas Lugnier, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, de l'échange effectué par Maclou de Morisot, notaire royal et Nicole sa femme, avec le chapitre Saint-Maclou de pièces de vignes sises à Bar et Courcelles contre une rente de quarante sols tournois sur une maison sise rue d'Aube à Bar. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1537

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques de La Ferté, licencié en lois, chanoine et procureur du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 7

Vidimus par Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Dubois et Nicolas Lugnier, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, de l'échange effectué par Maclou de Morisot, notaire royal et Nicole sa femme, avec le chapitre Saint-Maclou, de pièces de vignes sises à Bar et Courcelles contre une rente de quarante sols tournois sur une maison sise rue d'Aube à Bar. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1538

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques de La Ferté, licencié en lois, chanoine et procureur du chapitre Saint-Maclou.

7 G 277 Rue de Fontaines

Pièce n° 1

Bernard, doyen de la chrétienté de Bar, annonce plusieurs ventes dont celle d'Arvide, veuve de Guibert de Bar, et Erard son fils avec son épouse Aalis, ont vendu à Saint-Maclou, tous leurs cens sis rue de Fontaines ; Gautier *Trufierus*, cleric, de retour de Jérusalem, vend une maison ; Flandine, veuve de Lambert de Brienne, soldat, donne son accord pour la vente par ses fils, Rénier et Thierry, de leurs cens sis à Bretonvalle.

Le sceau n'est pas annoncé.

1209

Noms apparaissant dans l'acte : Lambert de Brienne, soldat. Arvide, veuve de Guibert de Bar.

7 G 278 Rue de Froimantel

Pièce n° 1

Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Michel Monet dudit Bar, et Jean de Rosières, clerks jurés établis à Bar, notifient que Girard Sivee dudit Bar, et Marguerite sa femme,

ont reconnu avoir vendu à Milet de Vardelot, clerc, et à Jean de La Porte dudit Bar, chanoine de Saint-Maclou, exécuteur testamentaire de Wichart de la Porte, frère de Jean, quatre sols de bons tournois petits de rente annuelle, sur une maison et ses appartenances, sise rue de Froit Mantel, à Bar. Pierre de Burreville scelle l'acte avec le sceau de la prévôté de Bar et contre-scelle avec son sceau. Les témoins sont Jehannet Blancheron, tonnelier, et Guillaume de Monbelet, barbier du dit Bar.

1313

7 G 279 Rue de la Mercerie

Pièce n° 1

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Jean Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le droit de la collégiale Saint-Maclou de prendre cent sols de rente annuelle sur une partie d'une maison, sise rue de Mercerie, et appartenant à Simon de la Rue, écuyer, seigneur d'Ormoy en partie, et sa femme, Jeanne de Monstier, décédée. Simon de la rue la vend à la collégiale Saint-Maclou.

Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des jurés.

1513

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gillot, clerc notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Jean Faultrey, clerc notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Simon de la Rue, écuyer, seigneur d'Ormoy en partie. Jeanne de Monstier, épouse de Simon de la rue, seigneur d'Ormoy.

7 G 280 Rue de Mathaux

Pièce n° 1

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey et Nicolas Lagoguey, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître l'accord ayant eu lieu entre Louis Marnat, notaire royal d'une part et Maître Pierre Raoul, prêtre chanoine et trésorier de l'église Saint-Maclou, procureur du doyen et chapitre de Saint-Maclou d'autre part, relatif à une rente de deux sols six deniers tournois sur un jardin, rue de Mathaux dit *rue de la Riotte*.

Simon Cherot scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1503

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Faultrey, clerc notaire juré. Nicolas Lagoguey, clerc notaire juré. Louis Marnat, notaire royal. Pierre Raoul, prêtre chanoine et trésorier de l'église Saint-Maclou.

7 G 281 Rue des Bordes

Pièce n° 1

Jean de La Porte, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Robert et Étienne de Courcelles, clercs tabellions jurés établis à Bar, font connaître la vente par Mathieu, fils de feu Odinet de Gyé, demeurant à Bar, en la rue des Bordes, au chapitre Saint-Maclou de divers héritages, notamment des rentes annuelles sur des vignes, et une maison. Jean de la Porte annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1344

7 G 282 Rue du Pissot

Pièce n° 1

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Bouranton (*Bousanton*) et Robert Bertran, clercs jurés établis à Bar, font savoir que Odinet Brise Coste de Bar, et Kenegans du Four, jadis femme d'Étienne de Monstier, écuyer de Bar, vend au chapitre Saint-Maclou, six sols de rente annuelle sur une maison sise rue du Pissot, à Bar. Jean de la Barre annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les sceaux des notaires.

1361

7 G 283 Rue Piverotte.

Pièce n° 1

Rente foncière, sise rue Piverotte à Bar-sur-Aube.

1717

7 G 284 Rue Saint-Pierre.

Pièce n° 1

Rentes foncières sises rue Saint-Pierre à Bar-sur-Aube.

1683-1691

7 G 285 Colombé-Le-Sec.

Pièce n° 1

Rentes foncières dont une renonciation.

1422-1460

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier le Jeune, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Marisy, clerc. Guillaume Genevois, clerc tabellion juré.

7 G 286 Courcelles

Pièce n° 1

Acquisition de rentes sises à Courcelles.

1369

Pièce n° 2

Rentes foncières basées sur des vignes sises à Courcelles.

1371-1738

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Marisy, clerc notaire juré. Jean Bornot, bourrelier, demeurant à Bar. Jean Coulon, tonnelier. Jean Dehu, vigneron. Colesson Tourdet, vigneron. Jean Le Feure, clerc notaire juré de Bar. Nicolas Feure, clerc notaire juré de Bar. Pierre Mernez, sellier, demeurant à Bar. Jean Messaigier, vigneron demeurant à Bar. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Adenet Le Lainneron, clerc notaire juré de Bar. Rolin Petit, clerc notaire juré de Bar. Jean Hurlot, vigneron.

Pièce n° 3

Acquisitions par Saint-Maclou de rentes sises à Courcelles.

1400-1670

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Paris L'ancien, clerc tabellion juré de Bar. Jean Leudot, clerc tabellion juré de Bar. Jean Martin, demeurant à Bar. Jean Ailleriz, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne de Courcelles, clerc tabellion juré de Bar. Jean de Dijon, clerc juré de Bar. Jacquinet Marotte, cordonnier demeurant à Bar. Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Joseph, clerc tabellion juré de Bar. Rolin, fils de feu Mathurin d'Urville, chapier. Étienne Le Chat, clerc tabellion juré. Pierre Gilot de Ronnay, demeurant à Bar. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar. Jean Feure, clerc notaire juré de Bar. Guillemain Pisis, tisserand de toiles, demeurant à Bar. Pierre Grappinel, notaire juré de Bar. Jean Le Feure, prêtre, maître es arts, chanoine de l'église Saint-Maclou. Étienne de Pouleugey, maréchal, demeurant à Bar. Adenot de Monstier, recouvreur. Jean Martin, tisserand. François Jacques, écuyer.

Pièce n° 4

Rente sise au finage de Courcelles et jugement suite au délaissement de cette vigne.

1412

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre, clerc tabellion, juré. Robert Bruillon, clerc tabellion, juré de Bar. Guibert Jobelin, demeurant à Bar. Thomas le Pitois, vigneron.

7 G 287 Couvignon.

Pièce n° 1

Cens et rentes foncières.

1331-1773

Pièce n° 2

Rentes et censives de Saint-Maclou sis au finage de Couvignon : litige.

1684

7 G 288 Fontaines.

Pièce n° 1

Rentes foncières sises à Fontaines, émanant notamment de donations.

1337-1524

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaut de la Chapelle, chevalier. Jean de Bouranton (Bousanton), tabellion juré de Bar-sur-Aube. Étienne de Ceters, prêtre. Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 289 Lignol.

Pièce n° 1

Acte de Nicolas Begat, garde des sceaux, relatif à un accord concernant une maison à Lignol.

1611

7 G 290 Proverville.

Pièce n° 1

Rentes foncières basées sur des vignes sises à Proverville.

1342-1546

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Porte, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Cens et rentes foncières.

1359-1786

7 G 291 Voigny.

Pièce n° 1

Vente par Guillaume de Voigny d'un denier de cens annuel à prendre sur une pièce de pré sis au finage de Voigny. La vente se fait au bénéfice de Pierre Aignel, trésorier et chanoine de Saint-Maclou.

1340

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne de Ceters, prêtre. Jean de Bouranton (Bousanton), juré de Bar-sur-Aube.

7 G 292-293 Haute-Marne

7 G 292 Maranville.

Pièce n° 1

Rentes foncières au finage de Maranville.

1403

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Ferry, garde du sceau de Chaumont. Guillaume Saulnier de Chaumont, écuyer. Jaquot, fils du sire de Maranville.

7 G 293 Rennepont.

Pièce n° 1

Rentes et censives sises à Rennepont.

1443-1573

7 G 294-294 Liens féodaux.

7 G 294 : Hommage.

Pièce n° 1

Jean La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de la Ferté-sur-Aube, notifie la reconnaissance par Nicolas le Pierrot, demeurant à Juvancourt, d'être l'homme lige de Sanche de Nogent, chevalier. Le garde annonce le sceau de la prévôté et son sceau en contre-sceau.

1363

7 G 295-614 Propriétés et revenus fonciers

7 G 295-340 Inventaires et déclarations

7 G 295-299 Inventaires des titres

7 G 296 Archives et archivage de titres

Pièce n° 1

Acte de Prudence de Recourt, chanoine et trésorier de l'église de Langres. Monitoire contre les personnes retenant des preuves ou papiers provenant du chapitre Saint-Maclou. Les témoins sont Maître Jean Cavamach, recteur paroissial de Villegusien, Noël Tourtier, prêtre, et Pierre Maréchal, secrétaire et greffier du bailliage de Langres.

1529-1539

Noms apparaissant dans l'acte : Prudence de Recourt, chanoine et trésorier de l'église de Langres. François Begat, chanoine de Langres, notaire apostolique. Maître Jean Cavamach, recteur paroissial de Villegusien. Noël Tourtier, prêtre. Pierre Maréchal, secrétaire et greffier du bailliage de Langres.

Pièce n°2

Bulle papale adressée aux évêques de Troyes et de Langres fulminant la restitution des papiers du chapitre Saint-Maclou.

1555

Pièce n°3

Inventaire de biens de Simon Haumonte, dame de Rochfontaine.

1667

Pièce n°4

Inventaire de biens de Mademoiselle d'Elbeuf en Champagne.

[1678]

Pièce n°5

Classement. - Inventaire partiel des documents, résumés de documents.

Sans date [XVIII^e siècle]

7 G 296 Ensemble du domaine

Pièce n° 1

Inventaire des titres et rentes du chapitre

1506-1580

Pièce n° 2

Inventaires de titres et documents donnés au syndic de Saint-Maclou, dans le cadre d'une procédure.

1732

7 G 297 Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Inventaire des titres produits par le chapitre Saint-Maclou concernant le gagnage du Meix de Bar-sur-Aube : copie de l'inventaire, acquisition, baux.

1414-1462

Pièce n° 2

Inventaire des terres, titres et droits du chapitre de Saint-Maclou sur le finage de "*Meix les Bar-sur-Aube*".

1462

Pièce n° 3

Titre de propriété de vignes sises au Mont-Sainte-Germaine.

1571

7 G 298 Fontaines

Pièce n° 1

Titres et reconnaissances de biens (vignes) sis à Fontaines, lieudit *La Ferrière*.

1273-1739

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube. Pierre, doyen de chrétienté de Bar. Jean de Garilles, prévôt de Bar. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 299 Villiers-Le-Sec

Pièce n° 1

Titres de cens basés sur des biens fonciers sis à Villiers-Le-Sec.

1509

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Brosse, écuyer, conseiller du roi, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 300-326 Déclarations de biens

7 G 300 Ensemble du domaine

Pièce n° 1

Déclaration des biens du chapitre, par devant le bailli de Troyes.

1528

Pièce n° 2

Déclaration des cens, rentes, héritages et revenus temporels, du chapitre, dans le ressort du bailliage de Troyes

1547

Pièce n° 3

Déclaration des biens immobiliers situés sur plusieurs finages, basée sur la fondation de 1170, et rappelée par des actes royaux.

A noter : détails donnés sur la composition du chapitre (25 prébendes, maître de musique, chapelain, prêtres, 4 enfants de chœur) ; dîmes inféodées, gagnages, appartenant au chapitre, avant et après 1520.

1639

Pièce n° 4

Déclaration des biens immeubles du chapitre, rappelant leurs privilèges depuis 1170.

1690

Pièce n° 5

Déclaration de biens et mémoires du chapitre.

1691-1694

Pièce n° 6

Déclaration de biens du chapitre.

Sans date

Pièce n° 7

Déclaration des biens du chapitre, par devant le bailli de Troyes

1757-1772

7 G 301-319 Aube

7 G 301 Ailleville

Pièce n° 1

Déclaration de terres composant un gagnage à Ailleville, ainsi que le détail de terres louées à Philibert Le Toiz, laboureur demeurant à Monstier-en-L'Isle.

1770

7 G 302-303 Bar-sur-Aube

7 G 302 Gagnage

Pièce n° 1

Inventaire du gagnage de Bar-sur-Aube

1563

Pièce n° 2

Déclaration du chapitre concernant un gagnage à Bar-sur-Aube.

1669-1731

Pièce n° 3

Déclaration de terres et de prés dépendant du gagnage de Bar-sur-Aube, et sis à Bar-sur-Aube, Fontaines, Courcelles, Val de Thors.

[1692]

Pièce n° 4

Déclaration de terres et de prés dépendant du gagnage de Bar-sur-Aube, et sis à Bar-sur-Aube, Fontaines, Courcelles, Val de Thors.

1707-1732

7 G 303 Maisons et biens

Pièce n° 1

Inventaire de biens. - Maison de la rue des Moulins, reconstruction : Jugements, requêtes, baux, reconnaissances de sommes reçues, inventaires de biens, déclarations de terres, mémoires, devis, récapitulatif des sommes engagées, détail d'ouvrages à effectuer.

1636-1779

Noms apparaissant dans l'acte : Marguerite Portier, fille de Jean Biccand, chanoine de Saint-Maclou. Simon Mougin, maréchal-ferrand à Bar-sur-Aube. Nicolas Odelin, laboureur. Nicolas Denis Guenichon, écuyer, conseiller du Roi. François Robert, maître boulanger à Bar. Edme Joseph Aubert, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Simon Mougin, maréchal-ferrand demeurant à Bar.

Notes : mention de terres partagées avec l'abbaye de Clairvaux.

Pièce n° 2

Arrêt extrait des rapports du greffe de la prévôté de Bar-sur-Aube, relatif à une maison, son hallage et son pressoir, rue des Moulins, occupé par Mutinot, maître tanneur et appartenant à Saint-Maclou.

1658

Noms apparaissant dans l'acte : François Collignon, maître maçon. Jacques Gobrue, maître charpentier. Jean Maizières, couvreur de toits.

Pièce n° 3

Inventaire de biens de Nicolas Mutinot, demeurant à Bar-sur-Aube, et pièces justificatives.

1658

Pièce n° 4

Déclarations des biens dépendants de la Chapelle de la Conception Notre-Dame de l'église Saint-Maclou.

Cette liasse contient également de la correspondance adressée au procureur du bailliage et présidial de Chaumont, Monsieur Puissant.

1708-1711

Pièce n° 5

Reconnaissance d'une propriété sise à Bar-sur-Aube, rue Porte Saint-Michel, par Henri Collet, chanoine du chapitre.

1722

Pièce n° 6

Reconnaissance et déclaration de biens sis à Mont-Sainte-Germaine par des particuliers, copropriétaires du chapitre Saint-Maclou.

1737

Pièce n° 7

Possession d'une vigne sise aux Buas, à Bar-sur-Aube : pièces justificatives.

1768

Pièce n° 8

Maison appartenant au chapitre, rue Neuve à Bar-sur-Aube.

1711

7 G 304 Brienne La vieille.

Pièce n° 1

Déclarations de terres dépendant de Saint-Maclou, sises à Brienne La Vieille.

1710-1767

7 G 305 Colombé Le Sec.		
Pièce n° 1	Déclarations de biens concernant le gagnage de Colombé.	1543
7 G 306 Colombé-La-Fosse		
Pièce n° 1	Déclaration de biens concernant le gagnage sis à Colombé.	1543
7 G 307 Couvignon.		
Pièce n° 1	Déclaration de biens sis à Couvignon.	1505
7 G 308 Culoison		
Pièce n° 1	Reconnaissance de biens de Charles Collot, demeurant à Sainte-Maure.	1757
7 G 309 Fontaines.		
Pièce n° 1	Déclarations de biens sis à Fontaines.	[XVI ^e siècle]-1786
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Alexandre le Gruyer, seigneur de Fontaines. Sébastien Hardy, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Vaillot, notaire royal.</i>	
7 G 310 Fresnay.		
Pièce n° 1	Mémoire de terres appartenant à Saint-Maclou, au finage de Fresnay.	1748
7 G 311 Lévigny.		
Pièce n° 1	Déclarations de terres dépendant de Saint-Maclou, sises à Lévigny.	1571-XVIII ^e siècle
Pièce n° 2	Titre de propriétés d'Edme Chamerois, clerc au diocèse de Troyes, prêtre, au finage de Lévigny.	1715
7 G 312 Mathaux.		
Pièce n° 1	Déclarations de biens et baux de maison avec jardin sis à Mathaux.	1640
7 G 313 Meurville.		
Pièce n° 1	Déclaration de biens, terres et vignes du chapitre.	Sans date
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gallot, prêtre, curé de Meurville.</i>	
7 G 314 Thil.		
Pièce n° 1	Déclaration des terres du gagnage de Thil.	Sans date

- 7 G 315 Trannes**
 Pièce n° 1
 Déclaration de biens situés à Trannes, faite par Jacques Pinard, marchand demeurant à Trannes, et sa femme Jeanne Polatier, veuve de Pierre Bugartat.
 Sans date [après 1607]
Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Bugartat, praticien. Jacques Pinard, marchand..
- 7 G 316 Vernonvilliers**
 Pièce n° 1
 Déclarations, listes de lieux dits.
 1471-1731
- 7 G 317 Ville-sur-Terre**
 Pièce n° 1
 Déclarations de terres appartenant à Saint-Maclou situés à Ville-sur-Terre.
 1774
- 7 G 318 Vitry-Le-Croisé**
 Pièce n° 1
 Mémoire de défrichements et essarts effectués par les habitants de Vitry-Le-Croisé adressés à l'abbé de Bassefontaine.
 1765
- 7 G 318 Voigny**
 Pièce n° 1
 Déclarations des biens du chapitre, dont une répartition avec l'abbaye de Clairvaux annoncée par Jean, clerc, juré de l'église collégiale Sainte Marie de *Milhyaco*, en présence de Jean Verpillart, Jean Bauchefue, Mathieu Bouchiet, prêtres et chanoines de Saint-Maclou, et Guillaume Villefolle, et les religieux de Clairvaux.
 [XVI^e siècle]
Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, bourgeois de Bar. Jean Verpillart. Jean Bauchefue.
- 7 G 320-323 Haute-Marne**
- 7 G 320 Biernes (Colombey-les-Deux-Églises)**
 Pièce n° 1
 Déclaration de biens et héritages par Nicole Chanet, chanoine de Saint-Maclou, au finage de Biernes et Harricourt.
 1595
Noms apparaissant dans l'acte : Nicole Chanet, chanoine du chapitre Saint-Maclou.
- Pièce n° 2
 Acquisition par Nicole Chanet de biens sis à Bierne.
 1596
Nicole Chanet, chanoine du chapitre Saint-Maclou.
- Pièce n° 3
 Déclarations de biens concernant le finage de Bierne et Harricourt.
 1598
- Pièce n° 4
 Déclarations de terres au finage de Biernes et Harricourt.
 1765-1769
Noms apparaissant dans l'acte : Edme Bouillon, laboureur. Jean Rolland, laboureur.
- 7 G 321 Buchey (canton de Juzennecourt)**
 Pièce n° 1
 Déclarations de biens sis au finage de Buchey.
 1507-1723

Pièce n° 2	Déclarations de biens concernant Buchey.	1659
	7 G 322 Montheries.	
Pièce n° 1	Déclarations de dîmes sises au finage de Montheries et de Villeneuve-au-Roi.	1687
	7 G 323 Silvarouvres.	
Pièce n° 1	Déclaration de terres du gagnage de Silvarouvres.	1755
	7 G 324-326 Marne	
	7 G 324 Margerie.	
Pièce n° 1	Déclarations liées au gagnage de Margerie	1568-1752
	7 G 325 Saint-Utin (Marne).	
Pièce n° 1	Déclarations de biens concernant le finage de Saint-Utin.	XVI ^e siècle
	7 G 326 Sompsois (Marne).	
Pièce n° 1	Déclarations de biens sis à Sompsois.	1546-1749
Pièce n° 2	Déclarations de biens et de baux sis à Sompsois.	1661-1729
	7 G 327-337 Arpentage et mesurage	
	7 G 327 Abbaye de Clairvaux.	
Pièce n° 1	Bornage de terres appartenant à l'abbaye de Clairvaux.	1686-1783
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Wauthier, maître des bois de Clairvaux.</i>	
	7 G 328 Ailleville	
Pièce n° 1	Certificat produit par Jean Cherain, arpenteur demeurant à Bar-sur-Aube.	1670
Pièce n° 2	Arpentage et mesurage de vignes appartenant au chapitre Saint-Maclou : certificat, descriptif, plan.	1670-1786
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Cherain, arpenteur.</i>	

- 7 G 329 Arrentières**
Pièce n° 1
Mesurage de terres : délimitation de borne au finage d'Arrentières. 1663-1779
- 7 G 330 Bar-sur-Aube. Courcelles. Proverville**
Pièce n° 1
Mesurage, arpentage et bornage de terres et de vignes sises à Bar-sur-Aube, Courcelles et Proverville dont procès-verbal, procédure. 1609-1673
- 7 G 331 Bar-sur-Aube**
Pièce n° 1
Bar-sur-Aube, pièces de terres, de vignes et de chènevières : relevé. 1671-1786
- Pièce n° 2
Minute donnée par Baptiste Geoffroy de Coiffy, écuyer, garde des sceaux aux contrats de la prévôté et châellenie de Bar-sur-Aube, assisté de Maître Pierre Juvet, notaire royal tabellion et contrôleur de la ville et prévôté de Bar, et de Jean Milliet, marchand et Claude Robert, pâtissier, témoins, fait connaître la rétrocession d'une maison par Claude Mailly, maître tonnelier, demeurant à Bar, à Jean Laurent, laquelle a été donnée par le chapitre Saint-Maclou. Cette maison est sise rue des Moulins; le bail est fixé à dix-huit livres par an. 1679
Noms apparaissant dans l'acte : Baptiste Geoffroy de Coiffy, garde des sceaux aux contrats de la prévôté et châellenie de Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 3
Vallée de Thors. Délimitation effectuée par Claude Chaillot, et Nicolas Chevain, arpenteurs. 1649
Noms apparaissant dans l'acte Pierre Puissant, procureur et marguillier de l'église Sainte Madeleine de Bar-sur-Aube.
- 7 G 332 Bayel**
Pièce n° 1
Délimitation et bornage du finage de Bayel. 1497
- Pièce n° 2
Délimitation. 1637
- 7 G 333 Courcelles**
Pièce n° 1
Courcelles, terres: relevé effectué par Nicolas Chevain, arpenteur. 1653-1673
- Pièce n° 2
Mesurage de terres : rapport du greffe. 1672
- 7 G 334 Fontaines.**
Pièce n° 1
Mesurage et arpentage de terres de la seigneurie de Fontaines. 1576-1687
- 7 G 335 Montier-en-L'Isle**
Pièce n° 1
Montier-en-L'Isle, relevé effectué par Nicolas Chevain, arpenteur. 1654
- 7 G 336 Proverville**
Pièce n° 1
Proverville, vignes: relevé effectué par Nicolas Chevain, arpenteur. 1662-1671

Pièce n° 2

Mesurage de terres, procès-verbal de délimitation ; dont un acte concerne Bar-sur-Aube et Proverville.

1650-1773

Pièce n°3

Arpentage de Proverville, désignation des biens du chapitre et de particuliers : plan aquarellé.

1772

7 G 337 Voigny

Pièce n° 1

Acte de Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude de Messey et Jean Gras, clerks notaires jurés, établis à Bar, annoncent l'accord entre le chapitre de Saint-Maclou de Bar, l'église Saint-Nicolas de Bar, l'ordre de Saint Jean de Jérusalem (Commanderie de Thors) et l'abbaye de Clairvaux. Cet accord concerne la délimitation des finages de Voigny et Courcelles.

1502

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Raoul de l'église de Saint-Maclou de Bar. Jean Saulneur, procureur de Saint-Nicolas de Bar. Pierre Mongin, religieux de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem. Mathieu Six, procureur de l'abbaye de Clairvaux. Bertrand de [...], procureur de l'abbaye de Clairvaux.

7 G 338 340 Renonciation à des biens

7 G 338 Ailleville

Pièce n° 1

Renonciation d'une pièce de vigne, sise à Ailleville, en faveur de Saint-Maclou.

1548

7 G 339 Arrentières

Pièce n° 1

Renonciation à des biens fonciers, notamment des vignes, sises à Arrentières.

1439-1449

Noms apparaissant dans l'acte : Thevenin Thomas, tisserand de toiles, demeurant à Bar. Jean de Bra, chanoine du chapitre Saint-Maclou de Bar. Jean Le Filleul, demeurant à Bar-sur-Aube.

7 G 340 Bar-sur-Aube

Pièce n°1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Joseph et Étienne Le chat, clerks tabellions jurés établis à Bar, annoncent le renoncement par Jean de Courbereuse et Jeannin Adenot, demeurant à Bar, au profit du chapitre, d'une place où étaient situés un pressoir, et une grange, en la rue de la Correterie, à Bar. Jean de Monstier scelle l'acte du sceau de la prévôté et appose son sceau en contre-sceau et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1436

Pièce n° 2

Renonciation à des biens fonciers, des vignes, sises au Mont-Sainte-Germaine, suite à un héritage provenant de Jean de Maraul, prêtre.

1437

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Thomas Gilot, clerc tabellion juré de Bar. Étienne Le Chat, clerc tabellion juré de Bar. Jean de Maraul, prêtre. Monginot de Sexfontaines.

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Henri Berault, bachelier en décret, et Oudet de Humbécourt, notaires, jurés établis à Bar, annoncent que Frère Pierre François du monastère du Val des Vignes, précise que Pierre Marchant, fils naturel de feu messire Jean Marchant dit des Costes, renonce à une maison et son meix ; son père l'ayant contracté en bail à vie auprès de Jeanne de Luyères, autrefois abbesse du monastère du Val des vignes. Cette maison est située rue du Puits Verotte. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1450

7 G 341-404 Acquisitions

7 G 341-393 Aube

7 G 341 Ailleville

Pièce n° 1

Acquisitions de pièces de vignes et de prés sis à Ailleville.

1272-1533

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Thiébaud le Gaillat, clerc tabellion juré de Bar. Jean Leudot, clerc tabellion juré de Bar. Jean Chantonin, demeurant à Ailleville. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Larchier dit Galedos, vigneron demeurant à Bar. Hugues Robert, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Acquisitions de vignes sises au finage d'Ailleville.

1412-1516

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Leudot, prêtre tabellion juré du diocèse de Langres. Bernard Prévoste, prêtre tabellion juré du diocèse de Langres. Jean Picquet, marchand demeurant à Chastillon-sur-Seine. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Aubertin de Fouvens, dit le Petit bertaud.

Pièce n° 3

Acquisitions de vignes sises à Ailleville.

1546

Pièce n° 4

Acquisition de maisons.

1564

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gillot, vigneron.

7 G 342 Arconville

Pièce n° 1

Acquisition de bien sis à Arconville.

1587

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Faultrey, garde des sceaux des prévôtés de Bar-sur-Aube et Essoyes. Alain Chrétien, notaire royal du bailliage de Chaumont. Marcel Boudelet, laboureur.

7 G 343 Arrembécourt

Pièce n° 1

Notification, sous le sceau du duché de Bar, d'une vente faite au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube par Jean de Bar, prêtre chanoine de Saint-Maclou. La vente de biens est sise au finage d'Arrembécourt.

1459

Noms apparaissant dans l'acte : François de Revigny, écuyer, garde du sceau du duché de Bar. Humbelet Fronars, juré tabellion du duché de Bar. Pierre Massiart, juré tabellion du duché de Bar. Girardot de Veel, tanneur demeurant à Bar.

7 G 344 Arrentières

Pièce n° 1

Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Étienne, prévôt de Bar, font savoir qu'en leur présence, Raoul dit de Prenge, chanoine de l'église Saint-Maclou, a vendu à Étienne dit Gourene, chanoine de Saint-Maclou, sa maison, sise à Bar, dans la rue Sainte Marie-Madeleine, près de la maison de Viard Berger, et trois pièces de terres sises à Arrentières, à La Valote, et des vignes qui ont appartenu à Léger, curé de l'église Sainte Marie-Madeleine, à Augeval, pour vingt livres provinoises fortes. A la demande de Raoul, Viard et Étienne scellent l'acte.

1259

Pièce n° 2

Acquisitions de biens fonciers sis au finage d'Arrentières

1428-1669

Pièce n° 3

Alexandre le Gruyer, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce l'acquisition par Jean Martin, chanoine de Saint-Maclou, de biens sis à Arentières.
Alexandre le Gruyer, annonce sceller l'acte.

1526

7 G 345 Baroville

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean Truchard, maire de la commune de Bar, font savoir que Jean dit de Monstier, et sa femme Ysabel, bourgeois de Bar, reconnaissent avoir vendu une vigne, sise au finage de Baroville, au lieudit *Rochefort*, à Oger, dit de Mare, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar, pour 70 sous provinois forts. A la demande de Jean et Isabelle, Guiard et Jean scellent l'acte.

1259

Noms apparaissant dans l'acte : Jean dit Filatre. Jean dit Hatin (possesseurs de vignes à Baroville).

Pièce n° 2

Ventes de pièces de vignes et de terres arables au chapitre.

1313-1590

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Clerget, écuyer, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Edme Guenichon, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Burreville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Achat de biens fonciers (terres et vignes), sises à Baroville

1544-1590

Pièce n° 4

Acquisition de vignes par le chapitre.

1556

Pièce n° 5

Acquisitions de biens fonciers (terres et prés) au finage de Baroville.

1575-1675

Pièce n° 6

Ventes de prés et terres.

1588

7 G 346-368 Bar-sur-Aube

7 G 346 Place

Pièce n° 1

Acquisition par le chapitre d'une place sise rue Boucherie.

1267

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube. Jean Chrétien, prévôt de Bar-sur-Aube. Jacques de Pont (ou de Pons), bourgeois de Bar-sur-Aube. Roceline, femme de Jacques de Bar.

7 G 347 Prés, jardins et meix

Pièce n° 1

Acquisition d'un meix sise rue du Temple, près la Porte Saint-Michel, à Bar-sur-Aube.

1385

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume de la Porte, clerc tabellion juré. Jean de Dijon, prêtre. Guillaume de Valesme, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Acquisition de prés sis au Mont-Sainte-Germaine.

1491

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Acquisition de prés sis au lieudit *la prairie* de Bar-sur-Aube.

1653

Pièce n° 4

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Pitois et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître l'acquisition par le chapitre d'un meiz sis près du Pont neuf, à Bar, pour la somme de douze livres tournois. Simon Cherot annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1499

7 G 348 Terres

Pièce n° 1

Acquisitions de terres labourables au faubourg de Bar.

1559

Pièce n° 2

Acquisitions de terres labourables sises à Bar, par Jean Le Moyne, marchand tanneur.

1560

Pièce n° 3

Acquisition de biens au finage de Bar-sur-Aube.

1616

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux de Bar-sur-Aube. Gérard Roger, notaire à Bar-sur-Aube. Jean Crestien, notaire à Bar-sur-Aube. Claude Didier, boulanger.

7 G 349 Vignes

Pièce n° 1

J. official de Langres, annonce que Clerc, fils d'autrefois Lambert de Bonnacourt, et Isabelle, Bartholomé, ses enfants, et Jean de Bonnacourt, ont consenti à la vente de deux parties d'une vigne située aux limites de Bar, dans un lieudit *Fravalote*, entre la vigne dite du chapitre, et celle de Pierre dit du Four. L'official annonce le sceau de la curie de Langres.

1266

Pièce n° 2

Étienne de Lyon, bailli de Chaumont, avec Jean Menier, chanoine de l'église de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, cleric, juré de la châtellenie de Bar, et Pierre Musard, bourgeois de Bar, juré, fait savoir que Jean des Ayros, chevalier, fils de feu Laurent de Donnement, chevalier, reconnaît avoir vendu à Gautier dit de La Porte, chanoine de l'église Saint-Maclou, deux vignes, sise sur la Côte d'Aube et à Proverville. Le bailli de Chaumont scelle l'acte avec le sceau du bailliage, et avec son sceau en contre-sceau.

1284

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne de Lyon, bailli de Chaumont. Jean Menier, chanoine de l'église de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Pierre Musard, bourgeois de Bar, juré. Jean des Ayros, fils de Laurent de Donnement. Laurent de Donnement, garde des foires de Champagne. Gautier dit de La Porte, chanoine de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 3

Guiard de la Porte, bailli de Chaumont, assisté de Jean Aymer, bourgeois, et Thiery Lecrivain, clerks jurés de Bar, annonce la vente par Jean, fils de Garin, d'une vigne sise aux Buats. Le bailli annonce le sceau du bailliage de Chaumont et de son propre sceau en contre-sceau.

1294

Pièce n° 4

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Aubry de Blevancourt et Adenet Le Lanneron, clerks tabellions jurés établis à Bar, font connaître la vente effectuée par Jean Lecoulemat, demeurant à Bar, au chapitre Saint-Maclou. La vente consiste en une pièce de vigne, sis en la Côte d'Aube au finage de Mont-Sainte-Germaine, près d'Étienne de Lille, prêtre, d'une part et de Jean de Sommevoire, d'autre part, pour la somme de neuf livres tournois. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1409

Pièce n° 5

Jean Feure, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou, acquière des vignes au finage de Bar-sur-Aube.

1486-1488

Pièce n° 6

Acquisitions de vignes sises à Bar-sur-Aube.

1508-1791

Pièce n° 7
Acquisitions de vignes sises à Bar-sur-Aube, au Mont-Sainte-Germain
1503-1595

Pièce n° 8
Acquisition de vignes au finage de Bar-sur-Aube, au faubourg Notre-Dame.
1594

7 G 350- 368 Maisons

7 G 350 Ville

Pièce n° 1
André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, Frère Guillaume, prieur de Saint-Pierre et Jean de Garilles, prévôt de Bar, annoncent une vente de Gilet de *Bosenton*, écuyer, au chapitre Saint-Maclou. Il s'agit d'une maison sise dans le castrum de Bar, devant le monastère Saint-Maclou, proche de la maison des frères de Belroy, pour la somme de soixante-deux livres et quinze sous de bons provinois forts. André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, Frère Guillaume, prieur de Saint-Pierre et Jean de Garilles, prévôt de Bar, annoncent apposer leurs sceaux.

1273

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Frère Guillaume, prieur de Saint-Pierre. Jean de Garilles, prévôt de Bar. Jean de Yspana (Jean d'Espagne ?), soldat. Gilet de Bosenton, écuyer. Marguerite, épouse de Gilet de Bosenton. Isabelle, sœur de Gilet de Bosenton. Guillaume de Baroville, fils de Gilet de Bosenton.

Pièce n° 2
Acquisition de maisons et biens fonciers (vignes) sis à Bar et Courcelles.
1584-1648

Pièce n° 3
Acquisition d'une maison, sise à Bar-sur-Aube.
1663

Pièce n° 4
Acquisition de maisons.
1703

7 G 351 Bourg de la Mercerie

Pièce n° 1
André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Thomas dit Crespens, et Jacobe, sa femme, veuve de Nicolas de Belfort, ont vendu au chapitre Saint-Maclou, une maison sise à Bar, dans le bourg de la Mercerie, près de la ruelle allant du bourg à l'église Saint-Pierre, pour 88 livres, onze sous, et un denier provinois forts. En garantie, il donne deux vignes au Val des Ecoliers. André, doyen de la chrétienté annonce son sceau.

1263

Noms apparaissant dans l'acte : Morel de Joinville.

7 G 352 Grand rue

Pièce n° 1
Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté par Michel Monet dudit Bar, et Doumangin de Damberain, clerks jurés établis à Bar, notifient la vente faite par Perrez Musars, cleric, fils de feu Pierre Musart dudit Bar, et Perrette sa femme, au chapitre Saint-Maclou, d'une maison, sise à Bar, dans la Grand rue, près de la maison de l'église de Montieramey dite la "*maison aux cinges*", et près de la maison de feu Mile de Froivaux ; ils vendent également la tierce partie d'une maison, sise à Bar, en la rue aux Echers. Cette vente est réalisée pour la somme de soixante livres de bons tournois petits forts. Pierre de Bureville annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau et cite les témoins: Jean Du Four et Jean de Grancy, tous deux de Bar.

1322

7 G 353 Lieudit L'Epicerie

Pièce n° 1
Guillaume du Chatelet, bailli de Sézanne et de Beaufort, en présence de Jacques d'Isle, et Guillot Leclerc de Sézanne, jurés de la châtellenie de Sézanne, reçoit Damoiselle Agnès, fille de feu Hue de Broys, et

écuyer, femme de Ansel de Lanoe, écuyer, qui confirme la vente de deux maisons sises à Bar-sur-Aube, au lieudit *Lespicerie "quand la foire siet devant les changes"*, à Jean dit Payen, chanoine de Saint-Maclou de Bar. Guillaume du Chatelet annonce sceller l'acte du sceau du bailliage et de son propre sceau en contre-sceau. Les témoins sont Perrin, fils de Morandat, Jeannot dit Maurroi de Sézanne.

1291

7 G 354 Porte Michel

Pièce n° 1

Pierre, chevalier, sire de Boucli et de Manécourt, garde du bailliage de Chaumont, fait savoir que Jean Aymer, bourgeois de Bar-sur-Aube, et Thierry Lescrivain, clerks jurés, témoignent avoir vu l'acte par lequel [Ogore] de Flavigny, dit Le Borgne, donne le droit à sa compagne Emeline dite de la Porte, de Bar-sur-Aube, de disposer de sa maison, dite la maison Michel Le Cornu, avec ses appartenances, sise à Bar, vers la Porte dite la Porte Michel Le Cornu. Ogore déclare sceller l'acte avec Renaud de Noyers, chevalier et bailli de l'évêque de Langres, en décembre 1298. Les jurés font savoir qu'ensuite, Emeline, bourgeoise de Bar, femme de Morel, vend la maison dite Michel Le Cornu au chapitre Saint-Maclou. Le sire de Boucli scelle l'acte avec le sceau du bailliage de Chaumont et appose son propre sceau en contre-sceau.

1298

Pièce n° 2

Sentence relative au bail d'une maison, sise Porte Michel.

1560

7 G 355 Rue aux Arriers

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Jean de Dijon, et Michel Dare, prêtres, tabellions jurés établis à Bar, annoncent que Henri de Mandres-aux-deux-tours, demeurant à Bar, et sa femme, Marguerite, auparavant veuve de Thibaut de Voisi, ont vendu au chapitre collégial de Saint-Maclou, la tierce partie de deux maisons sises à Bar dans la rue des Arriers.

Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des jurés.

1391

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Viart, et Simon Faultrey, clerks notaires jurés, font connaître la vente par Charlot de Cheurolles, pêcheur demeurant à Bar, à Jean du Flessy et Damoiselle Jeannette de Sathenay, sa femme, seigneur et dame d'Urville, en partie, d'une maison sise rue aux Arriers, pour une somme de dix-neuf livres tournois.

Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1487

Pièce n° 3

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce l'acquisition par Saint-Maclou d'une maison, vendue par Thevenin de Chaumont, tanneur, sise sur les conduits de la ville de Bar-sur-Aube, devant la poterne du cloître de l'église Saint-Maclou. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1404

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre. Adenet le Lanneron, clerc, tabellion juré de Bar. Nicolas Bruart. Geoffroy Coffart, charpentier.

7 G 356 Rue aux Celliers.

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jacques Moreau et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la vente faite par Louis Huet et Robert Huet, frères, au chapitre Saint-Maclou, représenté par Jean Blandin, prêtre chanoine et procureur du chapitre. Cette vente concerne une maison ainsi que les caves, le pressoir, la cour. La maison est chargée de quatre livres dix sols tournois de rente et est vendue pour sept livres tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels et signets des notaires.

[1495] ?

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Floriot, demeurant à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Acte de Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gras, et Jean Pitois, clerks notaires jurés établis à Bar, signalant la vente par Catherine, veuve de Thomas Pitois d'une "*grangette*" à Jean Blandin, prêtre chanoine de l'église Saint-Maclou. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1499

7 G 357 Rue Boucherie

Pièce n° 1

Acquisition d'une maison sise rue Boucherie.

1528

7 G 358 Rue d'Arsonval

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Jean de Monstier, écuyer, et Guillaume de Gruyer, clerks tabellions, jurés établis à Bar, annoncent la vente par Guillaume Darmillier, demeurant à Bar, d'une maison et son courtil, sise rue d'Arsonval. Robert de Courcelles scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1419

7 G 359 Rue d'Aube.

Pièce n° 1

Acquisition par le chapitre, d'une maison sise rue d'Aube, à Bar-sur-Aube.

1663

Noms apparaissant dans l'acte : Charles Paillet, écuyer, garde des sceaux aux contrats de Bar-sur-Aube.

7 G 360 Rue de la Triperie

Pièce n° 1

Transactions concernant la rue de la Triperie à Bar-sur-Aube : acquisition, cens et bail.

1373-1437

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 361 Rue des Allemands

Pièce n° 1

André, doyen de Bar-sur-Aube, et Simon dit Page, prévôt de Chaumont et de Bar, font savoir que Michel Cornu et Aceline, son épouse, bourgeois de Bar, ont vendu, au chapitre Saint-Maclou, toute la maison avec tout le pourpris qui a appartenu à Jafet de Langres, située à Bar, au lieudit *Allemands*, près de la maison qui appartient à *Fotelli*, chanoine défunt de Saint-Maclou, et à Gautier dit le Majeur, pour 52 livres de bons provinois forts. André, doyen de Bar-sur-Aube, et Simon dit Page, prévôt de Chaumont et de Bar, annoncent leurs sceaux.

1263

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques dit de Pons. Roceline, femme de Jacques dit de Pons.

7 G 362 Rue des Bordes

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Ancel de Monstier, licencié en lois et Robin Petit, clerks tabellions jurés établis à Bar-sur-Aube, annoncent la vente d'une maison en la rue des Bords de Bar-sur-Aube, par Pierre de Nogent et sa femme Marguerite. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des jurés.

1418

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Ancel de Monstier, licencié en lois, clerc tabellion juré. Robin Petit, clerc tabellion juré. Pierre de Nogent, habitant de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Simon Faultrey et Jean Faultrey, clercs notaires jurés, notifient la vente effectuée par Jean Bornot, laboureur à Jean Blandin, prêtre et chanoine de Bar. La vente concerne un meix sis au faubourg de Bar, en la rue des Bordes ainsi que des pièces de vigne, au finage de Courcelles et de Fontaines, pour la somme de vingt-cinq livres tournois.

Simon Cherot annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1501

7 G 363 Rue des Viviers

Pièce n° 1

Acquisitions de jardin et de maison sis rue des Viviers, à Bar-sur-Aube.

1365-1380

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean d'Arrentières, demeurant à Bar.

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Maclou Didier et Andry de Thenance, clercs notaires, jurés, établis à Bar, annoncent la vente d'une maison sise à Bar, dans la rue des Viviers, par Jean de Vignory, cordonnier demeurant à Dijon, à Perrinot Clément dit Herbelin, demeurant à Bar, et à Gilote, sa femme.

1450

7 G 364 Rue du marché aux blés

Pièce n°

Extrait des registres de l'église collégiale de Saint-Maclou : acte du secrétaire du chapitre de Saint-Maclou précisant que Pierre Chevain, procureur de la juridiction de Bar, lors de la vente d'une maison, sise au marché aux Blés, demande au chapitre de l'acquitter des droits de lods et ventes. En échange, le chapitre lui demande de reconnaître, au profit du chapelain de la Conception Notre-Dame, une maison, sise rue d'Aube, et d'en payer les arrérages.

1681

7 G 365 Rue du Pantas.

Pièce n° 1

Nicolas, doyen de l'église de Saint-Maclou, Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Frère Guillaume, prieur de Saint-Pierre de Bar, annoncent la vente réalisée autrefois par Odon de Fraval -gendre de Jacques de Pons- à Maître Paris, camérier de l'église Saint-Maclou. Nicolas, Aymon et Guillaume annoncent apposer leurs sceaux.

1273

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas, doyen de l'église de Saint-Maclou. Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Frère Guillaume, prieur de Saint-Pierre de Bar. Odon de Fraval, gendre de Jacques de Pons. Maître Paris, camérier de l'église Saint-Maclou.

7 G 366 Rue Froimantel

Pièce n° 1

Jean de La Porte, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Bouranton (*Bousanton*) et Étienne de Courcelles, clercs jurés établis à Bar, font connaitre la vente par Philippe Pourrey, et Contesse, sa femme, d'une maison sise à Bar, rue Froid Mantel, pour la somme de vingt-deux livres dix sous. Jean de La Porte annonce les signets des jurés, scelle l'acte du sceau de la prévôté de Bar et contre-scelle avec son propre sceau.

1348

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas de La Porte, propriétaire d'une maison à Bar.

7 G 367 Rue Piverotte

Pièce n° 1

Acquisitions par Saint-Maclou de biens fonciers (grange et maisons) rue Piverotte.

1628-1648

Pièce n° 2

Acquisition de maisons et hallage sis à Bar-sur-Aube.

1652-1663

7 G 368 Rue Saint-Nicolas.

Pièce n° 1

Vente par Guillaume Saulnier, écuyer, demeurant à Chaumont, d'une grange et d'un meiz et un pré, sis rue Saint-Nicolas, à Bar-sur-Aube.

1412

7 G 369 Bayel

Pièce n° 1

Vente de pièces de terres arables sur le finage de Bayel.

1323

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Michel Monnet de Bar, clerc juré de Bar. Domangin de Damberain, clerc juré de Bar. Philippe Bertot de Bar. Renaud le Vaudois, de Bar.

Pièce n° 2

Acquisition par Simon, fils de Jean Saulnier de Pelongey, de pièces déterres arables, sises à Bayel. Ces terres sont vendues par Renaud de la Porte de Bar-sur-Aube.

1356

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gile, garde du sceau de la prévôté de Chaumont.

7 G 370 Bergères

Pièce n° 1

Acquisition de vignes sises au finage de Bergères

1293-1357

Noms apparaissant dans l'acte : Guyard de la Porte, bailli de Chaumont. Jean Menier, chantre de Saint-Maclou. Jean Chaudel, de Bergères. Jacques de Saint-Belin de Bar.

7 G 371 Champignol

Pièce n° 1

Acquisitions de terres sises à Champignol.

1577

Pièce n° 2

Acquisitions de terres sises à Champignol.

1587-1594

Pièce n° 3

Acquisition de pièces de vigne à Champignol.

1587

Pièce n° 4

Acquisition de terres sises à Champignol.

1588

7 G 372 Colombé-La-Fosse

Pièce n° 1

Acquisition d'une maison sise à Colombé La Fosse.

1476

7 G 373 Courcelles

Pièce n° 1

Frère Jean, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, et Jean Chrétien, prévôt de Bar, font savoir que Raoul dit le Chaz, boulanger du dit Bar, et Adeline, sa femme, reconnaissent avoir vendu à Hemon *Freperio*, et sa femme Jeannette, bourgeois de Bar, des vignes dont les censives appartiennent au prieuré. Ces vignes sont situées au finage de Courcelles, au lieudit le "*champ des moines*". Frère Jean, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, et Jean Chrétien, prévôt de Bar, annoncent leurs sceaux.

1265

Noms apparaissant dans l'acte : Odet de Jovenzeio, propriétaire de vignes à Courcelles. Étienne Rufus, propriétaire de vignes à Courcelles.

Pièce n° 2

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, et Pierre de Clecis, prévôt de Bar, font savoir que Gautier dit Bonaventure, prêtre, chanoine, de l'église Saint-Maclou et son frère Perrinet, chanoine de Saint-Maclou, ont

vendu au chapitre Saint-Maclou, une maison sise rue des Sellières, et une vigne au finage de Courcelles. Acte scellé par le doyen et le prévôt, à la demande de Gautier, Perrinet, Emeline.

1279

Noms apparaissant dans l'acte : Humbert des Angluzes, chevalier. Emeline, mère de Gautier dit bonaventure.

Pièce n° 3

Ventes annoncées par les gardes du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, à l'église Saint-Maclou, de vignes sises à Courcelles.

1341-1384

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre La Maistrasse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Bouranton (Bousanton), clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jean de Courbereuse, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jean de la Porte, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube et chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Domangin de Colombé la fosse. Wichard de Marat, écuyer. Étienne de Ceters, prêtre. Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Guillaume de la Porte, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jeanne de la Foastière, demeurant à Bar. Nicolas de Morant, chanoine de Saint-Maclou. Colot Erart de Monteclair, tabellion juré de Bar-sur-Aube. Guillaume, fils de feu Pierre des Molins, couturier, demeurant à Bar. Nicole de Moirant, curé de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Ventes annoncées par le garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, à l'église Saint-Maclou, de vignes sises à Courcelles.

1418-1463

Noms apparaissant dans l'acte : Girart La Ferté, garde du sceau de la prévôté de Chaumont. Nicolas Du Molin, prêtre, tabellion juré de Chaumont. Thibaut, fils de feu Jean Leudot. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Jailly, clerc tabellion juré de Bar. Jean Joseph, clerc tabellion juré de Bar. Henriot Goussot, vigneron. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Boyn de Courcelles, prêtre. Étienne Le Chat, clerc tabellion juré de Bar. Jean Monigot, sergent royal. Guillaume de Thors, prêtre chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Andry de Thenance, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Guillaume Girard, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Grandjean, tisserand de toiles. Louis Andry, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Pierre Viart, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jean Le Feure, maître ès arts et chanoine de l'église Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Ventes de vignes annoncées par le prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, sises au finage de Courcelles.

1508-1531

Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Marnat, clerc notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Godebert Simonnet, clerc notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Jean Lestudain le Jeune, tonnelier, demeurant au faubourg de Bar. Jean Huart, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maclou Demorisot, clerc notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Lienard Saulgey, marchand, demeurant à Bar.

Pièce n° 6

Ventes de vignes sises au finage de Courcelles.

1657-1663

7 G 374 Couvignon.

Pièce n° 1

[...] et Nicolas doyen de l'église Saint-Maclou, en présence de Jean de Monstier, font connaître la vente par [...] fils de Jagon, et de son épouse, *Paterosa*, à Nicolas de Troyes, chanoine de l'église Saint-Maclou. Les sceaux sont annoncés.

1274

Pièce n° 2

Acquisition de vignes sises à Couvignon.

1412-1597

7 G 375 Engente

Pièce n° 1

Acquisition par Saint-Maclou d'une rente foncière sise à Engente.

1343

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Porte, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Baudoin d'Engente.

- 7 G 376 Ferté (La)**
Pièce n° 1
Viard, prévôt de la Ferté-sur-Aube, et Jean, maire de la commune de Bar, font savoir que Dame (*Daeta?*) avec l'accord de Gilon dit de Maroilles, chevalier, son mari, vend à Jean Poncet et Jaquete, sa femme, une part de terres arables situées sur le finage de la Ferté. Le prévôt et le maire de la commune de Bar scellent l'acte.
1267
- 7 G 377 Fontaines.**
Pièce n° 1
Acquisitions de biens fonciers sis à Fontaines.
1329-1522
- 7 G 378 Fresnoy-Le-Château**
Pièce n° 1
Transactions relatives au gagnage de Fresnoy.
1484-1685
- 7 G 379 Lévigny**
Pièce n° 1
Acquisition de biens (maisons, terres, vignes) par Guillaume d'Avignon, prêtre, chanoine de l'église Saint-Maclou, de biens sis à Lévigny.
1445-1448
Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jehannet Regnard dit de la Motte, demeurant à Soulaines. Guillaume d'Avignon, prêtre, chanoine de l'église Saint-Maclou.
- 7 G 380 Lignol**
Pièce n° 1
Transactions au finage de Lignol : acquisitions.
1510-1713
- 7 G 381 Longchamp-sur-Aujon**
Pièce n° 1
Acquisitions de biens.
1544
- 7 G 382 Mathaux**
Pièce n° 1
Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube fait savoir que Gautier dit Malnoirie, et sa femme, Belle, bourgeois de Bar, vendent au chapitre de Saint-Maclou, une rente de trois sous provinois forts, par an, à prendre à Mathaux, près de Bar. L'acte est scellé par le doyen de la chrétienté.
1256
Pièce n° 2
Henri de Bar, garde du sceau de la prévôté de Troyes, avec Jacques de Concloye, clerc, Henri Dameron, citoyen de Troyes, jurés, annoncent la vente de deux pièces de prés à Saint-Maclou, par Erard de Ramerupt, fils de feu Jean Ragier, et sa femme Jeannette, pour trente livres. L'acte est scellé par la prévôté de Troyes, en présence de Perrinet de Pampelone, et Perret, clerc de Pontigny.
1287 (?)
Noms apparaissant dans l'acte : Jacques de Concloye, clerc, juré. Henri Dameron, citoyen de Troyes, juré. Perrinet de Pampelone. Perret, clerc de Pontigny.
- Pièce n°3
Acquisition de biens sis au finage de Mathaux.
1485
Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.
- 7 G 383 Montier-en-L'Isle**
Pièce n° 1
Acquisition par le chapitre Saint-Maclou de biens fonciers au finage de Montier-en-L'Isle.
1342-1485

7 G 384 Mont-Sainte-Germaine

Pièce n° 1

Transaction au finage de Mont-Sainte-Germaine

1660

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Daniel, notaire royal. Jean Simmonot, notaire royal. Antoine Lasneret, prêtre chanoine du chapitre de Saint-Maclou.

7 G 385 Proverville

Pièce n° 1

Acquisitions de biens fonciers.

1322-1530

Jean Mongin de Roiche, prêtre. Jean d'Engente.

Pièce n° 2

Acquisition d'une pièce de vigne sise au finage de Proverville.

1341

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Demongin La Maïstresse, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Alexin Lorin, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Bertram Maire, pelletier demeurant à Bar.

Pièce n° 3

Acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Michel Dare, prêtre, et Simon Petit, élève, tabellions jurés établis à Bar, annoncent la vente par Jaquinot le Grand Royer, demeurant à Proverville, et sa femme Jeannette, d'un désert de vigne, sis à Proverville, à Jean le Bogart de Rosen, sur laquelle pèse une censive due au chapitre Saint-Maclou. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1390

7 G 386 Rosnay-Lhôpital.

Pièce n° 1

Contrat d'acquisition de biens sis à Rosnay.

1669-1752

7 G 387 Thil.

Pièce n° 1

Acquisitions au finage de Thil.

1471-1533

Pièce n° 2

Acquisitions de biens au finage de Thil.

1535-1580

Pièce n° 3

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Nicolas Hemonnet, et Pierre Faultrey, notaires jurés de Bar, font connaître la vente par Jean Mutel, laboureur demeurant à Thil, de cinq quartiers de terres labourables situées à Thil. Maurice Guenichon annonce apposer le sceau de la prévôté et les seings manuels des notaires.

1548

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Hemonnet, notaire, juré de Bar-sur-Aube. Pierre Faultrey, notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Mutel, laboureur demeurant à Thil.

7 G 388 Urville.

Pièce n° 1

Acquisitions de rentes et différents biens fonciers (prés, vignes et terres) sis à Urville dont une vente de biens par Henri de Torcenay et Fourquaut de Gyé, écuyers, frères.

1342-1367

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Porte, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume de Vaudrémont. Michelet de Beaune, clerc. Colinot, fils de Helins d'Urville. Jean Ailleriz, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 389 Vernonvilliers.

Pièce n° 1

Acquisition d'une maison au finage de Vernonvilliers.

1448

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Acquisition par Guillaume d'Avignon, prêtre, chanoine de l'église Saint-Maclou, d'un meix sis à Vernonvilliers.

1455

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Bergeron, cleric notaire juré de Bar-sur-Aube. André de Thenance, cleric notaire juré de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Transaction sises à Vernonvilliers : vente et acquisitions de maisons, de terres, partage d'héritages.

1459-1473

Noms apparaissant dans l'acte : Henri de La Croix, écuyer, garde des sceaux de la prévôté et châtellenie de Soulaines. Jean de Monstier Le Jeune, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jaquot le Menestrier, lieutenant de Jean de Mauroy, bailli de Soulaines.

7 G 390 Vigne-vaux-bois.

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar, et Anséric, maire de la commune de Bar-sur-Aube, font savoir que Jacques, fils du défunt Jacques, prévôt, et Agnès sa femme, reconnaissent avoir vendu à Girard, autrefois prévôt de Bar-sur-Aube, une vigne sise à Vignevalle qui s'appelle *les effondreiz*, à côté des vignes des Templiers, et de celles qui furent à Pierre Cagne. Guiard, doyen de la chrétienté de Bar, et Anséric, maire de la commune de Bar-sur-Aube, annoncent leurs sceaux.

1238

Pièce n° 2

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube fait savoir que Jean *Lieuvelex*, et sa femme, Emeline, de Bar-sur-Aube, ont vendu à Jean Le Noir, chanoine de Saint-Maclou, trois parts de pré situés à Vignevalle. L'acte est scellé par le doyen de la chrétienté.

1242

Noms apparaissant dans l'acte : Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Jean Le Noir, chanoine de Saint-Maclou Dame de Mastilio.

Pièce n° 3

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Anséric, cleric, et sa femme, Helvide, veuve de Jean dit Darbinet, autrefois cleric de Bar, vendent une vigne sise sur la côte inversée de Vignevalle, au lieudit *aux fossés*. Guiard, doyen de la chrétienté, annonce son sceau.

1256

Noms apparaissant dans l'acte : Thecelin dit Brisepot.

7 G 391 Ville-sous-La-Ferté

Pièce n° 1

Acte d'André Gaulcherot, prévôt en garde de la prévôté de la Ferté-sur-Aube, assisté de Pierre Hast, notaire, annonçant l'acquisition de terres au finage de Ville-sous-la-Ferté par le chapitre Saint-Maclou.

1595

Noms apparaissant dans l'acte : André Gaulcherot, prévôt en garde de la prévôté de la Ferté-sur-Aube. Pierre Hast, notaire.

7 G 392 Viviers

Pièce n° 1

Acquisitions de journaux de terres sises à Viviers.

1595-1596

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Fournier, notaire royal. Jean Morel, vigneron demeurant à Viviers.

7 G 393 Voigny
Pièce n° 1
Acquisitions de terres et prés sis à Voigny : procédures. 1632-1677

7 G 394-403 Haute Marne

7 G 394 Biernes et Harricourt.
Pièce n° 1
Acquisition de terres labourables par Nicolle Chauvet, prêtre chanoine de Saint-Maclou, au finage de Biernes et Harricourt. 1596-1601

Pièce n° 2
Acquisitions au finage de Biernes et Harricourt. 1596-1602
Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Madain, praticien, demeurant à Harricourt.

Pièce n° 3
Acquisitions de biens sis au finage de Harricourt. 1600

7 G 395 Châteauvillain.
Pièce n° 1
Terres et maison, acquisition et ventes de biens : actes notariés. 1544-1660
Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Maillard, notaire tabellion et garde du sceau aux contrats du comté de Châteauvillain. François Lequin, avocat. Jacques Morel, garde-robe de Monsieur le Frère du Roi.

Pièce n° 2
Prés, acquisitions. 1564

7 G 396 Circfontaines-en-Azois.
Pièce n° 1
Acquisition de terres au finage de Circfontaines. 1458

Pièce n° 2
Acquisition par Jean Paris et Pierre Paris, frères, chanoines du chapitre Saint-Maclou de terres arables sises à Circfontaines, à Thevenin Chappuis, laboureur, demeurant à Circfontaines, pour une somme de soixante sols tournois. 1467
Noms apparaissant dans l'acte : Jean Feure, garde du sceau de la prévôté de la Ferté-sur-Aube. Pierre de Choiseul, écuyer, seigneur de Gondrecourt. Raoul Hugonet, prêtre et notaire de la Ferté-sur-Aube.

7 G 397 cote vacante.

7 G 398 La Chapelle en Blaisy.
Pièce n° 1
Acquisitions par Saint-Maclou. 1395-1548

7 G 399 Montheries
Pièce n° 1
Transaction concernant le gagnage de Montheries. 1601

7 G 400 Nully

Pièce n° 1

Terres et maison, acquisition et ventes de biens : actes notariés.

1601-1625

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Rémond, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Dubois, garde du sceau de la châtelainie de Nully. Maclou Collet, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Acquisition par Baptiste Petit Jean, laboureur, de biens sis à Nully.

1601

Pièce n° 3

Acte de Nicolas Begat, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Fournier et Nicolas Pitois, notaires du roi, relatif à une vente de terres au finage de Nully.

1603

Noms apparaissant dans l'acte : Mathurine Preles, veuve de Maclou Voidiaux. Pierre Baillet, avocat.

7 G 401 Pont-La-Ville

Pièce n° 1

Vente d'une pièce de terre annoncée par Nicolas Perret, procureur en la châtelainie de La Ferté-sur-Aube, par Jean Guît, laboureur demeurant à Pont La Ville.

1569

7 G 402 Silvarouvres

Pièce n° 1

Acquisitions de biens fonciers sis au finage de Silvarouvres.

1349-1467

7 G 403 Trémilly

Pièce n° 1

Acquisitions de terre sises à Trémilly.

1620

7 G 404-404 Biens non localisés

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Nicolas Bochelet, maire de Bar-sur-Aube, font savoir que Bernard, chanoine de Saint-Maclou, reconnaît avoir vendu une vigne à Gilles, chantre de Saint-Maclou, sise "*in Petoisse!*" pour soixante livres provinois forts. Guiard annoncent leurs sceaux.

1240

Noms apparaissant dans l'acte : Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Nicolas Bochelet, maire de Bar-sur-Aube. Gilles, chantre de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Jacques de Pons, maire de la commune de Bar-sur-Aube, et Jean Roger, prévôt de Bar-sur-Aube, font savoir que Gilon, dit le Bornes et sa femme Nicole, ont vendu une vigne à Pierre *Peccati*, chanoine de Saint-Maclou pour quarante livres provinoises. Jacques de Pons et Jean Roger apposent leurs sceaux.

1252

Noms apparaissant dans l'acte : Gautier la Biche, gendre de Gilon dit le Bornes.

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Guillaume de Courcelles, et Louis Andry, clerks, notaires jurés établis à Bar, font connaître que Huguenin Toulant, laboureur, demeurant à Montelon-Les-Hostins, et sa femme Marie, héritière de son frère, Hugues Robert, prêtre, chanoine de Saint-Maclou, cèdent leur héritage au chapitre. Jean de Monstier annonce les signets et seings manuels des jurés ainsi que le sceau de la prévôté et son contre-sceau personnel.

1468

Pièce n° 4

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, et Pierre Viart, et Louis Andry, clerks, notaires jurés établis à Bar, reçoivent Grégoire Langigne, pelletier, demeurant à Autun (*Hostun*), agissant comme procureur, au nom de Marie, femme d'Huguenin Toulant, laboureur demeurant à *Montelon Les hostuns*, héritière de Hugues Robert, prêtre et chanoine de Saint-Maclou, qui confirme la vente de l'héritage, reçu par Marie, au chapitre Saint-Maclou. Jean de Monstier annonce les signets et seings manuels des jurés ainsi que le sceau de la prévôté et son contre-sceau personnel.

1468

Pièce n° 5

Acquisitions de biens par Saint-Maclou : lieux non identifiés.

1552-1591

7 G 405-433 Ventes

7 G 405-427 Aube

7 G 405 Ailleville

Pièce n° 1

Vente d'une vigne sise à Ailleville, par le chapitre, à Jean de Marisy, marchand bourgeois, et Jeannette de Marisy sa femme, demeurant à Bar, chargée de quatre deniers tournois de cens dus au prieur de Saint-Pierre.

1486

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. François Belin, notaire. Simon de Faultrey, clerk notaire.

7 G 406 Baroville

Pièce n° 1

Vente de de prés sis à Baroville.

1591

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Clerget, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alain Crestien, notaire royal de Bar-sur-Aube. Jean Herbelot, notaire royal de Bar-sur-Aube.

7 G 407-418 Bar-sur-Aube

7 G 407 Rivière et prés

Pièce n° 1

Original et *vidimi* d'une vente par Melinete et Marguerite, filles de feu Philippe Bertot et Reynete, à Jean Le Saulnier de Chaumont, demeurant à Polenget Les Nonnains, d'une "*rivière de pescherie avec la justice et la seigneurie d'icelle*".

1330-1335

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre La Maîtresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Girard d'Espineaux, prêtre. Jean de Bouranton (Bousanton), clerk juré établi à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Vente de pièces de prés et de chènevières au finage de Bar-sur-Aube.

1586-1601

Pièce n° 3

Vente de pièces de prés au franc finage de Bar-sur-Aube.

1693

7 G 408-418 Maisons et bâtis spécifiques

7 G 408 Ville

Pièce n° 1

L'official de la curie de Langres fait savoir que Thibaut Recez et sa femme, Simone, citoyens de Langres, reconnaissent avoir vendu à l'église Saint-Maclou de Bar, une partie d'une maison, située à Bar, qui appartient à Emeric dit Morel, pour vingt-huit livres provinoises fortes. L'official de Langres appose le sceau de la curie sur l'acte.

1264

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaut Recez, citoyen de Langres.

Pièce n° 2

Traité et vente d'une maison sise à Bar, dans la rue d'Aube, annoncée par Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1429

Pièce n° 3

Transactions suite au décès de Pierre Moussu, capitaine demeurant à Chaumont, de son vivant, et concernant une maison sise à Bar-sur-Aube.

1678-1680

Pièce n°4

Acte concernant des travaux sur une maison sise à Bar-sur-Aube.

1665

Noms apparaissant dans l'acte : Charles Paillot, écuyer, seigneur de Rizaucourt. Charles Paillot, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Daniel, notaire royal. Jean simmonot, notaire royal. Antoine Lasneret, prêtre chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Pierre Armé, marchand de Bar-sur-Aube.

Pièce n°5

Vente par François Haumonte, boucher, d'une écurie, sise rue aux Chèvres.

1667-1668

7 G 409 Rue des Bordes

Pièce n° 1

Vente d'une maison, rue des Bordes.

1373

7 G 410 Rue Neuve.

Pièce n° 1

Vente d'une maison sise rue Neuve.

[XVII^e siècle)

7 G 411 Grande rue

Pièce n° 1

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean Chrétien, prévôt de Bar, font savoir que la défunte Jacobe, veuve de Gautier Cornu de Bar, son fils Thomas, clerc, avaient vendu à Michel Cornu, fils de Jacobe, et frère de Thomas, tout ce qu'ils possédaient à Bar, dans la grande rue près de la Porte, dont une maison, ses dépendances, un pressoir, un four, et toutes les vignes dites *La Coarde*, près de la léproserie, une grange avec son pourpris, sise au lieudit *Pautas*.

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean Chrétien, prévôt de Bar, annoncent leurs sceaux.

1268

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Jean Chrétien, prévôt de Bar-sur-Aube. Jacobe, veuve de Gautier Cornu de Bar. Thomas, clerc, fils de Gautier Cornu de Bar. Michel, fils de Gautier Cornu de Bar. Oger et Odon, clerc, enfants de Jacobe et de Gautier Cornu de Bar. Gautier Fabre. Robert, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Viard du Donjon, prévôt de Bar-sur-Aube.

7 G 412 Rue aux Celliers.

Pièce n° 1

Vente d'une maison sise rue aux Celliers de Bar.

1604

Noms apparaissant dans l'acte : Louise de Mauroy, veuve de Jacques Faultrey, grenetier du magasin au sel de Bar-sur-Aube. Louise de Mauroy, épouse de Pierre Poulet, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Sézanne.

Pièce n° 2

Vente d'une maison, sise rue aux celliers, à Nicolas Paul, demeurant à Bar.

Pièce n°3

Acte de Jean-Baptiste Geoffroy de Coiffy, conseiller du roi et garde des sceaux aux contrats de la prévôté et châtellenie de Bar-sur-Aube, relatif à la vente d'une maison, sise rue aux Celliers, à Bar, par le chapitre Saint-Maclou, à Pierre Roger, maître tonnelier, demeurant à Bar. La maison est constituée d'une boutique, de cave, grenier, chambres, et est chargée de trois livres de rente et un sol de cens. La maison est vendue pour la somme de quatre cent livres tournois. Acte passé à Bar, en présence de Bernard Dumesgnil et Jean Daniel, praticiens. Les signatures des notaires sont annoncées.

1677

7 G 413 Rue Boucherie

Pièce n° 1

Vente d'une maison et d'un étal sis rue Boucherie.

1341-1440

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Chauderon, écuyer, seigneur de Rance. Henri de La Marche, demeurant à Bar. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillemin Joseph, boucher.

7 G 414 Rue de la Madeleine

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Viard et Pierre Acarye, clerks, notaires et jurés, établis à Bar, fait savoir que Pierre de Menz, vigneron demeurant à Bar, reconnaît avoir vendu à Michelet Millet, une maison couverte de tuiles, sise rue de la Madeleine. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1488

7 G 415 Rue des Pantas / Rue des Pautaz

Pièce n° 1

Jean Aillery, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître, en présence de Jean de Bouranton (Bousanton) et Jean de Corbereuse, clerks jurés établis à Bar-sur-Aube, la vente par Jaquin Le Rayers demeurant à Bar, d'une maison et d'un meix, rue du Pantas, chargés de neuf deniers de cens dus au chapitre Saint-Maclou. La vente est de huit livres dis sols tournois petits. Jean Aillery annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets des jurés.

1351

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Aillery, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Bouranton (Bousanton), clerk juré établi à Bar-sur-Aube. Jean de Corbereuse, clerk juré établi à Bar-sur-Aube.

1351

7 G 416 Rue des Tanneries

Pièce n° 1

Vente au profit de Saint-Maclou d'une maison sise rue des Tanneries, à Bar-sur-Aube.

1485

Pièce n° 2

Vente par le chapitre Saint-Maclou de deux terrains sis rue des Tanneries (1662) et d'une maison, sise rue d'Aube (1668).

1662-1668

Noms apparaissant dans l'acte : Charles Paillot, écuyer, seigneur de Rizaucourt, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, conseiller du Roi. Alexandre Le Gras, trésorier et syndic du chapitre Saint-Maclou. Edme Babelin, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Pierre Thiellement, marchand tanneur.

7 G 417 Rue et Porte d'Aube

Pièce n° 1

Jean Huyart, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Nicolas Lagoguey et Maclou de Morisot, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient la vente faite par Huguenin Ferrin, demeurant à Thors au voyer, et Jacqueline sa femme, d'une maison sise rue d'Aube, pour la somme de vingt-huit livres six sols huit deniers tournois.

Jean Huyart annonce le sceau et contre-sceau de la prévôté, ainsi que les signets et seings manuels des notaires.

1530

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Boittotte. Simonette de Marisy.

Pièce n° 2

Vente d'une maison, sise porte d'Aube, proche du pont-neuf, à Bar-sur-Aube, par M. Boittotte à Joachim Roslet.

1696

7 G 418 Rue Saint-Michel

Pièce n° 1

Vente par les Ursulines de Bar d'un bâtiment, sis rue Saint-Michel contenant un pressoir, un four.

1696

Noms apparaissant dans l'acte : Antoine Mutel, huilier.

7 G 419 Chaumesnil.

Pièce n° 1

Vente de biens par Pierre, seigneur de Chaumesnil, à Gobert de Chaumesnil. Transactions de biens dépendant de Saint-Maclou.

1369

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 420 Courcelles et Proverville

Pièce n° 1

Transaction concernant Courcelles et Proverville.

1534-1672

Pièce n° 2

Transaction annoncée par le doyen du chapitre Saint-Maclou, concernant Courcelles et Proverville.

1563

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Tuignardel.

7 G 421 Courcelles

Pièce n° 1

Viard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jacques dit de Pons, maire de la commune de Bar-sur-Aube, font savoir que Gilbert *Blesus* de Arrentières, charpentier, et Emeline sa femme, fille du défunt Renaud de Courcelles, ont reconnu avoir vendu à Marguerite dite de Pons, bourgeoise de Bar, une partie de la vigne qu'ils possédaient à Courcelles. Viard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jacques dit de Pons, maire de la commune de Bar-sur-Aube, annoncent leurs sceaux.

1252

Noms apparaissant dans l'acte : Jean, fils de Charuel de Courcelles. Jacques dit de Pons, maire de la commune de Bar-sur-Aube. Viard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube

Pièce n° 2

Vente d'une vigne au finage de Courcelles.

1598

7 G 422 Fresnoy-le-Château.

Pièce n° 1

Vente d'une maison sise à Fresnoy, à Étienne de Courcelles.

1357

7 G 423 Longchamp-sur-Aujon

Pièce n° 1

Vente de terres labourables, sises à Longchamp annoncées par le garde des sceaux de la prévôté de la Ferté-sur-Aube.

7 G 424 Proverville

Pièce n° 1

Transactions (vente et donation) de pièces de vignes concernant Jean Mongin de Roiche, prêtre demeurant à Bar.

1361-1385

Pièce n° 2

Transactions de vignes dites *vignes de La Porte*.

1458-1483

Noms apparaissant dans l'acte : Jeannette Sathenay, femme de François Jacques.

Pièce n° 3

Actes de la prévôté de Bar-sur-Aube annonçant des ventes de pièces de vignes sises à Proverville, à Claude Candebec, receveur des aides en l'élection de Bar-sur-Aube.

1628-1641

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Candebec, receveur des aides en l'élection de Bar-sur-Aube.

7 G 425 Urville

Pièce n° 1

Guillaume Provin, commis par le roi aux petits sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Maître Étienne Grougrou, et Jean Crestien, notaires royaux héréditaires du baillage de Chaumont, annoncent que Jacques Ruffin, laboureur, demeurant à Bergères, reconnaît la vente à Claude Dousset, d'une moitié de maison, sise à Urville, dans la rue près l'église ; l'autre moitié appartenant déjà à l'acquéreur. Cette vente est réalisée moyennant une somme de 150 livres tournois. L'acquéreur devra cette somme d'argent au chapitre Saint-Maclou, représenté par Claude Paillot, doyen de l'église Saint-Maclou. Descriptif de la maison dans l'acte.

1645

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Provin. Baptiste Ruffin, père de Jacques Ruffin, et beau-père de Guillaume Dousset.

7 G 426 Rance

Pièce n° 1

Vente de terres au finage de Rance.

1638

7 G 427 Voigny

Pièce n° 1

Acte du doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube, André, signalant la vente de biens sis au finage de Voigny, par Nicolas de Voigny, chevalier, et son épouse, Marguerite. A la demande des vendeurs, André annonce apposer son sceau

1270

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube. Jacques de Bar, citoyen de Troyes, prévôt de Bar-sur-Aube. Guillaume Acenet, bourgeois de Bar.

7 G 428-432 Haute-Marne**7 G 428 Buchey**

Pièce n° 1

Acquisition par Antoine Besançon, prêtre curé de Rizaucourt d'une partie du gagnage de Buchey, vendu par le chapitre.

1622

7 G 429 Châteauvillain

Pièce n° 1

Vente de terres arables au finage de Châteauvillain.

	1592
Pièce n° 2	
Transactions (acquisition et échange) au finage de Châteauvillain.	
	1594-1597
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Cousin, notaire, tabellion, garde du sceau aux contrats du comté de Châteauvillain. Hugues Leguin, notaire. Claude Guerey, notaire. Claude Boudde, laboureur.</i>	
7 G 430 Le Plénoy	
Pièce n° 1	
Vente par le chapitre du gagnage de [Plesnoy].	
	1559
7 G 431 Nully	
Pièce n° 1	
Vente par Pierre Matrion, chanoine de l'église Saint-Maclou à Pierre Baillet, avocat au bailliage de Chaumont, de pièces de prés au finage de Nully.	
7 G 432 Orges	
Pièce n° 1	
Vente de terres sises à Orges, annoncées par le garde des sceaux de la prévôté de la Ferté-sur-Aube.	
	1553
7 G 433 Lieux non identifiés	
Pièce n° 1	
Hugues Le Barbier (<i>Barbitonsor</i>) vend des terres arables à Philippe de La Piscine (<i>Piscina</i>), bourgeois de Dijon.	
	1356
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Philippe de La Piscine (Piscina), bourgeois de Dijon.</i>	
7 G 434-567 Baux	
7 G 434 Ensemble du domaine	
7 G 434	
Pièce n° 1	
Baux annoncés par l'archidiacre du Barrois.	
	1294
Pièce n° 2	
Récapitulatif de baux.	
	1657-1668
Pièce n° 3	
Arrêt du conseil du roi dans lequel Louis XIV s'adresse à son prévôt de Bar-sur-Aube. Le roi casse et annule tous les baux emphytéotiques qui ont été consentis au détriment du chapitre. Acte donné à Paris.	
	1665-1672
7 G 435-564 Aube	
7 G 435-438 Ailleville	
7 G 435-436 Baux de vignes	
7 G 435 XII^e-XV^e siècles	
Pièce n° 1	
Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou sis à Ailleville.	
	1270-1479

Noms apparaissant dans l'acte : Guiard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube. Robert, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Étienne de Chaumont, prévôt de Bar-sur-Aube. Milon de Meurville, prévôt de Chacenay. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Oger de Sathenay, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Thevenin Maillard, convoyeur de cuirs.

Pièce n° 2

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou sis à Ailleville.

1445-1498

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre Grappinel, clerc notaire juré à Bar-sur-Aube. Jacquemart Giraulme, laboureur. Jean Macoire, cordier demeurant à Bar-sur-Aube. Jean Thevenin, vigneron, demeurant à Ailleville.

Pièce n° 3

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou sis à Ailleville.

1446-1560

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alexandre le Gruyer, écuyer, prévôt en garde pour le roi à Bar-sur-Aube. Nicolas Lagoguey, clerc notaire juré. Jean Gillot, clerc notaire juré. Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Flamand, vigneron, Claude Brunet, tonnelier. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Bar, prêtre, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Baux de vignes.

1448-1494

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier Le Jeune, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Marisy. Guillaume d'Avignon, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Étienne Le Chat, notaire de Bar-sur-Aube. Pierre de Bergères, notaire de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Thevenin Adenot, et Jean Feure, clercs notaires jurés dont connaître le bail à vie pris sur le finage d'Ailleville, et concernant de pièces de vignes, par Simon Chennel, vigneron demeurant à Bar. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1450

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Chennel, vigneron demeurant à Bar.

Pièce n° 6

Acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean de Monstier le Jeune, et Jean Feure, clercs notaires jurés, établis à Bar-sur-Aube, annonce le bail à vie de Demongin de la Corve, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube, de pièces de vignes sises à Ailleville et Courcelles. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et seings manuels des notaires.

1452

Pièce n° 7

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Louis Andry, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à vie pris par Besancon Martin, natif du comté de Bourgogne à présent demeurant à Bar, avec sa femme, et Claude, la fille de sa femme et de feu Jean Galopin, d'une pièce de vigne sise au Val Houdrey au finage d'Ailleville.

Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1455

Pièce n° 8

Actes de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube relatifs à des baux à vie pris sur le finage d'Ailleville, et concernant des pièces de vignes.

Il annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1460-1471

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Feure, notaire juré. Jean Faultrey, notaire juré. Jean Le Leuterat demeurant à Bar. Louis Andry, clerc. Guillaume de Courcelles, notaire juré. Jean de Bar, prêtre chanoine de Saint-Maclou de Bar. Ferrinot Saunier Marit, vigneron, demeurant à Bar. Pierre Humbert, vigneron demeurant à Ailleville. Nicolas Guillers, vigneron demeurant à Ailleville. Henri Lenutonnier, vigneron demeurant à Ailleville. Nicolas Colot, vigneron demeurant à Ailleville. Jean de Commarcey dit de Thors, vigneron demeurant à Bar. Michel Thevenin, vigneron demeurant à Ailleville.

Pièce n° 9

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou sis à Ailleville.

1472-1495

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 10

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de notaires jurés, font connaître les baux à vie pris au finage d'Ailleville, concernant des pièces de vignes. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1476-1477

Noms apparaissant dans l'acte : Louis Andry, clerc notaire juré. Jean Feure, clerc notaire juré. Mongin Boucher, vigneron demeurant à Bar. Jean de Marisy, clerc notaire, juré. Vinot Perrin, demeurant à Ailleville.

Pièce n° 11

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Jean Fevre et Jean de Marisy, clercs, notaires et jurés établis à Bar-sur-Aube, annoncent le bail à vie de Jean de Bugneton, laboureur, demeurant à Dolancourt, d'une pièce de vigne sise à Ailleville. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1479

Pièce n° 12

Baux de vignes et gagnage à Ailleville.

1483-1548

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre le Blanc, tisserand de toiles, à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 13

Bail de pièces de vignes sis à Ailleville.

1483

Pièce n° 14

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de notaires jurés, font connaître les baux à vie pris au finage d'Ailleville, concernant des pièces de vignes. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1484-1487

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Grappinel, notaire. Simon Faultrey, notaire. Ferrinot Justice, vigneron demeurant à Bar. Maclou François, vigneron demeurant à Bar. Claude de Messey, clerc notaire juré. Hamon Bourgoin, vigneron demeurant à Ailleville. Thibaut Soixotte, vigneron demeurant à Ailleville. Ogier Leudot, notaire juré. Demongin Delavoie, vigneron demeurant à Bar.

Pièce n° 15

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey et Pierre Grappinel, notaires clercs jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie pris par Étienne Tartan, maréchal, demeurant à Bar, et sa femme Guillemette, de deux pièces de vigne, sises au Val Houdebert, au finage d'Ailleville. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1486

Pièce n° 16

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel, et Claude de Messey, notaires clercs jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie pris par Jean de Commarcey le Jeune dit de Thors, cordonnier demeurant à Bar, avec sa femme, Ysabeau, un désert de

vigne, au finage d'Ailleville, aux *envers de Bretonvaux*, moyennant la somme de douze deniers tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1487

Pièce n° 17

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Claude de Messey et Ogier Leudot, notaires jurés, font connaître le bail à vie pris par Jeannin Frouart, cordonnier demeurant à Bar, deux hastelles de vigne, moyennant six sols huit deniers tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1489

Pièce n° 18

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de notaires jurés, font connaître les baux à vie pris au finage d'Ailleville, concernant des pièces de vignes. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1489-1494

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Faultrey, notaire. Nicolas de Vaucouleurs, notaire. Claude Borinnet, vigneron demeurant à Ailleville. Simon Cherot, notaire. Colin Caunes, demeurant à Bar. Jacques Moreau, notaire juré. Ogier du Four Couroye de Cuirot, demeurant à Bar. Emon Gobillon, notaire juré. Guiot Collot, vigneron demeurant à Ailleville. Jean Ornot, vigneron demeurant à Ailleville.

Pièce n° 19

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Simon Faultrey, et Nicolas de Vaucouleur, notaires jurés établis à Bar, annoncent le bail à vie de Hamon Bourgoing demeurant à Ailleville, d'une pièce de vigne. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1494

7 G 436 XVI^e siècle

Pièce n° 1

Actes de Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, relatifs à des baux à vie pris sur le finage d'Ailleville, et concernant des pièces de vignes. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1512-1520

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gillot, notaire. Jean Faultrey, notaire. Jean Roley, marchand demeurant à Bar. Jean Chaussechat alias Bastien, demeurant à Ailleville. Claude Marnant, notaire. Jean Camus, vigneron demeurant à Ailleville. Mathieu Brone, marchand demeurant à Bar. Jean Maitrot, prêtre chanoine procureur de l'église Saint-Maclou. Jean Bertrand alias Minot, vigneron demeurant au Val des vignes. Henri Galet, vigneron demeurant à Bar.

Pièce n° 2

Le doyen du chapitre de Saint-Maclou annonce le bail à vie d'une pièce de vigne sur le finage d'Ailleville, par Pierre Durant, maçon, demeurant à Ailleville, et sa femme, Marguerite. Le doyen du chapitre annonce sceller l'acte avec le sceau du chapitre et la signature manuelle de l'acte.

1520

Pièce n° 3

Baux et baux à vie contractés par des particuliers auprès de l'église Saint-Maclou, de terres et de vignes, sur le finage d'Ailleville. Concerne aussi les villages de *Bretonvaux* et Courcelles.

1524-1599

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Begat, écuyer et garde des sceaux de Bar-sur-Aube. Nicolas de Loys, chanoine du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Balthazar Galland, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jacques Simonnot, vigneron à Bar-sur-Aube. Edme Odochon, notaire royal. Jacques Jacottot, vigneron demeurant au faubourg de Bar-sur-Aube. Nicolas Clerget, écuyer, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Lhuillier, tailleur d'habits demeurant à Bar. Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Chardin, boulanger demeurant à Bar-sur-Aube. Étienne Breng, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube. Jean Collot,

vigneron demeurant à Ailleville. Philibert Gervaisot, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. François Chaussechat, procureur fiscal. Maurice Guenichon, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Clément, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube. Jean Pernel, tonnelier demeurant à Bar-sur-Aube. Alexandre Le Gruyer, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Godebert Bourgoin, charpentier demeurant à Proverville.

Pièce n° 4

Actes de Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube relatifs à des baux à vie pris sur le finage d'Ailleville, et concernant des pièces de vignes. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1539-1548

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Gillot, notaire. Maclou de Morisot, notaire. Jean Traviellot, tonnelier demeurant à Bar. Nicolas Heurvinnet, notaire. Jean Duboy, notaire. Guillaume Saudoin, cordonnier demeurant à Bar. Nicolas Lugnier, notaire juré. Pierre Bronet, notaire juré. Jean Sorin, barbier et chirurgien demeurant à Bar. Guillaume Harembourg, vigneron.

Pièce n° 5

Actes de Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, relatifs à des baux à vie pris sur le finage d'Ailleville, et concernant des pièces de vignes. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1561-1565

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Gilot, notaire. Olivier Beraut, notaire. Pierre Delassimonet, tonnelier, et Jacqueline Le Clert, sa femme. Nicolas Lugnier, notaire juré. Jean charron, demeurant à Bar.

Pièce n° 6

Bail de vignes au franc finage d'Ailleville.

1593

7 G 437 Prés, terres et vignes

Pièce n° 1

Baux de prés contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage d'Ailleville.

1485 1778

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Marisy, notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Michellet Millot, couturier demeurant à Bar-sur-Aube. Jacquet Moreau, cleric notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Pierre Robert, marchand demeurant à Bar-sur-Aube. Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Perrel, notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Nicolas Serves, hôtelier demeurant à Bar-sur-Aube. N. Buretél, orfèvre, demeurant à Bar-sur-Aube. Nicolas Clerget, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Dodin, laboureur et fermier de la ferme du Val des Vignes.

Pièce n° 2

Baux de terres.

1596-1693

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Edme Odochon, notaire royal à Bar-sur-Aube. Edme Lefour, "ymageur" demeurant à Bar-sur-Aube. Odon Le Genevois, doyen de Saint-Maclou. Jean-Baptiste de Coiffy, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Chanteramme, vigneron demeurant à Ailleville.

Pièce n° 2

Procédure Saint-Maclou contre Edme Guillaume.

1661

Pièce n° 3

Baux et baux à vie contractés par des particuliers auprès de l'église Saint-Maclou, de terres et de vignes, sur le finage d'Ailleville et Courcelles.

1607-1673

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Begat, écuyer et garde des sceaux de Bar-sur-Aube. Étienne Grougrou, notaire royal héréditaire au bailliage de Chaumont et prévôté de Bar. Jean Crestien, notaire royal héréditaire au bailliage de Chaumont et prévôté de Bar. Baptiste Petit Jean, sous-chantre du chapitre de Saint-Maclou. Jean Courtier, prêtre du chapitre de Saint-Maclou. Jean Arnoul, prêtre du chapitre de Saint-Maclou. Louis Crestien, prêtre du

chapitre de Saint-Maclou. Nicolas Royer, prêtre du chapitre de Saint-Maclou. Antoine Guyot, demeurant à Ailleville. Jean Baptiste Geoffroy de Coiffy, conseiller et aumônier du roi, prieur du prieuré de Saint-Nicolas, chanoine de l'église Saint-Maclou, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Edme Perret, notaire royal. Jérôme Perrin, notaire royal. Jacques Madain, chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Claude Ligros, vigneron. Guillaume Provin, commis de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alain Crestien, notaire royal. Jean Garnier, vigneron à Ailleville. Jean Guillard, Trésorier du chapitre Saint-Maclou. François Pothier, prêtre et chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Charles Begat, prêtre et chanoine du chapitre de Saint-Maclou. Claude Brosson, vigneron de Bar-sur-Aube. Charles Paillot, écuyer, seigneur de Rizaucourt, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, conseiller du Roi. Claude Dubois, prêtre, prévôt et syndic du chapitre Saint-Maclou. Humberte Jacob, femme de Mauvin Riel. Mauvin Riel, menuisier demeurant à Bar-sur-Aube. Jean Daniel, notaire royal. Louis Chaussechat, vigneron d'Ailleville. Antoine Houssiveaux, vigneron demeurant à Monstier en L'Isle. Didier Juviellieux, vigneron à Ailleville. Claude Paillot, doyen du chapitre Saint-Maclou. Baptiste Petit Jean, chantre du chapitre Saint-Maclou. Jacques Martin, sous-chantre du chapitre Saint-Maclou. Edme Babelin, chanoine du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Hugues Tassin, boulanger demeurant à Bar-sur-Aube. Hélène Delaborde, femme d'Hugues Tassin, boulanger. Edme Guillaume, vigneron à Ailleville. Maurice Mutinot, fermier à Bar-sur-Aube. Sébastien Hardy, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Maistrot, vigneron demeurant au faubourg de la Porte d'Aube, à Bar-sur-Aube. Edme Jacob, tonnelier demeurant à Bar-sur-Aube. Louis Maiseau, vigneron de Montier-en-L'Isle. Jean Chaussechat l'aîné, vigneron d'Ailleville.

Pièce n° 4

Baux et baux à vie contractés par des particuliers auprès de l'église Saint-Maclou, de terres et de vignes, sur le finage d'Ailleville.

1723-1781

Noms apparaissant dans l'acte : Louis Vannier, notaire royal, "gardenotte" et tabellion. Bernard Dumesnil, notaire royal, "gardenotte" et tabellion. Claude Vinot, demeurant à Ailleville. Pierre Trippier, chambrier de l'église Saint-Maclou. Claude Saffin, syndic du chapitre Saint-Maclou. Guillaume Bouillette, avocat au Parlement. Jean Marcelin, notaire royal et tabellion. Edme Beugnot, notaire royal et tabellion. Nicolas Jurvilliers, vigneron à Ailleville. Magdeleine Chetiennot, veuve de Charles Chaussechat. Charles Chaussechat, vigneron à Ailleville. Claude Ducheme, tonnelier, demeurant à Bar-sur-Aube. Jean Poncet, prêtre chanoine et syndic du chapitre Saint-Maclou. Edme Aubert, prêtre du chapitre Saint-Maclou. Louis Nicolas Méchin, prêtre du chapitre Saint-Maclou. François Maubouge, vigneron, demeurant à Ailleville. Marie-Anne Brun, femme de François Maubouge. Antoine Monnot, vigneron à Ailleville. Edme Garnier, femme d'Antoine Monnot. Nicolas Bizon, vigneron à Ailleville.

7 G 438 Maisons

Pièce n° 1

Baux de maisons, contractés auprès de Saint-Maclou sises à Ailleville.

1452-1498

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Philippe Corderon, vigneron demeurant à Ailleville. Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Lagorde, vigneron. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Thevenin Marguerite, vigneron demeurant à Ailleville.

Pièce n° 2

Bail de biens fonciers sis à Ailleville et Montier-en-L'Isle.

1598

7 G 439 Argançon

Pièce n° 1

Bail d'un pré à Argançon.

XVI^e siècle

7 G 440 Arembécourt

Pièce n° 1

Bail à vie d'un gagnage.

1588

Noms apparaissant dans l'acte : Hubert du Pont, garde des sceaux aux contrats du bailliage et prévôté de Beaufort.

7 G 441 Arrentières.

Pièce n° 1

Baux de vignes, terres, prés et maison au finage d'Arrentières.

1427-1479

Pièce n° 2

Baux de terres et prés au finage d'Arrentières.

Pièce n° 3	Baux de terres et prés au finage d'Arrentières.	1506-1514
Pièce n° 4	Baux de vignes, terres, prés et maison au finage d'Arrentières.	1561-1575
Pièce n° 5	Baux de terres et prés au finage d'Arrentières.	1587-1598
Pièce n° 6	Baux de vignes et prés au finage d'Arrentières.	1607-1670
		1701-1741
	7 G 442 Arsonval	
Pièce n° 1	Baux à vie contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage d'Arsonval.	1464-1492
Pièce n° 2	Baux à vie de pièces de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage d'Arsonval.	1528-1577
Pièce n° 3	Baux à vie de pièces de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage d'Arsonval.	1634-1779
	7 G 443 Baroville	
Pièce n° 1	Baux de vignes et de muids de vin.	1436-1738
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Guenichon, écuyer, garde du sceau et prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Huyart, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.</i>	
Pièce n° 2	Baux de vignes.	1436
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simonnot Paillard, vigneron.</i>	
Pièce n° 3	Baux de terres et de prés.	1473-1757
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Edme Bourgouin Le Jeune, maître tonnelier demeurant à Bar-sur-Aube.</i>	
	7 G 444-446 Bar-sur-Aube	
	7 G 444 Ensemble du domaine	
Pièce n° 1	Baux de biens fonciers sis à Bar-sur-Aube.	1466-1492
Pièce n° 2	Baux de biens fonciers sis à Bar-sur-Aube.	1509-1712
Pièce n° 3	Baux de biens sis à Bar-sur-Aube.	1522-1690
Pièce n° 4		

Baux de biens fonciers sis à Bar-sur-Aube.	1734-1754
7 G 445 Gagnages	
Pièce n° 1	
Bail d'un gagnage sis à Bar-sur-Aube et Proverville.	1660
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean Bilard, vigneron.</i>	
Pièce n° 2	
Bail d'un gagnage sis à Bar-sur-Aube et Courcelles.	1723
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Bercaire Formont, huillier.</i>	
Pièce n° 3	
Bail du gagnage de Bar-sur-Aube, Courcelles et Fontaines.	1757
7 G 446 Prés et chènevières.	
Pièce n° 1	
Baux de prés contractés auprès de Saint-Maclou sous le sceau de Jean de Monstier.	1437-1462
Pièce n° 2	
Baux relatifs à des prés, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Bar-sur-Aube sous le sceau de Pierre de Froivaulx.	1473-1496
Pièce n° 3	
Bail de pré sis à Bar-sur-Aube dont un sis au lieu-dit près de Mathaux.	1474-1548
Pièce n° 4	
Baux de prés contractés auprès de Saint-Maclou sous les sceaux de Maurice Guenichon et Simon Cherot, gardes des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.	1505-1564
Pièce n° 5	
Baux de prés contractés auprès de Saint-Maclou.	1607-1673
Pièce n° 6	
Baux de prés et de chènevières contractés auprès de Saint-Maclou, dont un bail sis derrière la maison des Pères Cordeliers.	1726-1780
7 G 447-455 Jardins	
7 G 447 Ensemble du domaine à Bar-sur-Aube	
Pièce n° 1	
Baux de jardins sis à Bar-sur-Aube.	1446-1501
Pièce n° 2	
Baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou.	1510-1599
Pièce n° 3	
Bail donné par Maîtres Jean Marcelin et Edme Beugnot, notaires royaux de la ville prévôté et châtellenie royale de Bar-sur-Aube, entre le chapitre Saint-Maclou et Edme Aubert, chanoine de Saint-Maclou, Jean Baptiste Odelin, marchand et Damoiselle Jeanne Aubert, sa femme. Le bail concerne le jardin dit de <i>la Folie</i> auquel est annexée une pièce de vigne, rue du Pissot, pour une somme de quatre-vingt-dix livres. L'acte est signé par le notaire royal.	1767

7 G 448 Derrière les Cordeliers

Pièce n° 1

Baux à vie annoncés par le garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube et concernant des jardins sis à Bar, non loin des jardins de Flandres, derrière les Cordeliers.

1462-1476

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas de La Corre, vigneron demeurant à Bar. Geoffroy du Four, demeurant à Bar. Jean Coulon, tonnelier.

7 G 449 Pont neuf

Pièce n° 1

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Faultrey et Jean Gillot, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit par Nicolas Bourbon, meunier des moulins de Marcassel, de Bar, et par sa femme Marguerite, auprès de Saint-Maclou, représenté par Jean Maistrot, prêtre et procureur. Le bail consiste en un jardin sis au bout du Pont neuf, qui a appartenu jadis à Jean Verpillat, puis à Maclou Tourtat, sous chantre de Saint-Maclou ainsi qu'un autre jardin tenant aux fossés de la ville, pour une somme de trente-trois sols quatre deniers tournois par an. Les jardins devront être entretenus.

Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les seings manuels des notaires.

1520

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Maistrot, prêtre et procureur du chapitre Saint-Maclou. Nicolas Bourbon, meunier des moulins de Marcassel. Maclou Tourtat, sous-chantre du chapitre de Saint-Maclou.

7 G 450 Porte Saint-Michel

Pièce n° 1

Baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis à Bar-sur-Aube, près de la Porte Saint-Michel. Ces actes sont regroupés.

1435-1529

Pièce n° 2

Actes du garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube relatifs à des baux à vie pris sur à Bar-sur-Aube, proche de la Porte Michel.

Ces actes sont regroupés et reliés.

1463-1488

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Pierre Grappinel, notaire. Andry de Thenance, notaire. Oger Leudot, notaire. Simon Faultrey, notaire. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alexandre le Gruyer, écuyer, licencié en lois, prévôt en garde pour le roi, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Marnat, notaire. Maurice Baillet, notaire. Jean de Saint Maune, dit foison. Claude Gentil, cordonnier demeurant à Bar. Germain Desguilly, vigneron, demeurant à Bar. Jean Guillot le Jeune, tonnelier demeurant à Bar.

Pièce n° 3

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Cherot et Emon Gobillon, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Jean Guillot Lamfue, vigneron, demeurant à Bar. Le bail consiste en une place ou "maisière" accolée à un meix sis au faubourg de Bar, près de la Porte Michel, moyennant la somme de dix sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1490

Pièce n° 4

Baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis à Bar-sur-Aube, près de la Porte Saint-Michel.

1500-1512

Pièce n° 5

Baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis à Bar-sur-Aube.

1635-1689

Pièce n° 6

Bail d'un jardin, sis Porte Saint-Michel.

7 G 451 Rue aux chèvres

Pièce n° 1

Bail à vie annoncé par Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar, pris auprès de Saint-Maclou, par Jean Despinaul, potier d'étain. Le bail concerne un jardin rue aux chèvres pour la somme de seize sols huit deniers tournois. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sciller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1506

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Lagoguey, notaire. Adrien des Forges, notaire. Oger Le Gruyer, écuyer, seigneur en partie de Fontaines.

7 G 452 Rue d'Arsonval

Pièce n° 1

Baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis à Bar-sur-Aube, rue d'Arsonval, et à Courcelles.

1439-1485

Pièce n° 2

Morice Guenichon, écuyer, licencié ès lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume de Vitry, François Marnat, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, le bail à vie contracté auprès de Saint-Maclou, par Antoine Ancelot, d'un jardin sis au faubourg de Bar, rue d'Arsonval. Morice Guenichon scelle l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1561

7 G 453 Rue des viviers

Pièce n° 1

Acte de Jean Marcelin et Edme Beugnon, notaires royaux tabellions à Bar. Nicolas Verpillat et Maclou Verpillat, vigneron demeurant à Bar-sur-Aube, héritiers de Nicole Lhuillier, leur mère, veuve de Jean Verpillat, consentent au bail à vie pris par Nicolas Gagneux, fils mineur de feu Louis Gagneux et Marie Verpillat, héritière de Nicole Lhuillier, entres autres, d'un jardin, proche du faubourg Saint-Nicolas appartenant au chapitre de Saint-Maclou, et de pièces de vignes, pour la somme de quinze livres.

1768

7 G 454 Rue de Pautaz.

Pièce n° 1

Récapitulatifs de baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis à Bar-sur-Aube, rue de Pautaz.

Ces actes sont reliés.

1447-1525

Pièce n° 2

Baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis à Bar-sur-Aube, rue de Pautaz.

Certains actes sont liés par des cordelettes de parchemin

1461-1564

Pièce n° 3

Baux de jardins.

Contient un acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Jean de Marisy, clerks notaires jurés établis à Bar, fait savoir que Nicolas Rouyer, cordonnier, demeurant à Bar, prend un bail à vie, avec sa femme, Jeanne, et ses enfants, d'un jardin sis au faubourg de Bar, en la rue du Pantaz. Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires (1464) ; et un acte de Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître, en présence de Jean Feuvre, et Andry Thévenin, notaires jurés établis à Bar, le bail à vie pris par Jean Videy, tanneur de toiles, et sa femme Jeanne, et leurs enfants, d'un jardin sis au faubourg de Bar, au lieudit Pautat, moyennant la somme de quinze sols tournois. Pierre de Froivaux annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires (1477).

Ces actes sont reliés.

1464-1477

Pièce n° 4

Bail à vie donné par le notaire royal de Bar-sur-Aube, entre le chapitre Saint-Maclou, représenté par Luc Evers, doyen, Jean Poncet, prêtre chanoine trésorier et syndic du chapitre, Louis Aubert Martin, secrétaire du chapitre, tous demeurant à Bar, et Nicolas Richer, jardinier demeurant à Bar. Le bail concerne un jardin situé rue du *Potha*, à Bar, pour la somme de vingt-trois livres douze sols et six deniers par an.

1786

7 G 455 Faubourgs

Pièce n° 1

Baux de jardins, meix sis aux faubourgs.

1480-1490

Pièce n° 2

Le doyen de Saint-Maclou annonce le bail d'un jardin et d'une haste de pré, au faubourg Saint-Nicolas, accordé à Jean Menestrier, vigneron.

1510

Pièce n° 3

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Pierre Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit par Maclou de Morisot, cleric, notaire royal, demeurant à Bar, et de sa femme, Nicole, auprès du chapitre Saint-Maclou, représenté par le vénérable et scientifique Maître Jacques de la Ferté, procureur. Le bail consiste en un jardin sis au faubourg du Saint-Esprit de Bar, moyennant une somme de vingt-cinq sols tournois de loyer par an, et à charge pour lui de clore une partie du jardin. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce également les seings manuels des notaires.

1541

Pièce n° 4

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume de Vitry et Hector Antoine, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit par Contant Chaillot, vigneron, demeurant au faubourg Saint-Nicolas de Bar, et Jeanne Delettre, sa femme, auprès de Saint-Maclou, réuni en chapitre. Le bail consiste en un jardin sis au faubourg Saint-Nicolas pour la somme de vingt sols tournois par an. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce également les seings manuels des notaires. Acte donné au chapitre de Saint-Maclou.

1558

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Marnat, prévôt du chapitre Saint-Maclou. Jean de Beaumont, chantre de Saint-Maclou. Nicole Trusseau, sous-chantre de Saint-Maclou. Nicolle Camusat, chanoine de Saint-Maclou. Jean de la Ferté, chanoine de Saint-Maclou. Geoffroy Le Fort, chanoine de Saint-Maclou. Guillaume Sallmeau, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Acte de Henri Regnaudot et Louis Vannier, notaires royaux de la prévôté et châtelainie de Bar, concernant le bail à vie pris par Nicole Lhuillier, veuve de Jean Verpillat, demeurant à Bar-sur-Aube, auprès de Saint-Maclou.

1726

Pièce n° 6

Bail de jardin sis à Bar-sur-Aube.

1719

7 G 456 ~460 Vignes

7 G 456 Ensemble du domaine à Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Bail souscrit auprès de Saint-Maclou.

1536

Pièce n° 2

Baux relatifs à des vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, et sis au finage de Bar-sur-Aube, Courcelles, et Mont-Sainte-Germaine.

1372-1778

Pièce n° 3

- Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou sous le sceau de Jean de Monstier. 1450-1469
- Pièce n° 4
Baux de vignes sises à Bar-sur-Aube sous le sceau de Pierre de Froivaulx. 1473-1488
- Pièce n° 5
Baux contractés auprès de Saint-Maclou pour des pièces de vignes au vignoble de Bar, des maisons, sises Côte d'Aube et rue d'Aube. 1473-1564
Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, garde du sceau et prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Lugnier, clerc notaire juré. Olivier Béraud, clerc notaire juré. Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 6
Baux de vignes et pièces justificatives notamment au finage du Mont-Sainte-Germaine. 1505-1565
Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maurice Guenichon, écuyer, garde du sceau et prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube. Godebert Bourgoing, charpentier. Maurice Vaillot, clerc notaire juré. Alexandre Le Gruyer, écuyer, et prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 7
Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou. 1586-1597
Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Faultrey, écuyer, garde des sceaux des prévôtés et châtelannies de Bar-sur-Aube, Essoyes. Maclou Collet, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Clerget, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Babel hôtelier, demeurant à Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 8
Baux de vignes sises à Bar-sur-Aube. 1608-1664
Noms apparaissant dans l'acte : Louis Vannier, notaire royal. Henri Regnaudot, notaire royal. Maurice Guenichon, écuyer, garde du sceau et prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube. Sébastien Hardy, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 9
Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, et sis au finage de Bar-sur-Aube. 1672-1693
Noms apparaissant dans l'acte : Louis Vannier, notaire royal. Henri Regnaudot, notaire royal. Maurice Guenichon, écuyer, garde du sceau et prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube. Sébastien Hardy, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 10
Baux de vignes au finage de Bar-sur-Aube. 1722-1754
- Pièce n° 11
Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou. 1735-1785

7 G 457 Franc finage

- Pièce n° 1
Baux relatifs à des vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, et sis au franc finage de Bar-sur-Aube sous le sceau de Guillaume le Gruyer, et Jean de Monstier.
Concerne aussi Proverville. 1427-1467
Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.
- Pièce n° 2
Baux relatifs à des vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, et sis au franc finage de Bar-sur-Aube sous le sceau de Pierre de Froivaulx et Simon Cherot.

Dont un acte de Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Martin Depardieu et Claude de Messey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Thierry de Magnic.

Le bail concerne une pièce de vigne sise au franc finage de Bar.

Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires en 1486.

1486-1507

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Baux de vignes sous le sceau de Maurice Guenichon, garde du sceau et prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Dont un acte de Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt en garde pour le roi, notifie un bail conclu entre le chapitre Saint-Maclou et Bernard Godot dit Peregnis. Maurice Guenichon annonce sceller l'acte.

1519-1562

Pièce n° 4

Bail d'une pièce de vigne sise au franc finage de Bar-sur-Aube, au lieudit *la Croisette* et *Les Buats*.

1610-1773

7 G 458 Mont-Sainte-Germaine

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Nicolas Grane, vigneron demeurant à Bar, et Bernarde, sa femme. Le bail concerne une pièce de vigne sise au finage du Mont-Sainte-Germaine, qui appartient à Demongin Serviot Loblier, prêtre chanoine de Saint-Maclou, moyennant la somme de cinq sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1474

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Ogier Leudot et Simon Faultrey, clerks et notaires jurés établis à Bar, annoncent que Jean de Buchier, vigneron, demeurant à Bar, reconnaît, pour lui-même, sa femme Marguerite, et ses enfants, devoir à titre de loyer, au chapitre Saint-Maclou, une pièce de vigne située au finage du Mont-Sainte-Germaine "*en la coste d'Aube*". Il donne également une autre vigne sise au finage de Courcelles. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son sceau personnel en contre-sceau, et annoncent les signatures des notaires.

1485

7 G 459 Rue du Pissot.

Pièce n°1

Adrian des Forges et Jean Crourois, notaires royaux établis à Bar-sur-Aube, font savoir que Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, reconnaît, avec sa femme, Bertholomière, contracter un loyer auprès de Saint-Maclou, pour une vigne sise aux faux fossés de la ville, au lieu-dit *du Pissot*. Les notaires scellent l'acte avec le sceau de la prévôté et annoncent leurs seings manuels.

1514

Pièce n° 2

Bail de vignes, sise à Bar-sur-Aube.

1597

7 G 460 Terres

Pièce n° 1

Baux de terres sises à Bar-sur-Aube.

1499-1597

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Fournier, notaire royal. Jean Bailly, notaire royal. Pierre Milley, laboureur. Jean Jacob, tailleur d'habits.

Pièce n° 2

Baux de terres à chènevières sises à Bar-sur-Aube.	1574-1598
Pièce n° 3 Baux de terres à chènevières sises à Bar-sur-Aube.	1619-1635
Pièce n°4 Baux de terres à chènevières sises à Bar-sur-Aube. <i>Noms apparaissant dans l'acte : Edme Robert, laboureur. François Dambonville, vigneron.</i>	1656-1722
Pièce n° 5 Baux de terres labourables sises à Bar-sur-Aube. Dont un bail de terres contracté par Edme Le Sourd, menuisier, demeurant à Bar. Bail de terres contracté par Edme Le Sourd, menuisier, demeurant à Bar. <i>Noms apparaissant dans l'acte : François Lefebvre, écuyer, commis à la garde du sceau des contrats passés à Bar-sur-Aube. Oudet le Genevois, doyen du chapitre Saint-Maclou. Pierre Tabourot, trésorier du chapitre Saint-Maclou.</i>	1587-1637
Pièce n° 6 Adjudication de terres sises à Bar-sur-Aube.	1671
7 G 461-527 Maisons	
7 G 461 Ensemble du domaine sur Bar	
Pièce n° 1 Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaitre le bail à cens pris par Colot Paon, laboureur, un emplacement où se situait une maison, sise en la rue Arse, pour la somme de quinze deniers tournois de cens annuel portant lods et ventes, seigneurie et amende de cinq sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.	1457
Pièce n° 2 Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Lambert Delanoue, vigneron, demeurant à Bar, et sa femme Simonette, ont pris à bail une petite maison, pour la somme de vingt sols tournois, auprès de Saint-Maclou. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et apposer son sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels et signets des jurés.	1469
Pièce n°3 Baux de maisons, à Bar-sur-Aube.	1543 -1590
Pièce n° 4 Baux de maisons au finage de Bar-sur-Aube.	1656-1693
Pièce n°5 Baux de maisons sises à Bar-sur-Aube. Bernard Dumesgnil, notaire royal. Louis Vannier, notaire royal. Charles Claude Chifflet, chantre. Jean Baptiste Artois, vigneron demeurant à Proverville. François Adeline, marchand drapier. Jean Poncet, prêtre chanoine de Saint-Maclou.	1719-1770
Pièce n° 6	

7 G 462 Grand Rue

Pièce n° 1

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Gautherin d'Autreville et Jean Bousanton, jurés établis à Bar, font savoir qu'Étienne de Courcelles prend, auprès de Saint-Maclou, le bail à cens d'une maison, places et appartenances, dite maison Michel Le Cornu, sise à la porte Le Cornu, dans la grand rue, pour la somme de vingt sols tournois annuel. Jean de La Barre scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les sceaux des jurés.

1360

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit auprès du chapitre Saint-Maclou, par Pierre Colart de Rynel, armurier et par sa future femme, et ses futurs deux enfants à naître. Le bail concerne une maison couverte de tuiles, avec une cave, avec ses extensions, hautes et basses, et appartenant aux bailleurs grâce aux aumônes données en la Grand rue, pour la somme de quatre livres tournois ; une pièce de meix, sise au faubourg de Bar, en la rue du Temple, pour la somme de trois sols quatre deniers tournois. Pierre Colart est tenu de prendre à sa charge des réparations, si nécessaire jusqu'à un montant de dix livres tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1473

Pièce n° 3

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Jean de Marisy, clerks notaires jurés, établis à Bar, annoncent le bail à vie souscrit, auprès du chapitre, par François Royer, potier, et Jeannette, sa femme. Le bail concerne une maison, sise en la grand Rue de Bar, tenant d'une part aux bailleurs et d'autre part à Jean Feure, moyennant la somme de soixante-dix sols tournois ; une pièce de vigne sise au finage du Mont-Sainte-Germaine, en la Coste d'Aube ; une autre Pièce n° de vigne sise à Ailleville, pour la somme de vingt sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1479

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Cherot et Pierre Grappinel, clerks notaires jurés, établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit auprès de Saint-Maclou, par Jean Le Galois, hôtelier demeurant à Bar, et sa femme, Lucette. Le bail concerne une maison, sise en la grand Rue de Bar, tenant d'une part aux bailleurs et d'autre part à Marie de Froivaulx, moyennant la somme de quatre livres tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1484

Pièce n° 5

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey et Nicolas Lagoguey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès du chapitre Saint-Maclou, par Didier Ravynier, vigneron, demeurant à Bar, et sa femme Guillemette. Le bail concerne une maison sise en la grand Rue de Bar moyennant la somme de quarante sols tournois par an ; une pièce de vigne sise au finage de Voigny ; une hastelle de vigne, sise à Voigny ; un désert de vigne sis à Voigny ; le tout pour une somme de vingt et un sols huit deniers tournois. La maison doit être réparée et le désert de vigne, essarté. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1497

Pièce n° 6

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Courtois et Jean Dubois, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Michel Laguiolle, panetier, pour une maison.

Morice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Perrel et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit, auprès du chapitre Saint-Maclou, par Louis Armonnet, sellier, demeurant à Bar. Le bail concerne une maison, sise à Bar en la Grand rue, moyennant la somme de vingt-cinq sols tournois par an. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1505

Pièce n° 7

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gras et Nicolas Lagoguey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès du chapitre Saint-Maclou, par Jean Viauldey, marchand demeurant à Bar, et Felize, sa femme. Le bail concerne une maison sise en la grand Rue de Bar ; un jardin sis en la rue du Temple ; le tout moyennant la somme de quatre livres tournois par an. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1506

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Maistrot, chanoine et procureur de Saint-Maclou. Jean de Wassy de Brienne.

Pièce n° 8

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit, auprès du chapitre Saint-Maclou, par Jean Veranty Rouyer, demeurant à Bar, et sa femme Isabeau. Le bail concerne une maison, sise à Bar en la Grand rue, moyennant la somme de quarante sols tournois par an. Il prévoit la construction d'une "*paroy toute neuve*" entre cette maison et celle de Louis Harmonnet, sellier, ainsi que des travaux dans la maison. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1507

Pièce n° 9

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté d'Étienne Deschiens et Jacques Humbelot, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Charles Henry, cordonnier, et sa femme Perrette. Le bail concerne une maison sise en la grant rue, tenant à la veuve Guillemette de Lassicourt, d'une part et d'autre part aux religieux de Clairvaux ainsi qu'un jardin sis rue du temple, pour la somme de quatre livres tournois. Cependant, l'entretien et les réparations leur incombant sont estimés à soixante ou quatre-vingt livres tournois pour une durée de trois ans. Morice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1511

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Maistrot, prêtre chanoine, procureur de Saint-Maclou.

Pièce n°10

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Courtois et Jean Dubois, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Michel Laguiolle, panetier, pour une maison.

Morice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1534

Pièce n°11

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Faultrey et Nicolas Lugnier, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Jean Sussier, tonnelier, pour une maison.

Morice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1545

Pièce n°12

Jacques Faultrey, grenetier du magasin à sel de Bar-sur-Aube, garde des sceaux de la prévôté et élection de Bar-sur-Aube, Essoyes, assisté de Jean Fournier et Jean Herbelot, clerks notaires du roi, font connaître le bail à vie souscrit, auprès du chapitre Saint-Maclou réuni, par Jean Boittotte et sa femme, Barbe. Le bail concerne une maison sise Grant rue et Porte Michel, et une autre petite maison consistant en une chambre basse, chambre haute, cave et grenier, pour la somme de 2quarante sols tournois, et à charge pour Jean Boittotte d'effectuer des réparations et apporter des améliorations aux maisons. Jacques Faultrey annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et annonce également les seings manuels des notaires.

1581

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de la Ferté, chanoine de Saint-Maclou. Pierre Benoit, verrier.

Pièce n° 13

Bail de maison et de jardin sis à Bar-sur-Aube.

1656

7 G 463 Maison de l'Echiquier

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Étienne Corpe, cordier, et sa femme Guillemette, demeurant à Bar, ainsi que son fils, Michel, et Jean Corpe, son fils et celui de sa femme décédée Marguerite. Le bail concerne une maison couverte de tuiles, sise en la Grant Rue "où pend l'enseigne de leschiquier, faisant le coing de la rue Le Puis Verote", pour la somme de quarante sols tournois par an ; ainsi qu'un meix sis en la rue du Pantaz, au faubourg de Bar, pour la somme de quarante sols tournois par an. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1464

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Cherot et Pierre Grappinel, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté, auprès de Saint-Maclou, par Jean de Lassicourt, tanneur et sa femme, Morise, et sa fille, Marguerite, fille de feu Jaquote Le Rothy. Le bail concerne une maison dite *la Maison de leschiquier*, en la Grant Rue devant l'église Saint Jean de Thors, tenant à la rue du Puits Vairotte, pour la somme de cent sols tournois par an ; un jardin en la rue du Pantaz, au faubourg de Bar, pour la somme de quarante sols tournois par an ; une pièce de vigne au finage de Courcelles, pour la somme de quinze sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1483

Pièce n° 3

Bail à vie annoncé par Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Gillot et Nicolas Lugnier, clerks notaires jurés établis à Bar, contracté par Pierre Mathunot, tonnelier, demeurant à Bar, et Colette sa femme. Le bail concerne une maison, à Bar, appelée "*L'échiquier*" sis à la Porte Michel pour la somme de dix livres tournois, et un jardin sis Porte Michel, en la rue du Putaz, pour la somme de soixante-dix sols. Maurice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1544

7 G 464 Maison du Cerf.

Pièce n° 1

Jean Huart, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Jean Courtois, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit, auprès du chapitre, par Bernard Prévoste, prêtre chapelain de la chapelle de la Trinité fondée en l'église collégiale de Saint-Maclou. Le bail concerne une maison sise Grand rue à Bar, "*où pend pour enseigne le Cerf*" avec jardin et étable ; une pièce de pré sise au finage de Fontaines tenant d'une part à la Rivière d'Aube et d'autre part à Messire Étienne Gilles ; d'autres pièces de pré au finage de Fontaines ; des pièces de vigne, une pièce de terre au finage de Fontaines ; un meix au faubourg de Bar. Le chapelain sera tenu de célébrer des messes et d'entretenir le luminaire et sera tenu de payer la somme de quarante sols tournois par an. Jean Huart

annonce sceller l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1529

Pièce n° 2

Bail à vie annoncé par Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Nicolas Hémonnet et Maclou Peytel, clerks notaires jurés établis à Bar, contracté par Lynard Saugey, écuyer, demeurant à Bar. Le bail concerne la "*Maison du cerf*" pour une somme de trente livres tournois par an. Maurice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sciller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1546

7 G 465 La Croisotte

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Vuren et Robert Bruillon, clerks tabellions jurés, établis à Bar, annoncent le bail à vie contracté, auprès de Saint-Maclou, par Jean Guigrand, et sa femme Jeannette, d'une maison et son meix, sise à Bar, outre les ponts en la rue de la Croisotte, pour la somme de trente sols.

Robert de Courcelles scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1415

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, annonce en présence de Thevenin Adenot et Jean Fevre, clerks, établis à Bar-sur-Aube, le bail à vie de Jean Mathe pour un *meix* rue de la croisotte. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1443

Pièce n° 3

Alexandre le Gruyer, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Gillot et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit par Étienne Maret, boucher, demeurant à Bar, auprès de Saint-Maclou. Le bail concerne un meix sis au lieudit *La Croisotte*, ainsi que des pièces de pré sis à Mathaux, pour cinquante-cinq sols tournois par an. Alexandre le Gruyer annonce sceller cet acte du sceau contre-sceau de la prévôté et annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1525

Noms apparaissant dans l'acte : Alexandre le Gruyer, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Bernard Gossement, maître boucher. Morice Guenichon, prévôt. Jean Ferrel.

7 G 466 La Fruterie

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Heez et Alexin Lorin, clerks tabellions jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté par Pierre Chaufournot, couturier, demeurant à Bar, et sa femme, Eglantine, auprès de Saint-Maclou, d'une maison, sise à Bar, en "*la fruterie emprès lestau ou lon vent les trippes*", pour la somme de quatre livres tournois. Robert de Courcelles scelle l'acte du sceau de la prévôté et contre-scille avec son propre sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1396

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure, clerc, et Guillaume de Courcelles, notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté, auprès de Saint-Maclou, par Jean Pouissot, orfèvre, demeurant à Bar, et sa femme Huguette, d'une maison sise à Bar, rue de la Fruterie, tenant à l'héritage de la prévôté de Saint-Maclou, d'une part, et vers les rues de la Saulnerie et de la Mercerie, d'autre part. Le bail est évalué à soixante-dix sols tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sciller avec son propre sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1475

7 G 467 Le Meix.

Pièce n° 1

Baux de biens sis au Meix, à Bar-sur-Aube et concernant la famille Marguerite du Meix.

1306-1316

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Rosières, cleric juré de Bar. Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Aymer, bourgeois de Bar.

Pièce n° 2

Baux et acquisitions de biens sis au Meix, à Bar-sur-Aube et concernant la famille Le Saulnier.

1315-1419

Guillaume Saulnier, écuyer. Jean de Menesson, écuyer. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Isabelle de la Chapelle. Jean Ailleriz, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Le Saunier de Pelongey. Jean Le Saulnier.

Pièce n° 3

Baux de biens sis au Meix, à Bar-sur-Aube et concernant la famille Ferrey.

1404-1414

Noms apparaissant dans l'acte : Henri Tabourel, garde du sceau de la prévôté de Chaumont. Hébert le Wyncat, lieutenant du bailli de Chaumont.

Pièce n° 4

Baux et acquisitions sis au Meix, à Bar-sur-Aube et concernant la famille Béraud, Coetivy, et Brabant.

1460-1485

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier Le Jeune, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Faultrey, sergent à cheval du Roi en la prévôté de Bar. Philippe de Brabant, seigneur de Vézennes et de Villiers-sur-Marne. Pierre de Daillancourt, garde du sceau de la prévôté de Chaumont. Henri Brabant écuyer, demeurant à Chaumont. Henri Béraud, bachelier en décret. Jeanne de Coetivy dite La Maistresse.

7 G 468 Les Gravières

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey, cleric et Simon Marnat, notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Jean Aubry Le Jeune, vigneron demeurant à Bar, et sa femme Jeannette. Le bail concerne un meix, situé dans les faubourgs de Bar, aux gravières, tenant d'une part à Simonnot Faultrey L'Ancien, et aux héritiers de Bernard de Monstier, d'autre part, moyennant la somme de six sols tournois par an. Jean Aubry est tenu de le maintenir en bon état. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1483

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Cherot et Simon Faultrey, clerics notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Nicolas Berthelomy, bonnetier, demeurant à Bar. Le bail concerne un meix, situé dans les faubourgs de Bar, aux gravières, appartenant à Jean Verpillat, prêtre et chanoine de l'église Saint-Maclou, et un autre meix appartenant à Simon Faultrey, moyennant la somme de cinq sols tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1489

7 G 469 Les Tanneries / Rue des Tanneries

Pièce n° 1

Baux de biens sis à Bar, rue des Tanneries.

1485-1540

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alexandre Le Gruyer, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Clisinier, marchand tanneur. Étienne du Boys, marchand boucher. Bernard Gossement, boucher.

Pièce n° 2

Acte donné par Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux, assisté de Étienne Grougrou et Jean Chrétien, notaires royaux relatif à un bail à vie concédé par le chapitre Saint-Maclou, à Claude du Verger, parcheminier, et Perrette Anthoine, sa femme, demeurant à Bar, d'une tannerie (bâtiment sis "*aux tanneries de Bar*").

1619

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Baudot, tanneur. Jean Guillard, trésorier du chapitre Saint-Maclou. Pierre Jolly, prévôt du chapitre Saint-Maclou. Pierre Fignaud, chantre du chapitre Saint-Maclou. Baptiste PetitJean, sous-chantre du chapitre Saint-Maclou.

7 G 470 Les Varennes

Pièce n° 1

Baux contractés auprès de Saint-Maclou, sis au franc finage de Bar, les Varennes.

1428-1564

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier.

7 G 471 Les Vieux Fossés

Pièce n° 1

Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Boyn de Courcelles, prêtre, et Jean Leudot, cleric, tabellions jurés établis à Bar, notifient le bail à vie pris auprès de Saint-Maclou, par Robert Perinel Chapuis, demeurant à Bar, et sa femme Jeannette, Marguerite veuve de Martinot Le Pelletier, Jean et Simon, ses enfants, d'une maison, sise rue d'Aube et d'un jardin sis au faubourg de Bar en la rue des Bordes, pour la somme de onze sols tournois. Guillaume Le Gruyer annonce le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et seings manuels des notaires.

1434

7 G 472 Marché aux blés

Pièce n° 1

Baux de maison, sise au Marché aux blés.

1699-1765

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Capitain, sergent royal. Edme Civard, prêtre chanoine, sous-chantre du chapitre Saint-Maclou. Edme Beugnot, notaire royal. Jean Marcelin, notaire royal. Jean Armand Richard, marchand.

Pièce n° 2

Alexandre Le Gruyer, écuyer, licencié en lois, prévôt [...] de Bar-sur-Aube, assisté de Godebert Hemonnet et Nicolas Lagoguey [...], fait connaître le bail d'Étienne [...] royal au bailliage de Chaumont, d'une maison sise marché au blé, à Bar, une pièce de vigne sise à Courcelles, deux fauchées de près au finage d'Arrentières. La maison est louée douze livres tournois, Alexandre Le Gruyer annonce sceller cet acte du sceau et contre-sceau de la prévôté, et annonce les seings manuels des notaires.

Concerne aussi les villages de Courcelles et Arrentières.

1523

Noms apparaissant dans l'acte : Alexandre Le Gruyer, écuyer, licencié en lois, prévôt de Bar-sur-Aube. Nicolas Lagoguey, notaire royal.

7 G 473 Mont-Sainte-Germaine

Pièce n° 1

Baux sis au finage de Mont-Sainte-Germaine.

1439-1610

7 G 474 Outre le Pont d'Aube

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean de Dijon, prêtre et Adenet le Lainneron, clerics tabellions jurés établis à Bar, font savoir que Guillaume Triquet, et sa femme, Colette, demeurant à Bar, ont pris un bail à vie d'une maison et un meix sis dans la rue Outre les ponts, et un meix sis rue du Pissot. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1404

Pièce n° 2

Acte du doyen et du chapitre de Saint-Maclou relatif à un bail à vie, pris par Henri Chambrancourt dudit Bar et Simonette sa femme, pour une maison sise rue des Moulins, un meix situé au faubourg de Bar, outre le Pont d'Aube, ainsi qu'une vigne sise au finage de Bar au lieudit le *Bas lasinti*, et un autre meix situé au lieudit *Magon*, à Bar. Les sommes dues sont détaillées. L'acte est donné au chapitre de Bar et est scellé par le doyen.

1499

7 G 475 Porte d'Aube

Pièce n°1

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube

1592-1609

Pièce n°2

Bail d'une maison et son jardin.

1597

7 G 476 Porte Notre-Dame

Pièce n° 1

Acte de Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Faultier et Pierre Grappinel, clerks, notaires et jurés établis à Bar-sur-Aube, annoncent le bail à vie de Jean Guignart, tonnelier, demeurant à Bar-sur-Aube, d'un meix, sis au faubourg de Bar, devant la Porte Notre-Dame pour la somme de vingt-cinq sols tournois. Pierre de Froivaux annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1485

Pièce n° 2

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey et Jacques Moreau, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit par Michel Lambry, huilier, demeurant à Bar, et Katerine, sa femme, d'une maison sise rue d'Aube, ainsi qu'un meix sis aux faubourgs de Bar près de la Porte Notre-Dame. Le bail de la maison s'élève à quatre livres dix sols tournois et celui du meix à vingt-cinq sols tournois. Pierre de Froivaulx scelle l'acte du sceau de la prévôté, de son propre sceau en contre-sceau et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1491

Pièce n° 3

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Baillet, et Claude Bevaud, clerks notaires jurés établis à Bar, annonce la comparution du doyen et du chapitre de Saint-Maclou, dont Maître Geoffroy Lefort, sous-chantre, Étienne de la Ferté, et d'autres, prêtres et chanoines du chapitre, réunis en assemblée capitulaire, qui ont donné à bail, à Bastien Vailly, marchand demeurant au gagnage de Cornay, paroisse de Saulcy, une maison à Bar, dite de Jérusalem. Cette maison est en partie en ruine, sise rue des moulins, ainsi qu'un jardin sis au faubourg de la Porte Notre-Dame en la *Recetterye*, moyennant la somme de dix livres tournois pour la maison et la somme de trente sols tournois pour le jardin. Maurice Guenichon scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1564

Pièce n° 4

Bail de maison, sise rue Porte Notre-Dame à Bar-sur-Aube.

1629

Pièce n° 5

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.

1644-1670

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Vausoné, vigneron. Nicolas Guillaumetz, vigneron.

Pièce n° 6

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.

1727-1771

Noms apparaissant dans l'acte : Anne Vausoné, épouse de Jacques Dhostel, vigneron. François Bourgeois, maître menuisier.

7 G 477 Porte Saint-Michel

Pièce n° 1

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume de Vitry, et Hector Antoine, clerks notaires jurés établis à Bar, notifie le bail pris par Pierre Benoit, verrier.

Maurice Guenichon scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1559

Pièce n° 2

Philbert Gervaisot, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté d'Hector Antoine et d'Alain Crestien, notaires royaux au bailliage de Chaumont, notifient en présence du chapitre Saint-Maclou, rassemblé capitulairement, le bail à vie souscrit par Jean Prat, marchand, et Marie, sa femme, auprès du chapitre. Le bail concerne une maison sise rue Porte Michel pour la somme de six livres tournois par an. Philbert Gervaisot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce le seing manuel du tabellion de la prévôté de Bar-sur-Aube, et annonce la minute de la prévôté signée par les notaires.

1576

Pièce n° 3

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.

1613-1728

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Crestien, notaire royal. Etienne Grougrou, notaire royal. Edme Dubois, avocat au bailliage de Chaumont. Sébastien Hardy, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Etienne Grougrou, notaire royal. Edme Ladmiral, notaire royal. Claude Paillot, doyen de Saint-Maclou. Jean Nobier, vigneron demeurant à Bar. Jean Nobier, drapier demeurant à Mussy. Jean Nobier Le Jeune, demeurant à Mussy.

Pièce n° 4

Reconnaissance de bail d'une maison avec boutique, sise rue Porte Michel.

1756

7 G 478 Rue aux Arriers

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Hatot, et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à vie pris par Ferrinot Le Marnat, mercier, demeurant à Bar, et sa famille, d'une grange sise rue aux Arriers. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1450

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Le Feure, et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à vie pris par Domangin Guillemel d'Arconville, tisserand de toiles, demeurant à Bar, d'une petite maison, sise rue aux Arriers, à Bar-sur-Aube, ainsi qu'une hastelle de meix, sise rue du Pissot, au faubourg de Bar, pour la somme de seize sols huit deniers tournois. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1460

Pièce n° 3

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure, et Martin Depardieu, clerks notaires jurés, font connaître le bail à vie pris par Oudin Baujard d'Essoyes, vigneron demeurant à Bar, auprès de Saint-Maclou, d'une petite maison sise rue des Arriers, ainsi qu'une partie de meix, rue du Pissot, à Bar, pour la somme de seize sols huit deniers tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1473

Pièce n°

Acte du garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube notifiant le bail à vie pris par Jean Régnier, boulanger demeurant à Bar, d'un bien sis rue des Arriers, à Bar. Le garde annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure, et Martin Depardieu, clercs notaires jurés, font connaître le bail à vie pris par Jacques Didier, marchand demeurant à Bar, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison sise à Bar, au coin de la rue des Arriers, pour la somme de sept livres tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1479

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Didier, marchand, demeurant à Bar.

Pièce n° 6

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Simon Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Jean Quignard, tonnelier demeurant à Bar, et Jeannette sa femme, auprès de Saint-Maclou, d'une maison couverte de tuiles, le cellier, sis rue d'Aube, à Bar, moyennant la somme de quatre livres dix sols tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1485

7 G 479 Rue aux Celliers

Pièce n° 1

Bail d'une maison rue aux Celliers, à Bar

1456

Pièce n° 2

Jean de Monstier le Jeune, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume de Courcelles et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté par Andry de Thenance, sergent royal, demeurant à Bar, sa femme, Blanche, et Poincotte, fille de feu Perrinot Quaquet et de Marion, jadis sa femme, nièce dudit receveur. Le bail concerne une maison sise à Bar, rue des Celliers, pour la somme de quatre livres tournois par an. Jean de Monstier le Jeune annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1458

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Le Feure, et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à vie pris par Philibert Convert, drapier demeurant à Bar, d'une maison sise rue aux celliers, pour la somme de quatre livres tournois par an. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1468

Pièce n° 4

Baux concernant une maison sise rue aux celliers, tenant à celle de Nicolas Leudot.

Contient un acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure, clerc, et Oudet de Humbécourt, notaires jurés établis à Bar ; ils font savoir que Jean Regnault, couvreur de tuiles, demeurant à Bar, avoir contracté un bail à vie, auprès de Saint-Maclou, avec sa femme Catherine, ses enfants Oger et Adam. Le bail concerne une maison, sise à Bar, rue des Celliers, tenant d'une part aux bailleurs, et d'autre part à Nicolas Leudot, pour la somme de soixante-dix sols tournois par an. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels et signets des notaires.

et un acte de Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Girard Rouyer et Jean Faultrey, clercs notaires jurés établis en la prévôté de Bar, font connaître le bail à vie, contracté par Hugues Nicolas, prêtre prébendé, et son neveu, Jean Douvert, auprès du chapitre Saint-Maclou. Le bail concerne une maison, sise à Bar, rue aux Celliers, pour la somme de soixante sols tournois. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1469-1505

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Maistrot, prêtre, chanoine de l'église Saint-Maclou, procureur.

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Claude Marnat, et Simon Faultrey, clerks, notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté, auprès de Saint-Maclou, par Girard Sanson, barbier, demeurant à Bar, et sa femme, Oudotte, ainsi que Jean et Jeanne, ses enfants, d'une maison, sise à Bar, près du bourg de la rue aux Celliers, pour la somme de dix-huit livres deux sols huit deniers tournois par an.

1494

Pièce n° 6

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel, clerc notaire juré établis à Bar, fait connaître le bail à vie contracté par Simon Faultrey, notaire royal demeurant à Bar, et sa femme, Nicole, auprès du chapitre Saint-Maclou. Le bail concerne une maison avec une cour, établies dans la rue aux Celliers, tenant d'une part à Catherine, veuve de Thomas Pitois, et d'autre part aux bailleurs ; une pièce de vigne, sise au finage de Bar, aux buas, tenant aux bailleurs d'une part, et aux successeurs de messire Étienne Villey, chanoine du chapitre, aboutissant au chemin commun. La totalité du bail est conclue pour une somme de quatre livres six sols huit deniers tournois par an. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1499

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Floriot, demeurant à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 7

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey, clerc notaire juré établi en la prévôté de Bar, font connaître le bail à vie, contracté par Pierre Namiorey, boucher demeurant à Bar, et par Simone, sa femme, d'une maison avec sa court et un puits, sise à Bar, en la rue aux Celliers, devant le long de *létarche* que tenait Robert Chappuis, et tenant à l'arrière à l'héritage de l'abbaye de Montiéramey, moyennant la somme de cent sols tournois. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1506

Pièce n° 8

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Nicolas Lagoguey et Jean Gillot, clerks notaires jurés établis en la prévôté de Bar, font connaître la vente par Jean Millot, laboureur, et sa femme, dont la procuration a été scellée par la prévôté de Wassy, le 11 décembre 1507. Une maison haute est vendue à Jean Froissard, prêtre chanoine de Saint-Maclou ; elle est sise rue aux Celliers, à Bar. La vente est conclue pour neuf livres tournois, et vingt sols de cens. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1507

Pièce n° 9

Beaux relatifs à des biens liés à Notre-Dame de Belroy.

1530-1555

Contient un acte du doyen de l'église Saint-Maclou notifiant le bail à vie souscrit par Jean Gillot, notaire royal, et sa femme, Marion, Étienne, et Honorée, ses enfants, Pierre Nongallet, marie d'Étienne. Le bail concerne une maison, sise rue des Celliers, à Bar, tenant à l'héritage de Saint-Maclou et celui de Notre-Dame de Belroy, et touchant à la ruelle commune. Cette maison avait été louée par Jean Blandin, prêtre, curé, conchanoine de l'église Saint-Maclou, puis par son neveu, Pierre Thevenin. Le doyen annonce sceller l'acte.

1530

Contient un acte passé devant Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Maclou Demorizot et Maclou Peytel, clerks jurés, faisant connaître le bail à vie, souscrit par Rémy Petiot, prêtre vicaire de l'église Saint-Maclou, auprès du chapitre Saint-Maclou, réuni capitulairement, d'une maison sise rue des Celliers, moyennant la somme de cent dix sols tournois, et d'une pièce de vigne sise à Courcelles, pour la somme de six sols tournois.

Maurice Guenichon annonce le sceau et contre-sceau de la prévôté ainsi que les seings manuels et signets des notaires.

1553

Contient un acte passé devant Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Jean de Luyart et Maclou de Morizot, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté par Jean Gillot, praticien, Mauroy, sa femme, et Henriette sa fille, veuve de

Michel Laguyolle, Pierre Nongallet, sergent royal, autrefois son gendre, auprès du chapitre Saint-Maclou. Le bail concerne une maison, sise rue des Celliers, appartenant, en droit à Notre-Dame de Belroy, pour une somme de cent dix livres tournois.

Maurice Guenichon annonce le sceau et contre-sceau de la prévôté ainsi que les seings manuels des notaires
1555

Pièce n° 10

Philbert Gervaisot, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Hector Antoine et Jean Frinvol, notaires royaux au bailliage de Chaumont et prévôté de Bar-sur-Aube, et en présence du chapitre réuni capitulairement, Jean Huot, chantre, Jean Caunier, sous-chantre, Jean de La Ferté, Nicole Camusat, Claude Guillot, chanoines et prêtres du chapitre, font connaître le bail à vie souscrit par Mongin Denisot, teinturier, demeurant à Bar. Le bail concerne une maison sise rue aux Celliers, pour dix livres tournois. Philbert Gervaisot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce le seing manuel du tabellion de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1576

Pièce n° 11

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.

1611-1679

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 12

Procédures. - Baux de maisons nécessitant des réparations.
Contient un inventaire des pièces liées à la procédure.

1673-1690

Pièce n° 13

Baux de maisons sises rue des Celliers à Bar-sur-Aube.

1718-1767

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Gauthier, maître chirurgien à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 14

Baux de maisons sises rue des Celliers à Bar-sur-Aube.

1750-1769

Noms apparaissant dans l'acte : Jean-Baptiste Geoffroy, prieur de Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube, chanoine et syndic du chapitre Saint-Maclou. Adrien Claude Perfin, maître vitrier de Bar. Florent Artaud, maître menuisier de Bar-sur-Aube. Clément Masson, chanoine de l'église Saint-Maclou. François Roger, tonnelier de Bar. Edme Gauthier, maître chirurgien de Bar. Jean-Baptiste Edme Haumonté, marchand chamoiseur de Bar-sur-Aube.

7 G 480 Rue aux chèvres

Pièce n° 1

Baux à vie annoncés par Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, pour des maisons sises rue aux chèvres, à Bar. Maurice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1510-1520

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Faultrey, notaire. Godebert Hemonin, notaire. Adrian des Forges, notaire. Jean Flamand, vigneron, demeurant à Bar. Guillaume Robert maçon, demeurant à Bar.

Pièce n° 2

Bail à vie annoncé par Jean Guenichon, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, pour une maison sise rue aux chèvres, à Bar.

1595

Noms apparaissant dans l'acte : Antoine Martinon, receveur du domaine du roi à Bar.

Pièce n° 3

Bail de maison sise rue aux chèvres à Bar-sur-Aube.

1640

7 G 481-482 Rue Boucherie

7 G 481 XV^e siècle

Pièce n° 1

Baux concernant une maison sise rue Boucherie.

1440-1550

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Etienne Le Chat, clerc notaire juré établi à Bar. Martin Depardieu, clerc notaire juré établi à Bar. Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Baux concernant des maisons et des étaux sis rue Boucherie.

1461-1467

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre Grappinel, clerc notaire juré établi à Bar. Louis Andry, clerc notaire juré établi à Bar. Rémi Devote, cordonnier. Bertrand Macon, coutelier. Jeannot Joseph, boucher. Jean Sevestre, alias Ruby, marchand.

Pièce n° 3

Actes de Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Dont un acte en présence de Jean Fevre et Simon Cherot, clercs notaires jurés, établis à Bar-sur-Aube, annonçant le bail à vie contracté par Jean Pondargent, marchand demeurant à Bar-sur-Aube, d'une maison sise rue Boucherie, à Bar-sur-Aube.

Pierre de Froivaux annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1476-1479

Pièce n°4

Actes de Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Dont un acte en présence de Guillaume Genevoix, et Pierre Acarye, clercs, notaires et jurés établis à Bar-sur-Aube, annonçant le bail à vie de Nicolas Belle Branche, marchand demeurant à Bar-sur-Aube, pour une maison et son pressoir, rue Boucherie. Pierre de Froivaux annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1486-1492

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Faultrey, clerc notaire juré. Jacques Moreau, clerc notaire juré établi à Bar. Jean Joseph Le jeune, boucher.

7 G 482 XVI-XVII^e siècles

Pièce n° 1

Baux concernant des maisons sises rue Boucherie.

1502-1559

Pièce n° 2

Baux concernant des maisons sises rue Boucherie.

1574-1597

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Faultrey, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maclou Collet, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Oudet Le Genevois, doyen du chapitre Saint-Maclou. Jean Bergeron, mercier de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Bail de maison, sise à Bar-sur-Aube.

1586

Noms apparaissant dans l'acte : Sébastien Hardy, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Paillois, doyen du chapitre Saint-Maclou. Nicolas Martin, messenger juré de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Maisons et boutiques : baux.

1646-1704

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Ferrin, maître cordonnier. Jean Boitotte, marchand hôtelier. Edme Ceaud, prêtre chanoine, sous-chantre, syndic du chapitre Saint-Maclou. Bernard Daniel, marchand tanneur de Bar-sur-Aube. Jean Gilet, maître tailleur d'habits.

- Pièce n° 5
Maisons : baux successifs. 1672-1786
Noms apparaissant dans l'acte : Jean Baptiste Sevestre, notaire royal. Bernard Dumesgnil, notaire royal. Nicolas Morand, tanneur.
- Pièce n° 6
Baux concernant des maisons sises rue Boucherie. 1698-1767
- Pièce n° 7
Maisons : baux liés à la famille Obriot. 1716-1767
- 7 G 483 Rue Courterrie**
- Pièce n° 1
Bail d'une maison sise rue Courterrie à Bar-sur-Aube. 1504
- 7 G 484 Rue d'Arsonval**
- Pièce n° 1
Bail d'un meix sis rue d'Arsonval à Bar-sur-Aube. 1482
Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Sainte Marie, vigneron à Bar-sur-Aube.
- 7 G 485-488 Rue d'Aube**
- 7 G 485 XIV-XV^e siècles**
- Pièce n° 1
Jean Ailleriz, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté par Pierre de Nogent, prêtre, curé de l'église de la Madeleine, et Jean de Bouranton (Bousanton), jurés établis à Bar, notifient le bail à cens pris par Henri de Guy, demeurant à Bar. Le bail concerne une maison et sa place, sise rue d'Aube, situées près de la place de Basse Fontaine. Jean Ailleriz scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. 1351
- Pièce n° 2
Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie pris par Hugues Mutel, vigneron, demeurant à Bar, et Ysabel, sa femme, Jean et Melmotte, leurs enfants, auprès de Saint-Maclou. Le bail concerne une maison et la moitié d'une cave, sise rue d'Aube, à Bar, une partie de meix sise rue du Pissot, hors de Bar, pour la somme de soixante sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires. 1463
Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, clerc notaire juré. Louis Andry, clerc notaire juré. Jean Régnier. Jean Le Loix. Jean de Pont, doyen de l'église Saint-Maclou.
- Pièce n° 3
Bail de maison, rue d'Aube, à Bar. 1472
- Pièce n° 4
Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Étienne Lechat, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Nicolas Vilain, cordier, demeurant à Bar, et sa femme Jeannette, d'une maison et sa cour, sise rue d'Aube, à Bar, et d'un

meix sis aux faubourgs. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1472

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, clerc notaire juré. Étienne Lechat, clerc notaire juré. Jean Le Pitois. Robert Chapuis.

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Claude de Messey, clercs notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Jean Lambert, tonnelier, demeurant à Bar, auprès de Saint-Maclou, d'une maison sise rue d'Aube, à Bar, pour la somme de quarante-trois sols quatre deniers tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1486

Noms apparaissant dans l'acte : Simonnet Faultrey.

Pièce n° 6

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey Jacques Moreau, clercs notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie souscrit par Lynard Étienne, tonnelier, demeurant à Bar, et Clémence sa femme, auprès de Saint-Maclou, pour une maison sise rue d'Aube, une pièce de pré, sise rue d'Arsonval, deux parties de deux meix sis aux Faux fossés de Bar, en la rue du Pissot, moyennant la somme de quatre livres tournois. Pierre de Froivaulx scelle l'acte du sceau de la prévôté, de son propre sceau en contre-sceau et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1491

Pièce n° 7

Acte de Pierre de Froivaulx, prévôt de Bar-sur-Aube, assisté de Jacques Moreau et Pierre Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, notifiant un bail à vie contracté auprès de Saint-Maclou, d'une maison, sise rue d'Aube. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte.

1494

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, prévôt de Bar-sur-Aube. Jacques Moreau, clerc notaire juré. Pierre Faultrey, clerc notaire juré.

Pièce n° 8

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Claude Marnat et Simon Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté par Louis de Nancey, vigneron, demeurant à Bar, et Marguerite sa femme, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison, sise rue d'Aube, à Bar, pour la somme de sept livres tournois annuels. La maison est récente, composée d'une chambre, d'une chambre avec cheminée de pierre, d'un cellier ; un pressoir se situe derrière la maison. Simon Cherot scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1499

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Marnat, clerc notaire juré. Simon Faultrey, clerc notaire juré.

7 G 486 1505-1530

Pièce n°1

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Girard et Jean Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté par Jean Vaultherin *alias* de Beuri, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison, sise rue d'Aube, à Bar, pour la somme de trente sols tournois annuels. Simon Cherot scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1505

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Faultrey, clerc notaire juré. Girard Faultrey, clerc notaire juré.

Pièce n° 2

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Jean Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté par Guillaume Chanponnet,

tisserand de toiles, demeurant à Bar, et de Nicolle, sa femme, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison, sise rue d'Aube, à Bar, pour la somme de quarante sols tournois annuels. Simon Cherot scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1507

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gillot, clerc notaire juré. Jean Faultrey, clerc notaire juré.

Pièce n° 3

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Jean Gillot, clercs notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté, auprès du chapitre Saint-Maclou, par Jaquot Laguiolle, boulanger, et sa femme, Jaquette, demeurant à Bar, d'une maison, sise rue d'Aube, à Bar, de pièces de vigne, assise au finage d'Arrentières, au lieudit *Le Petit Rongeux*, au finage de Mont-Sainte-Germaine, au lieudit *La Coste d'Aube*, un pré, à Bar, derrière les Cordeliers. Morice Guenichon scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1508

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gillot, clerc notaire juré. Pierre Grappinel, clerc notaire juré.

Pièce n° 4

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Faultrey et Jean Gillot, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie souscrit par Nicolas Clément, marchand drapier, demeurant à Bar, et Perrette, sa femme, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison, sise rue d'Aube à Bar, d'une pièce de vigne, sise au finage de Fontaines, d'un meix, sis au faubourg de Bar, outre le Pont d'Aube. La maison est louée pour quarante sols tournois par an ; la Pièce n° de vigne et le jardin, vingt sols tournois. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1510

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gillot, clerc notaire juré. Jean Faultrey, clerc notaire juré. Pierre Roze. Felizot Clément.

Pièce n° 5

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Godebert Hemonnet et Jean Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie contracté par Nicolas de Vaucouleurs, receveur ordinaire pour le roi à Bar, et sa femme Guillemette, et Simon de Vaucouleurs, fils naturel de Nicolas. Le bail concerne une maison avec un jardin, sis rue d'Aube, pour une somme de quarante sols tournois. Morice Guenichon scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1515

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Faultrey, clerc notaire juré. Godebert Hemonnet, clerc notaire juré. Pierre Roze. Felizot Clément. Guillemain Jolliot, prêtre, chanoine et chantre du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 6

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Godebert Hemonnet et Jean Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie contracté par Adrian des Forges, notaire royal, demeurant à Bar, et sa femme, Guillemette, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison, sise rue d'Aube, pour une somme de six livres tournois. Morice Guenichon scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1517

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas de Monstier. Jean Reinon. Jean Guillot. Michelet Millet.

Pièce n° 7

Alexandre Le Gruyer, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Claude Marnat et Jean Gillot, clercs notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté, auprès du chapitre Saint-Maclou, par Nicolas Le Beuf, menuisier, et sa femme, Jeanne. Le chapitre est représenté par Jean Maistrot, prêtre chanoine et procureur. Le bail concerne une maison sise rue d'Aube, moyennant la

somme de trente-trois sols quatre deniers par an. Alexandre Le Gruyer scelle l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1523

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Faulfrey.

Pièce n° 8

Jean Huyart, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Courtois et Jean Faulfrey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie pris par Adrian des Forges, notaire royal demeurant à Bar, et Guillemette Marnat, sa femme, auprès de Saint-Maclou, représenté par Michel Girardin, prêtre licencié en lois, chanoine et procureur de Saint-Maclou, d'une maison, sise rue d'Aube, à Bar ainsi qu'une mesure où une cuisine est refaite à neuf moyennant la somme de 6 livres tournois.

Jean Huyart annonce le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau, et les signets et seings manuels des notaires.

1530

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Pyon, marchand demeurant à Troyes. Pierre Tourniet. Mathieu Delestang. Jean Grilloit, cordier. Michelet Milet

7 G 487 1532-1571

Pièce n° 1

Morice Guenichon, écuyer, bachelier en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Claude Marnat et Adrian des Forges, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie contracté par , Laurens Darcy, écuyer, receveur ordinaire et des aides pour le roi à Bar, et Jeanne sa femme, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison, un cellier, une cour et une grange, sis rue d'Aube, pour une somme de cent dix livres tournois. Morice Guenichon scelle l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1532

Noms apparaissant dans l'acte : Roberte Vaultherin. Jean Chemielz.

Pièce n° 2

Baux de maison sises rue d'Aube.

dont un acte de Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Olivier Béraut et Guillaume de Victry, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie contracté par Jean Lambert, tonnelier, demeurant à Bar, et sa femme, Perrette Courtois auprès du chapitre Saint-Maclou, réuni collégalement, en présence de Maclou Marnat, prévôt, Jean de Beaumont, chantre, Nicolle Trusseau, sous-chantre, Jean Raisin, Renaut Clément, Etienne Guillot, Jean de La Ferté, Claude Nicolle, Geoffroy le Fort, Guillaume Salmeau, Nicolle Camusat, Jean Camus, Jean Guyard, tous prêtres, chanoines de Saint-Maclou de Bar. Le bail concerne une maison, sise rue d'Aube, pour une somme de treize livres tournois.

Morice Guenichon scelle l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1543-1561

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, prévôt de Bar-sur-Aube. Nicolas Pailloit, écuyer, seigneur de Rizaucourt, garde des sceaux aux contrats de Bar-sur-Aube. Edmée Pajot, veuve de Claude François Poucy, perruquier. Jean François Poucy, receveur aux Entrées. Louis Vannier, notaire royal de Bar-sur-Aube. Henri Renaudot, notaire royal de Bar-sur-Aube. Marc François Foissy, maître cordonnier à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Baux contractés auprès du chapitre Saint-Maclou, par des particuliers.

Contient un acte de Morice Guenichon, écuyer, licencié ès [lois], prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Nicolas Lugnier et Olivier Béraut, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, en présence du chapitre Saint-Maclou, réuni collégalement, et notamment, Noel Delebeau, chantre, Jean de La Ferté, Jean Charuau, Renaud Clément, Nicole Camusat, Jean Caume, Dominique Jaquinot, Claude Guillot, Moise Le Piffre et Jean Huot, tous prêtres et chanoines du chapitre Saint-Maclou, font connaître le bail à vie, contracté par Jacques Carrelet, tonnelier, et Huguette, sa femme, demeurant à Bar. Le bail concerne une maison, sise rue d'Aube, ainsi qu'une pièce de terre, assise au faubourg de Bar, près du pont de Brotte ; le bail est de soixante sols tournois annuels. Morice Guenichon scelle l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté, et annonce les signets et seings manuels des notaires (1564).

Contient aussi un acte de Philbert Gervaisot, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Olivier Béraud, et Alain Crestien, clerks notaires jurés du roi, en présence du chapitre Saint-Maclou, réuni collégalement, et notamment, Michel Boitotte, prévôt, Jean Huot, chantre, André Barbot, sous-

chantre, Renaud Clément, Claude Nicolle, Nicolle Camusat, Moïse Piffre, tous prêtres, chanoine de Saint-Maclou, notifient le bail à vie d'une maison, sise rue d'Aube, par Antoine Bernard, cordonnier. L'acte est donné à Bar-sur-Aube, au chapitre de l'église Saint-Maclou. Les seings manuels des notaires sont annoncés (1571).

1564-1597

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Pavier, tonnelier. Nicolas Pyat, cordonnier. Claude Chevallier, greffier du grenier à sel de Bar-sur-Aube. Jean de la Cour, greffier du chapitre Saint-Maclou.

7 G 488 XVII^e - XVIII^e siècles

Pièce n° 1

Baux de biens fonciers sis à Bar, dont des maisons.

1606-1627

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux à Bar-sur-Aube. Etienne Grougrou, notaire royal. Pierre Fignard, chantre. Edme Julliot, sous-chantre. Aline Bourgoing, veuve de Pierre Lassicourt, tailleur d'habits. Louis Vannier, notaire royal. Guillaume Richard, boulanger.

Pièce n° 2

Bail de biens fonciers, sises à Bar-sur-Aube.

1660

Pièce n° 3

Baux de maison, sise rue d'Aube, conclus entre Claude Bastien, chanoine du chapitre Saint-Maclou, Bénigne Vouillemont, bonnetier, et Augustin Dargillier, marchand.

1739-1732

Noms apparaissant dans l'acte : Augustin Dargillier, marchand. Claude Bastien, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Baux de maison.

1739-1758

7 G 489 Rue de Jérusalem

Pièce n° 1

Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Gillot et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie souscrit, auprès du chapitre, par Simon Merlot, demeurant à Bar, et Jeanne sa femme, d'une maison sise rue de Jérusalem, moyennant la somme de soixante sols tournois. Morice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels des notaires.

1509

Pièce n° 2

Le doyen de Saint-Maclou annonce le bail d'une maison sise rue de Jérusalem à Bar, par Gilles Prime, vigneron.

1544

Pièce n° 3

Bail à vie annoncé par Maclou Collet, écuyer, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Fournier et Edme Odochon, notaires du roi, du chapitre réuni capitulairement, contracté par Thibaud Besougneux, vigneron, demeurant à Bar, d'une partie de maison, sise rue de Jérusalem, moyennant la somme de un écu vingt sols par an. Maclou Collet annonce le sceau et contre-sceau de la prévôté ainsi que les seings manuels des notaires.

1597

Pièce n° 4

Baux de maison, sises rue de Jérusalem.

1617-1641

Pièce n° 5

Bail de maison sise rue de Jérusalem à Bar-sur-Aube.

1666

7 G 490 Rue de la Draperie

Pièce n°1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume de Courcelles et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Jean Drouot, et Jean Monniers, marchands demeurant à Bar, prennent en bail à vie, auprès de Saint-Maclou, une maison, sise à Bar, rue de la Draperie, pour la somme de 6 livres quinze sols tournois, ainsi qu'une pièce de vigne, sise à Voigny. Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1467

7 G 491 Rue de la Madeleine

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean Feure, et Simon Faultreu, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître la retenue à titre de loyer à vie, contractée auprès de Saint-Maclou, par Girard Regnaudin, charpentier, et Simonette, sa femme, demeurant à Bar, pour une maison, sise rue de la Madeleine, à Bar, pour la somme de quarante sols tournois. Pierre de Froivaulx scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1483

Pièce n° 2

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Jean Faultreu, clerks, notaires jurés établis à Bar, font connaître la retenue à titre de loyer à vie, contractée auprès de Saint-Maclou, par Nicolas Seronte, et sa femme, Jaquotte, pour une maison sise rue de la Madeleine, à Bar. Simon Cherot annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1507

Pièce n° 3

Le doyen du chapitre de Saint-Maclou annonce le bail d'une maison sise à Bar, rue de La Madeleine, pris par Nicolas de Loye, demeurant à Bar. Le doyen du chapitre annonce sceller l'acte avec le sceau du chapitre et la signature manuelle de l'acte.

1546

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Genevois, seigneur de Blaigny.

Pièce n° 4

Baux de maisons.

1547-1614

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Hector Antoine, clerc notaire juré. Edme Tarlot, marchand cordonnier.

7 G 492 Rue de la Mercerie

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Andry de Thenance, et Martin Depardieu, clerks, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie contracté par Jean Nicolas, marchand à Bar, sa femme et ses enfants. Le bail concerne une maison, sise à Bar, rue de la Mercerie, pour cinquante sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1473

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Andry de Thenance, clerc, notaire juré établi à Bar-sur-Aube. Martin Depardieu, clerc, notaire juré établi à Bar-sur-Aube.

7 G 493 cote vacante

7 G 494 Rue de l'Epicerie

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube,, assisté de Jean Joseph, et Étienne Le Chat, clerks tabellions jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Raoulet du Mesnil, cardeur demeurant à Bar auprès du chapitre Saint-Maclou, pour une maison aisance et appartenances sise à Bar, en la rue de l'Épicerie, proche de la maison de la Demoiselle Alips du Four, veuve de Jean d'Autreville, pour la somme de quatre livres cinq sols tournois par an. Robert de Courcelles annonce les sceaux et seings manuels des jurés, le sceau de la prévôté de Bar et appose en contre-sceau, son propre sceau.

1424

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à vie pris par Michel Clément, drapier demeurant à Bar, et par Simone, sa femme, et leurs enfants, Felisot et Jeannet, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison où demeurerait feu Thomas Gillot ; sise à Bar, dans la rue de l'Épicerie, pour la somme trente sols tournois ; d'une pièce de vigne sise en la *coste d'Aube*, au finage du Mont pour la somme de dix sols tournois ; une partie de meix sise en la rue de Voigny, au faubourg de Bar, pour la somme de cinq sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels et signets des notaires.

1461

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Lhospital. Robert Jaquemart.

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à vie pris par Simon Cheruel, vigneron, demeurant à Bar, auprès du chapitre Saint-Maclou, d'une maison, cave et cour, sise en la rue de l'Épicerie, à Bar, pour la somme de quarante sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels et signets des notaires.

1475

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Claude Marnat, et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté, auprès du chapitre, par Nicolas Gaillot, marchand, et Jeannette, sa femme, demeurant à Bar, d'une maison, sise rue de l'Épicerie, à Bar, pour la somme de quarante sols tournois. Le bailleur doit "*réédifier tout à neuf ladite maison de bon bois à trois étages en laquelle aura une bonne cheminée à deux feux*". Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels et signets des notaires.

1496

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Le Noble, couturier. Nicolas Gaillot, marchand.

Pièce n° 5

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey et Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait connaître le bail à vie contracté par François Regnard, menuisier, et sa femme, Gilette, auprès du chapitre, d'une maison, sise à Bar, rue de l'Épicerie, pour la somme de quarante sols tournois. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les seings manuels et signets des notaires.

1501

Pièce n° 6

Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Jean Faultrey, et Jean Gillot, clerks notaires jurés, établis à Bar, font connaître le bail à vie contracté par Nicolas Lagoguey, sergent à cheval du roi au bailliage de Chaumont, demeurant à Bar-sur-Aube, et par Simone, sa femme, auprès de Saint-Maclou. Le bail concerne une maison sise rue de l'Épicerie, à Bar, près de la maison des religieuses de Foissy, tenue par ledit Lagoguey, d'une part et celle de Jean Le Noble et Jeannin Videy, d'autre part, pour la somme de quinze sols tournois par an ; une pièce de vigne avec le désert appelée *la Broarde*, au finage de Proverville, et une pièce de pré au finage de Mathaux, tenant à la ruelle Bernard Le Goux, pour la somme de soixante sols tournois ; et deux pièces de vigne sises au finage de Mont-Sainte-Germaine, pour la somme de

quarante-cinq sols tournois par an. Morice Guenichon annonce sceller l'acte avec le sceau et contre-sceau de la prévôté, et annonce les seings manuels des notaires.

1516

Pièce n° 7

Acte du doyen de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, annonçant le bail contracté par Pierre de Villers (*lathonio ?*), et Melmete, sa femme, d'une maison sise rue de L'Epicerie, pour la somme de quarante sols tournois. L'acte est donné au chapitre. Le doyen annonce sceller l'acte avec son sceau.

1558

Pièce n° 8

Baux de maisons sises rue de l'Epicerie à Bar-sur-Aube.

1728-1765

Noms apparaissant dans l'acte : François Lacour, maître cordonnier. Philibert Hetiot, boulanger.

7 G 495 Rue de Montiérender

Pièce n° 1

Bail de maison, sise à Bar-sur-Aube.

1576

7 G 496 Rue des Angoiselles

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Viart, et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font connaître le bail à vie pris par Jean Raoulier dit de la Mothe, vigneron demeurant à Bar, d'une maison sise rue des Angoiselles, pour la somme de cinquante sols tournois, et d'une pièce de pré, derrière les Cordeliers, pour la somme de vingt et un sols huit deniers tournois par an. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1472

Pièce n° 3

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure, et Martin Depardieu, clerks notaires jurés, font connaître le bail à vie pris par Mathe Berthelomy, vigneron demeurant à Bar, d'une petite maison, sise rue des Angoiselles, et d'un meix, sis aux gravières de Bar, pour la somme de quarante sols tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1476

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure, et Martin Depardieu, clerks notaires jurés, font connaître le bail à vie pris par Jean Morel, huilier, demeurant à Bar, d'une maison, sise rue des Angoiselles, tenant d'une part à Messire Nicolas de Pouilly, prêtre chanoine de Saint-Maclou, et aux héritiers de Nicolas de la Ferté, d'autre part, pour la somme de soixante sols tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1482

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Marnat, et Simon Faultrey, clerks notaires jurés, font connaître le bail à vie pris par Philippe Monnyer, vigneron demeurant à Baroville, d'une maison sise rue des Angoiselles, pour la somme de quarante-trois sols quatre deniers tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1483

Pièce n° 6

Bail de maison sise rue des Angoiselles à Bar-sur-Aube.

1755

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre La Madelaine, maitre menuisier.

7 G 497 Rue des Moulins

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Andry de Thenance et Guillaume de Courcelles, notaires jurés établis à Bar, fait connaître le bail à vie pris par Amyot Blese, vigneron demeurant à Bar, et par Ysabel, sa femme. Le bail concerne une maison sise rue des Moulins, pour la somme de trente-cinq sols tournois par an, ainsi qu'un meix, sis au faubourg de Bar près de la Porte d'Aube, pour six sols huit deniers tournois, ainsi qu'une pièce de vigne, sise à Fontaines, pour quatre sols tournois. Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1464

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Grappinel et Louis Andry, notaires jurés établis à Bar, annoncent que Jean Maigniez, chirurgien demeurant à Bar, prend à bail à vie pour lui et sa femme, Denise, et leurs enfants, une maison sise rue des Moulins au lieudit *en Jérusalem*, pour la somme de cinq sols tournois. Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1466

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Jean Feure et Guillaume de Courcelles, notaires jurés établis à Bar, fait connaître le bail à vie pris par Jean de Hu, vigneron, demeurant à Bar. Le bail concerne une maison sise rue des Moulins moyennant quarante-cinq sols tournois l'an, ainsi qu'un meix, sis dans le faubourg de Bar, en la rue d'Outre les Ponts d'Aube. Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1469

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Simon Faultrey, et Girard Royer, notaires jurés établis à Bar, annonce la bail à vie pris par Jean Sonault, vigneron, demeurant à Bar, et sa femme, Sibille, d'une maison couverte de tilleul sise à Bar, rue des Moulins, ainsi qu'un meix sis au faubourg de Bar, devant le puits Bouis, et une hastelle de vigne au finage de Fontaines moyennant la somme de quarante-cinq sols tournois. Pierre de Froivaulx scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1491

Pièce n° 5

Bail de maison, sise rue des Moulins.

1582

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Faultrey, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Huot, chantre du chapitre Saint-Maclou. Marguerite Richard, servante domestique de Jean Naudel, prêtre.

Pièce n° 6

Minute donnée par Sébastien Hardy, écuyer, seigneur de la Tabaise, conseiller du roi, garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Maître Etienne Grougrou et Jean Crestien, notaires royaux héréditaires au bailliage de Chaumont, prévôté et résidence de Bar, faisant connaître lors de la réunion du chapitre Saint-Maclou, le bail à vie pris par Claude Brosson, vigneron, et sa femme, Perette, d'une maison sise rue des Moulins, à Bar, d'une pièce de vigne sise à Proverville au lieudit le Vaulx Liegeard. Le loyer de la maison est de trois livres tournois par an, payable à la Pentecôte, et la vigne de cinq livres cinq sols payables à la Saint Martin d'hiver.

1636

Pièce n° 7

Baux de maisons sises rue des Moulins à Bar-sur-Aube.

1673-1686

7 G 498 Rue des Pantas / Rue des Pautaz

Pièce n° 1

Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître, en présence de Simon Faultrey et Pierre Acarye, clerks notaires jurés établis à Bar, le bail à vie pris auprès du chapitre Saint-Maclou par Pierre Deflager, et sa femme Blandine, d'un meix sis au faubourg de Bar, en la rue du Pantas, pour la somme de vingt sols tournois. Pierre de Froivaux annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1489

Pièce n° 2

Bail de maison, sise rue de Potha, au faubourg Saint-Michel.

1766

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Richer, jardinier. Jean Marcelin, notaire royal. Edme Beugnot, notaire royal. Luc Evers, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

7 G 499 Rue d'orfèvrerie

Pièce n° 1

Bail de maison sise rue d'orfèvrerie à Bar-sur-Aube.

1704

7 G 500 Rue d'outre Aube

Pièce n° 1

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.

1729-1767

7 G 501 Rue du marché aux blés

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Ferrinet Le Marnat de Voigny contracte un loyer auprès du chapitre Saint-Maclou, pour lui, sa femme, Jeannette, ses enfants Nicolas et Thevenin, pour une maison, sise à Bar, rue du marché aux blés. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1436

Pièce n° 2

Baux de maison, rue du marché aux blés, à Bar.

1469-1489

Pièce n° 3

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Dubois et Nicolas Hemonnet, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, fait savoir que Nicolas Fournier, barbier chirurgien demeurant à Bar, prend à bail, une maison sise au marché aux blés. Maurice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et les seings manuels des notaires.

1538

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 502 Rue du Pissot.

Pièce n° 1

Le chapitre Saint-Maclou annonce le bail à vie de Beligne de Pressigneux séjournant à Bar, et Fassette, sa femme, prennent à bail auprès du chapitre Saint-Maclou, une maison, sise rue du Pissot. L'acte est scellé par le chapitre, et donné au chapitre.

1394

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaud Le Menestrier. Jean Brise Coste.

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Le Roty, et Guillaume de Courcelles, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font savoir que Jean Jaquin, vigneron, contracte un loyer auprès du chapitre Saint-Maclou, pour lui, Ysabel, sa femme, Pierre et Gautier, ses enfants, pour un meix, sis à Bar, rue du Pissot, et des vignes. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1442

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Fevre et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Humbelot Lalement, vigneron, demeurant à Bar, prend à bail, auprès de Saint-Maclou, avec sa femme, Jeannette, et son fils, Parisot, un meix situé rue du Pissot, pour sept sols six deniers tournois. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1455

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Marnat, et Simon Faultrey, clerks, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font savoir que Guiot Voigot, vigneron demeurant à Bar, prend à titre de loyer, pour lui, sa femme, Marion, et ses enfants, un meix situé aux faubourgs de Bar, rue du Pissot, et attenant au meix du moulin des Gravières, pour la somme de onze sols huit deniers tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1484

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey, Girard Rouyer, clerks, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font savoir que Guillaume Villefort, cordonnier, et sa femme Oudotte, demeurant à Bar, prennent auprès de Saint-Maclou, un loyer pour un meix situé aux faubourgs de Bar, rue du Pissot pour dix sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1490

Pièce n° 6

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Cherot et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Jean Regnault, recouvreur, demeurant à Bar, et Marguerite, sa femme. Le bail concerne un meix sis dans les faubourgs de Bar, rue du Pissot, moyennant la somme de treize sols quatre deniers tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1490

Pièce n° 7

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Bronel, et Guillaume de Batry, savoir que Jacques Étienne, tonnelier, demeurant à Bar, prend à bail, une propriété auprès de Saint-Maclou. Maurice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté, et les seings manuels des notaires.

1550

Pièce n° 8

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Olivier Béraud, et Hector Antoine, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, font savoir que Jean Beraud, meunier, demeurant au moulin des Gravières de Bar, contracte un loyer pour une maison avec sa cour, son jardin, ses chènevières, sise rue du Pissot, pour soixante sols tournois de rente annuelle. Les ecclésiastiques rassemblés pour traiter de cette affaire, sont, entres autres, Maclou Marnat, prévôt, Jean de Beaumont, chantre, Nicolle Tuisseau sous-chantre, Henri de Mesgrigny, Jean Raisry, Dimanche Girard, Nicolle Merat, tous prêtres et chanoines de Saint-Maclou. Maurice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté, et les seings manuels des notaires. L'acte a été donné au chapitre Saint-Maclou.

1556

7 G 503 Rue du Poix

Pièce n° 1

Baux et acquisitions de biens sis rue du Poix à Bar-sur-Aube.

1449-1474

- Pièce n° 2
Bail de maison sise rue du Poix à Bar-sur-Aube. 1695
- Pièce n° 3
Bail de maison, sise à Bar-sur-Aube. 1720
- 7 G 504 Rue du Puits Buis**
- Pièce n° 1
Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, notifie le bail à vie souscrit par Guillemain Bernard, ouvrier de draps et Dommingin Guillemel, tisserand de toiles, demeurant à Bar. Le bail concerne un meix, sis au faubourg de Bar, en la rue du Puits Buis, pour la somme de seize sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires. 1471
- Noms apparaissant dans l'acte : Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean de Marisy, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube.*
- 7 G 505 Rue du Vivier**
- Pièce n° 1
Bail de maison, rue du vivier, près du moulin, à Bar. 1460
- 7 G 506 Rue Froimantel.**
- Pièce n° 1
Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, et Jean de Paris, clerks tabellions jurés, établis à Bar, notifient le bail contracté par Perrinot du Mont, demeurant à Bar, et Moingenos sa femme, deux frestres de maisons avec ses appartenances dont une court, sises en la rue de Froit Mantel, pour la somme de cinq sols tournois annuels. Jean de la Barre annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets des jurés. 1375
- Pièce n° 2
Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Boyn de Courcelles, prêtre, et Jean Joseph, clerc, tabellions jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté par Renaud Grand, demeurant à Bar, Gilecte, sa femme, ses fils Jean et robert, auprès du chapitre, d'un meix sis dans la rue de Froid Mantel au faubourg de Bar, une pièce de terre labourable sise à Fontaines, pour la somme de seize sols tournois. Guillaume le Gruyer annonce les sceaux et seings manuels des jurés, le sceau de la prévôté de Bar et appose en contre-sceau, son propre sceau. 1430
- Pièce n° 3
Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre de Bergières, et Jean Feure, clerks notaires jurés établis à Bar, notifient le bail à vie contracté, auprès du chapitre Saint-Maclou, par Jean Regnault de Saxefontaines, tisserand de toiles, demeurant à Bar, et sa femme Peyrette, et Jeanne sa fille. Le bail concerne un meix sis au faubourg de Bar, dans la rue de Froimantel, pour la somme de dix sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau. 1455
- Pièce n° 4
Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, notifie le bail à vie souscrit auprès de Saint-Maclou, par Étienne Codriet dit Flouret, tonnelier demeurant à Bar. Le bail concerne un jardin, sis au faubourg de Bar, près de la Porte d'Aube, sous la rue Froimantel, pour la somme de dix sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau. 1472
- Noms apparaissant dans l'acte : Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Andry de Thenance, notaire.*

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Martin Depardieu et Pierre Grappinel, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Jaquinot Gossement, marchand tanneur, et Nicole, sa femme, demeurant à Bar. Le bail consiste en un meix situé au faubourg de Bar, au lieudit *Froimantel devant Arragon* sur le chemin allant au Pont Neuf, ainsi qu'un autre sur le chemin allant à Fontaines, moyennant la somme de [vingt] sols tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1484

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Martin Depardieu, clerc notaire juré établi à Bar. Pierre Grappinel, clerc notaire juré établi à Bar. Jaquinot Gossement, marchand tanneur.

7 G 507-510 Rue Maître Evrard

7 G 508 XIV^e siècle

Pièce n° 1

Acte de Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, tabellion juré établi à Bar, notifiant le différend entre Pierre La Maistresse, Jean Le Monstier, de Bar, avec le chapitre Saint-Maclou. Ce différend concerne la saisine d'une maison sise rue Maître Evrard ; maison attenante à celle de Thibaud de la Ferté, et chargée de huit deniers de cens et de huit sous tournois de rente annuelle. Jean de La Barre annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels du juré.

1374

7 G 508 XV^e siècle

Pièce n° 1

Bail de maison, devant le pilori, en la ruelle de Maître Evrard, à Bar.

1411

Pièce n° 2

Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître en présence de Jean Feure et Louis Andry, clerks, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, le bail à vie pris par Thibaud Gençon, demeurant à Bar, Colette sa femme, et Perinette leur fille, de la moitié d'une maison ayant appartenu à Jean Costaul, et sise rue Maître Evrard, à Bar-sur-Aube, et d'un meix devant la motte sis au bourg de Bar, dans la rue aux Sachoz, pour cinquante sols tournois annuel.

1443

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté d'Étienne le Chat, et Jean Feure, clerks, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, notifient le bail à vie de Denis Jeançon; tisserand de toiles, et Colette, sa femme, d'un bail à vie de la moitié d'une maison, sise rue Maître Evrard, à Bar, maison qui a appartenu à Jean Cristal et André de *Vitelz*. Le bail comprend également un meix, au faubourg de Bar, devant la motte, pour cinquante sols tournois annuels. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1450

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Pierre Chappe, boucher demeurant à Bar, avec sa femme, Athonis, Aymé Chaumonnet, son gendre, et Jeanne sa fille, ont pris à bail une maison et une petite maison sises rue Maître Evrard, pour 4 livres tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1485

7 G 509 XVI^e siècle

Pièce n° 1

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Nicolas Legoguey, et Jean Gillot, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail pris par Simon Merlin et Jean Sonante, vigneron à Bar, d'une maison rue Maître Evrard, pour soixante sols tournois.

Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des notaires.

1509

Pièce n° 2

Baux à vie d'une maison sise rue Maître Evrard, à Bar-sur-Aube.

1520-1527

Pièce n° 3

Bail de maison sise rue Maître Evrard à Bar-sur-Aube.

1542

Pièce n° 4

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté par Olivier Béraud et Hector Antoine, clerks notaires jurés font connaître le bail pris par Pierre Carrelet, tonnelier, demeurant à Bar, pour une maison sise rue Maître Evrard à Bar-sur-Aube. L'acte est donné au chapitre de l'église de Saint-Maclou. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des notaires.

1558

Pièce n° 5

Baux de maisons sises rue Maître Evrard à Bar-sur-Aube.

1596-1641

Pièce n° 6

Baux de maisons e Bar-sur-Aube, rue Maître Evrard.

1597-1598

7 G 510 XVII^e siècle

Pièce n° 1

Bail de maison, sise à Bar-sur-Aube.

1601

Pièce n° 2

Guillaume Prounier, commis par sa majesté pour la garde des petits sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube, par devant Maître Étienne Grougrou et Jean Crestien, notaires royaux héréditaires au bailliage de Chaumont, prévôté et résidence de Bar, en présence de Maître Nicolas Prieur, prêtre chanoine de Saint-Maclou, font connaître le bail pris par Humbelot Thonnellier et Catherine Prignet sa femme, demeurant à Fontaines, d'une petite maison, sise rue Maître Evrard à Bar, ainsi qu'une pièce de vigne au finage de Mont-Sainte-Germaine, au lieu-dit *La Coste d'Aube*. Guillaume Prounier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des notaires. Acte passé à Bar-sur-Aube, dans la maison du prieur.

1643

Pièce n° 3

Jean-Baptiste Geoffroy, seigneur de Coiffy, conseiller du roi et garde des sceaux aux contrats de la prévôté et châtellenie de Bar-sur-Aube, assisté de maître Bernard Dumesgnil et Jean Simonnot, notaires royaux tabellions, notifient le bail pris par François Toussaint, maître tonnelier, et Marie Millere, sa femme, d'une maison composée d'une chambre basse à feu, d'une chambre haute, d'un grenier, d'une cave voûtée, sise rue Maître Evrard, à Bar, pour la somme de vingt-deux livres. Le garde des sceaux aux contrats annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté.

1674

7 G 511-513 Rue Neuve

7 G 511 XV^e siècle

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume Le Gruyer, et Jean Joseph, clerks tabellions jurés établis à Bar-sur-Aube, font savoir que Thibaud, fils de Nicolas d'Arrentières, vigneron demeurant à Bar, a pris en bail à vie, pour lui-même, sa femme, Colette, et Boyn, leur fils, une maison, sise rue Neuve, à Bar, moyennant une somme de vingt sols tournois, ainsi qu'une vigne, sise au finage de Courcelles, moyennant dix sols tournois.

Robert de Courcelles annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1424

Pièce n° 2

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Oudet de Humbécourt, clerks notaires jurés, établis à Bar, font savoir que Evrard Mathiot, maçon demeurant à Bar, et Ysabel, sa femme, ont pris à bail, pour leurs vies et celles de leurs enfants, Jean et Marguerite, une maison sise à Bar, rue Neuve, pour la somme de cinquante sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et apposer son sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels et signets des jurés.

1452

Pièce n° 3

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Louis Andry et Jean Feure, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Jean Viart, maçon de Verpillières et Alips sa femme, reconnaissent avoir pris à bail à vie, auprès de Saint-Maclou, une maison, sise rue Neuve, à Bar, pour la somme de trente sols tournois.

1472

Pièce n° 4

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean de Marisy, Martin Depardieu, clerks notaires jurés établis à Bar, annoncent que Damoiselle Jeanne Girarde, veuve de Jean Adenot, a pris à bail pour sa vie, et celle de ses enfants Étienne et Guillemette, une maison, sise rue Neuve, pour la somme de soixante sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1477

Pièce n° 5

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Viart et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis en la prévôté et châtellenie de Bar, font connaître le bail à vie pris par Pierre Blavoyer, vigneron demeurant à Baroville, et par Ysabel, sa femme, auprès de Saint-Maclou, d'une maison, sise à Bar, dans la rue Neuve. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1480

Pièce n° 6

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence d'Ogier Leudot, clerc, et Claude de Messey, notaire jurés établis à Bar, annoncent que Jean Petit, vigneron, demeurant à Bar, et sa femme, Jacotte, ont pris un bail à vie, auprès de Saint-Maclou, d'une maison sise rue Neuve, et d'une pièce de vigne sise à Courcelles, ainsi qu'un jardin sis au faubourg de Bar, le *meiz de Flandres*, devant les Roises, moyennant quarante-cinq sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1487

Pièce n° 7

Bail à vie d'une maison sise rue Neuve à Bar-sur-Aube.

1488

Pièce n° 8

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Simon Faultrey et Pierre Viart, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Jean Guiot, prêtre, curé, demeurant à Bar, prend à bail, une maison, sise rue Neuve. Pierre de Froivaulx, annonce sceller l'acte.

1488

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 9

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, fait connaître, assisté de Simon Cherot et Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, fait savoir que Jacquot Millet, vigneron, demeurant à Bar, a pris à bail à vie, pour lui et sa femme Robinette, une maison sise rue Neuve, moyennant la somme de quarante sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1490

Pièce n° 10

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Simon Cherot, Simon Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, annonce qu'Étienne Mesnaige, laboureur, a pris à bail, pour sa vie, auprès de Saint-Maclou, une maison sise rue Neuve, moyennant la somme de quarante sols tournois. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1494

Pièce n° 11

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Grappinel et Jacques Moreau, clerks notaires jurés établis à Bar, annoncent que Messire Louis Gallot, prêtre, a pris à bail, auprès de Saint-Maclou, une demie maison, sise dans la rue Neuve de Bar, pour la somme de seize sols huit deniers tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1496

7 G 512 XVI^e siècle

Pièce n° 1

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Simon Perrel, Jean Faultrey, clerks notaires jurés établis à Bar, annoncent que Jean Jacques, vigneron, demeurant à Bar, prend un bail à vie, pour lui et sa femme, auprès de Saint-Maclou, d'une maison et son jardin, sis rue Neuve, à Bar, moyennant la somme de quarante-trois sols quatre deniers tournois par an. Simon Cherot annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés.

1501

Pièce n° 2

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Morice Vaillot et Claude Marnat, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Claude Ferremonche, vinaigrier, a pris en bail à vie, pour lui et sa femme, Claude, auprès de Saint-Maclou, représenté par Jacques de La Ferté, prêtre licencié en lois, une maison et son jardin, sis rue Neuve à Bar, ainsi qu'une pièce de vigne sise au finage de Courcelles et une hastelle de vigne sise à Proverville. Morice Guenichon annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et les seings manuels et signets des jurés.

1534

Pièce n° 3

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.

1586-1589

7 G 513 XVII^e – XVIII^e siècles

Pièce n° 1

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.

Contient une minute d'un acte de Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux du roi à Bar-sur-Aube, en présence d'Alain Chrétien et Étienne Grougrou, notaires royaux héréditaires au bailliage de Chaumont et prévôté de Bar, Michel Bannier, laboureur demeurant à Bar, a pris à bail, auprès de Saint-Maclou, représenté notamment par Pierre Frignaud, chantre, Jean Couretire, Jean Arnoul, Didier Bugnetat, Louis Chrétien, [. . .] prêtres et chanoines de Saint-Maclou, deux maisons sises rue Neuve, moyennant la somme de cinquante sols tournois. Nicolas Begat annonçait sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des jurés (1610).

1609- 1640

Pièce n° 2

Bail de maison sise rue Neuve à Bar-sur-Aube.	1643
Pièce n° 3 Bail de maison sise rue Neuve à Bar-sur-Aube.	1674
Pièce n° 4 Baux de maison, sise rue Neuve.	1685-1693
Pièce n°5 Baux de maison, sise rue Neuve.	1729-1755

7 G 514 Rue Notre-Dame

Pièce n° 1 Bail entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Gossement, procureur, et Marguerite Charnel, d'une maison sise rue Notre-Dame, à Bar-sur-Aube.	1587
Pièce n°2 Bail entre le chapitre Saint-Maclou et Louis Prévost, jardinier, relatif à une maison et son jardin, sis rue Notre-Dame, à Bar-sur-Aube.	1729

7 G 515 Rue Piverotte ou puits Vairotte

Pièce n° 1 Baux concernant la rue du Puits Vairote à Bar-sur-Aube.	1472-1488
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.</i>	
Pièce n° 2 Baux concernant la rue du Puits Vairote à Bar-sur-Aube.	1500-1549
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alexandre Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.</i>	
Pièce n° 3 Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube.	1550-1579
Pièce n° 4 Baux de biens fonciers sis à Bar, dont des maisons.	1580-1598
Pièce n° 5 Baux de maisons sises rue Piverotte (Puits Vairotte) à Bar-sur-Aube.	1638-1773
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Ladmiral, tonnelier de Bar. Sylvestre Saunier, laboureur demeurant à Bar. Antoine Denis, marchand vinaigrier demeurant à Chaource.</i>	
Pièce n° 6 Baux de maisons rue Piverotte et baux d'un hallage. Concerne aussi le bail du droit de hallage.	1693-1757
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Mongin, maréchal ferrant. Lupin Bourlier, prêtre chanoine syndic du chapitre Saint-Maclou. Michel Lhoste, vigneron. Louis Vannier, notaire royal. Henri Regnaudot, notaire royal. Pierre Duchesne, maître tonnelier.</i>	

7 G 516 Rue Saint-Aubin

Pièce n° 1	
------------	--

Baux de maisons, sises à Bar-sur-Aube et devant faire l'objet de réparations.

1509-1679

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Maistrot, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Guillaume Rambert, tonnelier.

Pièce n° 2

Baux de maisons sise rue Saint Aubin à Bar-sur-Aube.

1718-1737

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Perrin, vigneron. Catherine Larivey, femme de Edme Perrin, de Bar-sur-Aube. Louis vannier, notaire royal et tabellion. Henri Regnaudot, notaire royal et tabellion. Pierre Trippier, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Maclou Ferrard, vigneron. Nicolas Chardon, vigneron. Etienne Grougrou, notaire royal. Jean Crestien, notaire royal. Pierre Jolly, prévôt du chapitre Saint-Maclou. Edme Mechin, notaire royal, greffier des arbitrages de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean-Baptiste Thevenin, prêtre, prévôt du chapitre Saint-Maclou. Pierre Desbordes, couvreur.

7 G 517 Rue Saint-Maclou.

Pièce n° 1

Maurice Guenichon, écuyer, licencié ès lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Olivier Béraud et Alain Crestien, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit par André Barbot, prêtre, prieur, auprès du chapitre Saint-Maclou, réuni capitulairement autour de Geoffroy Lefort, sous-chantre, Jean Chevreau, Jean de La Ferté, procureur, Renaud Clément, Nicolas Camusat. Le bail concerne une maison, sise rue Saint-Maclou, moyennant la somme de dix-huit livres tournois par an. Maurice Guenichon scelle et contre scelle l'acte avec le sceau de la prévôté. Il annonce les seings manuels et signets des notaires ainsi que le seing manuel de Claude Frapier, tabellion procureur du roi en la prévôté de Bar.

1565

Pièce n° 2

Bail de maison sise rue Saint-Maclou à Bar-sur-Aube.

1634

Noms apparaissant dans l'acte : Joseph Tessidon, tisserand de toiles, de Bar.

7 G 518 Rue Saint-Michel ou Porte Saint-Michel.

Pièce n° 1

Baux de maisons sises rue Porte Saint-Michel, à Bar-sur-Aube.

1606-1615

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Perdrisat, menuisier. Claude Perrotte, procureur des juridictions de Bar-sur-Aube. Nicolas Fevel, menuisier. Jean-Baptiste Coquelet, le Jeune, serrurier. François Paris, bonnetier de Bar. Humbert Guillaume, peigneur de laine, de Bar-sur-Aube. Léonard Louveau, maître tailleur d'habits, demeurant à Bar. André Baudot, orfèvre, de Bar.

Pièce n° 2

Bail d'une maison sise rue Saint-Michel ou Porte Saint-Michel à Bar-sur-Aube.

1629-1688

Pièce n° 3

Bail de maison, sise rue Saint-Michel.

1714-1739

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Ancelin, archer de la maréchaussée de Bar-sur-Aube.

Pièce n°4

Baux de maisons sises rue Saint-Michel à Bar-sur-Aube.

1749-1771

7 G 519 Rue Saint-Nicolas.

Pièce n° 1

Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Feure et Louis Andry, clerks notaires jurés établis à Bar, font connaître le bail à vie souscrit, auprès de Saint-Maclou, par Othenin Preudon, vigneron. Le bail consiste en un meix sis au faubourg de Bar, au bout de la rue Saint-Nicolas, pour la somme de dix sols tournois par an. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet

acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1475

7 G 520 Rue Saint-Pierre.

Pièce n° 1

Baux concernant la rue Saint-Pierre à Bar-sur-Aube sous le sceau de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube et de François Adenot, prévôt de Bar-sur-Aube.

Dont un acte de Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Jean Adenet et Louis Andry, clerks notaires jurés de Bar-sur-Aube, annoncent un litige ainsi qu'un bail, entre Jean Rempaille, laboureur demeurant à Bar-sur-Aube, et le chapitre, au sujet d'une maison, sise rue Saint-Pierre, à Bar-sur-Aube.

Jean de Monstier scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1441-1471

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. François Adenot, prévôt de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Baux concernant la rue Saint-Pierre à Bar-sur-Aube sous le sceau de Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1478-1496

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Laurent Chauveau, vigneron. Henri Etienne, charreton. Jean Messagier, vigneron.

Pièce n° 3

Bail d'une maison sise rue Saint-Pierre à Bar-sur-Aube annoncé par le doyen et chapitre de Saint-Maclou.

1478

Pièce n° 4

Baux concernant la rue Saint-Pierre à Bar-sur-Aube sous le sceau de Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar.

1500-1507

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar. Étienne Paris, marchand hôtelier. Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar. Nicole Succard, prêtre demeurant à Bar.

Pièce n° 5

Baux concernant la rue Saint-Pierre à Bar-sur-Aube sous le sceau de Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar.

1534-1550

7 G 521 Rue Saulnerie / Rues Saulnerie et Mercerie

Pièce n° 1

Baux de maisons au finage de Bar-sur-Aube, rue Saulnerie.

1578

Pièce n° 2

Baux et hypothèques sur des biens sis rues Saulnerie et Mercerie, à Bar-sur-Aube.

1448-1494

Pièce n° 3

Baux de maisons sises rues Saulnerie et Mercerie à Bar-sur-Aube.

1499-1577

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Robert, maître pâtissier de Bar. François Descaves, maître cordonnier.

Pièce n° 4

Baux de maisons, sises rues Saulnerie-Mercerie et Boucherie.

1712-1767

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Obriot, cordonnier. Marie Mutinot, veuve de François Odelin. François Descaves, maître cordonnier.

7 G 522 Rues Mercerie et Boucherie

Pièce n° 1

Bail de maison sise rue Mercerie et Boucherie à Bar-sur-Aube.

1741-1769

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Fréjaquest, marchand chamoiseur, de Bar-sur-Aube. Jean-Baptiste Voirin, marchand chamoiseur.

7 G 523 Places

Pièce n° 1

Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Girard d'Espinalx, prêtre, et Jean Malespine de la Villeneuve, juré établi à Bar, annonce le bail à vie contracté par Étienne dit de Chaumont dudit Bar, d'une place sise en la Correterie, près des granges du doyen du chapitre Saint-Maclou. Pierre La Maistresse annonce le sceau de la prévôté et son sceau personnel en contre-sceau.

1327

7 G 524 Bayel

Pièce n° 1

Bail d'un gagnage composé de maisons et de terres labourables.

1557

Noms apparaissant dans l'acte : Rémi Garcin, barbier et chirurgien demeurant à Bar.

Pièce n° 2

Baux du gagnage et de la métairie appelé "le Metz" au finage de Bayel.

1681

Pièce n° 3

Bail d'un bâtiment, cour et jardin sis à Bayel.

1732

7 G 525 Bergères

Pièce n° 1

Baux de vignes et de terres arables au finage de Bergères.

1476-1530

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume Petit, marchand de Bar. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Ferrinot Cufin de Vitry-Le-Croisé.

7 G 526 Bligny

Pièce n° 1

Jean Belroy, laboureur, demeurant à *Blaigny*, contracte un bail à vie auprès de Saint-Maclou. Bail à vie d'un désert de vigne.

1452

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume de Courcelles, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Fustelet, détenteur d'une prébende

7 G 527 Brienne

Pièce n° 1

Bail d'un gagnage sis à Brienne-La-Vieille.

1692

7 G 528 Colombé

Pièce n° 1

Bail à vie souscrit par Jean Brosse et son fils Régnier.

1397

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Baux de vignes.

1430-1499

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Le Gruyer, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Boyn de Courcelles, prêtre. Jean Joseph, clerc tabellion juré. Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Oger de Sathenay, commis par le bailli de Chaumont à la garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Baux de vignes.

1517-1588

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Huyart, écuyer, prévôt en garde pour le roi et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Marnat, clerc notaire juré. Nicolas Jacquino, vigneron. Jacques Faultrey, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Odet le Genevois, doyen du chapitre Saint-Maclou. Pierre Tabouret, trésorier du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Baux.

1595-1600

Pièce n° 5

Bail de vigne ; procédure.

1640-1652

Pièce n° 6

Baux de vignes.

1652-1738

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Perrel, notaire royal. Nicolas Budier, vigneron. Pierre Trippier, chambrier du chapitre Saint-Maclou de Bar. Claude Gublin, vigneron. Nicolas Brun, vigneron. Jean Poncet, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 7

Baux.

1705

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Dallemagne, laboureur demeurant à Colombé-Le-Sec.

7 G 529-535 Courcelles.

7 G 529-532 Vignes

7 G 529 XIV^e siècle

Pièce n° 1

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles, sous le sceau de Jean de La Barre.

1365-1385

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Colot Roserel, tabellion juré de Bar. Jean de Bousanton, tabellion juré de Bar. Etienne Perruchel, prêtre. Jean Aubry, tabellion juré. Jean de la Prévôté de Bar-sur-Aube. Demongin Moolon, tabellion juré. Jean de Dijon, tabellion juré.

7 G 530 XV^e siècle

Pièce n° 1

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles sous le sceau de Guillaume Le Gruyer, et Robert de Courcelles.

1408-1434

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar. Jean Feure, clerc notaire juré de Bar. Jean Ferrin, drapier.

Pièce n° 2

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles sous le sceau de Jean de Monstier.

1440-1450

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Tourtat, de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Crinardel de Moery, laboureur.

Pièce n° 3

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles sous le sceau de Jean de Monstier.

1452-1458

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Pierre Grappinel, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Messaigier, vigneron. Jean Bailly, tisserand de toiles. Jean Grilot, cordier, demeurant à Bar-sur-Aube. Oudet de Humbécourt, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles sous le sceau de Jean de Monstier.

Dont le vidimus d'un bail de 1462 souscrit auprès de Saint-Maclou, par Didier Thierry, charpentier demeurant à Bar, de pièces de vignes sises au finage de Courcelles.

1461-1469

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Bastien d'Argançon, notaire et tabellion royal.

Pièce n° 5

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles sous le sceau de Jean de Monstier.

1469-1471

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Messanger, vigneron. Jean de Marisy, clerc notaire juré. Louis Andry, clerc notaire juré.

Pièce n° 6

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles sous le sceau de Jean de Monstier.

1461-1470

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 7

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1462-1475

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, clerc notaire juré. Pierre Grappinel, clerc notaire juré. Jean Messanger, vigneron. Jean de Marisy, clerc notaire juré. Louis Andry, clerc notaire juré.

Pièce n° 6

Vidimus d'un bail de 1462 souscrit auprès de Saint-Maclou, par Didier Thierry, charpentier demeurant à Bar, de pièces de vignes sises au finage de Courcelles.

1464

Noms apparaissant dans l'acte : Bastien d'Argançon, notaire et tabellion royal.

Pièce n° 7

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sises au finage de Courcelles sous le sceau de Pierre de Froivaulx.

1473-1480

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gras, clerc notaire juré. Emon Gobillon, clerc notaire, juré. Simon Faultrey, clerc notaire juré. Jean Feure, clerc notaire juré. Pierre Grappinel, clerc notaire juré.

Pièce n° 8

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sises au finage de Courcelles sous le sceau de Pierre de Froivaulx.

1483-1489

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Aubriot Gondriel alias Floriot, tonnelier demeurant à Bar. Simon Faultrey, notaire juré de Bar. Thevenin Pouissot, notaire juré de Bar. Mathieu Pitois, tisserand demeurant à Bar. Pierre Viart, cleric notaire royal de Bar. Jean Lambert, vigneron, demeurant à Bar. Pierre Viart, notaire royal.

Pièce n° 9

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sises au finage de Courcelles sous le sceau de Pierre de Froivaulx.

1490

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gras, notaire juré établi à Bar. Edme Gobillon, cleric notaire juré. Simon Faultrey, cleric notaire juré.

Pièce n° 10

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sises au finage de Courcelles sous le sceau de Pierre de Froivaulx.

1491-1495

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Cherot, cleric notaire juré. Edme Gobillon, cleric notaire juré. Simon Faultrey, cleric notaire juré. Jeannette, veuve de Jean Hurlot.

Pièce n° 11

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sises au finage de Courcelles sous le sceau de Simon Cherot.

1492-1498

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar. Jacques Moreau, cleric notaire juré de Bar. Nicolas Lagoguey, cleric notaire juré de Bar. Simon Faultrey, cleric notaire juré.

Pièce n°12

Baux successifs de vignes.

1484-1512

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar. Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 531 XVI^e siècle

Pièce n° 1

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles, sous le sceau de Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1500-1503

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre Grappinel, cleric notaire juré de Bar. Simon Faultrey, cleric notaire juré de Bar.

Pièce n° 2

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles, sous le sceau de Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1505-1507

Pièce n° 3

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles, sous le sceau de Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1509-1520

Pièce n° 4

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles, sous le sceau d'Alexandre Le Gruyer, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1523-1529

Pièce n° 5

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1531-1539

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 6

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1541-1547

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Philibert Gervaisot, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 7

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1552-1560

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 8

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1584-1594

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 9

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1572-1579

Noms apparaissant dans l'acte : Philibert Gervaisot, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Edme Guenichon, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 10

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1584-1594

Pièce n° 11

Baux de vignes contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1594-1672

7 G 532 XVII^e – XVIII^e siècles.

Pièce n° 1

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1601-1624

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Rémond, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Begat, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1634-1677

Pièce n° 3

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1653-1668

Pièce n° 4

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1671-1697

Pièce n° 5

Baux de vignes, contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1725-1773

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Dumesnil, notaire royal. Louis Vanier, notaire royal.

7 G 533 Prés

Pièce n° 1

Baux de prés sis au finage de Courcelles.

Concerne aussi un pré sis à Bar.

1419 -1471

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, clerc, tabellion, juré de Bar-sur-Aube. Rollin Petit, clerc, tabellion, juré de Bar-sur-Aube. Etienne Le Chat, clerc tabellion juré. Jean Joseph, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Pierre Grappinel, bourgeois demeurant à Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Andry de Thenance, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Vincent Bourgoing, tonnelier demeurant à Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierrot de Bergières, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Mathe, tisserand de toiles, demeurant à Bar-sur-Aube. Lambert Delacourt, vigneron.

Pièce n° 2

Baux de prés contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1502-1596

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre Genevois, seigneur de Bleugny. Laurent Dany, receveur et écuyer de Bar. Jean Huyart, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Marnat, clerc notaire juré de Bar. Nicolas Challicaune, dit Marchand, demeurant à Bar. Guillaume Picart, marchand. Alexandre Le Gruyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maclou collet, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Baux de prés contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles

1638-1758

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Picard, chirurgien demeurant à Bar-sur-Aube. Claude Paillet, doyen du chapitre Saint-Maclou. Baptiste Petitjean, chantre du chapitre Saint-Maclou. Jacques Martin, sous-chantre du chapitre Saint-Maclou. Pierre Cyvard, trésorier du chapitre Saint-Maclou. Lupin Bourrelier, prêtre chanoine trésorier du chapitre Saint-Maclou. Edme Céard, prêtre chanoine chantre du chapitre Saint-Maclou.

7 G 534 Terres

Pièce n° 1

Baux de terres, contractés auprès de Saint-Maclou, sises au finage de Courcelles.

1491-1740

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Faultrey, clerc, notaire juré de Bar. Claude de Messey, notaire juré de Bar. Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Charles Paillet, écuyer, seigneur de Rizaucourt, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Odelin, hôtelier demeurant à Bar-sur-Aube. Edme Connesson, drapier, demeurant à Bar-sur-Aube. Jacques Cyvard, demeurant à Bar-sur-Aube. Joseph Richer, notaire royal de la prévôté de Bar-sur-Aube. Edme Mechin, notaire royal de la prévôté de Bar-sur-Aube. Antoine Doucet, couvreur.

7 G 535 Jardins

Pièce n° 1

Baux de jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis au finage de Courcelles.

1495-1522

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Faultrey, clerc, notaire juré de Bar. Jacques Moreau, clerc, notaire juré de Bar. Jean Raquet, maçon. Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gillot, clerc notaire juré de Bar. Robert Houzeau, drapier demeurant à Bar-sur-Aube. Alexandre Le Gruyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Lagoguey, clerc notaire juré de Bar. Jean Faultrey, clerc notaire juré de Bar. Henri Perrin, tisserand de toiles demeurant à Bar-sur-Aube.

7 G 536-537 Couvignon

7 G 536 vignes

Pièce n° 1

Baux de vignes sises à Couvignon sous le sceau de Robert de Courcelles, et Jean de Monstier, gardes du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1424-1497

Pièce n° 2

Baux de vignes sises à Couvignon sous e sceau de Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1480-1491

Pièce n° 3

Baux de vignes sises à Couvignon sous le sceau de Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

1523-1588

Pièce n° 4

Baux de vignes sises à Couvignon.

1609-1668

Pièce n° 5

Baux de vignes sises à Couvignon.

1737-1770

7 G 537 Prés et terres

Pièce n° 1

Baux de prés sis à Couvignon.

1448

Pièce n° 2

Baux de terres sises à Couvignon.

1457-1590

Pièce n° 3

Baux de terres et de prés au finage de Couvignon.

1500-1643

7 G 538 Eclance.

Pièce n° 1

Baux au finage d'Eclance.

1474-1690

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube.

7 G 539 Fontaines.

Pièce n° 1

Vignes. Baux.

1352-1380

Jean Ailleriz, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube

Pièce n° 2

Vignes. Baux successifs sis à Fontaines.

1483-1519

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Potin, couturier. Henri de Vaux, vigneron.

Pièce n° 3

Vignes. Baux.

1507-1595

Pièce n° 4

Vignes. Baux.

1610-1756

Pièce n° 5

Vignes et prés. Baux.

1450-1481

Pièce n° 6	Prés et Terres. Baux.	1550-1753
7 G 540 Jasseines		
Pièce n° 1	Bail d'un gagnage sis à Jasseines.	1544
7 G 541 Jaucourt		
Pièce n° 1	Baux au finage de Jaucourt.	1505-1757
7 G 542 Lévigny		
Pièce n° 1	Baux de vignes et de biens sis à Lévigny.	1471-1654
7 G 543 Lignol		
Pièce n° 1	Bail de terres sis au territoire de Joux (Lignol).	1329
7 G 544 Mathaux		
Pièce n° 1	Baux contractés auprès de Saint-Maclou.	1466-1595
Pièce n° 2	Baux de prés et de la prairie de Mathaux.	1524-1739
Pièce n° 3	Baux contractés auprès de Saint-Maclou pour des prés et jardins sis au finage de Mathaux.	1759-1767
7 G 545 Montier-en-L'Isle		
Pièce n° 1	Baux de biens fonciers sis au finage de Montier-en-L'Isle.	1427-1498
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.</i>	
Pièce n° 2	Baux de biens fonciers sis au finage de Montier-en-L'Isle.	1511-1596
Pièce n° 3	Baux de biens fonciers sis au finage de Montier-en-L'Isle.	1608-1659
Pièce n° 4	Baux de biens fonciers sis au finage de Montier-en-L'Isle.	1741-1761
Pièce n° 5	Bail de biens fonciers.	1771
7 G 546 Mont-Sainte-Germaine.		

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Andry de Thenance, et Guillaume de Courcelles, notaires jurés établis à Bar, annoncent le bail à vie contracté par Robert Maleteste, Perrin Guignard et Boyn Deschamps, vigneron, pour une pièce de vigne, sise au finage du Mont-Sainte-Germaine en la Côte d'Aube. Jean de Monstier annonce le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et signatures des notaires.

Date non visible [XVe siècle]

Pièce n° 2

Acte de Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Faultrey et Jean Gras, clercs jurés établis à Bar-sur-Aube, annoncent le bail à vie de Nicolas Macquart, vigneron, demeurant à Bar, et Nicole, sa femme, d'une pièce de vigne sise au finage du Mont-Sainte-Germaine en la Côte d'Aube. Pierre de Froivaux annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté.

Date non visible [XVe siècle]

Pièce n° 3

Acte de Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Faultrey et Nicolas de Vaucouleur, clercs, notaires jurés établis à Bar, annoncent le bail à vie de Jean Dancy, écuyer, capitaine du chastel de la Motte de Bar-sur-Aube, d'une pièce de vigne, une pièce de vigne sise au finage du Mont-Sainte-Germaine en la Côte d'Aube. Pierre de Froivaux annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau. Il annonce également les signatures des notaires.

Date non visible [XVe siècle]

Pièce n° 4

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Louis Andry et Jean Feure, clercs notaires, jurés, établis à Bar, annoncent le bail à vie de Jean Monginot, laboureur demeurant à Bar-sur-Aube, d'une pièce de vigne sise au finage du Mont-Sainte-Germaine, en la Côte d'Aube, pour la somme de quinze sols tournois. Jean de Monstier annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau ; il annonce également les signets et seings manuels des notaires.

1471

Pièce n° 5

Baux de vignes sis au finage de Mont-Sainte-Germaine, côte d'Aube.

1568-1595

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Mesrigny, lieutenant général du bailliage de Chaumont.

7 G 547 Morvilliers

Pièce n° 1

Baux de prés et maisons sises à Morvilliers.

1409-1490

7 G 548-549 Proverville

7 G 548 Terres, prés et maisons

Pièce n° 1

Baux de prés.

1394-1583

Pièce n° 2

Baux de terres.

1632-1676

Pièce n° 3

Baux de biens sis à Proverville.

1748-1771

7 G 549 Vignes

Pièce n° 1

Baux de vignes.

1383

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2	Baux de vignes.	1430-1490
Pièce n° 3	Baux de vignes.	1445-1482
	<i>Noms apparaissant dans les actes : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume de Courcelles, clerc notaire. Jean Faultrey, clerc notaire. Simon Parisot, ouvrier. Jean Mathieu, tisserand de toiles. Louis Andry, clerc notaire. Pierre Guiot, vigneron. Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Fevre, clerc notaire. Jean de Marisy, clerc notaire. Étienne Le Tortat, vigneron, demeurant à Bar. Simon Faultrey, notaire, juré. Simon Marnat, notaire juré. Thierron Drouin, boulanger, demeurant à Proverville.</i>	
Pièce n° 4	Baux de vignes.	1505-1599
Pièce n° 5	Baux de vignes.	1607-1634
Pièce n° 6	Baux de vignes.	1608-1691
Pièce n° 7	Baux de vignes.	1607-1674
Pièce n° 8	Bail de vignes et terres sises à Proverville moyennant soixante dix sols tournois.	1552
Pièce n° 9	Bail et transaction de biens fonciers entre le chapitre et Garnier Lorin, vigneron, demeurant à Proverville.	1585
Pièce n° 10	Baux de jardins.	1473-1574
	7 G 550-551 Thil	
	7 G 550 Terres	
Pièce n° 1	Baux au finage de Thil.	1525-1574
Pièce n° 2	Famille Mongin Mutel. Actes de Maurice Guenichon. Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Morice Baillet, et Jean Dubois, clercs notaires jurés de Bar, font savoir que Jean Petit dit Leblanc, et Mongin Mutel, laboureurs demeurant à Thil, prennent à bail, auprès du chapitre de Saint-Maclou, un champ, des terres arables, une vigne situés à Thil. Morice Guenichon annonce sceller l'acte avec le sceau et contre-sceau de la prévôté, ainsi que les seings manuels des notaires (1535). Second acte : dont le second acte de Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Claude Marnat, Jean Dubois, clercs notaires jurés, font savoir que Jean Petit dit Leblanc, et Mongin Mutel, prennent à bail, auprès du chapitre Saint-Maclou, représenté par Michel Gradin, prêtre, des terres labourables, sises au finage de Thil. Maurice Guenichon annonce apposer le sceau de la prévôté, et annonce les seings manuels des notaires.	1535-1536
	<i>Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Morice Baillet, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Dubois, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Jean Petit dit Leblanc, laboureur à Thil. Mongin Mutel, laboureur à Thil. Michel Girardin, licencié en lois. Haymon Lorart. Simon Vaulthier. Pierre Maillot. Michel Gradin, prêtre, licencié en lois.</i>	
Pièce n° 3		

Bail : acte à la requête du chapitre contre Simon Quartier, laboureur, demeurant à Thil.

1612

Pièce n° 4

Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux du roi, à Bar-sur-Aube, assisté d'Etienne Grougrou, et Claude Bailli, notaires royaux héréditaires au baillage de Chaumont, annoncent le bail de terres arables, situées à Thil, pour 9 années, pris par Jean Gastrau, laboureur demeurant à Thil, auprès du chapitre Saint-Maclou. Acte donné à Bar-sur-Aube, ""en la maison de Jean Arnoult"", prêtre de Saint-Maclou. La signature des notaires est annoncée.

1620

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Arnoult, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Nicolas Royal, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Acte du 14 février 1778, grossoyé par François Poursu et Edme Beugnot, notaires royaux en la ville de Bar-sur-Aube, qui font savoir que Louis Nicolas Jeudy, laboureur demeurant à Thil, prend à bail pour 9 ans, auprès du chapitre de Saint-Maclou, une ferme sise sur le finage de Thil, comprenant des terres et des prés. Acte passé à Bar-sur-Aube, en l'étude de Maître Beugnot. Le détail des terres est donné dans l'acte.

1779

Noms apparaissant dans l'acte : Madame Damboise, propriétaire au finage de Thil. Joseph Henri, propriétaire au finage de Thil. Monsieur de Beaulieu, propriétaire au finage de Thil. Monsieur Leblanc de Vassy, propriétaire au finage de Thil. Monsieur Thevenin, propriétaire au finage de Thil. Pierre Cornette, propriétaire au finage de Thil. Nicolas Roze, propriétaire au finage de Thil. Gabriel Jeudy, propriétaire au finage de Thil. Jean Thieblemont, propriétaire au finage de Thil. Monsieur de Verpillat, propriétaire au finage de Thil.

7 G 551 Gagnage

Pièce n° 1

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Jean Dubois, et Maclou de Morisot, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Mongin Mutel a pris à bail, pour 9 ans, un gagnage au ban et finage de Thil, auprès du chapitre de Saint-Maclou. Maurice Guenichon annonce apposer le sceau de la prévôté ainsi que le sien, en contre-sceau, et les seings manuels des notaires.

1542

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar. Jean Dubois, clerk notaire juré établi à Bar. Maclou de Morisot, clerk notaire juré établi à Bar. Mongin Mutel, laboureur de Thil.

Pièce n° 2

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Pierre Baillet, et Guillaume de Vitry, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que Michel Mutel et Jean Maillot le jeune, laboureurs demeurant à Thil ont pris à bail pour 9 ans, un gagnage situé à Thil. Maurice Guenichon annonce apposer le sceau et contre sceau de la prévôté, et annonce les seings manuels des notaires.

Sur le même acte, au dos, résumé d'un litige entre le chapitre et les laboureurs de Thil. Acte de 1564

1560-1564

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Marnat, procureur. Pierre Baillet, clerk notaire juré de Bar. Guillaume de Vitry, clerk notaire juré de Bar. Michel Mutel, laboureur de Thil. Jean Maillot le jeune, laboureur de Thil.

Pièce n° 3

Edme Guenichon, écuyer, garde des sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Maître Pierre Baillet, et Olivier Beraud, clerks notaires jurés du roi, annoncent que le chapitre réuni a accepté de donner, à bail, le grand gagnage de Thil, pour 9 années, à Michel Mutel, laboureur demeurant à Thil. Le prévôt annonce le sceau de la prévôté ainsi que les seings manuels des notaires.

1569

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Saulgey, sous-chantre de Saint-Maclou. Jean Charvau, chanoine de Saint-Maclou. Jean de la Ferté, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Claude Nicole Regnault, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Clément Nicole Camusat, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Claude Guillon, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Dominique Jacquinet, chanoine de Saint-Maclou. Moÿse Piffre, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean

Huot, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean de la Court, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Étienne Fauvrault, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. André Barbault, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Nicole Chaulnel, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Henri Herbert, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean Caumes, prêtre et chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Nicolas Clerget, écuyer, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté entre autre, par Edme Odochon, notaire royal au bailliage de Chaumont, font savoir que Jean cornette et Simon Quartier, laboureurs demeurant à Thil, prennent à bail pour 9 années, auprès du chapitre de Saint-Maclou, un gagnage, situé à Thil, comprenant des terres labourables et des prés. Acte passé à Bar-sur-Aube

1598

Noms apparaissant dans l'acte : Nicolas Clerget, écuyer, garde du sceau aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube, grenetier du grenier et magasin à sel de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 5

Nicolas Begat, écuyer, garde des sceaux du roi, à Bar-sur-Aube, assisté d'Étienne Grougrou, et Claude Bailli, notaires royaux, annoncent que Simon Quartier, laboureur demeurant à Thil, reconnaît prendre à bail pour 9 années, le gagnage situé à Thil, auprès du chapitre Saint-Maclou. Le prévôt annonce le sceau ainsi que les seings manuels des notaires.

1611

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Pignard, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 6

Sébastien Hardy, sieur de la Tabaize, conseiller du Roi, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Étienne Grougrou et Jean Crestien, notaires royaux héréditaires au bailliage de Chaumont, font connaître que Nicolas Maillot le Jeune, et Claude Petitjean, laboureurs demeurant à Thil, prennent à bail pour 9 ans, auprès du chapitre de Saint-Maclou, un gagnage contenant plusieurs terres labourables.

1629-1638

Noms apparaissant dans l'acte : Sébastien Hardy, sieur de la Tabaize, conseiller du Roi, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Grougrou, notaire royal héréditaire au bailliage de Chaumont. Jean Crestien, notaire royal héréditaire au bailliage de Chaumont. Nicolas Maillot le Jeune, laboureur demeurant à Thil. Claude Petitjean, laboureur demeurant à Thil.

7 G 552 Trannes

Pièce n° 1

Baux de terres et vignes sises à Trannes.

1482-1535

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Alexandre le Gruyer, écuyer, licencié en lois, prévôt de Bar-sur-Aube. Morice Guenichon.

Pièce n° 2

Bail de dîmes et de pièces de terres.

Étienne Grougrou et Jacques Rozard, notaires royaux font connaître le bail à vie pris par Pierre Bugartat, praticien, auprès du chapitre de Saint-Maclou. Le bail concerne des pièces de terres situées à Trannes. Les notaires annoncent leurs seings manuels.

1607-1642

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Bugartat, praticien.

7 G 553-554 Urville

7 G 553 Terres, prés et jardins

Pièce n° 1

Baux de terres et jardins contractés auprès de Saint-Maclou, sis au franc finage d'Urville.

1437-1469

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, notaire juré de Bar. Louis Andry, clerc notaire juré de Bar. Boyn de Courcelles, prêtre. Étienne Le chat, clerc tabellion juré de Bar. Jean Rolin, clerc notaire juré de Bar. Jean de Plomb, laboureur.

Pièce n° 2

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Adrien Des forges et Jean Gillot, clercs, notaires jurés de Bar, annoncent que Nicolas Moreau, laboureur demeurant à Urville, reconnaît prendre à bail, des pièces de pré, sise à Urville, auprès du chapitre Saint-Maclou. Morice Guenichon annonce apposer le sceau de la prévôté ainsi que le sien, en contre-sceau, et les seings manuels des notaires.

1508

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar. Adrien Des Forges, clerc, notaire juré de Bar. Jean Gillot, clerc, notaire juré de Bar. Nicolas Moreau, laboureur demeurant à Urville

Pièce n° 3

Maclou Collet, garde du scel de la prévôté, assisté de Edme Odochon, et Jean Bragelaire, notaires royaux, font savoir que Joachim Guillot, praticien et sa femme, Jaquete Royer, prennent à bail, auprès du chapitre Saint-Maclou, des biens sis au finage d'Urville. Maclou Collet annonce apposer le sceau et contre sceau de la prévôté, et annonce les seings manuels des notaires
Bail à vie, copie d'une minute. Terres, prés et vignes au finage d'Urville

1598

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du scel de la prévôté. Jacques Godefroy, prêtre, chanoine de Saint-Maclou, procureur. Pierre Pignard, prêtre, chanoine de Saint-Maclou, procureur.

7 G 554 Place

Pièce n° 1

Acte de Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Fevre, clerc, et Andry de Thenance, notaires jurés, annoncent le bail contracté par Jean Senestre et Nicolas Senestre, son frère, demeurant à Urville, pour une place ou mesure, sise à Urville. Pierre de Froivaux scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1477

7 G 555 Vernonvilliers

Pièce n° 1

Baux.

1461-1495

Pièce n° 2

Baux.

1530-1598

Pièce n° 3

Baux.

1636-1775

7 G 556 Ville-sur-Terre

Pièce n° 1

Baux au finage de Ville-sur-Terre.

1485-1780

7 G 557 Vitry-le-Croisé.

Pièce n° 1

Bail d'une ferme sise à Vitry-Le-Croisé.

1541

7 G 558 Voigny

Pièce n° 1

Baux de prés sis à Voigny.

1422-1693

Pièce n° 2

Baux de prés et terres labourables sis à Voigny.

Pièce n° 3

Baux de terres sises à Voigny.

1461-1676

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Maclou Collet, garde du sceau aux contrats de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Baux de vignes sises à Voigny.

1444-1510

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Nicolas Huguenin, laboureur. Jean Breny, vigneron. Pierre de Froivaulx, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Monselot, vigneron.

Pièce n° 5

Baux de vignes, obligations.

1640-1730

Pièce n° 6

Baux de maisons sises à Voigny.

1536-1694

7 G 559-564 Haute-Marne

7 G 559 Biernes

Pièce n° 1

Baux au finage de Biernes et Harricourt.

1593-1648

Noms apparaissant dans l'acte : Laurent de Vitry, marchand. François Chonet, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

7 G 560 Buchey (canton de Juzennecourt)

Pièce n° 1

Baux de terres labourables et du gagnage de Buchey.

1634-1713

Pièce n° 2

Baux de vignes.

1463-1589

Pièce n° 3

Procédures concernant des baux au finage de Buchey.

1650-1672

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Dallemagne, laboureur.

7 G 561 Essey-les-Ponts

Pièce n° 1

Baux au finage d'Essey-les-Ponts.

1436-1740

7 G 562 Gillancourt (Haute-Marne)

Pièce n° 1

Bail à vie au finage de Gillancourt.

1460

7 G 563 Rouvre-sur-Aube (Haute-Marne)

Pièce n° 1

Baux de terres, vignes et prés au finage de Rouvre-sur-Aube (Haute-Marne).

1405-1706

7 G 564 Silvarouvres (Haute-Marne)

Pièce n° 1

Baux de biens fonciers sis au finage de Silvarouvres.	1492-1780
Pièce n° 2	
Baux et jugements rendus au finage de Silvarouvres.	1661-1662
Pièce n° 3	
Bail à vie contracté auprès de Saint-Maclou du gagnage de Silvarouvres.	1724
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Claude Chiffлот de Neuville, prêtre, chantre. Edme Aubry, charpentier demeurant à Silvarouvres.</i>	

7 G 565-566 Marne

7 G 565 Margerie (Marne)

Pièce n° 1	
Bail d'une pièce de terre au gagnage de Margerie.	1522-1523
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Petremot, seigneur de Saint-Utin et de la Noroye (Marne).</i>	

Pièce n° 2	
Baux du gagnage de Margerie.	1568-1752

7 G 566 Sompsois (Marne)

Pièce n° 1	
Baux de biens sis à Sompsois.	1467-1475
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Mathelin Cochart, garde des sceaux de la prévôté de Rosnay.</i>	

Pièce n° 2	
Baux de biens sis à Sompsois.	1509-1598

7 G 567 Lieux non identifiés

Pièce n° 1	
Bail de fauchées de prés.	1644

Pièce n° 2	
Extraits de baux et pièces justificatives.	1700-1740

7 G 568-589 Echanges

7 G 568-586 Aube

7 G 568 Ailleville

Pièce n° 1	
Echanges de pièces de vignes.	1380-1498
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Jean Rebille, prieur du prieuré de Belroy. Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Guillaume Petit, marchand demeurant à Bar-sur-Aube</i>	

7 G 569 Argançon

Pièce n° 1	
Echanges de pièces de terres et jardin, sis à Argançon.	1529

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne de Montsaujon, garde du sceau de la prévôté de Jaucourt. Étienne de Montsaujon, seigneur de Sainte Maure. Marie Dallebret, comtesse de Nevers et de Dreux, dame de Jully et de Jaucourt. Jean Maistrot, prêtre, chanoine, procureur du chapitre Saint-Maclou. Nicole Chaulmonnot, prêtre, chantre, chanoine du chapitre Saint-Maclou. Edmond de Gennes, seigneur en partie de Montier-en-L'Isle. Edmond de Gennes, capitaine et bailli de Jaucourt.

7 G 570 Arrentières

Pièce n° 1

Echanges de pièces de vignes, prés et maisons, sis à Arrentières

1295-1577

Noms apparaissant dans l'acte : Guyard de la Porte, bailli de Chaumont. Jean Aymer, bourgeois de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Faultrey et Jean Gillot, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, notifient l'échange ayant eu lieu entre le chapitre Saint-Maclou et Jean Boittote, marchand demeurant à Bar-sur-Aube.

L'échange concerne une maison sise rue de la Santorye contre une pièce de pré contenant trois fauchées au finage d'Arrentières. Morice Guenichon annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1511

7 G 571-575 Bar-sur-Aube

7 G 571 Prés, jardins et vignes

Pièce n° 1

Raoul, doyen de l'église de Saint-Maclou, et Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, en présence de Pierre Truchard, chantre de Saint-Maclou, Pierre Truchard, frère et chanoine de Saint-Maclou, annonce un échange entre Emeline de la Porte De Bar, veuve de *Tholomei*, et Jean *Vigori de Urens*, Guichard *Grenerarii* et Pierre dit Poincere. Les sigillants sont Raoul, Hugues et Aymon.

Échange de terres arables, dont une partie est située dans la garenne de Bar.

1285

Noms apparaissant dans l'acte : Raoul, doyen de l'église de Saint-Maclou. Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Pierre dit de Frigidavalle (Fravaux). Tholomin Olinfous (selon L. Chevalier dans son Histoire de Bar-sur-Aube (p 59). Emeline de la Porte de Bar, veuve de Tholomei. Jean Vigori de Urens. Guichard Grenerarii et Pierre dit Poincere.

Pièce n° 2

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon et Jean de Paris, clerks tabellions jurés établis à Bar, annoncent l'échange de vignes sises en la Coste d'Aube, entre Jeannin d'Ailleville, demeurant à Bar, et Jean Le Chapellier. Jean de La Barre annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1374

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, clerc tabellion juré établi à Bar. Jean de Paris, clerc tabellion juré établi à Bar. Jean Le Chapellier, fils de feu Berte du dit Bar.

Pièce n° 3

Acte du doyen du chapitre Saint-Maclou faisant connaître l'échange ayant eu lieu entre le chapitre et Simon Cherot, procureur recteur de Bar. L'échange consiste en des prés sis, à Bar, dans la noue du pont Boudelin, avec des prés sis à Proverville. L'acte est donné au chapitre. Le doyen annonce le scellement de l'acte.

1488

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivaulx. Guillaume de Lassicourt. Pierre Faultrey.

Pièce n° 4

Acte de Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Simon Faultrey et Jean Parisot, clerks notaires jurés établis à Bar, faisant connaître l'échange ayant eu lieu entre le chapitre et Nicolas Jacques *alias* Robichon, vigneron, et sa femme, Claude, d'un jardin sis au faubourg de Bar, rue

d'Arsonval, de pièces de vigne sises au finage de Voigny, de Couvignon, et de pièces de terres sises à Couvignon.

Simon Cherot annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1501

Pièce n° 5

Echanges entre le chapitre Saint-Maclou et des particuliers au franc finage de Bar-sur-Aube.

1503-1507

Pièce n° 6

Jean Huyart, écuyer, licencié en lois, prévôt en garde pour le roi à Bar-sur-Aube, et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Claude Marnat, et Jean Gillot, clerks notaires jurés établis à Bar, font savoir que le chapitre, et le couvent des frères Mineurs de Bar de l'ordre de Saint François, entérinent les échanges effectués. L'échange concerne un jardin, donné aux Frères mineurs, contre une rente de dix sols tournois annuels. Jean Huyart annonce sceller l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1529

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Marnat, et Jean Gillot, clerks notaires jurés établis à Bar. Nicole Chaumonnet, chantre. Maclou Tourtat, sous-chantre. Bertrand du Pont, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean Maistrot, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Clément Mathieu, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean Robert, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Henri de Mesgrigny, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean Martin, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Henri Massonet, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Antoine Huon, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Nicole Fabry, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Claude Jacob, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Jean Petit, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou. Michel Girardin, prêtre chanoine du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 7

Morice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean Dubois et Maclou de Morisot, clerks notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, notifient l'échange ayant eu lieu entre Claude Robert, prêtre chapelain et le chapitre Saint-Maclou d'une pièce de pré et un jardin, rue Fissot, à Bar-sur-Aube.

1551

7 G 572-573 Maisons

7 G 572 XIII^e-XIV^e siècles

Pièce n° 1

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Girard, prieur de Belroy, notifient sous leur sceau un échange de vignes entre le chapitre Saint-Maclou et Pierre le Pêcheur, chanoine de Saint-Maclou. Cet échange concerne une vigne à Bar, au lieu dit Outre Pont d'Aube. André et Girard apposent leurs sceaux à la demande de Pierre Le Pêcheur.

1265

Noms apparaissant dans l'acte : André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Girard, prieur de Belroy. Pierre le Pêcheur, chanoine de Saint-Maclou. Léger Esparne, propriétaire d'une maison à Bar. Isabelle, veuve de Michelin, boulanger.

Pièce n° 2

Echanges de maisons et de terres entre le chapitre Saint-Maclou et le prieuré de Belroy. Le prieuré cède des maisons sises à Bar, et le chapitre des terres près de Belroy.

1314-1321

Noms apparaissant dans l'acte : Frère Denis, prieur de Belroy. Luc, évêque de Langres.

Pièce n° 3

Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Girart d'Espineaux, prêtre, Jean Malespine de la Ville neuve, clerks jurés établis à Bar, notifie l'échange effectué par Renaud Musart, demeurant à Bar, de quarte parties de maisons, d'un pourpris et de sa cour, d'une grange, de censives, sis à Bar. Pierre La Maistresse annonce sceller l'acte.

1327

Noms apparaissant dans l'acte : Perrot Musart, frère de Renaud Musart. Gui d'Anglure, chevalier. Dame d'Eclance.

Pièce n° 4

Echange d'une maison, sise à Bar, rue du Puits Vairote, entre le chapitre Saint-Maclou et Étienne de Courcelles de Bar.

1360

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Bouranton, cleric juré. Nicolas Selongey, cleric juré.

Pièce n° 5

Le prieur de Belroy notifie des échanges de maisons, dont plusieurs dans le cloître de Saint-Maclou, aboutissant aux murailles de la ville. L'échange a lieu entre le chapitre Saint-Maclou et le prieur de Belroy. Le prieur de Belroy et le doyen du chapitre Saint-Maclou scellent l'acte. L'évêque de Langres vidime et scelle l'acte.

1370

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Rebille, prieur du prieuré de Belroy, de l'ordre du Val des Ecoliers.

Pièce n° 6

Acte de Frère Jean, abbé de Clairvaux, notifiant l'échange effectué avec le chapitre Saint-Maclou de maisons sises à Bar-sur-Aube. Frère Jean annonce le scellement de l'acte par lui-même et le chapitre Saint-Maclou.

1371

Noms apparaissant dans l'acte : Henri de La Marche. Tholomé du Four.

Pièce n° 7

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre de Corbereuse et de Jean de Dijon, clerics tabellions jurés établis à Bar, annoncent l'échange entre Richard de Vitel, demeurant à Bar, et Marie, sa femme, avec le chapitre Saint-Maclou.

L'échange consiste en une maison, sise rue de la Madeleine, à Bar, située auprès de Nicolas La Maistresse et d'Ancellot La Maistresse, avec une autre possédée par Saint-Maclou, et une pièce de meix sise en la Courveterie de Bar près de la place du Roi où se situe la halle du minage.

Jean de La Barre annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1372

Pièce n° 8

Actes de l'official de Langres relatif à un échange de maisons, sises à Bar, entre Saint-Maclou et Nicolas de Morent, vicaire et curé de l'église paroissiale Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

Les témoins sont Gui Gombandi, Pierre Roclet, Dreux de Sumpseyo, prêtres vicaires de l'église Saint-Maclou, Étienne Bouchot de Baroville, Pariset de Noerus, secrétaire à Bar.

L'official de Langres annonce apposer le sceau de l'officialité. En fin d'acte, Guillaume Barthélémy de Buchey annonce apposer son signet et seing manuel.

Le second acte : Étienne Jean, licencié en lois, official de Langres, vicaire général de Bernard, évêque et duc de Langres, confirme l'accord intervenu entre le chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et Nicolas de Morento, vicaire et curé de l'église paroissiale Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, au sujet de la propriété de plusieurs maisons à Bar-sur-Aube.

L'acte est donné à Langres, et scellé par l'officialité de Langres, et par Étienne Jean, official de Langres, en sous-sceau.

1381

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Barthélémy de Buchey, cleric, notaire apostolique et impérial à la curie de Langres. Gilles de Dullement, doyen. Jean de Dijon, trésorier. Jean d'Avallon, chantre, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Paris de Coutignies, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Dominique de Virrey, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Nicolas de Courteron, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Jean de Noniato, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Jacques de Tilchatel, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Jacques de Chaumont, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Jean Cournet de Danceneto, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Jean Régnier, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine. Étienne d'Isle, prêtre de l'église Saint-Maclou, chanoine.

7 G 573 XV^e - XVII^e siècles

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, notifie l'échange entre le chapitre et Thevenin de Chaumont, tanneur, fils de feu Jean de Chaumont, d'une maison sise rue aux Arriers, proche de la maison du chapitre, et d'une autre, sise à la poterne du cloître de Saint-Maclou, proche du chemin conduisant aux moulins du château. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte.

1404

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Dijon, prêtre, clerc tabellion, juré de Bar. Adenet Le Lainneron, clerc notaire juré de Bar. Raoul de Dompremey, chanoine du chapitre Saint-Maclou de Bar. Jacquinet de Couvignon, propriétaire à Bar.

Pièce n° 2

Jean de Monstier Le Jeune, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Guillaume de Courcelles, notaires jurés établis à Bar, notifie un échange entre Marguerite, femme d'Ogier de Sathenay, écuyer demeurant à Bar, et le chapitre Saint-Maclou. Elle échange deux maisons sises à Bar, dans la rue Neuve, dont l'une d'elles contient un pressoir à vin, une cour, avec une autre maison de bois à trois étages couverte de tuiles, avec un pressoir à vin, sise en la rue du Receipt, à Bar. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1459

Pièce n° 3

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Bouranton (Bousanton), et Jean de Dijon, jurés établis à Bar, annonce l'échange effectué entre Pierre de Nogent, chanoine de l'église Saint-Maclou et curé de l'église paroissiale de la Madeleine de Bar, et le chapitre Saint-Maclou. Cet échange concerne des maisons sises en la rue de La Madeleine. Jean de La Barre scelle cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des jurés.

1465

Pièce n° 4

Echange entre le chapitre Saint-Maclou et Simone Bergeron, veuve de Fiacre Paget, marchand, demeurant à Bar-sur-Aube, d'une maison sise rue Boucherie.

1637

7 G 574 Place.

Pièce n° 1

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Pierre Grappinel et Louis Andry, clercs notaires jurés établis à Bar, font savoir que Jean Le Pitois, receveur du roi, à Bar, effectue un échange avec le chapitre Saint-Maclou. Il échange une place sise en la rue du Pantaz entre la Porte Michel et le Pont neuf, contre une autre place. Jean de Monstier annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1453

7 G 575 Habitations spécifiques : meix et moulin.

Pièce n° 1

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Thiebaut de Hareville et Jean de Dijon, tabellion jurés établis à Bar, font savoir qu'André de Saint Aubin, demeurant à Bar, a reconnu avoir échangé un meix sis rue de Brienne, à Bar, contre un autre meix, avec le chapitre Saint-Maclou. Jean de La Barre annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1366

Pièce n° 2

Acte de Greffin Perreau, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Boyn de Courcelles, prêtre, et Jean Joseph, clerc, tabellions jurés établis à Bar, annoncent l'échange effectué entre Huguenin de Couvignon, écuyer, et le chapitre Saint-Maclou, d'une partie d'un meix, sis à Froimantel aux faubourgs de Bar. Greffin Perreau annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1435

Pièce n° 3

Maître Mathurin Tureau, chantre de Saint-Maclou, Bernard Pitois, Dimanche Gruaud, et Étienne Guillot, prêtres chanoines de Saint-Maclou, et procureurs du chapitre, annoncent un échange entre le chapitre et Pierre Genevois, sieur de Blaigny. Cet échange concerne un moulin, situé à Urville, au-dessous de la motte et château d'Urville, et des terres et maison sises à Bar-sur-Aube, Fontaines, Thil.

1560

Noms apparaissant dans l'acte : Maître Mathurin Tureau, chantre de Saint-Maclou. Bernard Pitois, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Dimanche Gruaud, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Étienne Guillot, prêtre chanoine de Saint-Maclou. Pierre Genevois, sieur de Blaigny.

7 G 576 Bergères

Pièce n° 1

Echanges de biens au finage de Bergères.

1573

Noms apparaissant dans l'acte : Adrien Barbot, prêtre, chanoine du chapitre Saint-Maclou de Bar. Claude Febvre, vigneron.

7 G 577 Courcelles

Pièce n° 1

Echanges de pièces de vignes sises à Courcelles.

1522-1652

Noms apparaissant dans l'acte : Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Marnat, clerc notaire juré établi à Bar. Jean Comtois, clerc notaire juré établi à Bar. Nicolas Humbert, vigneron. Simon Cherot, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean-Baptiste Geoffroy de Coiffy, garde des sceaux aux contrats de Bar-sur-Aube.

7 G 578 Couvignon.

Pièce n° 1

Echanges de biens fonciers sis à Couvignon.

1458-1565

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Claude Marnat, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Nicolas Lagoguey, clerc notaire juré de Bar-sur-Aube. Philippe Thiebault, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Blaigny. Pierre Genevois, seigneur de Blaigny.

7 G 579 Fontaines.

Pièce n° 1

Echanges et baux de terres, prés et maison.

1502-1682

7 G 580 Lignol

Pièce n° 1

Echange de terres et vignes entre Jean d'Ambauchon et le chapitre Saint-Maclou, au finage de Lignol.

1674

7 G 581 Mathaux

Pièce n° 1

Jean de La Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Bouranton (Bousanton) et Nicolas de Sellongey, clercs jurés établis à Bar, font connaître l'échange ayant eu lieu entre Tholomé du Four, de Bar, et le chapitre Saint-Maclou. Une Pièce n° de meix sise à Mathaux sur la voie conduisant de Bar à Fontaines et la rivière d'Aube est échangée contre dix sols de rente annuelle donnée par le chapitre. Jean de La Barre annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau.

1364

Pièce n° 2

Echanges de biens au finage de Mathaux.

1547-1556

Pièce n° 3

Nicolas Hemonnet et Pierre Bronel, clercs notaires jurés établis en la prévôté de Bar-sur-Aube, font connaître l'échange effectué par Maurice Guenichon, licencié en lois, prévôt en garde pour le roi de la prévôté de Bar-sur-Aube, avec le chapitre Saint-Maclou. L'échange concerne une pièce de pré donnée à Saint-Maclou contre deux portions de jardin sises à Mathaux. Les notaires annoncent le scellement de l'acte par le sceau et contre-sceau de la prévôté, ainsi que leurs signets et signatures.

1547

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne Guillot, licencié en droits, chanoine et procureur du chapitre Saint-Maclou. Bernard Gossement, maître barbier. Pierre Verpillat. Pierre Bourgoing de Proverville.

Pièce n° 4

Echanges de jardins sis à Mathaux, entre le chapitre, la fabrique paroissiale de Sainte Marie-Madeleine et les héritiers Millière.

1780

7 G 582 Proverville

Pièce n° 1

Echanges de vignes sises au finage de Proverville.

1318

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Burreville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Henri de Vailly, demeurant à Bar. Jean Menier, prêtre vicaire de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

Echanges de rentes annuelles à percevoir sur des vignes sises à Proverville.

1439

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Le Chat, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Jean Joseph, clerc tabellion juré de Bar-sur-Aube. Huguenin de Couvignon, écuyer.

Pièce n° 3

Echanges de biens fonciers sis à Proverville.

1488-1610

7 G 583 Thil.

Pièce n° 1

Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar, assisté de Maclou Morisot, et Nicolas Lugnier, notaires royaux, font connaître l'échange de deux pièces de terres ayant eu lieu entre le chapitre Saint-Maclou, et Jean Petit, Jean Chasnels, laboureurs demeurant à Thil. Maurice Guenichon annonce apposer le sceau et contre sceau de la prévôté, et annonce les seings manuels des notaires.

1548

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar. Maclou Morisot, clerc notaire juré de Bar. Nicolas Lugnier, clerc notaire juré de Bar. Jean Petit, laboureur demeurant à Thil. Jean Chasnels, laboureur demeurant à Thil. Jean Gillot dit Cornette. Jean Quartier.

7 G 584 Vernonvilliers

Pièce n° 1

Echange de biens fonciers entre le chapitre et Nicolas Fauvel, laboureur, demeurant à Vernonvilliers.

1481

Pièce n° 2

Echanges de biens fonciers sis à Vernonvilliers entre Saint-Maclou et des particuliers

1481-1640

7 G 585 Ville-sur-Terre

Pièce n° 1

Echanges de biens sis au finage de Ville-sur-Terre.

1573

7 G 586 Voigny

Pièce n° 1

Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. annonce l'échange d'une pièce de vigne entre St Maclou et Jean Bouvier, vigneron, chargée de deux parisis de censive annuelle, contre une seconde pièce chargée de quatre deniers tournois de censive annuelle due au prieur de Montier en L'Isle. Jean de Monstier annonce apposer le sceau et le contre sceau de la prévôté, ainsi que les seings manuels des notaires.

1464

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, cleric notaire juré de Bar. Louis Andry, cleric notaire juré de Bar.

7 G 587-588 Haute-Marne

7 G 587 Varenne

Pièce n° 1

Echange de terres sises au finage de Varenne (Haute-Marne).

1596

7 G 588 Vaudremont

Pièce n° 1

Acte de Frère Étienne, prieur du Val des Ecoliers, concernant le doyen de Saint-Maclou, et un muid de vin, située dans la vallée, et une vigne sise à Vaudremont.

1252

7 G 589 Marne

7 G 589 Sompsois

Pièce n° 1

Echanges de biens sis à Sompsois.

1340-1636

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube.

7 G 590-616 Accroissement du temporel de la collégiale : les donations.

7 G 590- 7G 591 Ensemble du domaine

7 G 590 Donations par des religieux

Pièce n° 1

Le doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, vidime l'acte de P. archidiacre de Langres qui annonce la donation de Pierre curé de Saint Martin [de Vitry-Le-Croisé] vingt sous au chapitre de Saint-Maclou. Il annonce sceller l'acte.

1282

Pièce n° 2

Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean, prieur du prieuré de Belroy, de l'ordre du Val des Ecoliers, font savoir qu'en leur présence, Gautier, chanoine de Saint-Maclou, fils de feu Geoffroi dit de la Porte de Bar, autrefois soldat, donne quarante sols et neuf deniers de cens, au chapitre Saint-Maclou. Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean, prieur du prieuré de Belroy, apposent leurs sceaux sur l'acte.

1284

Noms apparaissant dans l'acte : Marie, veuve de Girard Floris. Droyn, chanoine de Saint-Maclou. Anséric, chanoine de Saint-Maclou. Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Aymon, doyen de la Chrétienté de Bar-sur-Aube, et Frère Jean, prieur de Beaulieu du Val des Ecoliers, annoncent la donation d'Aymon *Sabondi*, chanoine de Saint-Maclou, qui reconnaît devoir une somme de trente et une livres au chapitre Saint-Maclou, suite au testament de Jean de la Rothière (*Rosteria*)

1285

7 G 591 Donations par des laïcs

Pièce n° 1

Bernard, doyen de la chrétienté du Barrois, fait savoir que Girard Guin et sa femme Pessonette ont concédé douze deniers aux chanoines de Saint-Maclou, à prélever sur la grange de Gui de Bar.

1223

Noms apparaissant dans l'acte : Bernard, doyen de la chrétienté du Barrois. Girard Guin. Pessonette, épouse de Girard Guin.

Pièce n° 2

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'en sa présence, Adeline, veuve de Maître Girard, autrefois écrivain de Bar (scribe), Jean et Henri, fils d'Adeline et Girard, concèdent, avec l'accord de Robelin dit *Aux Aulnes*, au chapitre Saint-Maclou, trois sous de cens sur une vigne qu'ils détiennent de Robelin. Cette vigne est sise à *Barbeval*, près de la vigne de Lambert dit *Sarree* d'une part, et de celle de Rolland de Fontaines, d'autre part. André, doyen de la chrétienté, scelle l'acte.

1262

Noms apparaissant dans l'acte : Martin de Bar. Guillaume dit Hatot, cleric. Pierre de La Porte, cleric. Étienne dit de champs, citoyen de Langres.

Pièce n° 3

Aymon, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et frère Jean, prieur de Belroy, du Val des Ecoliers, annoncent les donations de Roceline de Bar, veuve d'Odon dit *Belli*, bourgeois.

1285

7 G 592-614 Aube

7 G 592 Ailleville

Pièce n° 1

Evrard, archidiacre du Barrois fait connaître la donation de Nicolas de *Mareio*, aux chanoines de Saint-Maclou. Il s'agit de ses terres sises à Ailleville. Evrard annonce son sceau.

1223

Pièce n° 2

Acte de Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Thibault le Gaillat, Jean Leudot, clerics tabellions jurés de Bar, annoncent la donation de Guillaume Triquot demeurant à Ailleville, et Colete sa femme, notamment, d'une pièce de terre arable de cinq quartiers sise au lieudit *la Basse Prée*, d'une pièce de vigne sise en la droite *coste de Bretonval*. Robert de Courcelles annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les seings manuels des jurés.

1401

Pièce n° 3

Donation d'une vigne sise à Ailleville, par Jeanne, veuve de Michelet George, demeurant à Bar.

1412

Noms apparaissant dans l'acte : Robert de Courcelles, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Courbereuse, cleric tabellion juré. Jean de Dijon, prêtre.

7 G 593 Baroville

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Guiard du Donjon, prévôt de Bar, font savoir que, Oger dit de Méry, chanoine de l'église Saint-Maclou de Bar, a concédé au chapitre, 4 vignes sises au finage de Baroville, au lieu-dit *Roichefort*. Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Guiard du Donjon, prévôt de Bar, en présence d'Oger, annoncent leurs sceaux.

1262

Noms apparaissant dans l'acte : Geoffroi dit Roigeoichot de Baroville. Jean dit Filatte. Jean dit de Monstier, bourgeois de Bar. Jacquin, fils de feu Lambert de la Ferté. Girard de Salon, prêtre, maître d'Oger. Agnès, mère d'Oger de Méry. Thomas de Méry, frère d'Oger et fils d'Agnès. Hugues de Besina, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 2

L'official de la curie du révérend Père Benoit de Saint-Nicolas *in carcere de Tulliano*, diacre cardinal archidiacre du Barrois, et Maître Raoul, doyen de l'église Saint-Maclou de Bar, notifient que Dominique de Baroville, fils de feu Geoffroi de Coichet, a reconnu céder à Jean de Monstier, cleric, et Isabelle, sa femme, bourgeois de Bar, moitié de quatre vignes sises à Baroville. L'official de la curie et le doyen de l'église ont scellé cet acte.

Noms apparaissant dans l'acte : Benoit de Saint-Nicolas in carcere de Tulliano, diacre cardinal archidiacre du Barrois. Raoul, doyen de l'église Saint-Maclou de Bar. Simon Amatri. Jean de Monstier, cleric. Michel de Baroville.

Pièce n° 3

L'official de la curie de Langres annonce la donation d'un jardin, sis au finage de Baroville. Il annonce sceller l'acte.

1324

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Neufchâteau, cleric, demeurant à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 4

Acte de Robert de Courcelles relatant la donation de Simon Morel de Baroville, et sa femme, Méline, d'une vigne sise à Baroville.

1398

7 G 594-604 Bar-sur-Aube

7 G 594 Terres et vignes

Pièce n° 1

Bernard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Simon, chanoine de Langres et trésorier de Saint-Maclou, donne une terre sise à Bar. L'acte est scellé par Bernard, doyen de Bar.

1256

Pièce n°2

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Dominique et Bernard, clerics et compagnons de Bar, reconnaissent la donation d'une vigne au chapitre de Saint-Maclou. Guiard, le doyen, scelle la charte.

1259

7 G 595 Rentes

Pièce n° 1

Acte de l'Abbé de Clairvaux qui reconnaît devoir vingt sols provinois annuels, et quinze sols, au chapitre Saint-Maclou de Bar, sur la maison de Jean *Falconarii*, sise à Bar, pour l'anniversaire du seigneur Brunon, ainsi que quinze sols sur leur vigne sise *Rauserus*, qui appartient à Durand de Buchères, pour l'anniversaire de la fille de Durand, et dix sols pour l'anniversaire d'Evrard, prêtre de Longchamp. Il donne également une maison sise à Bar, dans la rue d'Aube, qui appartient à Milon Janvier.

1235

Pièce n° 2

Philippe IV, roi de France (1285-1314), annonce, avec le doyen et le chapitre de Bar-sur-Aube, Renier Accorre, son panetier, et sa chère épouse Jeanne, reine de France et de Navarre, concède au chapitre ses acquisitions faites à Bar et dans la châtellenie de Bar, des vignes sur le finage d'Augeval, d'Ailleville, Baroville, Bretonval, une rente sur un moulin sis à Fontaines, une maison de Saint Denis où les marchands ont l'habitude de vendre. Acte donné à Paris et scellé par le roi Philippe, et la reine de Navarre.

Note : acte mentionnant les maisons de Montpellier et Saint-Denis à Bar-sur-Aube.

1286

Noms apparaissant dans l'acte : Renier Accorre, panetier du roi de France.

Pièce n° 3

Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Jean de Dijon, prêtre, et Guillaume de la Porte, cleric, jurés établis à Bar, notifient la donation faite par Jean Mongin de Roches, prêtre, demeurant à Bar, pour la fête de Sainte Anne. Cette donation repose sur une somme de quarante sols tournois de rente annuelle à prendre sur une maison, pressoir, pourpris et appartenances, sise en la rue du Pissot à Bar. Jean de la Barre annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et contre-sceller avec son propre sceau ; il annonce également les signets des jurés.

1385

Pièce n° 4

Étienne de Daillancourt, prévôt de Bar et d'autres témoins atteste de l'authenticité de la donation de cinq sols de rente à prendre sur une maison sise à Bar, à Nicolle de Courteron, prêtre chanoine de Saint-Maclou.

Noms apparaissant dans l'acte : Renaud de Couvignon, prévôt de Bar-sur-Aube. Girardon de Saint Christophe, clerc juré de Bar.

Pièce n° 5

Acte donné par le doyen du chapitre Saint-Maclou concernant la donation de dix sous de rente, par Dame Jeanne, veuve de Jacquet de Monstier en l'Isle, et ses enfants Jean de Monstier le Vieux, et Jean de Monstier, Le Jeune. Le doyen annonce sceller l'acte. L'acte est donné au chapitre.

1414

Pièce n° 6

Donation de Jean de Monstier, capitaine de Bar, de quarante sous à prendre sur une maison, sise à Bar, rue du Puits Vairote.

1433

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Le Gruyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Monstier, capitaine de Bar.

7 G 596-602 Maisons

7 G 596 Sur le site de Bar

Pièce n° 1

Frère Robert, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, et Guiard, doyen de chrétienté de Bar, font savoir que Girard de *Mancina*, prêtre vicair de l'église Saint-Maclou de Bar, a concédé, pour le salut de son âme, au chapitre Saint-Maclou, trois maisons, dont une qu'il détenait de feu Philibert, le boulanger, située à Bar, ainsi que des vignes. A la demande de Girard, Frère Robert, prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, et Guiard, doyen de chrétienté de Bar, scellent l'acte.

1259

Noms apparaissant dans l'acte : Guibert de Provencherus, damoiseau. Priscete dite de Cathalano. Jean dit Darbinet, clerc. Jean Truchard, maire de la commune de Bar. Thibaud dit de Langres, bourgeois de Bar. Ancher de Sublanis, prêtre. Pierre dit de Couvignon, prêtre.

Pièce n° 2

Thibaud [V], roi de Navarre et comte de Champagne (1253-1270), confirme sous son sceau le don fait au chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube par Gautier dit Ansel et Marie, sa femme, d'une maison chargée de cens située à Bar-sur-Aube, à côté des étaux des bouchers et mouvant de son fief. Acte donné à Troyes et scellé par Thibaud [V].

1269

Noms apparaissant dans l'acte : Thibaud V, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre. Gautier dit Ansel.

Pièce n° 3

Thibaud V, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre, donne un terrain au lieu-dit "*le château de Bar*", entre les halles d'Ypres et de Cambrai, et l'usage de deux maisons dont le chapitre aura pleine possession après la mort du comte.

Donné à Chatoillenot (Chatoillenot, Haute-Marne, arrondissement de Langres, canton de Prauthoy).

1270

7 G 597 Outre Pont d'Aube.

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la Chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Robert, d'*Ultra Pontem*, clerc, et autrefois chanoine de Saint-Maclou, donne, au chapitre de Saint-Maclou, moitié d'une maison située *Outre le pont d'Aube*, qui appartient à sa sœur défunte, Receline. Guiard, doyen de la chrétienté, annonce son sceau.

1242

Pièce n° 2

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Jean de Corbereuse, et Geoffroy Gentefame, clerks tabellions jurés établis à Bar, annoncent que Jean Le Rousselot Chappuis, demeurant à Bar, cède au chapitre Saint-Maclou, deux parts d'une maison sise à Bar, outre les ponts, et un meix situé devant le grand pressoir, que possédait Marie, femme de Jean. Robert de Courcelles annonce apposer le sceau de la prévôté de Bar et en contre-sceau, son propre sceau, ainsi que les seings manuels des jurés.

7 G 598 Rue d'Arsonval

Pièce n° 1

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean dit de Monstier, prévôt de Bar, font savoir que Jean dit de Monstier dudit Bar, clerc, fils de Geoffroi de Monstier, autrefois bourgeois de Bar, et Jeannette, sa femme, reconnaissent avoir concédé au chapitre de Saint-Maclou, une maison sise rue d'Arsonval, à Bar, pour sept sous tournois annuels et pour six deniers de cens. Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean dit de Monstier, prévôt de Bar, annoncent leurs sceaux.

1278

Noms apparaissant dans l'acte : Étienne dit Gorge. Gautier Girard. Roger dit Rechevant. Laurent, fils de Ménard Carinsit.

Pièce n° 2

L'official du révérend Père Benoit de [Saint-Nicolas] *in carcere de Tulliano*, diacre cardinal archidiacre du Barrois, notifie la donation de Simon *Amatri* de Bar, clerc, officiant pour l'église de Bar, d'une maison sise à Bar, dans la rue d'Arsonval. L'official annonce sceller l'acte.

1291

7 G 599 Rue aux Celliers

Pièce n° 1

Acte de l'official de Langres, assisté d'Étienne de L'Isle, prêtre tabellion juré de la curie de Langres, annonçant la donation d'Henri d'Arconville, banquier (*arpentarius*), demeurant à Bar, au chapitre Saint-Maclou, d'une maison sise rue des Celliers à Bar. Acte donné à Bar, dans la maison d'Henri. Les témoins sont Simonin, frère d'Henri, Pierre Bellorcier, Nicolas Rollin, prêtres, Mathieu Regnaud, Jean Hemonin, tous demeurant à Bar. L'official annonce sceller l'acte du sceau de la curie et annonce le seing manuel du juré.

1410

Noms apparaissant dans l'acte : Simonin Noblot, frère d'Henri d'Arconville.

7 G 600 Rue Maître Evrard

Pièce n° 1

André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Simon Paget, prévôt de Chaumont et de Bar, notifient qu'Isabelle Salneria, veuve de Simon Payen, et son fils, Jean, clerc de Bar, ont donné soixante sols tournois à prendre sur une maison, au chapitre Saint-Maclou. Cette maison est sise à Bar, au lieu-dit *Messire Girard*.

Les donateurs ont demandé au doyen et au prévôt de sceller l'acte.

1263

7 G 601 Rue Notre-Dame

Pièce n° 1

Donation de Jean Baptiste Chifflet, seigneur de Trigny, aux religieuses Ursulines de Bar-sur-Aube, d'une maison sise rue Notre-Dame à Bar-sur-Aube.

1695

7 G 602 Bar-sur-Aube, Mont-Sainte-Germaine

Pièce n° 1

Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, en présence de Adrian des Forges, et Jean Faultrey, clercs notaires jurés établis à Bar, annonce que Thevenin Charpillaume, huilier, et son épouse Jeanne, demeurant à Bar, donnent une vigne sise au finage du Mont-Sainte-Germaine, au lieudit *les Choulz*.

1506

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Cherot, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Adrian des Forges, clerc, notaire, juré établi à Bar. Jean Faultrey, clerc, notaire, juré établi à Bar. Thevenin Charpillaume. Jeannette, épouse de Thevenin Charpillaume. Jean de Monstier, chanoine, procureur de Saint-Maclou.

7 G 603 Bergères

Pièce n° 1

L'abbé de Clairvaux annonce la donation d'une partie de vigne au chapitre de Saint-Maclou. Cette vigne appartient à Henri de Rosnay, et est située à Bergères.

L'abbé annonce sceller l'acte.

1246

Pièce n° 2

Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir qu'en sa présence, Pierre, chanoine de Saint-Maclou de Bar, fils d'Ermengarde, femme de Aymeric Le Tanneur, reconnaît concéder au doyen et chapitre Saint-Maclou, sa vigne, sise au finage de Bergères, au lieudit *Val de Bure*, à côté de la vigne de sa tante (ou sa cousine ? *matertere*), d'une part, et de la vigne de Pierre de La Porte de Bar, cleric, d'autre part, ainsi que toute la terre qui appartient au défunt Lambert de Baroville, sise au lieudit *Val de Bure*, proche de la terre du prieuré Sainte-Germaine. Cette donation est acceptée par Ermengarde, et Belle, la sœur de Pierre. A la demande de ces derniers, Viard scelle l'acte.

1256

7 G 604 Courcelles

Pièce n° 1

Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, assisté de Guillaume de Courcelles et Louis Andry, clerics notaires jurés de Bar, annoncent la donation d'une vigne, au chapitre Saint-Maclou, par Simon Parisot, demeurant à Bar. Jean de Monstier annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et son propre sceau en contre-sceau.

1448

Pièce n° 2

Donations de vignes.

1664

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre Nobrie, bonnetier.

7 G 605 Couvignon

Pièce n° 1

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Frère Hugues, prieur de Saint-Pierre de Bar, font savoir que Thibaud, dit *de Consilio*, prêtre vicaire de Saint-Maclou, donne pour le salut de son âme, et celui de ses ancêtres, une vigne sise au finage de Couvignon, au lieudit *Valle bergereti*.

1279

Noms apparaissant dans l'acte : Geoffroi de Monstier. Paris Tomine.

Pièce n° 2

Donations de biens sis au finage de Couvignon (*vidimus*).

1364

7 G 606 Fontaines

Pièce n° 1

Donations de maisons et de vignes sises à Fontaines et Bar-sur-Aube, dont un inventaire de biens.

1617-1673

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Durupt, vigneron. Antoine Fourer, cordonnier. Jeanne Humbelot, femme de Jean Fourier.

7 G 607 La Rothière

Pièce n° 1

Gagnage sis à La Rothière : donation, bail et acquisition.

1281-1591

Noms apparaissant dans l'acte : Raoul, doyen de l'église de Saint-Maclou. Aymé, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube. Jean Aymer, prévôt de Bar-sur-Aube. Guillaume de la Rothière, chevalier. Girart de Mairey, chevalier.

7 G 608 Mathaux

Pièce n° 1

Nicolas, doyen de l'église Saint-Maclou, et Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, font savoir que Jean dit Ernaud dit de Courteron, et Agnès sa, femme, reconnaissent avoir donné à Tholome Alisens et Meline, sa femme, une maison, sise à Bar, au lieudit de *Mathaux*. Nicolas, doyen de l'église Saint-Maclou, et Pierre, doyen de la chrétienté de Bar, annoncent apposer leurs sceaux.

1280

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques de Bar, saunier.

Pièce n° 2

Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Robert dit de Chacenay, prévôt de Bar-sur-Aube, annoncent une donation de Bartholomé dit Le Picard et sa femme. Les sigillants sont Pierre, doyen de la chrétienté et Robert dit de Chacenay.

1280

Pièce n° 3

Pierre de Froivaux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Martin Depardieu, clerc, et Andry de Thenance, notaires jurés établis à Bar-sur-Aube, annoncent la donation de Gillebin de Pons, à Oger de Sathenay et sa femme Catherine la Rissée, demeurant à Bar, d'une pièce de prés, sise à Mathaux.

Le garde du sceau annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1467

Noms apparaissant dans l'acte : Gillebin de Pons, seigneur de Rennepont.

7 G 609 Proverville

Pièce n° 1

Donation de cinq sols de bons tournois de rente sur une vigne sise à Proverville.

1314

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean de Rosières, clerc juré établi à Bar. Martin Waterot, de Proverville. Thierry Lescrivain, clerc. Vincent de Sancey, clerc.

Pièce n° 2

Donation de Jean Andry de Bar, prêtre, pour des biens sis à Proverville.

1380

Pièce n° 3

Donations de biens sis au finage de Proverville.

1391-1471

7 G 610 Souligny.

Pièce n° 1

Humbert des Granges, garde du sceau de la prévôté de Troyes et Parre le Bonnait (? Bonnard?), clerc tabellion établi à Troyes, font savoir que Etienne Le Pennier, citoyen de Troyes, et Peronne sa femme cèdent la grange de Sommart, sise au finage de Souligny, qui leur a été vendue par Parres de Mauroy, bourgeois de Troyes.

Acte scellé par Humbert du sceau de la prévôté de Troyes.

1356

Noms apparaissant dans l'acte : Parres de Mauroy, bourgeois de Troyes. Humbert des Granges, garde du sceau de la prévôté de Troyes.

7 G 611 Voigny

Pièce n° 1

Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, et Simon Coichot, prévôt de Bar, font savoir que Henri de Maso, dit *Trubers*, et Hersande, sa femme, Dominique, son fils, *Baudechet* de Lignol, et Guillemette, sa femme, ont donné deux vignes contigües, au finage de Voigny.

1290

Noms apparaissant dans l'acte : Hugues, maire de Voigny. Jean de Dancenya.

7 G 612 Vendevre

Pièce n° 1

Philippe IV, roi de France (1285-1314), vidime l'acte donné à Bar-sur-Aube, en 1292, scellé par Jacques de Saint-Aubert, chanoine de Tournai et Guiard de la Porte, bailli de Chaumont, concernant la

donation de Marie Malespine, donnant, entre autres, 25 livres et dix sous. Scellé par le roi de France et sa femme, Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse palatine de Champagne et de Brie.

1293

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques de Saint-Aubert, chanoine de Tournai. Guiard de la Porte, bailli de Chaumont. Philippe IV, roi de France. Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse palatine de Champagne et de Brie.

7 G 613-613 Haute-Marne

7 G 613 Saint-Martin-sur-la-Renne, Circfontaines-en-Azois et Autreville-sur-la-Renne.

Pièce n° 1

Saint-Martin-sur-la-Renne.

Manassès, évêque de Langres, suivant le désir de son cher Lambert, archidiacre, donne au chapitre Saint-Maclou, vingt sols sur l'église d'Autreville, et vingt sols sur l'église Saint-Martin sur *Arrena*. Ses témoins sont Lambert, archidiacre, Girard de Vignory, Philippe, son notaire.

1285

Pièce n°2

Circfontaines, donations.

XVe siècle

Pièce n°3

Autreville-sur-la-Renne.

Reconnaissance du versement des vingt sols par Grégoire, curé d'Autreville.

1507

7 G 614-646 COMPTABILITE

7 G 614-627 Revenus

7 G 614-615 Ensemble du domaine

7 G 614 Etats et rôles

Pièce n° 1

Rôle des revenus du chapitre, dont des maisons, des vignes, des terres, des prés. Acte dressé au chapitre et scellé par le doyen du chapitre.

1400

Pièce n° 2

Etat des recettes du chapitre.

1709-1710

Pièce n° 3

Etat des revenus et des charges du chapitre, donné au Parlement de Paris.

1780

7 G 615 Vente de biens ecclésiastiques sur ordre royal

Pièce n° 1

Aliénation de vignes par Saint-Maclou, sises au franc finage de Bar-sur-Aube.

1569

Pièce n° 2

Domaines aliénés de l'édit d'octobre 1706.

Demande d'enregistrement du titre des 7 à 8 toises de passage de la muraille de la ville de Bar servant à la cour du collège.

1706

7 G 616-617 Comptes

7 G 616 XIV^e-XV^e siècles

Pièce n° 1	Compte du chambrier.	1399-1403
Pièce n° 2	Compte du chambrier Hugues de Domrémy.	1409-1410
Pièce n° 3	Compte du chambrier : fragment.	[1464]
Pièce n° 4	Compte des revenus.	1412-1413
Pièce n° 5	Compte des revenus.	1415

7 G 617 XVII^e-XVIII^e siècles

Pièce n° 1	Compte de la greneterie et vineterie, par Claude Bertin, chanoine. <i>Noms apparaissant dans l'acte : Claude Bertin, chanoine.</i>	1627-1628
Pièce n° 2	Compte des deniers extraordinaires.	1639-1640
Pièce n° 3	Comptes de l'ordinaire de Bar-sur-Aube, rendu par Antoine Martinet, vicaire.	1672-1674
Pièce n° 4	Journal de la Fabrique.	1718-1791
Pièce n° 5	Compte du curé de la Chapelle-Saint-Luc, M. Bourgoïn.	1777

7 G 618-620 Censiers

7 G 618 Ensemble du domaine, XV^e siècle .

Pièce n° 1	Manuel des censives.	1441
Pièce n° 2	Censier de 1471.	1471-1472
Pièce n° 3	Censier.	1472-1473
Pièce n° 4	Extrait d'un censier appartenant au chapitre de Saint-Maclou.	XV ^e siècle

7 G 619 Ensemble du domaine, XVI^e siècle .

Pièce n° 1	Censier reçu par Jean Saultrey et Jean Gillot, notaires de Bar-sur-Aube au baillage de Chaumont : censives dues à Saint-Maclou.	1513
Pièce n° 2		

Censier.	1550-1552
7 G 620 Bar-sur-Aube	
Pièce n° 1 Censier (Bar-sur-Aube).	1438-1440
Pièce n° 2 Censier (Bar-sur-Aube).	1445-1446
Pièce n° 3 Censier (Bar-sur-Aube).	1471
Pièce n° 4 Censier (Bar-sur-Aube).	1661-1664
Pièce n° 5 Censier (Bar-sur-Aube). Contient une table alphabétique.	1763-1773
7 G 621-623 Pièces justificatives des comptes.	
7 G 621 Etats	
Pièce n° 1 Sommes versées par le chapitre Saint-Maclou (1493 ; 1698) reconnaissance de dettes envers Saint-Maclou (1652).	1493-1698
Pièce n° 2 Célébration d'anniversaires, achat de cierges : reçus de sommes.	1675
Pièce n° 3 Ecoles. Paiements de la prébende des maîtres d'écoles effectués par le chapitre Saint-Maclou.	1562-1596
<i>Noms apparaissant dans l'acte : Philibert de Lacoynne, maître d'école de Bar-sur-Aube. Jean de Vendôme, maître d'école de Bar-sur-Aube. Jean de Vendôme, recteur des écoles de Bar-sur-Aube. Boitotte (famille de Bar-sur-Aube). Morisot, chambrier de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. André Barbot, chanoine et chambrier de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Boursault, ancien échevin de Bar-sur-Aube. Pernel, receveur de la commune de Bar-sur-Aube. Nicolas Sevault, recteur au collège de Bar-sur-Aube.</i>	
Pièce n° 4 Travaux effectués pour le chapitre Saint -Maclou : reçus et mémoires d'ouvrages.	1675-1678
Pièce n° 5 Admodiations : états, reconnaissances de dettes, reçus.	1696-1698
7 G 622 Cahiers de reçus.	
Pièce n° 1 Pages 1 à 7.	1786
Pièce n° 2 Pages 8 à 14.	1786-1786
Pièce n° 3 Pages 15 à 21; 24-29.	1739-1786
Pièce n° 4 Pages 30-35; 40-45; 54-56; 61-62; 64; 67-69; 70; 77-79.	1770-1786

Pièce n° 5
Pages 82, 89-92; 118; 190; 199.

1786-1786

7 G 623 Traités

Pièce n° 1
Église des malades et Léproserie de Bar : traité.

1641

Pièce n° 2
Reconstruction de maisons appartenant à Saint-Maclou: traité.

1662

Pièce n° 3
Reconstruction de maisons appartenant au prieuré de Saint-Pierre : Traité.

1699

7 G 624-627 Rentes constituées

7 G 624 Ensemble du domaine

Pièce n° 1

Jean Paillon, garde du sceau de la prévôté de Troyes, assisté de Colmet Mauroy et Nicolas Cochart, jurés établis à Troyes, annoncent la vente d'une rente par Hugues dit le Borgne d'Argyes, écuyer, et Damoiselle Mongine du Four, sa femme, demeurant à Troyes. Cette rente est vendue à Guillaume de Pleurre, écuyer, seigneur de Rhèges en partie, demeurant à Troyes, pour la somme de onze livres et cinq sols tournois, à prendre sur les héritages de Damoiselle Mongine, à savoir une maison appelée "*Froit Mantel, au faubourg de Bar-sur-Aube, au lieudit en Arragon*", ainsi que les vignes et jardins ; une maison avec sa grange avec les jardins et les terres ; quatre fauchées de pré à Bar ; une pièce de vigne au même lieu ; un gagnage. Jean Paillon annonce sceller l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1415

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Paillon, garde du sceau de la prévôté de Troyes. Jaquin Grifon, cleric juré établi à Troyes. Colmet Lefort, cleric juré établi à Troyes. Hugues dit le Borgne d'Argyes, écuyer. Guillaume de Pleurs (ou Pleurre), échevin de la ville de Troyes, seigneur de Rhèges en partie.

Pièce n° 2

Jean Paillon, garde du sceau de la prévôté de Troyes, assisté de Jaquin Grifon et Colmet Lefort, clerics jurés établis à Troyes, annoncent la vente de rentes par Hugues dit le Borgne d'Argyes, écuyer, et Damoiselle Mongine du Four, sa femme, auparavant femme de Étienne Tuepain, élu de Langres. Cette rente est vendue à Guillaume de Pleurre, écuyer, seigneur de Rhèges en partie, demeurant à Troyes, pour la somme de onze livres et cinq sols tournois, à prendre sur les héritages de Damoiselle Mongine ; à savoir les héritages en vignes, terres, prés et bois possédés à Villeterron et au finage de Jasseines ainsi que des loyers sur des maisons de Troyes. Jean Paillon annonce sceller l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1415

Noms apparaissant dans l'acte : Jean Paillon, garde du sceau de la prévôté de Troyes. Jaquin Grifon, cleric juré établi à Troyes. Colmet Lefort, cleric juré établi à Troyes. Hugues dit le Borgne d'Argyes, écuyer. Guillaume de Pleurs (ou Pleurre), échevin de la ville de Troyes, seigneur de Rhèges en partie.

Pièce n° 3

Acquisition par le chapitre Saint-Maclou d'une rente constituée par Guillaume de Pleurre, écuyer, seigneur de Rhèges en partie, avec les pièces justificatives.

Acte de Pierre Le Tartrier, liencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Troyes, assisté de Jean de Mesgrigny, cleric, et Parisot Coley, jurés établis à Troyes, annoncent que Guillaume de Pleurre, écuyer, seigneur de Rhèges en partie, vend au chapitre Saint-Maclou, une rente de trois cents soixante livres tournois, à prendre sur tous les biens de feu Hugues dit Le Borgne d'Argyes, écuyer et Damoiselle Mongine, sa femme. Le garde du sceau de la prévôté de Troyes annonce sceller l'acte du sceau et contre-sceau de la prévôté et annonce les signets et seings manuels des notaires.

1428

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume de Pleurre, écuyer. Pierre Le Tartrier, liencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Troyes. Jean de Mesgrigny, cleric, juré établi à Troyes. Parisot Coley, juré établi à Troyes. Hugues dit Le Borgne d'Argyes.

Pièce n° 4

Cens et rentes constituées.

1628-1682

7 G 625-626 Bar-sur-Aube

7 G 625 XVI^e siècle

Pièce n° 1

Rente constituée à Bar-sur-Aube.

1560

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Collet, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Fournier, notaire. Alain Chrétien, notaire. François Josselin, chanoine du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 2

Rente constituée à Bar-sur-Aube.

1588

Noms apparaissant dans l'acte : Maclou Marnat, prêtre chanoine et prévôt du chapitre Saint-Maclou.

7 G 626 XVII^e – XVIII^e siècles

Pièce n° 1

Rente constituée à Bar-sur-Aube.

1627

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Perrote, tonnelier.

Pièce n° 2

Rente constituée à Bar-sur-Aube.

1644

Noms apparaissant dans l'acte : François Haumonte. Simon Lescuire, tonnelier. Jean de Courel, le Jeune, laboureur. Nicolas Roudin, conseiller du roi.

Pièce n° 3

Rente constituée à Bar-sur-Aube.

1648

Noms apparaissant dans l'acte : Guillaume Provin, commis aux petits sceaux de la prévôté de Bar-sur-Aube. Étienne Grougrou, notaire. Edme Ladmiral, notaire. Marie Leseure, veuve de Joachim Verpillat, lieutenant particulier de l'élection de Bar.

Pièce n° 4

Rente constituée à Bar-sur-Aube.

1669-1693

Charles Paillot, garde des sceaux aux contrats de Bar-sur-Aube. Edme Silvestre, maître tonnelier à Bar-sur-Aube. Claude Musnier, femme d'Edme Silvestre.

Pièce n° 5

Rente constituée à Bar-sur-Aube et Courcelles.

1670-1680

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Fleury, prêtre, chanoine et trésorier de l'église collégiale Saint Jean Baptiste de Chaumont. Robert Fleuru, écuyer, seigneur de Donnemarie. Claude bourgeois, tonnelier à Bar. Charles Paillot, garde des sceaux aux contrats de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 6

Acte de Jean-Baptiste Geoffroy, seigneur de Coiffy, conseiller du roi et garde des sceaux aux contrats de la prévôté et châtellenie de Bar-sur-Aube, relatif à des rentes constituées à Bar-sur-Aube.

1673-1676

Noms apparaissant dans l'acte : Jean-Baptiste Geoffroy, seigneur de Coiffy, conseiller du roi, garde des sceaux aux contrats de la prévôté et châtellenie de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 7

Rente constituée par Monsieur de Berthemer, conseiller du roi. 1678-1690
Pièce n°8
Rentes constituées par le chapitre Saint-Maclou au finage de Bar-sur-Aube. 1680-1767

Pièce n° 9
Rente constituée à Bar-sur-Aube. 1746

7 G 627 Fontaines.
Pièce n° 1
Rentes constituées par le chapitre Saint-Maclou au finage de Fontaines. 1660

7 G 628-646 Charges

7 G 628-631 Déclarations et obligations

7 G 628 Ensemble du domaine

Pièce n° 1
Acte d'Oger Leudot, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, mentionnant qu'Oger de Sathenay est porteur de lettres d'obligation de Jean de Cornay, en faveur de Jean de Marisy, marchand demeurant à Troyes. Ces lettres ont été obtenues par Martin Depardieu, sergent à cheval du Roy, en la prévôté de Bar. La vente des biens de Jean de Cornay est attribuée à Jean Beliard, clerc, demeurant à Bar. Le prévôt annonce sceller l'acte avec son sceau, lors d'un jugement à Bar.

1474

Noms apparaissant dans l'acte : Oger Leudot, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube. Martin Garot, sergent royal, curateur commis par justice au gouvernement des héritages. Jean de Marisy, marchand.

Pièce n° 2
Etat des charges assignées sur le domaine de l'église collégiale de Saint-Maclou, du ressort de la Chambre des comptes de Paris. 1679

7 G 629 Baroville
Pièce n° 1
Obligation et reconnaissance de biens sis à Baroville. 1425-1674

7 G 630 Bar-sur-Aube
Pièce n° 1
Obligation prise par Jacques Faultrey, grenetier du magasin à sel de Bar, en tant que tuteur d'enfants mineurs, envers Jean Jobard, chanoine de Saint-Maclou.

1579

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Faultrey, grenetier du magasin à sel de Bar-sur-Aube. Jean Jobard, chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n° 2
Obligation de paiement de 280 livres tournois de Claude Pitois Taillandier à Edme Durupt, vigneron à Bar-sur-Aube. 1656

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Durupt, vigneron à Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3
Obligations prises envers Saint-Maclou. Vente de muids de vin ; adjudication de dîmes de chanvres sises à Bar-sur-Aube, pour une somme de quarante et une livres. 1546-1693

Noms apparaissant dans l'acte : Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Martin, prêtre et chanoine de Saint-Maclou. Jean-Baptiste Geoffroy de Coiffy, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Bar-sur-Aube. Lupin Bourrelier (ou Luppin Bourlier), prêtre chanoine et trésorier du chapitre de Saint-Maclou.

Pièce n° 4

Obligation pour Saint-Maclou.

1672

Noms apparaissant dans l'acte : Edme Perrel, marchand de Bar-sur-Aube. Jean Marnat, marchand de Bar-sur-Aube. Maclou Marnat, chanoine du chapitre Saint-Maclou.

7 G 631 Lévigny

Pièce n° 1

Obligation pour Saint-Maclou.

1565

Noms apparaissant dans l'acte : Simon Clause, laboureur demeurant à Lévigny. Jean Billard Le Jeune, laboureur demeurant à Lévigny.

Pièce n° 2

Obligation par les héritiers de Collin Millot, fermier du chapitre Saint-Maclou à Lévigny

1565

7 G 632-636 Dettes, quittances, prêts d'argent, amortissements et impôts

7 G 632 Reconnaissances de dettes

Pièce n° 1

Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Anséric, maire de la commune de Bar, font savoir que Agnès, veuve de Guillaume de Monstier, et ses enfants Bernard, Thomas, Renaud et Adélaïde, reconnaissent devoir à Léger, curé de Sainte Marie-Madeleine, et chanoine de Saint-Maclou, trente sols provinois forts de rente annuelle, à prendre sur sa maison sise à Heiriez, derrière la maison de Pierre de La Porte, clerc. Guiard scelle l'acte.

1258

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de La Porte, clerc. Agnès, veuve de Guillaume de Monstier. Marguerite, fille de Martin Coichat.

Pièce n° 1

Pierre de Froivieux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, confirme un acte de Jacques Moreau, clerc, et Jean Gras, notaires, jurés établis à Bar-sur-Aube, par devant lesquels ont comparu Morice Guenichon, prévôt de Bar, et Simon Faultrey, greffier de la prévôté, pour des lettres de quittances, concernant l'église collégiale de Saint-Maclou, en date du dix août. Ces lettres étaient scellées du sceau de la prévôté. Pierre de Froivieux annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté, et de son propre sceau en contre-sceau. Les notaires ont apposé leurs signets et ont signés l'acte.

1411

Noms apparaissant dans l'acte : Pierre de Froivieux, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Gras, notaire, juré de Bar-sur-Aube.

Pièce n° 3

Jacques Faultrey, garde du sceaux des prévôtés de Bar-sur-Aube et Essoyes, assisté de Hector Antoine, et Jean Fournier, clerks notaires royaux, confirme que Bernard Martinel, marchand tanneur, et Edmonde Piat, sa femme, se sont acquittées de plusieurs sommes d'argent envers Jean Favenault, grenetier du grenier et magasin à sel de Langres.

1575

Noms apparaissant dans l'acte : Jacques Faultrey, garde du sceaux des prévôtés de Bar-sur-Aube et Essoyes. Bernard Martinel, marchand. Hector Anthoine, clerc notaire royal. Jean Fournier, clerc notaire royal.

Pièce n° 4

Reconnaissance de sommes dues suite à procédure.

1729

7 G 633 Quittances

Pièce n° 1

Acte de Raoul, doyen de l'église de Saint-Maclou, Aymon, doyen de la chrétienté, et Jean Aymer, prévôt de Bar, relatif à la quittance de Milon dit de Jaucourt, chanoine de l'église Saint-Maclou, de sa part de la succession de son père, de sa mère et de son frère Renaud dit de Jaucourt, écuyer. Raoul, doyen de l'église de Saint-Maclou, Aymon, doyen de la chrétienté, et Jean Aymer, prévôt de Bar, annoncent sceller l'acte.

12[.]4

Pièce n° 2

Gentiens de Paris, panetier du roi de France, et Robert de Champagne, garde des foires de Champagne et de Brie, font savoir que Andries de Sefons, fils de feu Arnoul de Sefons, et Héloïse sa femme, sont "*tenus et obligés de cors de foires passées*" par des lettres de reconnaissance scellées du scel des foires envers Jacques de Monster, drapier de Bar-sur-Aube et à sa femme, Jaquote, pour la somme de quarante livres tournois petits. Afin de rembourser cette dette, ils se dessaisissent de pièces de terres et de vignes sises à Buchey. Les vendeurs ont demandé à ce que l'acte soit scellé du sceau des foires de Champagne.

1293

Pièce n° 3

Quittance relative à une rente perpétuelle au profit de Maclou, écuyer, seigneur de Vitry.

1523

Pièce n° 4

Quittances données par le trésorier et chambrier du chapitre Saint-Maclou.

1670-1703

Noms apparaissant dans l'acte : Claude Dubois, chambrier receveur du chapitre Saint-Maclou.

Pièce n° 5

Quittances du fermier des moulins des domaines de Bar-sur-Aube, le sieur Gobert, pour des grains dus à Saint-Maclou, sur la période 1670-1679.

1670-1680

Pièce n° 6

Cour des aides, paiement par Saint-Maclou : extrait du registre.

1713-1714

7 G 634 Prêts d'argent par la collégiale

Pièce n° 1

Mathieu des Quesnes et Jean de Noeix, gardes des foires de Champagne et de Brie, et Jacques de Coiffy, conseiller du roi, garde du sceau des foires de Champagne et de Brie, annoncent que lors de la foire de Saint Rémy de Troyes, en 1342, Henri de Torcenay et *Fourgnaus* de Gy, reconnaissent être redevables envers Berthelin Castelin et Achard Doussant, changeur ès foires. Henri de Torcenay se reconnaît également redevable envers Achar de Montreil, marchand ès foires. Ils concèdent des biens et des droits qu'ils possédaient au moulin d'Urville, ainsi que des terres et des vignes au chapitre Saint-Maclou de Bar. L'acte a été scellé du sceau des foires de Champagne.

1342

Pièce n° 2

Acte de Nicolas Saiget, chevalier de Langres, reconnaissant devoir une somme d'argent au chapelain de la chapelle Saint-Michel, de Saint-Maclou.

1573

Pièce n° 3

Requête de Saint-Maclou proposée à Philippe Ferrant, ancien fermier des domaines du Roi ; la procédure basée sur une maison canoniale sise à Bar-sur-Aube, occupée par le chanoine Forquenot, est relative à son amortissement.

1645-1782

Noms apparaissant dans l'acte : Philippe Ferrant, ancien fermier des domaines du Roi.

7 G 635 Amortissement de biens

Pièce n° 1

Amortissement de biens sis à Bar, Courcelles, Vauchonvilliers, Mont-Sainte-Germaine.

1689

7 G 636 Impôts : Décimes / dixième

Pièce n° 1

Acte du greffe du trésorier général de France en Champagne, en présence d'Arnoult, greffier royal et Crestien, notaire royal à Bar-sur-Aube, annonçant que le chapitre Saint-Maclou a versé le dixième afin d'avoir main levée sur leurs droits. Copie collationnée par Grougrou et Chrestien, notaires royaux.

1607

Noms apparaissant dans l'acte : Aubry, huissier des finances à Châlons. Arnoult, greffier royal. Crestien, notaire royal à Bar-sur-Aube. Edme Richardon, diacre et chanoine de Saint-Maclou.

Pièce n°2

Bénéfices, paiement des aides : mémoires, arrêt du conseil d'Etat.

1673-1675

7 G 637-646 Héritages et hypothèques

7 G 636 Publication d'héritage

Pièce n° 1

Acte de Jean Guenichon, écuyer, licencié en lois, prévôt de la ville de Bar-sur-Aube, concernant une publication d'héritage. Acte signé par Jean Guenichon et Herbelot.

1573

Pièce n°2

Publication des héritages de Germain Galland.

1635

7 G 640 Arrentières.

Pièce n° 1

Acte de Pierre de Froivaulx, écuyer, licencié en lois, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, Simon Faultrey et Jean Dubois, clerks, notaires et jurés établis à Bar-sur-Aube, recevant Jean de Gommer et Antoine Martin dit de Gomer, son neveu, seigneurs d'Arrentières, et le chapitre Saint-Maclou, représenté par Michel Michelot, sous-chantre, Jean Beraud, Jean Jannois, Jean Thévenin, procureur ayant des lettres de procuracion de l'église Saint-Maclou, datées du 25 août 1495. Ces derniers sont qualifiés de prêtres et chanoines de Saint-Maclou. L'acte concerne la main levée sur les héritages de la seigneurie d'Arrentières, et mentionne les cens et droits sur le finage d'Arrentières. Pierre de Froivaulx annonce sceller cet acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, et annonce les signets et seings manuels des notaires. Main levée sur des biens.

1497

7 G 641 Bar-sur-Aube

Pièce n° 1

Acte d'Ogier Leudot, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, par devant Martin Garot, sergent royal de la prévôté de Bar, concernant une hypothèque, suite au décès de Jean de Cornay, de son vivant, prêtre, demeurant à Bar, et le rachat par Jean de Marisy, marchand demeurant à Troyes, Jean de Marisy est représenté par Ogier de Satenay, son procureur. Le prévôt de Bar-sur-Aube donne l'acte à Bar et annonce l'apposition de son sceau. Jean de Marisy signe au dos de l'acte.

Mention du testament de Jean de Marisy

1473

Pièce n° 2

Déclaration des héritages famille Canzon.

1491

Pièce n°3

Déclaration d'hypothèque suite au testament de Marguerite de Lassicourt, veuve de Jean Ruby, et au décès d'Antoine Gaulchier, prêtre et curé de Bergères, pour une maison, sise à Bar.

1528-1534

Pièce n°4

Acte du Parlement de Paris, relative à la demande de mainlevée suite à deux sentences du bailliage de Chaumont, en présence d'Alexandre Maury, chantre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

1722

Noms apparaissant dans l'acte : Alexandre Maury, chantre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

7 G 640 Fontaines

Pièce n° 1

Acte donné par Claude de Messey, prévôt des sergents de la ville de Bar-sur-Aube, et relaté par Jean Gras, sergent royal de la prévôté de Bar, suite à la demande du chapitre. Acte qui concerne une pièce de vigne et sa rente foncière sise à Fontaines. Le prévôt annonce sceller l'acte. La signature du notaire n'est pas annoncée.

1517

Noms apparaissant dans l'acte : Henri de Vaux, vigneron demeurant à Bar. Jean Richart, vigneron, demeurant à Bar.

7 G 641 Lantages

Pièce n°1

Déclaration des héritages du gagnage de Lantages

[XVI^e siècle]

7 G 642 Lévigny

Pièce n° 1

Mainlevée d'hypothèques sur des biens sis à Lévigny, suite au décès de Guillaume d'Avignon, prêtre et chanoine du chapitre de Saint-Maclou.

1462

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Maisons, maire de Lévigny. Jacques d'Aprémont, seigneur de Maicheville et d'Eclance.

7 G 643 Mathaux- : héritages, fondation d'anniversaire et testament

Pièce n° 1

Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, notifie avec Guillaume le Gruyer, et Étienne Le Chat, clerks, tabellions, jurés établis à Bar, la fondation d'un anniversaire perpétuel par Jacquemin le Prestat et sa femme Hugotte, et Martinot Cossitain, boucher demeurant à Bar. La somme de 40 tournois de rente annuelle est à prendre sur les maisons et leurs biens à Mathaux. Robert de Courcelles annonce sceller l'acte du sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et seings manuels des jurés.

1422

Pièce n° 2

Bernard de Monstier, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, notifie avec Jean Viard, cleric curateur, l'hypothèque des héritages de Mathaux. Bernard de Monstier annonce sceller l'acte avec son sceau, Acte donné lors d'un jugement à Bar.

1465

Pièce n° 3

Andry de Thenance, sergent à cheval du roi de la prévôté de Bar, notifie la présentation par Messire Jean de Bar, prêtre, chanoine et procureur de l'église collégiale de Saint-Maclou, de lettres passées sous le

sceau de la prévôté, d'une déclaration d'hypothèque des héritages de Mathaux. L'adjudication est donnée à Pierre Grappinel. Andry de Thenance annonce sceller l'acte de son sceau et signet, ainsi que de son seing manuel.

1466

Pièce n° 4

Codicille sous le sceau de Bernard de Monstier, écuyer, prévôt de Bar-sur-Aube, de la notification par Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, avec Guillaume le Gruyer, et Étienne Le Chat, clerks, tabellions, jurés établis à Bar-sur-Aube, de la fondation d'un anniversaire perpétuel par Jacquemin le Prestat et sa femme Hugotte, et Martinot Cossitain, boucher demeurant à Bar-sur-Aube. La somme de 40 tournois de rente annuelle est à prendre sur les maisons et leurs biens à Mathaux. Bernard de Monstier annonce sceller l'acte avec son sceau. Acte donné lors d'un jugement à Bar.

1466

Pièce n°5

Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, notifié avec Jean Feure et Louis Andry, clerks notaires et jurés, établis à Bar, l'acquisition par Pierre Grappinel, bourgeois de Bar, de biens à Mathaux, auprès du chapitre de Saint-Maclou.

Jean de Monstier annonce sceller l'acte avec le sceau de la prévôté et de son propre sceau en contre-sceau, ainsi que les signets et seings manuels des jurés.

1466

Noms apparaissant dans l'acte : Jean de Monstier, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube. Jean Feure, clerc notaire et juré de Bar-sur-Aube. Louis Andry, clerc notaire et juré.

7 G 644 Trannes

Pièce n° 1

Déclarations d'héritages sis à Trannes (dont un héritage mentionné dans un contrat de vente).

1571-1760

7 G 645 Troyes

Pièce n° 1

Hypothèque d'une maison et d'une vendange, près de la Porte de Belfroy, à Troyes, en lien avec le chapitre Saint Urbain de Troyes.

1760

7 G 646 Ville-sur-Terre.

Pièce n° 1

Déclaration d'héritages au finage de Ville-sur-Terre.

1690

7 G 647 - 647 Documents non identifiés

7 G 647 Actes lacunaires

Pièce n° 1

Extraits d'actes et correspondance

[XVII^e – XVIII^e siècles]

Indexation de quelques mots matières et métiers au fil de l'inventaire

Les numéros renvoient aux pages de l'inventaire. Les termes les plus courants comme « vignes » ou « maison » ne sont pas indexés car trop présents.

- apothicaire, 66, 77, 78, 86, 120
arpenteur, 120, 155, 156
Barbier, 177
boucher, 48, 72, 73, 100, 101, 105, 136, 144, 194, 200, 215, 259
boulangier, 103, 121, 131, 134, 137, 138, 160, 165, 180, 182, 198, **205**, 210, **238**
chamoiseur, 201, 222
charpentier, 31, 75, 98, 102, 105, 107, 119, 120, 152, 162, 175, 180, 208, 224
cordonnier, 51, 101, 102, 118, 131, 135, 148, 164, 179, 180, 181, 185, 192, 206, 210, 213, 221, 248
couturier, 39, 48, 52, 107, 141, 166, 181, 194, 209
couvreur, 105, 120, 121, 152, 199, 213
drapier, 205
Ecoles, 56, 59, 83
Foires de Bar, 31, 83, 84, 93, 134, 145, 162
Four, 31, 33, 49, 71, 72, 136, 138, 143, 173, 175
Grange, 43, 45, 58, 73, 75, 103, 144, 157, 165, 173, 198, 206, 222, 238, 243
Halles, 47, 239, 246
hôtelier, 104, 117, 181, 191
huilier, 175, 184, 197, 210, 247
laboureur, 76, 96, 108, 132, 136, 151, 152, 154, 158, 164, 168, 170, 171, 176, 178, 179, 181, 190, 200, 218, 219, 222, 230, 232, 233, 235, 242, 254, 256
maçon, 93, 97, 105, 120, 137, 152, 180, 201, 216, 217
maréchal-ferrand, 152
menuisier, 102, 182, 201, 205, 209, 210, 220
meunier, 101, 136, 185
Moulin, 31, 64, 84, 87, 93, 98, 99, 100, 101, 120, 137, 138, 139, 142, 143, 152, 156, 185, 196, 197, 210, 211, 213, 214, 240, 245, 257
orfèvre, 194, 212, 220
panetier du roi de France, 245, 257
pelletier, 144, 168, 172
praticien, 154
Pressoir, 39, 45, 49, 50, 55, 100, 102, 108, 152, 157, 162, 173, 175, 202, 204, 240, 245, 246
saunier, 249
sellier, 76, 99, 148, 192
tailleur, 63, 77, 180, 220
tanneur, 104, 152, 158, 160, 162, 174, 193, 196, 214, 239, 256
teinturier, 201
tisserand, 35, 148, 157, 166, 179, 198, 204, 213, 214, 215, 220
tonnelier, 100, 103, 142, 147, 148, 156, 166, 174, 180, 182, 185, 193, 197, 201, 204, 213, 254
verrier, 102, 193
vinaigrier, 219

Quelques noms de famille et de lieux au fil de l'inventaire.

- Alain Chrétien, notaire, 27, 145, 204, 239
 Amatrie, bourgeois de Bar-sur-Aube, 52
 André, doyen de la chrétienté de Bar, 28, 124
 André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, 30, 34, 43, 53, 57, 148, 160, 223, 228, 232, 234
 Bernard, doyen de chrétienté de Bar-sur-Aube, 42, 133, 230
 Bernard, doyen de la chrétienté du Barrois, 228
 Chapelle de La Porte, 22, 65, 99, 100, 104
 Chapelle de la Porte de Bar, 52
 Charles IX, roi de France, 20, 21, 116
 Charles VI, roi de France, 20
 Charles VII, roi de France, 20, 70, 112
 Charles VIII, roi de France, 74
 Etienne de la Rothière, chanoine de Saint-Maclou, 44, 45
 François Ier, roi de France, 65
 Garde des foires de Champagne, 147, 242
 Gauthier de la la Rothière, chanoine de Saint-Maclou, 46
 Gautier *Amatrii*, chanoine de l'église Saint-Maclou, 62
 Geoffroi de La Porte, 122, 228
 Geoffroi de la Roche Vanneau, évêque de Langres, 19, 20
 Geoffroi de Monstier, 231, 233, 234
 Geoffroy Gentefame, clerc, 25
 Geoffroy Gentefame, tabellion juré, 37, 231
 Guiard du Donjon, prévôt de Bar-sur-Aube, 131, 160, 229
 Guiard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, 28, 30, 51, 52, 122, 129, 131, 146, 156, 158, 229, 231, 235, 241
 Guillaume de la Rothière, soldat, 46
 Guillaume de Pleurre, écuyer, seigneur de Rhèges, 238, 239
 Halles, 34, 224, 231
 Henri I^{er} Le Libéral, comte de Troyes, 18-20, 80, 121
 Henri III, roi de France et de Pologne, 21, 238
 Henri IV, roi de France, 65
 Herbert de la Rothière, 86
 Hugues, doyen de la chrétienté de Bar, 31, 44, 234
 Hugues, doyen de la chrétienté de Bar., 51
 Humbert des Granges, garde du sceau de la prévôté de Troyes, 234
 Ingeburge de Danemark, reine de France, 19
 Jacques de Bar, 146
 Jacques de Bar, bourgeois, 55
 Jacques de Bar, citoyen de Troyes, prévôt de Bar-sur-Aube., 163
 Jacques de Bar, saunier., 234
 Jacques de Pons, 43, 52, 146, 151
 Jacques de Pons, maire de la commune de Bar-sur-Aube, 158
 Jean Amator, chantre de l'église Saint-Maclou, 131
 Jean Aymer, bourgeois de Bar, 29, 125, 149, 181, 222
 Jean Aymer, bourgeois de Bar, juré, 31
 Jean Aymer, prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube, 242
 Jean Chrétien, 30
 Jean Chrétien, notaire royal, 182
 Jean Chrétien, prévôt de Bar, 30, 57, 124, 146, 152, 160, 234
 Jean de Bouranton (Bousanton), 21
 Jean de Bouranton (Bousanton), clerc, 54, 58
 Jean de Bouranton (Bousanton), juré, 25, 29, 54, 58, 107, 125, 130, 132, 134, 136, 151, 153, 159, 161, 189, 225, 226
 Jean de Dijon, chanoine de Saint-Maclou, 59
 Jean de Dijon, clerc juré, 54
 Jean de Dijon, juré, 34, 135, 225, 230
 Jean de Dijon, prêtre, 25, 34, 37, 39, 40, 59, 125, 132, 135, 149, 183, 225, 230
 Jean de Dijon, tabellion juré, 30, 34, 37, 40, 54, 59, 125, 132, 135, 149, 153, 183, 200, 201, 222, 224, 225
 Jean de Dijon, trésorier du chapitre Saint-Maclou, 66, 224
 Jean de la Barre, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 25, 30, 34, 37, 42, 54, 58, 59, 107, 125, 130, 132, 134, 150, 153, 162, 178, 181, 200, 222, 224, 225, 226, 230
 Jean de la Rothière, 228
 Jean de la Rothière, chanoine de Saint-Maclou, 46
 Jean de la Rothière, prêtre vicaire de l'église Saint-Maclou, 43
 Jean de Monstier, 182
 Jean de Monstier, bourgeois de Bar, 229
 Jean de Monstier, clerc, tabellion de Bar-sur-Aube, 85, 212
 Jean de Monstier, doyen de l'église collégiale de Saint-Maclou, 100
 Jean de Monstier, écuyer, 132, 150
 Jean de Monstier, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 22, 26, 36, 40, 47, 51, 56, 61, 62, 73, 77, 81, 85, 110, 126, 127, 131, 135, 144, 150, 151, 156, 158, 159, 165, 172, 177, 180, 181, 184, 185, 186, 189, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 203, 207, 215, 225, 245
 Jean de Monstier, tabellion juré, 26
 Jeanne, reine de France et de Navarre, 230
 Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse palatine de Champagne et de Brie, 235
 Louis X, roi de France, 20
 Louis XIII, roi de France, 21
 Louis XIV, roi de France, 21, 23, 77, 111, 164

Louis XV, roi de France, 128
 Maurice Guenichon, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 22, 167
 Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 49, 126, 155, 179, 180, 184, 187, 198, 199, 206, 216, 227
 Maurice Guenichon, écuyer, prévôt et garde pour le roi, 87, 176
 Maurice Guenichon, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 81, 145
 Maurice Guenichon, prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube, 20, 87, 88, 192
 Maurice Guenichon, prévôt en garde pour le roi, 226
 Maurice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 33, 99, 119, 124, 241
 Morice Guenichon, écuyer, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 187
 Morice Guenichon, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 49, 201, 202
 Morice Guenichon, prévôt de la prévôté de Bar-sur-Aube, 242
 Morice Guenichon, prévôt et garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 38, 87, 123, 133, 134, 145, 153, 167, 168, 172, 173, 174, 176, 178, 191, 192, 195, 204, 205, 212, 216, 219, 220, 222, 223, 226
 panetier du roi de France, 230, 242
 Parres de Mauroy, bourgeois de Troyes., 234
 Philippe IV, roi de France, 230, 235
 Pierre de Bureville, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 29, 94, 122, 148, 152, 181, 234
 Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 206, 210, 213
 Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 26, 33, 39, 41, 86, 122, 129, 146, 149-150, 154, 159, 161, 164, 168, 169, 172, 182, 197, 208, 218, 220, 222, 166, 176, 178, 179, 180, 181, , 183, 185, 190, 194, 195, 196, 199, 200, 201, 203, 204, 205
 Pierre de Froivaulx, seigneur d'Ailleville, 122
 Pierre de Froivaulx, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 48, 94, 166, 167, 176, 183, 188, 197, 203, 215, 219, 234, 242, 243
 Pierre de Froivaulx, licencié en lois, 62
 Pierre Faultrey, notaire, 22, 155, 174, 184, 190, 222
 Pierre Faultrey, prévôt de Bar-sur-Aube, 86
 Pierre La Maistresse, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 130, 132, 136, 153, 201, 207, 223, 228
 Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, 43, 117, 122, 131, 152, 231, 233, 234
 Raoul de La Rothière (Rosteria), doyen de Saint-Maclou., 44
 Raoul de la Rothière, doyen de Saint-Maclou, 30
 Renaud de la Rothière, prêtre chanoine de Saint-Maclou, 46
 Robert de Courcelles, écuyer, garde du sceau de la prévôté de Bar-sur-Aube, 26, 27, 29, 33, 34, 37, 59, 107, 122, 128, 129, 135, 138, 145, 149, 153, 155, 181, 183, 208, 31, 32, 34, 35, 39, 40, 55, 59, 60, 73, 79, 84, 85, 92, 128, 129, 132, 149, 150, 155, 180, 181, 196, 202, 212, 225, 229, 231, 245
 Simon Amatri, 43, 229
 Simon *Amatri* de Bar, clerc, 231
 Simon Coichot, prévôt de Bar, 234
 Simon Faultrey, clerc, 182, 215
 Simon Faultrey, écuyer, 62
 Simon Faultrey, greffier de la prévôté de Bar-sur-Aube, 242
 Simon Faultrey, lieutenant, 56
 Simon Faultrey, notaire, 26, 38, 41, 48, 74, 86, 94, 123, 134, 149, 151, 166, 167, 172, 176, 179, 182, 183, 185, 186, 190, 194, 195, 196, 197, 199, 201, 203, 210, 215, 222, 243
 Simon Faultrey, prévôt de Bar-sur-Aube, 38, 86
 Thibaud *Amatrii*, chanoine de Saint-Maclou, 62
 Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, 53, 130, 145, 154, 232

Table des matières

Niveau	Article début	Article fin	Intitulé	Dates	Numéros de page
Titre 1	1	8	I. Fondation et privilèges de la Collégiale	1160-1704	31
Titre 2	1	4	I.1 Actes fondateurs	1160-1220	31
Titre 3	1	1	I.1.1 Fondation laïque par le comte Henri.		31
Titre 3	2	3	I.1.2 Fondation ecclésiastique		31
Titre 3	2	3	I.1.2 La confirmation ecclésiastique		31
Titre 3	4	4	I.1.3 une confortation divine : l'attribution de la relique		32
Titre 2	5	8	I.2 Privilèges	1173-1704	32
Titre 3	5	6	I.2.1 Privilèges émanant du pouvoir ecclésiastique		32
Titre 3	7	8	I.2.1 Privilèges émanant du pouvoir laïc		33
Titre 1	9	68	II. Culte et spiritualité	1205-1783	35
Titre 2	9	16	II.1 Les célébrations publiques	1333-1783	35
Titre 3	9	10	II.1.1 Service divin		35
Titre 3	11	16	II.1.2 Fêtes liturgiques		35
Titre 2	17	50	II.2 Célébrations funéraire	1205-1736	37
Titre 3	17	26	II.2.1 Messes, fondations		37
Titre 3	27	50	II.2.2 Anniversaires, créations		40
Titre 4	28	33	II.2.2.1 Anniversaires fondés par des religieux		40
Titre 4	34	44	II.2.2.2 Anniversaires fondés par des laïcs : des hommes		46
Titre 4	45	50	II.2.2.3 Anniversaires fondés par des laïcs : des femmes		53
Titre 2	51	68	II.3 Dernières volontés et legs pieux, <i>Pro remedio anima</i> et testaments	1234-1788	55
Titre 3	51	58	II.3.1 Testaments donnés par des religieux		55
Titre 4	51	55	II.3.1.1 Testaments donnés par des chanoines de Saint-Maclou		55
Titre 4	56	58	II.3.1.2 Testaments donnés par des religieux d'horizons différents		63
Titre 3	59	65	II.3.2 Testaments donnés par des laïcs		65
Titre 4	59	61	II.3.2.1 Des hommes		65
Titre 4	62	65	II.3.2.2 et des femmes		69
Titre 3	66	68	II.3.3 des litiges suite aux legs		74
Titre 1	69	154	III. Exercice de la justice par la collégiale	1250-1790	77
Titre 2	69	104	III.1 Une justice ecclésiastique	1264-1782	77
Titre 3	69	80	III.1.1 Litiges et procès contre les chanoines de Saint-Maclou		77

Niveau	Article début	Article fin	Intitulé	Dates	Numéros de page
Titre 3	81	89	III.1.2 Procès contre des établissements religieux de Bar-sur-Aube		83
Titre 3	90	97	III.1.1.3 Procès contre des abbayes et prieurés hors Bar-sur-Aube		87
Titre 4	90	91	L'ordre bénédictin		87
Titre 4	92	92	L'ordre de Fontevraud		87
Titre 4	93	94	L'ordre cistercien		87
Titre 4	95	96	L'ordre du val des Ecoliers		88
Titre 4	97	97	L'ordre des Prémontrés		89
Titre 3	98	104	III.1.1.4 Procès contre des cures hors Bar-sur-Aube		89
Titre 2	105	154	III.2. Une justice seigneuriale	1250-1790	89
Titre 3	105	107	III.2.1 Fonctionnement		90
Titre 3	108	114	III.2.2 Procès contre le pouvoir laïc		92
Titre 4	108	110	III.2.2.1 Représentants du Roi		92
Titre 4	111	114	III.2.2.2 Comtes et seigneurs		93
Titre 3	115	122	III.2.3 Procès contre des communautés		94
Titre 3	123	154	III.2.4 Procédures contre des particuliers		96
Titre 4	123	148	III.2.4.1 Localités rattachées à l'actuel département de l'Aube		96
Titre 4	149	151	III.2.4.2 Localités rattachées à l'actuel département de la Haute-Marne		108
Titre 4	152	153	III.2.4.3 Localités rattachées à l'actuel département de la Marne		108
Titre 4	154	154	Lieux non identifiés		108
Titre 1	155	219	IV. Administration temporelle	1278-1784	109
Titre 2	155	157	IV.1. Le chapitre collégial	1298-1784	109
Titre 3	155	156	IV.1.1 Décisions : les actes capitulaires		109
Titre 3	157	157	IV.1.2 Les obligations du chapitre		109
Titre 2	158	190	IV.2. Les bénéfices	1278-1781	110
Titre 3	158	176	IV.2.1. Nominations et provisions		110
Titre 4	158	160	IV.2.1.1 Dignités		110
Titre 4	161	161	IV.2.1.2 Canoncats et vicariats		111
Titre 4	162	176	IV.2.1.3 Chapelains, chapelles et chapellenies		112
Titre 3	177	178	IV.2.2 Réorganisations des bénéfices		117
Titre 3	179	190	IV.2.3. Bénéfices : biens fonciers		118

Niveau	Article début	Article fin	Intitulé	Dates	Numéros de page
Titre 4	179	181	IV.2.3.1 Églises		118
Titre 4	182	190	IV.2.3.2 Maisons, maisons canoniales et biens fonciers		118
Titre 2	191	219	IV.3 Cures et cures primitives	1359-1736	122
Titre 3	191	199	IV.3.1. Provisions, nominations		122
Titre 4	191	197	Paroisses localisées dans l'actuel département de l'Aube		122
Titre 4	198	199	Paroisses localisées dans l'actuel département de Haute-Marne		124
Titre 3	200	206	IV.3.2 Réorganisation des cures		124
Titre 4	200	204	IV.3.2.1 Localités rattachées à l'actuel département de l'Aube		124
Titre 4	206	206	IV.3.2.2 Paroisses rattachées à l'actuel département de la Haute-Marne		126
Titre 3	207	219	IV.3.3 Litiges		127
Titre 4	207	218	IV.3.3.1 Aube		127
Titre 4	219	219	IV.3.3.2 Haute-Marne		129
Titre 1	220	613	V. Le domaine de la collégiale	1209-1791	129
Titre 2	220	294	V.1 Droits seigneuriaux du chapitre	1209-1790	129
Titre 3	220	244	V.1.1 L'impôt ecclésiastique : La dîme		129
Titre 4	220	226	V.1.1.1 Droits		129
Titre 4	227	238	V.1.1.2 Baux de dîmes		131
Titre 4	239	244	V.1.1.3 Baux et droits de dîmes de vins		133
Titre 3	245	258	V.1.2 Impôts et Redevances		134
Titre 4	245	247	V.1.2.1 Tonlieux		134
Titre 4	248	258	V.1.2.2 Cens et censives		135
Titre 3	259	293	V.1.3 Rentes foncières		140
Titre 4	259	291	V.1.3.1 Aube		140
Titre 4	292	293	V.1.3.2 Haute-Marne		149
Titre 3	294	294	V.1.4 Liens féodaux		149
Titre 2	295	589	V.2 Propriétés et revenus fonciers	1238-1791	150
Titre 3	295	326	V.2.1 Inventaires et déclarations		150
Titre 4	295	299	V.2.1.1 Inventaires des titres		150
Titre 4	300	326	V.2.1.2 Déclarations de biens		151
Titre 4	327	337	V.2.1.3 Arpentage et mesurage		155
Titre 4	338	340	V.2.1.4 Renonciation à des biens		157
Titre 3	341	404	V.2.2 Acquisitions		158

Niveau	Article début	Article fin	Intitulé	Dates	Numéros de page
Titre 4	341	393	V.2.2.1 Aube		158
Titre 4	394	403	V.2.2.2 Haute Marne		170
Titre 4	404	404	V.2.2.2 Biens non localisés		171
Titre 3	405	433	V.2.3 Ventres		172
Titre 4	405	427	V.2.3.1 Aube		172
Titre 4	428	432	V.2.3.2 Haute-Marne		176
Titre 4	433	433	V.2.3.3 Lieux non identifiés		177
Titre 3	434	567	V.2.4 Baux		177
Titre 4	434	434	V.2.4.1 Ensemble du domaine		177
Titre 4	435	558	V.2.4.2 Aube		177
Titre 4	559	564	V.2.4.3 Haute-Marne		235
Titre 4	565	566	V.2.4.4 Marne		236
Titre 4	567	567	V.2.4.5 Lieux non identifiés		236
Titre 3	568	589	V.2.5 Echanges		236
Titre 4	568	586	V.2.5.1 Aube		236
Titre 4	587	588	V.2.5.2 Haute-Marne		243
Titre 4	589	589	V.2.5.3 Marne		243
Titre 2	590	613	V.3 Accroissement du temporel de la collégial <i>via</i> les donations	1223-1695	243
Titre 3	590	591	V.3.1 Ensemble du domaine		243
Titre 3	592	612	V.3.2 Aube		244
Titre 3	613	613	V.3.3 Haute-Marne		250
Titre 1	614	646	VI. Comptabilité	1258-1791	250
Titre 2	614	627	VI.1 Revenus	1399-1791	250
Titre 3	614	615	VI.1.1. Ensemble du domaine		250
Titre 3	616	617	VI.1.2 Comptes		250
Titre 3	618	620	VI.1.3 Censiers		251
Titre 3	621	623	VI.1.4 Pièces justificatives des comptes		252
Titre 3	624	627	VI.1.5 Rentes constituées		253
Titre 2	628	646	VI.2 Charges	1258-1782	255
Titre 3	628	631	VI.2.1 Déclarations et obligations		255

Niveau	Article début	Article fin	Intitulé	Dates	Numéros de page
Titre 3	632	636	VI.2.2 Dettes, quittances, prêts d'argent, amortissements et impôts		256
Titre 3	637	646	VI.1.2.3 Héritages et hypothèques		258
Titre 2	647	647	VI.3 Documents non identifiés	XVII ^e -XVIII ^e siècles	260